LES

INFLUENCES FRANÇAISES

EN ÉCOSSE

AU TEMPS DE MARIE STUART

THÈSE

présentée pour le Doctorat d'Université à la Faculté
des Lettres de Besançon

PAR

Miss Edith I. BANNERMAN

BESANÇON

IMPRIMERIE JACQUES ET DEMONTROND

29, rue Claude-Pouillet, 29

1929

LES

INFLUENCES FRANÇAISES

EN ÉCOSSE

AU TEMPS DE MARIE STUART

THÈSE

présentée pour le Doctorat d'Université à la Faculté
des Lettres de Besançon

PAR

Miss Edith I. BANNERMAN

BESANÇON

IMPRIMERIE JACQUES ET DEMONTROND

29, rue Claude-Pouillet, 29

1929

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

A MA MÈRE

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41546501_0055

LE DÉVELOPPEMENT

DES

INFLUENCES FRANÇAISES EN ÉCOSSE

AU TEMPS DE MARIE STUART

CHAPITRE PRELIMINAIRE

Le sujet que nous avons entrepris est d'un vif intérêt pour les Ecossais ; il ne l'est pas moins, nous semble-t-il, pour les Français. C'est dans l'histoire qu'on trouve les grandes perspectives des affaires internationales. La plupart du temps ces relations ont été des relations de guerre, mais j'ai préféré étudier une époque où les deux pays, la France et l'Ecosse, se rencontrent plus amicalement : l'époque de Marie Stuart dont la figure reste attirante entre toutes, et, malgré tant de travaux, encore fort mal connue.

Ma ville natale est celle où la reine Marie Stuart a passé la plus grande partie de ses années écossaises et, dès ma première jeunesse, j'ai entendu parler de cette belle reine. Aux environs d'Edimbourg, se trouvent des châteaux qu'elle a habités ou visités et qui sont donc bien intéressants au point de vue historique. On me conduisait pour mes promenades quotidiennes au château fort d'Edimbourg, ou au palais de Holyrood, qui sont tous les deux si intimement liés à l'histoire de cette reine.

Il sera indispensable de jeter d'abord un coup d'œil historique sur la situation des deux pays dans les premières décades du seizième siècle, et de dessiner, pour ainsi dire, le fond de la scène où joueront les personnages principaux. Puis nous exposerons la vie de Marie Stuart en France, son entourage et ses

amis, ses relations avec les poètes, etc. De nos jours, on parle beaucoup des influences morales et physiques exercées par le « milieu », et, quoique je ne désire pas faire une étude psychologique, on ne peut nier que l'instruction reçue en France, les compagnons et le milieu tout entier ont dû avoir une grande influence sur la formation du caractère de Marie Stuart, encore jeune fille. Son séjour en France se place à un âge où l'esprit est encore plastique. Ses opinions, ses idées, sa perspective de la vie se formèrent pendant qu'elle se trouvait dans ce milieu français ; on s'attend donc à pouvoir découvrir que ses années passées en France ont prolongé leur influence pendant son règne écossais.

A cette époque, la France était depuis longtemps la fidèle alliée de l'Ecosse. Des ambassadeurs français et écossais voyageaient entre les deux pays et surtout sous la régence de la reine-mère, Marie de Lorraine, et sous le règne de Marie Stuart elle-même. Après le départ de Marie Stuart et des quatre Maries pour la France, on trouve que beaucoup de messagers ont fait la traversée d'un pays à l'autre, pour discuter des affaires politiques, financières ou commerciales. Toutes ces relations ont produit des conséquences et des influences que nous aurons à déterminer.

Elles sont particulièrement sensibles dans la vie sociale et morale, dans la littérature et dans la langue écossaise de cette époque. Marie Stuart était très instruite, aimait beaucoup la poésie, comme nous l'apprenons de Ronsard et de Brantôme, et, d'autre part, beaucoup d'Ecossais vinrent étudier dans les collèges de France.

Et de tout cela dérivent des conséquences politiques. Le mécanisme gouvernemental et les institutions administratives étaient à cette époque beaucoup plus développées en France qu'en Ecosse, et nous aurons à noter des changements de gouvernement en Ecosse, sous le règne de Marie Stuart, dûs à son séjour en France. La politique et la religion, surtout en Ecosse, sont nettement liées l'une à l'autre à cette époque. Les grands réformateurs avaient déjà fait beaucoup de progrès sous la régence de Marie

de Lorraine qui les avait tolérés pour conserver la paix, mais c'est après le retour de Marie Stuart en Ecosse que nous verrons jusqu'à quel degré la politique accompagne les changements d'ordre religieux.

Nous remercions M. le professeur Louis Villat des conseils et des encouragements qu'il n'a cessé de nous prodiguer au cours de notre travail. Nous voudrions n'avoir pas été trop indigne du très beau sujet que nous avons entrepris sous sa direction : ce qui n'est rien de moins qu'un chapitre — le plus émouvant peut-être et le plus riche de conséquences — de l'amitié franco-écossaise.

CHAPITRE I

LA FRANCE ET L'ÉCOSSE AU DÉBUT DU XVI^e SIÈCLE

L'Ecosse a été un des pays les plus troublés de l'Europe, jusqu'au moment où elle a été réunie à l'Angleterre. Sous aucun de ses rois elle n'a éprouvé autant de révolutions et n'a offert une suite d'aussi tragiques catastrophes que sous Marie Stuart. Bientôt réduite à fuir son royaume, elle épousa l'héritier de la couronne de France qu'elle perdit à l'âge de dix-huit ans. Elle retourna en Ecosse au temps où venait de s'accomplir la révolution protestante.

Il est indispensable avant tout d'exposer l'état politique de l'Ecosse et l'esprit de la révolution presbytérienne qui eurent une si grande influence sur la destinée de Marie Stuart. A l'ancienne indocilité féodale venait s'ajouter le fanatisme inspiré par les nouvelles croyances. Le pays avait échappé au pouvoir des Romains, des Anglo-Saxons, etc., et ses habitants, restes de l'ancienne race gauloise, avaient l'esprit querelleur et le courage indomptable, de plus, les goûts changeants et les mœurs presque immobiles. Ils conservaient encore la langue, le costume et l'organisation des tribus celtiques. Vers la fin du XIII^e siècle, le système féodal s'était introduit à côté du système patriarcal des Gaulois, et il y avait eu dans ce petit royaume deux peuples, deux langues, deux états de société. Les longues guerres qu'Edouard I^er et Edouard II d'Angleterre avaient soutenues contre les rois

de France les avaient empêchés d'achever la conquête de l'Irlande et de consolider celle de l'Ecosse. Aussi, dès 1357, l'indépendance nationale de l'Ecosse, mise hors de contestation, avait cessé d'être menacée par les rois d'Angleterre.

La France avait contribué beaucoup à ce grand résultat, car elle avait fait, au treizième siècle, une alliance avec l'Ecosse, qui dura jusqu'à la fin du seizième siècle. La France était exposée aux attaques du même ennemi et cette alliance était utile aux deux pays, puisqu'elle les aida tour à tour à se délivrer des Anglais. Les Ecossais reçurent des secours des rois de France qui s'entourèrent d'une garde écossaise. L'amitié entre les deux pays était bien forte, car la cour française était ouverte comme asile ou comme école à la noblesse d'Ecosse. Cela dura jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle et contribua beaucoup aux destinées de Marie Stuart, en la rendant française par sa naissance, par son éducation, par son premier mariage et par ses mœurs. Cela aussi détermina l'esprit d'insurrection dans l'aristocratie de l'Ecosse qui devint trop puissante pendant la minorité et l'absence en France de cette princesse.

Après la lutte nationale entre les Ecossais et les Anglais, suivit la lutte politique entre les grands barons et les rois. Les cinq rois qui précédèrent Marie Stuart avaient essayé d'assujettir cette formidable noblesse. Les seigneurs féodaux avaient de l'argent et des troupes ; les rois, au contraire, n'avaient ni finances, ni soldats. Les rois n'avaient plus rien que le titre royal, mais, malgré cette faiblesse, les Stuart poursuivirent depuis 1423 jusqu'en 1542 l'abaissement de la haute noblesse.

Jacques I^er^ prit le gouvernement anglais comme modèle et voulut l'établir dans son pays. Par exemple, il divisa en deux chambres le parlement d'Ecosse. Jacques II unit la noblesse contre lui et se montra aussi timide que maladroit. Jacques IV s'entendit avec la noblesse et se réconcilia avec les rois d'Angleterre. Il profita ensuite de la paix intérieure pour fortifier son royaume. Il regarda avec satisfaction les résultats de ses efforts : le laboureur cultivait son terrain, le marchand traversait le pays avec sa marchandise, le négociant étranger visitait les marchés des villes et

des ports sans avoir à craindre les voleurs. Il envoya à la cour de France l'archevêque de Saint-André et le comte d'Arran pour obtenir certains privilèges au sujet des relations commerciales entre les deux pays et pour adopter une politique commune, conforme à leur intérêt réciproque, au sujet des affaires d'Italie.

Les relations continues et intimes entre la cour française et la cour écossaise paraissent avoir excité la jalousie d'Henri VII. Il fit arrêter le comte d'Arran et son frère, Sir Patrick Hamilton, qui avaient traversé l'Angleterre pour se rendre à la cour de Louis XI, sans que Henri le sût, et qui rentraient maintenant chez eux. Ils se refusèrent à promettre de garder la paix avec l'Angleterre et, en conséquence, on les emprisonna.

Dès le commencement du règne de Jacques IV, l'alliance avec la France avait été cordiale et sincère. De fructueuses relations commerciales et des liens d'amitié entre les rois et la noblesse des deux pays avaient produit un fort attachement national ; les armées françaises avaient été souvent commandées par des Ecossais et, partout, dans son histoire, quand l'Ecosse avait été menacée ou attaquée par l'Angleterre, elle avait été aidée par son alliée.

Après la bataille de Flodden où Jacques IV fut tué, les grandes familles de l'Ecosse se disputèrent l'autorité pendant la minorité de Jacques V. Une faction en Ecosse ne voulait pas mettre le gouvernement entre les mains d'une femme — la reine — qui avait des liens avec l'Angleterre, et c'est pourquoi on pria secrètement le duc d'Albany, qui était en France, de venir en Ecosse et de prendre la régence. Comme il ne pouvait accéder tout de suite à cette invitation, il envoya le sieur d'Arsie de la Bastie, un des favoris de Jacques IV et un homme qui connaissait déjà beaucoup de seigneurs écossais ; le comte d'Assan, cousin d'Albany, l'accompagna.

La reine veuve avait épousé le comte d'Angus, chef des Douglas, et un des résultats de ce mariage imprudent avait été la séparation de la noblesse en deux fractions, le parti anglais et le parti français. Le nouveau régent aurait peut-être eu l'appui de la plus grande partie du pays, s'il ne s'était montré si dévoué

à la France. Le parti anglais essaya de montrer qu'il était dangereux de mettre le gouvernement entre les mains d'Albany, puisqu'il n'avait rien des sentiments ni de l'indépendance nationale d'un Ecossais. Il ignorait la constitution du pays, sa langue et ses habitudes ; sa fidélité au souverain français qu'il appelait toujours son maître, ses liens avec ce royaume où il avait passé sa vie, gagné de la gloire, et où se trouvaient ses terrains ; sa descendance d'une mère française et son mariage avec la comtesse d'Auvergne, autant de circonstances qui devaient l'empêcher de s'intéresser aux affaires de l'Ecosse. C'est à Albany, pourtant, que nous devons en grande partie les relations intimes entre les deux pays à cette époque-là. Pendant sa régence, il est parti pour visiter la France, en laissant le gouvernement du pays à un conseil de régence, dont faisaient partie Huntly, Argyle, Angus et Arran. Albany, pour s'assurer que la paix durerait pendant son absence, emmena avec lui comme otages les fils aînés de la noblesse. Fait à retenir, car nous aurons à rechercher les influences apportées en Ecosse du fait de ces relations intimes avec la France. La famille des Hamilton, à laquelle appartenait Albany, resta en général fidèle à la politique française et la famille des Douglas chercha à étendre la politique anglaise.

Jacques V avait essayé d'améliorer les institutions judiciaires, avait favorisé la culture du sol et avait développé certaines industries. La paix intérieure semblait solide, mais la politique d'Henri VIII d'Angleterre contribua beaucoup à l'ébranler. Un des ministres d'Henri VIII voulut prouver au roi d'Ecosse que l'alliance de son oncle, Henri VIII, lui serait beaucoup plus avantageuse que celle de la France. Jacques V craignit avec raison que si son oncle le tenait entre ses mains, il ne lui rendît la liberté qu'après l'avoir contraint de renoncer à l'alliance de la France. Henri voulut l'entraîner dans tous ses desseins, soit politiques, soit religieux. Aussitôt qu'il se fut séparé de l'Eglise de Rome, et qu'il eut établi le changement de croyance dans son royaume, il pressa Jacques de faire la même chose dans le sien. Jacques V était donc obligé de choisir entre la ruine de l'Eglise catholique et l'abaissement de la noblesse féodale. Il n'accepta pas les pro-

positions d'Henri ; mais, en les repoussant, il lui fallait recourir à l'alliance protectrice de François I^er^. Il revint donc à la vieille politique de sa famille et de son pays. Il alla en France pour épouser, en 1537, Madeleine, fille de François I^er^, mais cette princesse mourut, peu de temps après et il épousa en secondes noces Marie de Lorraine, veuve du duc de Longueville et sœur du duc François de Guise. Cette union annonce la politique qu'il avait l'intention de suivre. Les protestants furent persécutés par des lois et des exécutions cruelles, et ces violences furent étendues aux plus grandes familles du royaume.

Au commencement du XVI^e^ siècle, les pays d'Europe sentaient déjà l'influence de la Réforme, et cette influence fut, en France et en Ecosse, le principe de plusieurs guerres civiles et internationales. D'abord les réformateurs cherchèrent un changement dans l'Eglise même et dans les monastères souvent corrompus. Puis le mouvement devint bientôt une question d'intérêts civils et politiques.

Mais cette politique fit naître l'inimitié anglaise. Déjà en 1535, Henri VIII avait défié le pape et faisait la guerre à la France. Les raisons du roi d'Angleterre n'étaient pas motivées par la religion, mais, plutôt, par l'ambition, l'avarice et la colère. Il n'aimait pas se soumettre à l'autorité du pape, et voulait s'emparer des richesses des monastères. Il voulait aussi épouser une personne de son choix. Néanmoins, les réformateurs de la France qui étaient calvinistes, trouvaient en Henri VIII et en plusieurs souverains anglais qui lui succédèrent, des amis très utiles qui pouvaient envoyer de l'argent pour les aider à lutter contre les forces du trône et qui pouvaient leur offrir, de temps en temps, l'abri d'un pays sympathique.

Pendant longtemps, cependant, les catholiques de France restèrent très puissants. La famille de Guise, les parents des rois de France, semblaient aux Français les défenseurs de la foi. Le cardinal de Guise était le prélat principal de la France. Son frère, le duc de Guise, était grand soldat, le héros de Calais et de Metz. Les deux frères étaient les conseillers du roi. Leur sœur, Marie de Guise, devint régente d'Ecosse et mère de Marie,

reine d'Ecosse. Il était donc tout à fait naturel que les oncles de cette petite princesse devinssent ses tuteurs et ses conseillers quand elle vint en France.

En Ecosse aussi, il y avait lutte entre les réformateurs et l'Eglise catholique. Là aussi, les calvinistes étaient devenus un parti politique, mais ce ne fut qu'après la mort de Jacques V que ce parti se montra dangereux. Sous les règnes de Jacques IV et de Jacques V, l'ennemi le plus redoutable fut l'Angleterre, toujours possédée par l'ambition de conquérir l'Ecosse et d'en faire une partie du royaume anglais. On pensait qu'il ne serait pas difficile d'accomplir ce projet. Les Ecossais étaient pauvres, mal contrôlés, et désunis, parce que les montagnards n'avaient jamais été complètement vaincus. Les habitants voisins de la frontière souffraient souvent des incursions des soldats anglais qui brûlaient leurs maisons et volaient leur bétail. L'Ecosse n'était pas assez forte pour résister aux Anglais et, de temps en temps, elle demandait de l'argent à la France pour l'aider contre l'ennemi commun. En 1513, les Ecossais furent complètement mis en déroute à Flodden et cette date marque la période la plus triste de l'histoire d'Ecosse. Sa seule amie, la France, était elle-même, très occupée à résister à l'Angleterre.

Jacques V chercha l'aide de la France en épousant Madeleine comme nous l'avons déjà vu. En attendant, Henri VIII d'Angleterre fit tous ses efforts pour persuader à Jacques de quitter l'Eglise catholique. Il était nécessaire pour lui de séparer l'Ecosse de la France et du pape pour que l'union des deux pays puisse être effectuée. Henri fit remarquer à Jacques qu'il pourrait s'emparer des richesses des monastères s'il défiait le pape, mais Jacques résista à cette tentation. Puis Henri essaya d'emprisonner le monarque écossais, — ce n'était pas la première fois qu'un tel destin aurait frappé les rois d'Ecosse — mais quand ce projet eut échoué, il l'invita à le rencontrer à York. Cependant Jacques n'alla pas au rendez-vous et Henri, furieux, envoya une armée contre l'Ecosse. A la bataille de Solway-Moss, en 1542, Jacques fut tué. En vain, le roi Jacques V, avant de mourir, avait consigné dans un testament ses dernières volontés, en vain

il avait recommandé sa fille et son épouse aux seigneurs qui l'entouraient, tout fut oublié. Le parti anglais se renforça et le parti français avait à sa tête la reine-mère, le cardinal Beaton, et plusieurs comtes, Huntley, Murray et Argyle. Ce parti pouvait de plus en plus compter sur la coopération du clergé, et la nation, en général, se sentait disposée à faire avec la reine cause commune, car elle haïssait la domination anglaise, autant qu'elle était attachée à la France, son ancienne et loyale alliée.

Les hommes de tous les partis ont généralement apprécié d'une façon favorable le caractère de Marie de Guise, car, sous l'influence de cette femme affectueuse et dévouée, Jacques avait abandonné toutes les turpitudes de sa jeunesse. Elle avait si bien surmonté les préjugés qui s'attachent à une femme étrangère qu'elle garda, pendant les vingt années de son veuvage, une réputation sans tache. Elle gouverna le royaume de sa fille avec une sagesse et une fermeté douce qui lui gagnèrent une admiration générale. Elle comprenait quand il était avantageux de céder, et, ayant cédé, elle savait bien en profiter. Ses convictions religieuses étaient fortes et elle faisait tout son possible pour les maintenir, car la religion dont elle faisait profession était la seule foi reconnue par la loi d'Ecosse.

Il semblait alors que l'Ecosse allait perdre son indépendance, car elle se trouvait vraiment dans un état de crise et tous les yeux se dirigeaient vers la reine régente et sa petite fille sur qui reposaient les destins de l'Ecosse. Marie de Guise se montra douée de bon jugement. Elle profita de l'aide des hommes d'Etat les plus puissants en Ecosse aussi bien que de celle de ses amis en France, et, pendant quelque temps, elle réussit à maintenir la paix entre l'Angleterre et l'Ecosse et aussi entre les deux partis religieux. Son premier souci fut le salut de la princesse Marie. Henri VIII fit de grands efforts pour l'obtenir pour son fils Edouard, et il se peut qu'un tel mariage eût dissipé les difficultés. Mais l'Ecosse vit dans ce projet un grand danger pour la foi catholique, aussi bien que pour son indépendance à venir. C'est pourquoi la princesse fut envoyée dans un château retiré en

Perthshire, où elle fut enseignée par deux hommes d'Eglise éminents.

Si nous avançons dans le xvi^e^ siècle, nous constatons que l'échec subi à Pinkencleugh par les Ecossais ne les avait pas mieux disposés en faveur des Anglais qu'ils ne l'étaient auparavant ; leur antipathie, comme il fallait s'y attendre, ne fit que s'accroître, et l'idée seule du mariage de leur reine avec l'odieux roi d'Angleterre excitait de violents murmures dans les chaumières des montagnards comme dans les hôtels d'Edimbourg. Il est probable pourtant que cet hyménée aurait produit pour l'Ecosse des avantages réels, mais comment changer en sentiments d'affection la haine invétérée que les descendants des Pictes avaient toujours conservée contre les descendants des Bretons ? Comment vouloir que l'Ecosse qui avait si souvent combattu pour son indépendance devînt en un jour une province anglaise ? Ce n'était pas assez de livrer à ce prince la personne chérie de leur jeune reine, il fallait que la religion d'Henri vînt flétrir l'âme neuve et candide de Marie. C'étaient là des pensées qui révoltaient tous les Ecossais.

Cependant Marie grandissait et la menace anglaise augmentait : il fut nécessaire d'envoyer Marie hors du pays. Le roi des Français avait communiqué déjà avec les Ecossais touchant le mariage de Marie avec son fils, et quand Henri VIII, en colère, envoya six vaisseaux à Leith pour la piller et la brûler, et lorsque les Ecossais éprouvèrent encore cette déroute de Pinkie, que nous venons de mentionner, on emmena Marie précipitamment à Dumbarton d'où elle fit voile pour la France. On l'avait déjà couronnée reine d'Ecosse à Stirling et, comme future reine de France, on lui fit très bon accueil à la cour de François I^er^.

En attendant, la puissance des réformateurs en Ecosse augmentait, et, à cause de leur sympathie pour l'Angleterre, ils devenaient une menace formidable pour l'indépendance écossaise. Les barons sympathiques au parti protestant étaient une proie facile pour Henri VIII qui essayait, au moyen de leur trahison, de gouverner l'Ecosse. Lui et eux, ils reconnurent que le cardinal Baton, le prélat principal en Ecosse, était leur ennemi le plus

puissant, et avec la connivence d'Henri, il fut assassiné dans sa maison à Saint-André. Son château devint alors la citadelle des réformateurs : parmi eux, John Knox, qui fut saisi à l'assaut du palais et fut envoyé aux galères en France.

*
**

Tel était l'état de l'Ecosse, déchirée par des dissensions intérieures et menacée par des dangers étrangers, quand Marie la quitta pour se rendre en France.

Si l'Ecosse a été un des pays les plus troublés de l'Europe, la fin du XV^e^ siècle et le XVI^e^ siècle ont été parmi les époques les plus confuses de l'histoire de France. Cette confusion tient à la multiplicité des faits enchevêtrés qui se sont produits durant cette période.

Au XV^e^ siècle, la noblesse est restée grossière et toujours avide d'or et de plaisirs, comme au XIV^e^ siècle, mais elle est devenue plus menaçante pour la royauté. Il y a les puissantes dynasties de Bourbon, d'Orléans, etc. La noblesse perdit à la fin du XV^e^ siècle son pouvoir politique et, sous François I^er^, la révolte du duc de Bourbon ne rencontra point d'écho. Le clergé fut complètement soumis au roi, en 1516, grâce au concordat conclu par François I^er^ avec le pape.

Dès le commencement du siècle, les réformateurs français devinrent un parti politique assez fort qui menaçait le trône de France. La famille royale commença à rechercher des unions catholiques. Pour cette raison, on encouragea Jacques V d'Ecosse à épouser une princesse française, Madeleine, et, après la mort de celle-ci, à demander la main de Marie de Guise. Il était nécessaire de se former des amis catholiques contre ce parti réformateur conduit par le prince de Condé et l'amiral Coligny.

Il s'agit maintenant d'apporter quelques éclaircissements dans la suite des faits et de donner un cadre qui rende compréhensibles les divers groupes d'événements dont se compose l'histoire de ce temps. Nous allons présenter, autant que possible, les faits tels qu'ils se sont déroulés aux yeux des contemporains.

Louis XII s'était montré défiant envers les bourgeois et aussi envers les nobles, et avait diminué les libertés municipales. François Ier brisa les résistances du parlement qui ne voulait pas accepter le concordat. Bref, jusqu'à l'époque des guerres de religion, la royauté marcha sans difficultés nombreuses dans la voie de l'absolutisme. Au temps de François Ier, la volonté du roi semble avoir été tout : le roi gouverne avec l'aide de son conseil, il augmente les impôts et la dette publique, car il aimait le luxe. On le voit reprendre les traditions de la vie de cour au XIVe siècle — une vie brillante — et abandonner les principes d'économie de Louis XII.

De fait, à considérer seulement l'histoire politique du règne, il en est peu dans les annales françaises qui aient compté des désastres aussi lamentables que la défaite de Pavie et la captivité de Madrid, peu qui aient vu une suite pareillement interminable de guerres malheureuses et d'échecs diplomatiques. Cependant le règne de François Ier, tout compte fait, laisse la réputation d'une époque brillante dans l'histoire de France. Cette réputation est due au caractère du roi, à son goût pour les lettres et les arts. C'était un élégant, constamment bien mis, qui donnait le ton à la mode. Surtout il était causeur charmant, plein d'entrain et de gaieté et animait les réunions de sa verve et de sa bonne humeur. Sur chaque sujet, — la guerre, la littérature, les langues, etc. — il avait des connaissances précises et des idées pleines de bon sens. De cette légèreté, cependant, il témoigna surtout dans les questions concernant son gouvernement. Il détestait s'occuper de l'Etat, les soucis de sa charge de roi ne l'obsédaient pas, on lui en parlait le moins possible. Il était assez facile d'accueil et quand ses conseillers émettaient une idée, il l'acceptait et l'approuvait sans difficulté pour en avoir plus tôt fini. Le bon côté de cette légèreté fut son absence de rancune, mais le mauvais côté fut cette politique inintelligente qui l'amena peut-être à faire preuve de bravoure et d'élan, mais attesta son défaut de finesse et d'adresse dont il aurait eu beaucoup plus besoin.

Dès sa jeunesse, les influences féminines s'étaient exercées

continuellement sur lui et prirent dans l'âge mûr une grande importance autour de sa personne. De ces influences, la première fut celle de sa mère, Louise de Savoie, et la seconde, celle de la sœur du roi, « Madame Marguerite d'Orléans », la charmante reine de Navarre. Deux fois par semaine, François Ier aimait à réunir sa cour en une joyeuse et brillante assemblée : c'était un peu affaire politique chez lui. Plus tard, sa belle-fille, Catherine de Médicis, écrivait : « J'ay ouy dire au Roy, vostre grand-père, qu'il falloit deux choses pour vivre en repos avec les Français, et qu'ils aimassent leur Roy : les tenir joyeux et occuper à quelque exercice,... car les Français ont tant accoustumé s'il n'est guerre de s'exerser que, qui ne leur fait faire, ils s'emploient à autre choses plus dangereuses ».

L'existence nomade de la cour coûtait très cher. François Ier était un véritable roi ambulant qui n'avait pas d'habitation à Paris, car le Louvre était occupé par le Parlement. Il s'en allait donc de château en château, de Fontainebleau à Blois, etc. Il fut un des rois de France qui ont gaspillé le plus d'argent, de la façon la plus magnifique peut-être, mais la plus inconsidérée et la plus insouciante. Il adorait le luxe, la mode de son temps fut extraordinairement onéreuse et François Ier fit faire tout en or. Il fallait qu'autour de lui la cour suivît l'exemple. De ce gaspillage financier de François Ier, il reste, à l'égard des lettres, le Collège de France, et, à l'égard des arts, les châteaux bâtis par lui.

Les finances.

Jetons un coup d'œil sur le mouvement de réforme en France, sur les développements et les changements qui ont eu leur effet sur l'activité de la France comme puissance européenne. On voit l'autorité absolue de la couronne sur l'Eglise dans les concessions faites par le clergé au roi. Quoique le système général restât toujours le même, on aperçoit des changements administratifs. L'établissement du « Trésor de l'épargne », en 1523, montre un effort pour développer la centralisation. Cela affaiblit les trésoriers et les généraux et mit toute la question de finance sous les

yeux du conseil du roi. Le pouvoir du Trésor de l'épargne augmentait peu à peu. Les sources des revenus telles qu'autrefois : la taille était encore le principal soutien du gouvernement et était augmentée à volonté. Des revenus extraordinaires étaient obtenus par la vente de terrains et la création de nouveaux offices qu'on avait l'intention de vendre. Sous François Ier, le système d' « aides » fut étendu ; plus tard malgré des promesses solennelles, le « quart du sel » de Guyenne fut haussé et même la révolte de la Rochelle, en 1542, et de la Guyenne en général, n'empêcha pas l'exécution de ces décrets.

La justice.

D'une manière semblable, dans le département de la justice, les changements sont administratifs plutôt que constitutionnels. L'introduction des « présidiaux », un comité de juges, intermédiaire entre des Parlements et des Palais de Justice fut probablement avantageuse au peuple, quoique son objet ait été d'obtenir de l'argent par la vente de nouvelles offices. L'édit de Villers-Cotterets (1539) marque une date dans l'administration de la justice et dans l'histoire du procédé judiciaire en France, l'usage de la langue française étant établi dans les palais de justice.

Système militaire.

Le vieux système militaire se modifia aussi lentement. Les archers pourvus de chevaux se séparaient par degrés des gens d'armes. A mesure que l'importance des armes à feu augmentait, le nombre des archers diminuait. La France manquait encore d'infanterie. François Ier essaya de lever sept légions provinciales, mais cela fit peur aux seigneurs qui n'aimaient pas voir les paysans posséder les armes et le projet fut abandonné.

En somme, l'intérêt principal de l'époque se trouve dans les personnes qui dirigent les affaires du gouvernement. Si inattentif que fut François Ier aux affaires, son caractère exerça un effet remarquable sur l'histoire de son règne.

La monarchie.

Sous François Ier et sous Henri II le caractère de la monarchie française se transforma. François Ier, ce roi de belle humeur, fut aussi d'humeur despotique, rude à quiconque osait seulement différer l'exécution d'un de ses ordres. L'orgueilleuse conception qu'il avait de son omnipotence se résume tout entière dans la formule qu'il inscrivait au bas de ses ordonnances comme leur suprême justification : « Tel est notre bon plaisir ». La monarchie française devint une monarchie absolue.

La noblesse.

A l'avènement de François Ier, il ne restait plus qu'une grande maison féodale, la maison de Bourbon. La trahison du connétable de Bourbon entraîna la confiscation de ses fiefs qui furent annexés au domaine royal. Le connétable de Bourbon fut le dernier des féodaux. Lui disparu, il ne resta plus personne parmi les seigneurs français — on commence à les appeler gentilshommes — qui pût essayer de résister au roi et de jouer au souverain sur ses terres. Pourtant autour d'eux, les seigneurs trouvaient les fonctionnaires du roi, les prévôts, les baillis, les sénéchaux qui les surveillaient, qui intervenaient entre eux et leurs vassaux, qui rendaient la justice au dessus d'eux. D'autre part, l'importance des revenus qu'ils tiraient de leurs terres ne cessait de décroître. En effet, par suite de l'afflux des métaux précieux, dû à la découverte du Nouveau Monde, la valeur de l'argent baissait.

Maître de la noblesse, le roi l'était aussi du clergé, grâce au concordat signé avec le pape en 1516. Le concordat avait bouleversé au profit de la puissance royale l'organisation traditionnelle de l'Eglise de France. Jusqu'alors les évêques étaient en principe élus par les chanoines des cathédrales, mais le concordat avait supprimé les élections. Les évêques, les abbés furent désormais nommés par le roi et institués par le pape. Les évêchés devinrent ainsi l'une des monnaies dont le roi payait les services des courtisans.

La littérature.

A coup sûr l'intérêt que François Ier a porté aux lettres et aux arts provient pour une partie du souci de paraître grand et généreux par une intelligente protection accordée aux artistes. Elevé dans le luxe délicat des œuvres d'art, il a gardé toute sa vie une prédilection marquée pour ce qui était forme élégante ; il avait du discernement et, par ses préférences, il a contribué dans une certaine mesure au développement des modes nouvelles qui, peu à peu, s'introduisaient ; son exemple a incité de grands seigneurs et des financiers à l'imiter. Il a eu son influence sur le développement de la Renaissance en France.

Cette influence a été moins importante à l'égard de la littérature. La littérature de la première moitié du XVIe siècle est trop personnelle pour qu'une action quelconque ait pu être exercée sur elle. François Ier composa des vers, des rondeaux, des chansons, etc., mais c'est de la versification médiocre plus que de la poésie. Du moins, il était à même d'apprécier les bons vers. Il sut reconnaître, protéger et encourager le poète le plus fameux de son règne, Clément Marot. Il est intéressant de remarquer ici que l'on doit à Marot une traduction des psaumes, qui eut un succès considérable dans le monde protestant et que tous les Huguenots du XVIe siècle chantèrent.

Les arts.

Quant aux arts, il y a eu d'abord une évolution du goût français, qui, après avoir aimé la rudesse vivante de l'art du XVe siècle et son architecture tourmentée, a préféré l'ordre, l'harmonie et la grâce. Cette évolution ne s'est pas faite brusquement, et elle n'est pas tout à fait due à la découverte inopinée de l'Italie par les armées conquérantes des rois de France. Néanmoins, peu à peu, des œuvres et des artistes paraissent, qui témoignent d'une modification progressive dans la conception du beau en France et acheminent insensiblement l'esprit public vers l'idéal qui allait prédominer au XVIe siècle.

Les chateaux.

François I[er] a été un des plus grands, sinon le plus grand bâtisseur des rois de France. On lui doit huit ou neuf châteaux et palais. En fournissant largement aux artistes les moyens de travailler, en donnant un exemple qui a été imité, en collaborant en homme de goût avec les constructeurs, par ses idées et ses préférences, il a contribué à l'invention et au développement des formes nouvelles, il a fait et entraîné la mode. Pour la décoration du palais de Fontainebleau, il fit appel à des ouvriers italiens. C'est ici enfin que va se préciser l'influence italienne en France, car la France était d'abord assez pauvre en artistes ; ce groupe de décorateurs italiens et, en général, l'influence italienne va surtout se manifester dans le détail et l'ornementation et c'est donc principalement ainsi que l'Italie a exercé son action sur le mouvement des arts en France au xvi[e] siècle.

C'est dans cette cour brillante où l'on appréciait déjà si bien la littérature et les arts, que Marie Stuart va désormais être introduite et qu'elle va jouer un rôle de toute première importance.

CHAPITRE II

MARIE STUART EN FRANCE

Comment s'était formé le caractère de Marie Stuart? Qui a surveillé son éducation ? Dans quel milieu a-t-elle passé les années de son enfance et de sa jeunesse ? Ayant pour objet de répondre à ces questions, nous avons réuni quelques détails touchant les personnages parmi lesquels la jeune reine a passé sa jeunesse. On peut présumer aussi que les préceptes et l'exemple de ces personnes eurent beaucoup d'influence sur elle et qu'elle en tira une grande partie de son éducation morale, politique et religieuse. On va voir que dans la formation de son caractère et de ses opinions, ses parents maternels sont éminemment importants.

Nous avons exposé l'état politique de l'Ecosse et de la France pendant les années qui ont précédé le départ de Marie Stuart pour la France. Rappelons-nous qu'à partir du mariage de Marguerite Tudor avec Jacques IV d'Ecosse, il y avait parmi la noblesse écossaise deux partis : un anglais et un français. Ce mariage n'eut pas seulement comme résultat une paix temporaire entre l'Angleterre et l'Ecosse, mais une influence durable ; les nobles qui avaient autrefois tourné les yeux vers la France seulement, s'intéressaient maintenant à l'Angleterre. Après la bataille de Flodden, les Ecossais désiraient renouer l'ancienne alliance française. Après beaucoup de difficultés, Jacques V devint le mari de Madeleine, fille de François I[er], et, quand celle-ci fut morte, les Ecossais envoyèrent David Beaton, plus tard cardinal,

chercher une autre alliance française. C'est dans ces conditions que Jacques V épousa Marie de Lorraine, mère de Marie Stuart.

Les événements politiques en France sont considérés autant que possible du point de vue personnel, en tant qu'ils se rapportent à la vie de la reine et aux destinées de ses parents de Guise. Marie arriva en France, le 13 août 1548, et partit pour l'Ecosse le 19 août 1561. En ces treize années eurent lieu des événements d'une importance nationale, tels que le siège de Metz (1552), la défaite des Français à Saint-Quentin (1557), la prise de Calais par les Anglais (1558) et le grand traité européen de Cateau-Cambrésis (1559). Marie quitta la France avant le commencement des guerres de religion, mais la semence, qui produisit plus tard la moisson de sang, fut semée pendant sa jeunesse.

Sa vie se divise en quatre parties : l'enfance, en Ecosse ; les treize années, en France ; les six années d'un règne très troublé, en Ecosse, et les années en prison, en Angleterre. Quand la reine était encore toute enfant, Sir Raph Sadleyr, ambassadeur d'Henri VIII d'Angleterre, fut envoyé en Ecosse, le 18 mars 1543, pour obtenir le consentement du Parlement au mariage de leur reine avec le prince Edouard d'Angleterre. Le 5 décembre, deux ambassadeurs français, La Brosse et Mesnaige, furent envoyés par François I[er], pour renouveler l'ancienne alliance et pour promettre de l'aide militaire contre le roi d'Angleterre. On accepta leurs offres comme l'indique l'acte : « with ane consent and assent all contractis past betuix the Kingis of France and Scotland sen King Robert the Bruce » (1).

Née au palais de Linlithgow, le 8 décembre 1542, elle succéda subiectioune Quhilk weiris was the caus, that the King of France après la défaite de Solway Moss (2). Jusqu'à l'âge de cinq ans et demi, elle fut soignée par sa mère, Marie de Lorraine. Les Anglais continuaient à faire la cour à Marie, mais quelques-uns des lords écossais faisaient ressortir l'ingénieuse manière que les

(1) Le traité franco-écossais de 15 décembre a été reproduit de l'original par Teulet dans ses papiers d'état. — *Relations politiques*, Teulet, t. I, p. 119; Bannatyne Club Papers I., p. 137-142.

(2) *Diurnal of Occurents*, Maitland Club, p. 25. Recueil des Lettres de Marie Stuart, Labanoff, I, 7; VI, 68.

Anglais avaient mise en usage pour gagner les cœurs écossais : faire la guerre à l'Ecosse, piller ses villes, etc. Ils résolurent d'invoquer le secours de la France, ancienne et fidèle alliée de l'Ecosse. Il fut même question d'offrir au Dauphin la main de la jeune Marie. « Quhen now in Scotland the seid was sawin of nychtbour feud, Philip. King of Hispane, ouiream Henrie King of France in thlweiris, and not lang efter chaisit the ffrenche men, in the feild at S. Quintinis strukne, tuke monie of the princes and of the nobilitie, at last wan the toun selfe and brocht vindir thair subiictioune Quhilk weiris was the caus, that the King of France the shortlier preparet the mariage of he Dolphine with the Quene of Scotis for he feiret that gif the weiris in France war war the Scotis in that actioune wald suirlie he slawer. Quhairfor the Legatis he prayet Quene regent, that how soon seho haldne had parleament, out of that counsel Legatis of France [be] directed to (celebrate) that foresaid mariage... » (1). On concevait donc le projet d'envoyer Marie à la Cour de France où elle serait élevée sous les yeux du roi et de ses oncles, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine (1547). Depuis le couronnement de la reine Marie Stuart (septembre 1543), on avait fait courir le bruit de cette union française (2). Sa mère la désirait ardemment depuis longtemps, et après la bataille de Pimkie (septembre 1547) ce mariage fut décidé. Selon Labanoff, les nobles écossais se décidèrent à Stirling, le 8 février 1547-1548 à offrir Marie en mariage au Dauphin et ils se proposèrent de l'envoyer en France pour être élevée à la cour d'Henri II ; le même jour, Arran était créé duc de Châtellerault par le roi de France (3).

Marie Stuart partit de Dumbarton, accompagnée des lords Erskine et Livingston, de la comtesse Fleming et des quatre Marie, filles des familles Fdeming, Beaton, Seton et Livingston. Les détails du voyage sont racontés dans une série de lettres que le sieur de Brézé adressait à Marie de Lorraine entre le 31 juil-

(1) *Historie of Scotland*, Jhone Leslie, Scot. Text. Soc. Edinburgh, 1895, t. II, p. 374.
(2) *Histoire de Lesley*, p. 203.
(3) Recueil des Lettres de Marie Stuart, I, 3.

let et le 1 8août 1548. « The Quene mother with the rest of the nobilitie, to this quha in the parleament war appoynted committed our Quene Marie to monseur Bresse a frenche Knycht, to quhom cheiflie this businers was directed, that he in the kingis shepis suld bring her to France. With her war in this sayling Erles her scruandis gentle and faithful Erskin and Leuingstoune Lordes. To quhais faith and credance sche lang afor war committed. With her als was her Aunt M. Ladye Flemyng, and a gret number of walet zoung men : and four zoung virgines of the special nobilitie, Leuingstoune, Flemyng, Setoun and Bettoun quha with the Quene selfe namet war al Maries. » (1). Marie Stuart et les quatre Marie, en faisant un détour, arrivèrent à Brest ou Roscoff. Buchanan dit en Bretagne, Lesley est moins vague et dit Brest, comme disent aussi Chalmers, Mignet, Labanoff et P. J. Tytler, tandis que Michel et Skelton disent Roscoff. Je crois qu'on arriva probablement à Brest, comme disent la plupart des sources françaises : c'est un port plus important que Roscoff et sur la route directe en venant de l'Ecosse. La compagnie fut conduite ensuite à Saint-Germain-en-Laye. « Henri II envoyait une expédition en Ecosse sous les ordres du sire d'Essé ; les Français devaient entretenir l'ardeur belliqueuse des Ecossais, les engager à porter la guerre sur le territoire de l'ennemi ; et la petite reine Marie « étant aux mamelles tétant », « que sa mère allait cachant de terre en terre d'Ecosse », fut enfin mise sur un vaisseau, « exposée aux vagues, orages et aux vents de la mer », et, sous la conduite de seigneurs français, débarquée au mois d'août 1548, à Roscoff. Par Morlaix, Blain, Nantes et Saint-Germain, on la mena à la cour de France, où on proclama bientôt ses fiançailles avec le dauphin » (2). On raconte généralement que le lord Jacques, plus tard régent d'Ecosse, son frère illégitime, l'accompagna et que ce jeune prieur exerça une grande influence sur cette jeune fille aimable, mais il est certain qu'il n'y resta pas longtemps. Il était évident que le départ de Marie Stuart pour la France avait ôté aux Anglais

(1) *Historie of Scotland*, Jhone Leslie, t. II, p. 311.
(2) *La Grande-Bretagne*... G. Ascoli, p. 81.

tout prétexte de continuer la guerre avec l'Ecosse. Si les Anglais murmuraient, les Ecossais de leur côté rendaient grâces à la Providence de ce qu'elle avait daigné préserver leur jeune reine d'une union funeste.

A Saint-Germain-en-Laye, Marie fut accueillie avec enthousiasme et une suite fut choisie pour elle parmi les lords et les dames d'honneur qui l'avaient accompagnée depuis l'Ecosse ; mais deux ans plus tard la plupart des Ecossais furent remplacés par des Français (1). Il paraît que Marie était très avancée pour son âge. « Elle était grande et belle... Sa voix était douce, son aspect noble et gracieux, son langage animé et son attrait déjà fort grand. De bonne heure, elle avait montré les rares agréments qui devaient la faire aimer et qui rendirent séduisante son enfance elle-même » (2). « Venant sur ses quinze ans, sa beauté commença à faire paraître sa lumière en plein midi, tant la beauté de son corps était belle, et pour celle de l'âme elle était toute pareille ». « Elle passe toutes les jeunes filles en incomparable beauté ; elle brille parmi ses compagnes ; adorable d'aspect, elle semble une divinité, tant elle a dans son visage de grâce, tant elle a de royale majesté ». Et Brantôme (3) précise et développe les termes mêmes du poète latin : « Elle usait de fort doux, mignard et fort agréable parler, et avec une bonne majesté, mêlée avec une fort discrète et modeste privauté, et surtout avec une fort belle grâce, même que sa langue naturelle, qui, de soi, est fort rurale, barbare, mal sonnante et séante, elle la parlait de si belle grâce et la façonnait de telle sorte qu'elle la faisait trouver très belle et très agréable en elle, mais non en autres... » En 1556, dans la *Nouvelle continuation des Amours* (4), Ronsard la chantait en des vers chaleureux :

O belle et plus que belle et agréable aurore,
Qui avez délaissé votre terre écossaise
Pour venir habiter la région française
Qui de votre clarté maintenant se décore...

(1) *Histoire d'Écosse*, Lesley, Ban. Club, p. 210.
(2) Mignet, t. I, ch. II, p 36.
(3) Brantome, *Recueil des dames*. Œuvres (édit. Lalanne), VII, 405.
(4) Edit. Vaganay, III, 161.

Ronsard, en 1559, dans un madrigal des *Mascarades* (1), reprendra cette gracieuse comparaison de l'aurore :

« Ainsi qu'on voit demi-blanche et vermeille
Naître l'Aurore, et Vesper sur la nuit,
Ainsi sur toute en beauté nonpareille
Des Ecossais la princesse reluit. »

Quant à Ronsard, il s'avouait moins touché par tous ses mérites extérieurs que par tant de vertus qui rayonnaient en elle :

Princesse, l'ornement et l'honneur de notre âge,
Quand ton sang ne viendrait de si haut parentage,
Quand mille et mille rois tes aïeux ne seraient,
Encore tes vertus très noble te feraient.
Ni sceptres redoutés, ni la pompeuse race,
Pères, mères, aïeux, bisaïeux et la masse
Des monstrueux palais qui s'élèvent si haut,
Ne fait pas la noblesse où la vertu défaut » (2).

La cour de France, en ce temps-là, était « la plus magnifique, la plus joyeuse, et il faut ajouter, l'une des plus relâchées de l'Europe. Conservant encore certaines coutumes militaires du moyen âge et se façonnant aux usages intellectuels du siècle de la Renaissance, elle était moitié chevaleresque et moitié lettrée, mêlait les tournois aux études, la chasse à l'érudition, les spectacles de l'esprit aux exercices du corps, les anciens et rudes jeux de l'adresse et de la force aux plaisirs nouveaux et délicats des arts » (3). Henri, deuxième fils de François I^er^, succéda à son père le 31 mars 1547, à l'âge de vingt-neuf ans. Chaque matin, il tenait conseil sur les affaires de l'Etat, avec les trois ou quatre grands personnages en qui il plaçait sa confiance. Il était cependant homme de sport et avait peu de goût pour les lettres et les arts. Il aimait assez la musique, mais avait peu de considération pour les écrivains, il préférait les hommes

(1) *Ibid.*, VI, 366.
(2) Hymne de Charles, cardinal de Lorraine début de 1559), édit. Vaganay, VI, 33.
(3) Mignet, t. I, ch. II, p. 37.

de guerre. Sa cour était distinguée pour le savoir, le luxe et la licence. Sous le règne de son père, des artistes comme Léonard de Vinci, des savants comme Erasme, des hommes de lettres et de science, des Grecs, des Italiens étaient invités à cette cour gaie et élégante, où Marie Stuart fut élevée sous les yeux de Catherine de Médicis ; pour loger cette cour gaie qui s'occupait de plaisir et pour donner du travail à ces artistes italiens, — Léonard, André del Sarto — on bâtit des châteaux magnifiques le long des bords de la Loire avec de riches ornements italiens et des arabesques où s'exprime le goût nouveau de l'époque, qui contraste avec les forteresses féodales des guerres civiles : Villers-Cotterets, Saint-Germain, l'Hôtel de ville de Paris, Fontainebleau (1528-1547), Chantilly, Blois, Chambord (1519-1550). Avant le règne de François I^er^, les dames n'étaient guère entrées à la cour, mais François I^er^ aimait leur grâce et leur élégance et était donc bien content de les accueillir.

« Rien n'égalait la splendeur et le mouvement qu'y avait introduits François I^er^ en y attirant la principale noblesse de France, en y élevant comme pages les jeunes gentilshommes de toutes les provinces, en l'ornant de près de deux cents dames ou demoiselles qui appartenaient aux plus grandes maisons du royaume » (1). Brantôme dit que « ce fut la première qui commença à dresser la grande court des dames, que nous avons veüe depuis elle jusques à cest heure ; car elle avoit une très grande suitte, et de dames et de filles !... » (2). Les pages étaient au nombre de cent trente et tous les ans il en sortait cinquante pour entrer dans l'infanterie, la gendarmerie ou la cavalerie légère. La cour fut transportée tantôt dans les beaux palais de Fontainebleau et de Saint-Germain, que François I^er^ avait construits ou embellis sur les bords de la Seine, tantôt dans les châteaux agrandis de Blois et d'Amboise, qu'habitaient ses prédécesseurs, sur les rives de la Loire. A l'exemple de son père, Henri II avait conservé la même magnificence à sa cour que dirigeait avec d'autant d'agrément que d'activité la souple ita-

(2) Mignet, t. I, ch. II, p. 37.
(2) Brantome, t. V, p. 7 (Advocates' Library. Edimbourg).

lienne Catherine de Médicis. « Sa court estoit une fort belle escole pour les dames; car elle les faisait bien nourrir et sagement, et toutes à son modelle se faisoient et se façonnoient très sages et vertueuses ; et d'autant qu'elle avoit le cœur grand et haut, elle voulut avoir ses gardes et si institua la seconde bande des cent gentilshommes » (1). « Elle aymoit la chasse bien fort aussi ; sur quoy j'ay oûy faire le conte à une grande dame de la Court d'alors, que le roy François ayant choisi et faict une troupe qui s'appelloit la petite bande des dames de sa Court, des plus belles, gentilles, et plus de ses favorites, souvent se desrobant de sa Court s'en partoit, et s'en alloit en autres maisons courir le cerf et passer son temps » (2). Catherine de Médicis attacha à sa personne quantité de dames et fit de la cour le centre d'une société des plus brillantes. Entourée de princesses charmantes, — sa belle-sœur Marguerite, toujours fine et distinguée, qui lui présenta Ronsard et encouragea du Bellay, sa petite bru, Marie Stuart, ses propres filles, — elle dirigea avec tact toute cette vie de plaisir et d'élégance. Henri II apprécia infiniment sa femme, il comprenait qu'elle lui était supérieure et avait grande confiance en son jugement. De leurs dix enfants, trois moururent en bas âge et l'aîné était le dauphin François. On peut remarquer ici qu'Henri II, adoptant le système contraire à celui qu'avait suivi à son propre égard François I^er^, le fit venir au conseil de bonne heure pour l'initier aux affaires. Brantôme dit encore au sujet de cette cour : « Il y avoit une foule de déesses humaines les unes plus belles que les autres ; chaque seigneur et gentilhomme entretenoit celle qu'il y aymoit le mieux, tandis que le roy entretenoit la reyne, madame sa sœur, la reyne Dauphine (Marie Stuart) et les princesses, avec ses seigneurs et princes qui estoient assis près de lui. »

C'est à cette cour d'élégance et de dépravation, d'où sortirent des rois si spirituels et si vicieux, que se forma Marie Stuart. Plusieurs lettres témoignent de l'anxiété du roi pour le con-

(1) Brantome, t. V., p. 7.
(2) *Ibid.*, p. 34.

fort personnel de Marie et nous montrent qu'il reconnaissait bien l'avantage pour la France d'une alliance écossaise : « Madame ma bonne sœur, je croy que vous prenez assez le soing, peine et grande vigillence que ma cousine la dame de Flamyn prent ordinairement à lentour de la personne de notre petite fille la Royne descosse, qui véritablement faict en cela si bon vertueux et honeste devoir qu'il est raisonnable que vous et moy ayons perpétuelle souvenance delle » (1). Il ordonna à son ambassadeur, M. de Selve, d'informer le Protecteur Somerset que, comme père du Dauphin qui allait épouser la reine d'Ecosse, il était chargé du royaume d'Ecosse.

Les quatre personnages principaux du royaume se chargèrent des enfants royaux : le connétable de Montmorency, Diane de Poitiers, la Reine et le Roi. En considérant les relations d'Henri avec Diane de Poitiers, il faut nous rappeler d'abord qu'il fut élevé dans la cour de François Ier, où il avait vu mettre de côté sa propre mère pour faire place à la maîtresse du roi ; pendant les dernières années de François Ier, le Dauphin avait établi sa propre cour où sa femme Catherine n'était qu'une ombre éclipsée par Diane. Diane s'était accoutumée à soigner Catherine de Médicis et les deux femmes demeuraient assez paisiblement ensemble. A côté de Catherine de Médicis et de Marie Stuart, la femme qui remplit la cour d'Henri II de l'éclat de son nom et de sa réputation brillante, était cette même Diane de Poitiers, pour qui Henri II conserva une grande passion intacte et vibrante jusqu'à sa mort. Bien qu'elle fût violemment jalousée par Catherine de Médicis, Diane prit dans la famille royale un rôle inattendu, celui d'une seconde mère pour les enfants, d'une amie attentive et remplie de sollicitude, mais tout le monde remarquait qu'Henri II ne la traitait jamais qu'avec le plus grand respect. Elle avait de la fermeté et du caractère. Elle inspira heureusement le prince. Brantôme écrit : « C'étoit une dame très habile et généreuse et qui avait le cœur grand et très noble, étant belle, ne pouvoit-elle rien conseiller, prêcher et persuader à son

(1) *Miscellany of the Maitland Club*, t. I, 1840. Lettres de Henri II, nos 14, 15, 16.

roi que toutes choses grandes, hautes et généreuses, comme certes elle a fait, ainsi que je le tiens de bon lieu » (1). Anne de Montmorency, père de onze enfants, appartenait au cercle le plus intime de la famille royale. Les enfants les plus âgés d'Henri II étaient tous maladifs et surtout le Dauphin. Quand Marie arriva en France, il y avait quatre enfants royaux dans les chambres des enfants : le Dauphin, né en 1544 ; Elisabeth, née en 1545 ; Claude, né en 1547, et Louis, né en 1548. Le cadet mourut en 1550. Depuis lors il y eut Charles IX, né en 1550 ; Henri III, né en 1551 ; Marguerite, née en 1552, et François d'Alençon, né en 1554. Le sieur Jean d'Humières, surveillant des enfants royaux reçut d'Henri l'ordre de faire préparer la maison de Carrières, à Saint-Germain, pour la réception de la jeune reine, et de faire nettoyer le château de Saint-Germain. Le 17 octobre, Henri ordonna aussi que, aussitôt que Marie serait arrivée à Carrières, on fit partir tous les étrangers, car il voulait qu'elle fût servie par les fonctionnaires qui servaient ses propres enfants. Ce gouverneur mourut et sa femme reçut la mission de surveiller pendant que Claude d'Uré exécutait les autres devoirs. Il ressort des comptes du trésorier que Marie Stuart, à l'âge de huit ans, fut pourvue de robes et de bijoux, aussi richement qu'une épousée royale de nos jours (2). Les bijoux étaient si nombreux que trois grandes malles pouvaient à peine les contenir. L'extravagance des toilettes fut poussée à l'extrême sous le règne d'Henri II. Trente-sept enfants, appartenant aux familles nobles, furent élevés avec le Dauphin et ses sœurs et avec leurs fonctionnaires, les frais ont dû être un fardeau considérable pour le Trésor.

L'éducation de Marie ne fut pas négligée en France. Il est bien évident qu'à Marie ne manquait pas l'habileté. Non seulement son goût pour les langues était supérieur, mais elle excellait dans la musique, les ouvrages à l'aiguille et la danse. Elle chantait très bien, jouait du luth ; de plus, elle était bien instruite, connaissant plusieurs langues, elle écrivait en latin, prenait des

(1) Brantome, t. VII, p. 351.
(2) *La première jeunesse*, publiée par A. de Ruble. Appendice VI.

leçons de poésie de Ronsard, était aimée de chacun. Elle était la joie de la cour.

De Moulins, le 18 octobre, Henri écrivit au duc d'Aumule qu'il désirait beaucoup juger par lui-même la reine d'Ecosse, puisque tous ceux qui étaient venus à lui après l'avoir vue la louaient comme une merveille. Les historiens ont représenté Henri II comme un homme triste, morose et cruel, un fils infidèle et un mari indifférent, mais dans ses relations avec les enfants il était bon et gentil, plein de gaieté, de badinage et de tendresse. La deuxième semaine de novembre, le roi arriva à Saint-Germain pour jouir de la compagnie de ses enfants. Après sa première entrevue avec la reine d'Ecosse, il la décrivit comme l'enfant la plus parfaite qu'il eût jamais vue. Marie avait six ans, le 8 décembre 1548, et sa fille aînée, Iyabelle, mieux connue dans l'histoire sous le nom d'Elisabeth de Valois, avait trois ans et demi en ce temps-là. Le roi annonça son désir que sa fille, la reine d'Ecosse, ait le pas sur ses propres filles, car elle était une reine couronnée, et ainsi elle devait être honorée et servie.

Marie montra bien vite les dons variés de sa riche et charmante nature. A dix ans, elle étonnait par sa maturité, et elle écrivait à la reine douairière sur les affaires d'Ecosse avec un sens délicat et précoce. Brantôme nous dit qu'à treize ans, elle déclama devant le roi, la reine et toute la cour, dans la salle du Louvre, un discours latin qu'elle avait fait elle-même. « Songez quelle rare chose c'estoit et admirable, de voir cette sçavante et belle Reyne ainsi orer (haranguer) en latin, qu'elle entendoit et parloit fort bien ; car je l'ay veu là ; et fut si curieuse de faire faire à Antoine Jochain de Chauny en Vermandois, et à l'addresse à ladite Reyne, une rhetorique en françois que nous avons encore en lumière, afin qu'elle l'entendist mieux et se fist plus éloquente en français comme elle a esté, et mieux que si dans la France mesme eust pris sa naissance » (1). Déjà capable de discrétion, elle savait garder secrètes les confidences politiques

(1) Brantome, t. V, p. 82 (Advocates' Library).

qu'elle recevait de sa mère à laquelle le cardinal de Lorraine écrivît : (1) « Vostre fille est tellement creue et croist tous les jours en grandeur, bonté, beauté, sagesse et vertus que c'est la plus parfaicte et accomplie en toutes choses honnestes et vertueuses qu'il est possible, et ne se voit aujourd'hui rien de tel en ce royaulme, soit en fille noble ou aultre de quelque basse ou moyenne condition et qualité qu'elle puisse estre ; et suis contrainct vous dire, madame, que le roy y prend tel goust, qu'il passe bien son temps à deviser avec elle l'espace d'une heure, et elle le sçait aussi bien entretenir de bons et sages propos, comme feroit une femme de vingt-cinq ans ».

Son éducation extrêmement soignée avait ajouté des talents variés à ses grâces naturelles. Non seulement elle savait le latin et les langues vivantes, mais elle chantait fort agréablement en s'accompagnant du luth, et composait des vers que louaient Ronsard et du Bellay (2). D'un esprit vif et ouvert, d'un caractère insinuant et aimable, elle était l'ornement de la cour dont elle faisait les délices. Le cardinal de Lorraine annonce en ces termes, à sa sœur, l'ascendant qu'elle avait su y prendre. Ecrivant de Villers-Cotterets, le 8 avril 1556, sur les belles qualités dont la jeune reine est ornée, sur l'autorité qu'elle exerce sur le roi et la reine, il dit : « Vous avez veu, Madame, et que la Royne vostre fille et moy vous avons escript de Chantilly touchant les biens du comte d'Angous... Bien vous assureré-ge, Madame, que n'est rien plus beau ni plus honneste que la Royne vostre fille, et si est fort dévote. Elle gouverne le Roy et la Royne... » (3). Les lettres écrites par le cardinal de Lorraine à sa sœur, la reine douairière, sont pleines de renseignements touchant la vie de Marie Stuart à la cour française.

« Dans son enfance, elle n'en prit que le bien, sans qu'elle pût s'empêcher toutefois d'apercevoir le mal et plus tard de l'imiter, car ce qu'on voit influe à la longue sur ce qu'on fait. Mais alors elle profita uniquement des charmes et de l'instruction répandus

(1) Mignet, p. 44.
(2) Labanoff, t. I, p. 8.
(3) Labanoff, t. I, p. 33.

dans cette cour agréable et lettrée où les filles des rois s'adonnaient à l'étude des langues et au goût des arts et où chaque prince eut son poète : François Ier, Marot ; Henri II, Saint-Gelais ; Charles IX, Ronsard ; Henri II, Desportes. Elle y était venue pendant que se tentait la révolution littéraire qui, séparant la poésie des formes naïves qu'elle avait prises au moyen âge pour la rapprocher des formes savantes de l'antiquité, lui faisait perdre son originalité sans lui donner de la grandeur et ne pouvait être qu'éphémère, quoique conseillée par Joachim du Bellay, accomplie par Ronsard, favorisée par le chancelier de l'Hôpital, admirée par Montaigne et applaudie par toute la cour d'Henri II. Ronsard, qui avait habité trois ans l'Ecosse comme page de Jacques V, fut le maître de Marie Stuart en poésie et devint son admirateur ». Outre les lettres, elle avait l'occasion de cultiver les arts, car elle voyageait selon les saisons de château en château ; ces belles demeures étaient ornées de chefs-d'œuvre, les toiles de Titien et de Léonard de Vinci, les monuments, les chapelles et les sculptures.

Cette reine de huit ans attendait avec impatience la visite de sa mère. Il était désirable pour beaucoup de raisons que Marie de Lorraine pût voir ses frères et discuter avec eux la politique de la famille. Les circonstances n'avaient jamais été si favorables. Le jeune duc de Guise et son frère, le cardinal, possédaient, après Montmorency, l'influence principale à la cour, et l'armée et le peuple éprouvaient pour le duc une affection qui augmentait de jour en jour. Claude s'était insinué adroitement dans les bonnes grâces du peuple. Il s'était occupé à défendre la frontière de l'est et à protéger Paris. Il se trouvait donc constamment sous les yeux du peuple. Son successeur héritait des bonnes grâces dont il avait joui et son génie militaire était d'autant plus supérieur à celui de son père que son caractère personnel était plus gracieux et plus aimable. On n'est donc pas étonné de lire ce que l'évêque Lesley écrit touchant la visite de Marie de Guise à la cour française, que le roi agissait si gracieusement envers les nobles écossais qu'on croyait que d'entre tous les rois, Henri était le roi le plus humain et le

plus aimable envers les Ecossais, « that at all tyme the said king Henri was thocht to be the moist humane and luffing king to Scottis men of ony that had been mony yeris preceding and so hie contenouit in the same favour to his deith. » La reine douairière s'occupa, pendant son année en France, à faire des préparatifs pour son accession à la régence au lieu d'Arran à qui Henri II avait donné le titre de Châtellerault. Elle obtint d'Henri des cadeaux et des promesses pour les nobles écossais de sa suite, et par ces moyens elle les engageait à ses intérêts et aux siens. L'évêque Lesley fait mention que le roi promit de faire confirmer à la reine d'Ecosse ces faveurs quand elle serait majeure ou qu'il leur en donnerait d'aussi bonnes, « gif thame as guid within the realme of France. » Les dernières semaines de la reine douairière en France furent attristées, non seulement par la séparation d'avec sa fille, mais aussi par la mort du jeune duc de Longueville, son fils par son premier mariage. De longues délibérations ont dû avoir lieu à Joinville dans l'automne entre Marie de Guise et sa mère veuve. Toutes les deux, elles craignaient l'influence d'une cour telle que celle de Henri II sur la fille dont le caractère allait se former pendant les six années suivantes. Après la visite de sa mère, la reine Marie resta constamment sous la surveillance vigilante du cardinal de Lorraine. Il se peut que cela fût le résultat de ces discussions entre mère et fille. Cela commença en 1552, quand elle avait dix ans, et lui, vingt-sept. Il agissait aux fêtes de la cour comme sa « gouvernante », en la chaperonnant aux banquets donnés par les habitants de Paris à la famille royale.

Les Guise étaient presque les derniers représentants, sinon du système féodal, au moins de l'aristocratie puissante qui menaçait continuellement le trône. Pendant la jeunesse de Marie Stuart, personne n'aurait pu prévoir la fin de leur pouvoir. A partir de 1548, ils fortifièrent leur position en obtenant de nouvelles dignités ecclésiastiques et en contractant de riches alliances par mariage. A mesure que les Guise s'insinuaient dans les bonnes grâces de la cour et avaient les fonctions du gouvernement entre les mains, la suprématie des Guise et de leur famille augmentait

de plus en plus. Mais leur pouvoir avait une origine plus haute et un fondement plus profond. C'est au seizième siècle que les factions avaient commencé à se former dans les affaires religieuses et à se mêler aux affaires de l'Etat. Tout le clergé de la France et presque toute la noblesse et les gens qui appartenaient à la religion romaine croyaient que le cardinal de Lorraine et le duc de Guise pouvaient conserver la religion catholique.

Les Guise étaient au XVI^e^ siècle les représentants et les champions des intérêts religieux ou politiques, et ainsi on n'est pas surpris qu'au point de vue protestant leur nom n'inspirait que la peur et la terreur. La maison de Bourbon avait comme représentants au XVI^e^ siècle, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère Louis, prince de Condé. Le roi de Navarre oscillait entre le catholicisme et la réforme, mais il penchait plutôt du côté de la réforme. Son frère se mit ouvertement à la tête du parti réformé. Il s'ensuit donc que la famille de Bourbon était forcément rivale de la maison de Lorraine. Alors à la succession de François II, tandis que le parti catholique, soutenu par la plus grande partie du peuple, s'emparait immédiatement du gouvernement de la France, ce que favorisait la situation spéciale des Guise, oncles de la reine, le parti réformateur se rassemblait autour du roi de Navarre, du prince de Condé et de l'amiral de Coligny et devenait une opposition puissante. Ces hommes étaient prêts, d'un côté, à critiquer ceux qui tenaient le pouvoir, et de l'autre côté, à combattre, s'il était nécessaire, pour la libre manifestation de leur foi et pour leur propre culte.

Le duc François avait pour lui l'éclat de ses services militaires et son frère était déjà dans les affaires, tous deux esprits autoritaires, ardents, impérieux. Le cardinal était le maître pour tout ce qui concernait les finances et l'intérieur. Il dirigea tout, son frère, le duc, se réservant ce qui concernait les armées. Personne ne pouvait leur résister. Ils avaient pour eux leur nièce, la reine Marie Stuart, par suite le roi lui-même. Ils étaient en possession de l'autorité effective et le faisaient sentir rudement, ce qui intimidait tout le monde. Catherine de Médicis, la mère, se trouva impuissante et adopta une prudente attitude d'expecta-

tive. Les Guise, demi-étrangers, écartèrent de la cour les Bourbon, princes du sang, et les exclurent des conseils politiques, sous couleur d'intérêt religieux.

Alors les réformés se retournèrent du côté des Bourbon. Il s'agissait de demander aux Bourbon de rentrer à la cour, d'en expulser les Guise et de prendre leur place. Le gouvernement autoritaire et tyrannique des Guise n'avait pas existé sans soulever des mécontentements même chez les catholiques. A la suite de la paix de Cateau-Cambrésis, les Guise s'étaient décidés à faire de notables économies pour réduire les frais de la cour et pour restreindre les pensions. Il y avait donc un parti assez fort contre le gouvernement des Guise. Les protestants gagnaient beaucoup de partisans et ainsi se précisa une opposition politique nombreuse.

Le cardinal de Lorraine, dans une lettre à la reine douairière d'Ecosse (1), le 25 février 1552-1553, parle très avantageusement de Marie, qui, suivie de son équipage habituel, était attendue à Saint-Germain. Il décida de lui fournir sa propre maison, mais la France n'attendit pas pour contribuer aux frais. Presque une année plus tard, le 9 janvier 1553-1554, Marie avait un établissement à elle pour montrer qu'elle était d'un âge à gouverner, mais elle n'était pas séparée de la cour. Le Parlement français avait pris la liberté de décider que, puisque Marie avait maintenant onze ans, l'Ecosse devait être gouvernée sous son nom, c'est-à-dire, comme Teulet l'explique, par des délégués français. La régence fut transférée formellement du duc de Châtellerault à la reine douairière par le Parlement à Edimbourg, le 12 avril 1554 (2).

Les Fiançailles.

Le mariage de Marie avec le Dauphin, quoiqu'il fût décidé avant son départ de l'Ecosse ne trouvait pas en France une approbation universelle. Le 30 décembre 1550, sir John Mason, se trouvant à Blois, fit savoir au conseil anglais que, parmi les

(1) Labanoff, t. 1, p 8.
(2) Teulet, t. 1, p. 274.

mariages dont on fait bruit, est celui du Dauphin avec la reine d'Ecosse. Au printemps de 1558, le 19 avril, dans la grande salle du Louvre eurent lieu les fiançailles — Lesley dit : « the fianzeillis, utherwyis callit the hand fastinge » — du Dauphin et de la reine Marie « ane of the farest, most civile, and verteous princes of the hoill world ». Elles furent célébrées par le cardinal de Lorraine « with gret solempnitie, triumphe and banquating » (1). Selon l'évêque Ross, les triomphes de Philippe sur le champ de bataille firent hâter les fiançailles, de peur que les Etats d'Ecosse devinssent moins désireux du mariage « fearing that by this and sic lyke ourthrowes and accidentis, the Estatis of Scotlande shuld be fundin the moir unwilling to accompliste the mariage » (2). On a pressé le mariage d'abord, pour donner à la France le moyen d'obtenir plus facilement des soldats écossais pour la lutte contre l'Angleterre l'année suivante ; de plus cela faisait l'affaire du duc et du cardinal de Guise, les oncles de la reine, qui se croyaient assurés contre toute autre alliance de mariage. Diane de Poitiers, la puissante favorite, avait ses raisons personnelles pour presser le mariage. Par son gendre, le duc d'Aumale, Claude, troisième fils du premier duc de Guise, elle était étroitement liée avec les Guise et elle croyait que lui et son frère ne lui épargneraient aucune disgrâce ou dégradation au commencement d'un nouveau règne. Il ressort à l'évidence des lettres de Marie que Diane l'avait courtisée assidûment.

Mariage.

Le mariage fut célébré le 24 avril 1558, à la cathédrale Notre-Dame de Paris, avec beaucoup d'éclat ; il y eut aussi des dîners somptueux, des bals et des fêtes qui, selon l'opinion de Teulet (3), qui fait des extraits des registres de l'Hôtel de ville de Paris, eurent une signification politique qu'on ne doit pas laisser échapper. Dès ce jour, Marie fut appelée en France la reine dauphine, et son mari, avec le consentement des commis-

(1) Cf. *Historie of Scotland*, Leslie, X, p. 380.
(2) Leslie, *Historie*, p. 261.
(3) Teulet, t. I, p. 292.

saires écossais, le roi dauphin. L'étiquette de cette époque obligea l'héritier du trône à tenir sa cour séparément et à ne pas assister à la cour du roi, sauf aux grandes fêtes. C'est pourquoi et le jeune roi et sa femme allèrent à Villers-Cotterets.

Le mariage fut marqué par une transaction d'une duplicité profonde. Les commissaires envoyés en France par le parlement écossais pour accomplir ce mariage étaient chargés d'instructions pour protéger les intérêts de Marie et pour sauvegarder les libertés de la patrie. Le 15 avril, elle signa des documents (1) qui constataient que les Actes écossais, les Articles et les Instructions étaient pour son avantage à elle et pour celui de son royaume ; et elle donna sa parole royale d'observer et de garder fidèlement à tous les sujets du royaume les lois, les libertés et les privilèges de l'Ecosse comme ils avaient été conservés par ses rois bien glorieux. Le 30 avril, six jours après le mariage, un document semblable à celui-ci fut signé par François et Marie comme « Roi et Reine d'Ecosse, Dauphin et Dauphine de France ». Le 26 juin, François, comme roi des Ecossais, déclara qu'il voulait conserver toutes les libertés et tous les privilèges de l'Ecosse.

Néanmoins, on avait fait signer à Marie, le 4 avril, trois documents tout à fait différents. Par ces documents, elle allait faire passer au Dauphin et ensuite aux rois de France, le royaume d'Ecosse ; avec cela d'autres privilèges passeraient aussi. La jeune reine n'avait pas plus de seize ans, quand ces documents furent signés, aussi est-il probable qu'elle ne comprenait pas tout ce qu'elle faisait et qu'elle suivait le conseil de ses oncles de Guise. « Marie Stuart... elle était naturellement attachée à ses oncles germains, prenait leurs conseils, entrait dans leurs intérêts et consolidait leur crédit, que leurs services à l'armée et dans le gouvernement et une alliance de famille avec Diane de Poitiers égalaient presque à celui du Connétable. Cette « reinette » intelligente, vive et gracieuse, faisait les délices de Henri II, mais elle déplaisait à sa future belle-mère qui ne la trouvait pas

(1) Le texte de ces documents est donné par Labanoff dans son Recueil, t. 1, p. 50-56.

docile et qui craignait pour son fils, faible et maladif, les risques d'une union précoce » (1). Dès son enfance, elle avait été élevée à obéir aveuglément à ses oncles et à cette époque elle croyait sans doute mieux servir son peuple en le mettant sous la protection de la France, plutôt qu'en l'abandonnant aux factions opposées de la noblesse. La cession de la couronne à Châtellerault ou, comme l'indique vaguement le document, « à aucuns seigneurs du pais » rendait possible une guerre civile. Par le contrat de mariage, le Dauphin allait jouir non seulement du titre de « Roi d'Ecosse », mais aussi de la fidélité des commissaires d'Ecosse. Cependant cela n'était pas assez. On demanda aux commissaires d'essayer d'envoyer en France la couronne écossaise, afin qu'on couronnât le Dauphin, ce qui ne se faisait jamais. Le 17 novembre 1558, Marie Tudor mourut et la princesse Elisabeth fut proclamée reine d'Angleterre. On raconte que le roi de France fit proclamer à Paris Marie Stuart « reine d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande » et fit prendre au Dauphin et à Marie les armoiries d'Angleterre.

L'Avènement de François II. Marie, femme et reine.

L'avènement de François II fit passer le pouvoir aux mains des Guise, et les rendit très puissants. On avait pu prévoir que la puissance des oncles de Marie était nettement liée avec la sienne, mais la chose devint évidente quand François monta sur le trône. Pendant son règne si bref, Marie et sa belle-mère s'associent bien souvent à la correspondance diplomatique de ces années. Marie avait presque dix-sept ans et son mari avait quinze ans quand Henri II mourut. Catherine de Médicis — alors reine-mère — s'empara de l'autorité sans d'ailleurs prendre le nom de régente, mais elle se joignit aux Guise qui avaient vraiment le gouvernement entre les mains. Marie, cependant, n'était pas une femme nulle. Trois jours après la mort de son beau-père, la reine d'Ecosse écrivait à la duchesse de Valentinois, la priant de faire un inventaire du bureau du roi et de tous ses joyaux. Trockmor-

(1) Jean-H. Mariéjol, *Catherine de Médicis (1519-1589)*, p. 55.

ton écrivait de Paris « she is a great doer hereand taketh all upon her ».

Pendant le règne si bref de François, un grand changement s'était fait dans le caractère du protestantisme français. Quoique ce fut encore un mouvement tout à fait religieux, pourtant il commençait à avoir une importance politique. Cela était inévitable, puisque les chefs nationaux de l'opposition aux Guise étaient protestants. C'était un malheur, parce que, dans les rangs protestants, se trouvaient des hommes qui s'opposèrent d'une manière très répréhensible aux rites religieux consacrés depuis longtemps et dès lors, fortement enracinés dans les affections populaires. Le protestantisme, puissant à cause du nombre, de la qualité et de l'organisation de ses partisans et dirigé par des hommes du premier rang de l'Etat, devint une force dans l'Etat; parmi eux se trouvaient les trois frères Coligny et, des Bourbon, le roi de Navarre et le prince de Condé. Marie régna à peine dix-sept mois en France, règne court, mais où ne manquèrent ni les soucis ni l'agitation. Ils firent un grand effort pour s'emparer des Guise et pour demander au roi de réformer l'Eglise et l'Etat. La cour voyageait de Blois à Amboise quand cela eut lieu, cette conspiration révéla la puissance des Huguenots aussi bien que leur méfiance et leur haine des Guise, et ce n'était pas seulement les protestants persécutés qui n'étaient pas satisfaits. Cette entreprise réagit contre les favoris et c'est à ce moment que Catherine de Médicis exerça son pouvoir dans l'Etat.

Pendant que toute cette inquiétude était en France, les Ecossais, aidés par les Anglais, essayaient de se débarrasser de la tyrannie de leurs anciens alliés. Le traité d'Edimbourg, le 6 juillet 1560, énonça que tous les soldats français devaient partir de l'Ecosse, que ni François ni Marie ne pourrait ordonner la paix ou la guerre en Ecosse sans le conseil et le consentement des Trois Etats et qu'on devait convoquer un parlement. Le 9 juillet, trois jours après que le traité fut conclu, Montluc et Landan, les ambassadeurs français, expliquèrent dans une lettre à Catherine de Médicis qu'ils avaient consenti au traité seulement à cause des désavantages où ils se trouvaient, et puisqu'ils ne pouvaient plus

occuper Leith, il leur fallait arranger ou perdre quatre mille hommes, par conséquent il leur serait impossible de reconquérir l'Ecosse, sans ruiner la France (1).

Malheureusement pour Marie et sans doute aussi pour l'Ecosse, qui finit par subir le joug de l'Angleterre, son ancienne et implacable rivale, François II mourut à Orléans « le 5 décembre, à onze heures du soir » (1560). Cette mort fit naître des soupçons qu'on n'a jamais éclaircis. Catherine de Médicis aimait peu François, toutes ses affections se concentraient sur le duc d'Anjou, son fils cadet, elle haïssait surtout Marie parce qu'elle ne comptait pour rien dans l'administration du royaume. Sa situation ne changerait pas tant que François vivrait, puisqu'il obéissait à Marie qui, à son tour, obéissait à ses oncles.

La mort de François II, qui n'avait pas laissé d'enfants, rompit les liens qui unissaient la France et l'Ecosse. Marie, n'ayant aucun soupçon de toute la duplicité d'un certain ministre, Cecil, crut qu'elle pourrait reprendre sans obstacle le gouvernement de son royaume, mais l'intention de Cecil était de lui susciter tant d'entraves que de longtemps du moins elle ne pourrait pas retourner en Ecosse.

Marie ne chérissait pas le trône qu'elle avait occupé à cause du pouvoir qu'il lui donnait de dicter ses volontés sur un vaste empire : elle l'avait aimé plutôt par frivolité, parce que jeune, aimable et belle, elle s'y trouvait comme sur un piédestal, d'où elle recevait l'encens que tous les seigneurs français brûlaient pour elle. Si elle obtenait du roi tout ce qu'elle lui demandait, c'était pour plaire à ses oncles qu'elle aimait et qu'elle respectait, surtout le cardinal de Lorraine, qui joignait aux talents d'homme d'Etat toute la grâce d'un courtisan spirituel. Elle n'avait point connu son père, elle ne pouvait conserver de sa mère qu'un souvenir vague, car à six ans, elle avait été séparée d'elle et ses oncles lui avaient tenu lieu de parents.

Marie veuve.

« Veuve à l'âge de dix-huit ans et devenue Française depuis douze ans, Marie Stuart sentit tout ce que la mort lui en-

(1) Papiers d'État, Teulet, t. I, p. 605-606.

levait en la privant de son mari et en la faisant descendre du trône de France... Lesley, de la part des catholiques, lui proposa d'aller immédiatement en Ecosse, de faire arrêter en France son frère James... jusqu'à ce qu'elle fut de retour dans son royaume » (1), mais Marie ne suivit pas cet avis. « Le parlement réuni envoya le lord James auprès de sa sœur ; mieux qu'un autre, le lord James semblait propre à modérer les mécontentements de Marie Stuart et à la ramener promptement dans le royaume... C'était le personnage le plus important de l'Ecosse par le sang dont il était sorti, la position qu'il avait su prendre dans ce royaume, l'ascendant qu'il exerçait sur tout le parti réformé, dont il était le chef séculier, et la confiance qu'il avait inspirée à la plus grande partie de la noblesse... Le prieur de Saint-André rencontra la reine, sa sœur, à Saint-Dizier, et essaya de la rendre favorable au parti de la congrégation et à l'alliance de l'Angleterre. Mais Marie Stuart ne se laissa point persuader aux raisons qu'il lui donnait dans l'intérêt même de son pouvoir et de son repos. S'ouvrant à lui sur ses intentions, elle lui déclara... qu'elle chercherait à dissoudre l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse, qui ne lui était pas agréable ; elle s'efforça même d'attirer à sa religion et à ses desseins lord James, à qui furent offerts le chapeau de cardinal et de riches bénéfices en France. Mais lord James refusa tous ces avantages sans hésitation, et parut acquérir encore plus la confiance de sa sœur par cette marque de droiture et de désintéressement... Lord James restait si fermement attaché à l'alliance d'Elisabeth dans laquelle il voyait la principale force de son parti, qu'il communiqua à l'ambassadeur anglais Throckmorton, ce qui s'était passé entre sa sœur et lui ». Avant que les quarante jours de deuil se fussent écoulés, Throckmorton apprit que les Guise faisaient tous leurs efforts pour marier Marie avec Don Carlos, et que le roi de Navarre et le Connétable faisaient tout leur possible en faveur d'Arran. Bien que Marie pensât à un autre mariage, il ne semble pas que Throckmorton l'estima moins, mais, au contraire, pendant les premiers jours du veuvage de la reine, il l'estimait de

(1) Mignet, t. I, p. 92 et seq.

plus en plus. Le 3 février, la cour alla d'Orléans à Fontainebleau où vinrent Throckmorton et Bedford, avec des lettres de condoléances de la part d'Elisabeth, reine d'Angleterre. De Fontainebleau elle alla par Reims à Paris où elle se rencontra avec ses oncles et d'autres personnages ; parmi eux, la duchesse d'Arschot, à propos de laquelle on murmurait que probablement elle arrangerait un mariage entre son frère, le prince d'Orange, et la reine Marie, mais on faisait bruit de beaucoup de partis pour la reine à cette époque. D'un côté, ses oncles travaillaient pour maintenir son pouvoir, tandis que, de l'autre côté, sa belle-mère et Elisabeth Tudor faisaient leur possible pour lui faire échec, si l'on menaçait les intérêts de leurs pays. Après avoir voyagé de ville en ville, et après avoir entrevu de nombreux ambassadeurs étrangers, elle partit de Saint-Germain, le 25 juillet, en faisant ses adieux à la reine, au roi, et à toute la noblesse. Il est tout naturel que la jeune veuve passât quelque temps au milieu de ses parents et on l'explique ainsi : « Our Queen then Douagiere of France, retired hirself be litle and litle farther and farther fra the court of France, that it suld not seam that sche was in any sort compellit thrunto, as of a treuth sche was be the Queen Mothers rygorous and vengeable dealing ; wha allegit that sche was dispysed be hir gud dochter, during the schort regne of the King Francis 2 hir husband, be the instigation of the House of Guise » (1). La date de son départ de Saint-Germain est constatée par une lettre de Throckmorton.

De ses six oncles qui l'avaient accompagnée à Calais, trois, le duc d'Aumule, le Grand Prieur et le marquis d'Elbœuf s'embarquèrent avec elle pour l'Ecosse, comme faisaient aussi beaucoup de dames et ses quatre demoiselles d'honneur : « many ladies and gentillwomen, speciale the four maidis of honour quha passit with hir Hienes in France, of hir awin aige, berning the name everie ane of Marie » (2).

(1) *Mémoires de Melville.* p. 88.
(2) Lesley, *L'histoire*, p. 297.

Influences françaises sur le caractère de la reine.

Quoique la reine d'Ecosse, pendant ses treize années en France, eût eu ses soucis publics et privés, il est incontestable que sa jeunesse fût la plus heureuse époque de sa vie. Avant son mariage avec le Dauphin et la mort d'Henri II, elle avait vécu toujours dans un milieu agréable d'affection et d'admiration. Le fait que son foyer était avec la famille royale ne la sépara pas de la surveillance soigneuse de ses plus proches parents et il est bien évident que les enfants élevés par les Guise respiraient une atmosphère d'amour plutôt que de peur et jouissaient de conversations franches et gaies avec des personnes plus âgées. On peut comparer les lettres à la reine douairière d'Ecosse touchant sa fille avec celles qu'écrivait quelques années plus tôt la duchesse Antoinette à Marie de Lorraine, où elle parle des progrès de son petit-fils, le duc de Longueville. Les papiers Balcarres contiennent des lettres, dont beaucoup ont été difficiles à déchiffrer, où on fait mention des comptes, du bavardage de la cour, des voyages de la famille, etc., qui nous indiquent la vie de famille des Guise ambitieux (1).

Le duc de Longueville fut regardé avec la même affection que plus tard inspirait Marie Stuart. Il était parmi les premiers à parler à la reine-mère d'Ecosse, des charmes et des grâces de sa sœur consanguine. Il écrivit qu'il ne voulait pas oublier de lui faire savoir qu'on trouvait la petite reine d'Ecosse très jolie et que le roi était très content d'elle. Il ajouta qu'il s'était décidé à faire tout son possible pour elle. Les dames d'honneur de la cour d'Henri II écrivirent aussi de cette manière à Marie de Lorraine. Les écrivains modernes nous assurent que la société française de la première moitié du XVI^e^ siècle surgissait lentement de la demi-barbarie du moyen-âge, mais nous avons quelque chose à apprendre de la correspondance volumineuse de cette période (2). Il y a quelque chose qui n'est pas de la flatterie conventionnelle dans les allusions des écrivains contemporains de la jeunesse de Marie, Melin de Saint-Gelais dans son enthousiasme la loue ainsi :

(1) Papiers Balcarres, t. II.
(2) Les manuscrits nationaux d'Écosse, partie III, n° 30.

« Il luy verra, sous chevelure blonde,
Une chenue et prudente pensée,
Sur qui l'espoir de maint laurier se fonde ;
En la blancheur par nul trouble offensée
De l'ample front, il verra vertu peinte
Finie en elle aux autres commencée (1). »

Ronsard... il y fait allusion sans cesse dans ses poèmes de ce temps (la grande destruction de 1553), surtout dans l'hymme de Charles, cardinal de Lorraine. Mais là, s'il joint aux louanges du cardinal celles du héros qui reconquit Guines et Calais, peut-être s'étend-il plus volontiers encore sur celles de leur commune nièce, « l'ornement et l'honneur de notre âge », Marie Stuart, la princesse unique,

en beauté la plus belle
Que le ciel a fait naître, et dont les yeux plaisants
Méritaient encore un combat de dix ans (2). »

Brantôme écrit (3) :

« Vos yeux sont plus luysans que l'estoile du jour,
Votre front plus serein que l'aube matinière.
Vostre tainct plus vermeil que la rose espinière,
Vostre baiser plus doux que la manne d'Amour,

Vostre sein est plus beau que le Chiprin séjour [de Chypre],
Vostre bras trop plus blanc que la fleur printanière.
Vostre flanc plus glissant que la vague écumière.
Vostre ventre plus liz [lisse] qu'un petit flot qui court.
Vostre hanche va semblant une mothe scellée
De neige cincte autour, non encore violée,
Et vostre belle cuisse, une blanche colonne,

Ainsi le ciel, voulant admirer sa facture,
Respandit seule en vous l'honneur de la nature,
Mais il vous mit au flanc le cœur d'une lyonne. »

(1) G. Ascoli, p. 87.
(2) Édit. Vaganay, VI, 83.
(3) Brantome, *Poésies*, t, X, p. 131.

L'estime que Marie conservait pour sa compagne d'enfance, la princesse Elisabeth, femme de Philippe II d'Espagne, était très sincère ; elle avait perdu la meilleure sœur et amie qu'elle eût au monde, celle sur qui reposait son espoir, mais quoique cela fût une perte irréparable, elle s'y résignait et se soumettait à la volonté de Dieu qui l'avait rappelée à Lui et l'avait emmenée de ce mande, afin de lui donner de plus hautes joies. Elle sent qu'elle ne peut pas encore parler de cette perte, ne peut même y penser sans fondre en larmes (1).

Quelques-unes des influences les plus pures sur le caractère de la reine furent recueillies lors de son séjour à la cour de France. En réfléchissant sur les événements de ces treize années, elle a dû se souvenir non seulement de l'éclat et de la splendeur de la cour d'Henri II, mais d'un milieu où des vertus chrétiennes pouvaient se développer.

Elle a dû penser aussi, pendant les longues heures de sa prison, aux plaisirs en plein air, aux sports pratiqués dans les bois qui bordent la Loire et aux habitudes d'exercice qui préparaient l'âme et le corps pour supporter les anxiétés de l'Etat. Les filles de la maison de Valois et la reine d'Ecosse, leur compagne, jouissaient du plaisir de la littérature, ainsi que des plaisirs du plein air et des plaisirs de la toilette. Brantôme (2) mentionne parmi ses poètes favoris Ronsard et Joachim du Bellay, « ...surtout elle aymoit la poësie et les poëtes, mais surtout M. de Ronsard, M. du Bellay et M. de Maison Fleur, qui ont fait de belles poësies et élégies pour elle, et mesmes sur son partiment de la France, que j'ay veu souvent lire à elle mesme en France et en Ecosse, les larmes à l'œil et les soupirs au cœur... Elle se mesloit d'estre poëte, et composait des vers dont j'en ay veu aucuns de beaux et très bien faictz et nullement ressemblans à ceux qu'on luy a mis à sus avoir faicts sur l'amour du comte de Bothwell ».

On a beaucoup parlé de l'aspect moins favorable de la vie de la cour sous Henri II. Il y a une opinion assez répandue sur les influences pernicieuses qui auraient pu agir sur la jeunesse de

(1) Labanoff, Recueil, t. II, p. 138.
(2) *Vie des dames illustres*. Discours III Marie Stuart, p. 82.

Marie et qu'on aurait trouvées dans les habitudes de la cour telles que Brantôme les décrit dans *Les dames galantes*. Il nous est très difficile à savoir jusqu'où la corruption pénétrait. On ne peut toujours croire implicitement aux écrivains contemporains, où les histoires racontées par eux ne s'appliquent qu'à certains individus. — Nous avons vu l'exemple donné par François Ier et sa cour ; le même esprit se répandit sous Henri II et ses successeurs et pourtant, dans les maisons des Montmorency, des Guise, des Bourbon et d'autres personnages de haute naissance, nous trouvons des familles bien élevées et une vie de famille très honorable.

Il est certain que, quoique Marie fût élevée en catholique dévote, elle n'était pas élevée dans une bigoterie analogue à celle de Philippe II. La cruauté était étrangère à son tempérament. Elle devint femme de caractère, reine adorée du peuple de France, mais elle y souffrit aussi un avant-goût des chagrins et des soucis qui allaient l'accabler à l'avenir.

CHAPITRE III

LES FRANÇAIS EN ÉCOSSE, LES ÉCOSSAIS EN FRANCE

En étudiant l'histoire de la France et de l'Ecosse, on trouve que depuis longtemps les deux pays étaient amis, et, à cause de cela, les visiteurs français qui venaient chez nous étaient préparés à recevoir des impressions favorables et à exagérer les attraits et les ressources de leur ancienne alliée. De fait, les Français donnent des rapports de l'Ecosse bien plus favorables que les Anglais, par exemple, qui y sont venus à la même époque. Mais si les Français étaient disposés à exagérer la dignité et la gloire de l'Ecosse, ils ne pouvaient que faire en même temps des comparaisons entre les deux pays. Si on définit la prospérité relative des pays par la liberté et le confort du peuple en général plutôt que par le luxe des cours et des villes on verrait que, sans doute, l'Ecosse l'emportait sur la France à l'époque que nous étudions. Froissart nous donne une idée de la liberté et des ressources des paysans, quand il dit que les soldats français, étant arrivés dans le bas pays, trouvèrent tout le pays ruiné, mais les habitants dirent qu'avec six ou huit poteaux, ils auraient bientôt des maisons neuves et trouveraient assez de bœufs pour des provisions, car les Ecossais les avaient sauvegardés dans les forêts. On doit savoir, cependant, que les Français payèrent cher tout ce qu'ils voulurent acheter, mais heureusement les Français et les Ecossais ne se querellaient pas gravement, bien qu'il y eût des émeutes nombreuses à cause des provisions. Les seigneurs

français avaient certainement d'excellentes raisons pour s'émerveiller de cette hardiesse du paysan écossais lorsqu'ils le comparaient au paysan français.

A l'époque de Jacques IV, les jeunes Ecossais ne pensaient qu'à chevaucher et à se battre et s'occupaient si peu des belles-lettres qu'un acte fut nécessaire par lequel tous les barons et les francs tenanciers furent forcés sous les peines de droit d'envoyer à l'école leurs fils aînés et de leur faire enseigner le latin. L'épée était ordinairement le seul héritage des fils cadets des familles écossaises. Pendant que le chef restait dans son château montagnard, les cadets s'enrôlaient comme soldats de fortune et trouvaient de multiples occasions pour gagner de la gloire dans les guerres interminables de la France, de l'Italie et de l'Allemagne. Beaucoup d'entre eux parvinrent aux plus hauts honneurs qu'un sujet puisse obtenir, ajoutèrent une nouvelle splendeur au rang héréditaire de leurs ancêtres ou devinrent les fondateurs de grandes familles puissantes.

Nombreux et brillants ont été les faits d'armes des Ecossais en France. Parmi eux était le jeune chevalier de Grange, qui semble les avoir tous surpassés en éclat. En France, on lui a rendu des honneurs extraordinaires : une bravoure superbe et téméraire, une générosité prodigue, des talents militaires de premier ordre, une moralité stricte et une adhésion ferme à la religion et à la vérité se réunirent pour lui donner à bon droit la place qu'il tenait dans les guerres et dans les tumultes qui répandirent tant de tristesse sur le règne de Marie Stuart. Ce jeune seigneur fut envoyé à l'université de Paris, dirigée par le cardinal de Lorraine. Là il fit connaissance avec Randolph, qui devint le célèbre ministre d'Elisabeth d'Angleterre. Buchanan aussi était à Paris en ce temps-là, professeur au collège du cardinal Le Moine. La famille Grange semble avoir accepté de bonne heure les principes des réformés ; néanmoins, même dans son milieu catholique romain, elle ne perdit point la faveur de la royauté, quoique Jacques V fût très bon catholique.

Sous le règne de Jacques IV, l'Ecosse était assez paisible et c'était à ce monarque à veiller à ses relations étrangères, à pro-

fiter de cet intervalle de paix pour affermir ses liens avec le continent (1). La France, alliée de l'Ecosse, avait été occupée trop constamment des guerres en Italie pour faire obstacle aux négociations pour le mariage du roi avec la princesse d'Angleterre. La conquête du Milanais par les armées de Louis XII où Robert Stuart, lord d'Aubigné, s'était distingué, et les événements qui aboutirent au partage du royaume de Naples entre les rois de France et de Castille, concentrèrent l'attention des deux rois sur l'Italie et rendirent moins fréquents leurs rapports avec l'Angleterre.

Louis renouvela les négociations avec Jacques IV. Dans l'automne de 1505, Charles d'Egmont, duc de Gueldre, qui défendait péniblement ses Etats contre les attaques de l'empereur Maximilian, envoya son secrétaire en ambassade au roi d'Ecosse, le priant de l'aider. Se détournant du continent vers les affaires domestiques de son pays, le roi reconnut avec satisfaction les résultats de ses efforts ; il avait fait exécuter et respecter les lois, souvent au moyen de sa surveillance personnelle et infatigable. Le commerce aussi prospéra et on lit que l'archevêque de Saint-André et le comte d'Arran furent envoyés en France pour obtenir certains privilèges concernant les relations commerciales entre les deux pays. Les négociations continuelles et l'intimité entre les cours française et écossaise semblent, à cette époque, avoir excité la jalousie de Henri VII. Ce prince craignit probablement la dissolution de la ligue de Cambrai qui serait suivie d'un renouvellement de l'ancienne inimitié de France et peut-être de l'hostilité de Jacques. Il montra son soupçon en faisant saisir le comte d'Arran et son frère Sir Patrick Hamilton qui, en route pour la cour de Louis, avaient passé par l'Angleterre sans permission et étaient maintenant rentrés.

Dès le commencement de son règne, l'alliance de Jacques IV avec la France avait été cordiale et sincère. De lucratives relations commerciales, et des liens fort propices entre les rois et la noblesse des deux pays avaient produit une ardeur récipro-

(1) Tytler, t. II, ch. VI.

que ; les armées de la France avaient été commandées mainte et mainte fois par des Ecossais ; et d'un bout à l'autre de son histoire, toutes les fois que l'Ecosse avait été menacée ou attaquée par l'Angleterre, elle avait compté, sans être désappointée, sur l'aide de son alliée. Il n'est que trop évident que, à moins que son indépendance nationale ne fût menacée, le royaume avait tout à perdre et n'avait rien à gagner d'une guerre avec le pays voisin.

Quand Henri VIII fit la guerre avec la France, l'Ecosse promit de soutenir son ancienne alliée. La France, depuis l'expulsion des Anglais, n'avait jamais éprouvé si vivement le besoin d'une coopération avec l'Ecosse et la pria d'envoyer une armée en Angleterre. La France renouvela l'ancienne alliance qui offrait de grands avantages à l'Ecosse. La distinction ainsi accordée à l'Ecosse était d'autant plus remarquable qu'en France, depuis longtemps, les étrangers étaient exclus de la protection de sa loi par le droit inhospitalier d'aubaine. C'est au temps où l'Ecosse payait le prix funeste de cette amitié que les arrangements destinés à accorder les nouveaux privilèges à tous les indigènes du pays furent formellement élaborés. Alors la bataille de Flodden fut livrée et perdue. Que la tristesse fut grande partout dans le royaume d'Ecosse ! Une faction contempla avec anxiété le gouvernement du pays qui devait passer entre les mains d'une femme, dont les relations bien proches avec la France pouvaient faciliter l'influence étrangère ; un message secret fut expédié par les chefs du gouvernement au duc d'Albany en France, lui demandant de revenir en Ecosse comme régent puisqu'il était héritier du trône. Comme il ne pouvait alors accepter l'invitation en personne, il envoya le sieur de la Bastie, le même noble accompli qui était un favori de Jacques IV et qui connaissait beaucoup des nobles. Avec lui, vint le comte d'Arran, cousin d'Albany. Un résultat de Flodden fut que la pairie passa à une nouvelle génération ; la nation, comme l'armée, sentit l'impuissance d'être sans chef. C'est pourquoi le Parlement se décida à prier Albany, devenu amiral de France, de rentrer en Ecosse, et, quoique les précédents de l'exilé ne fussent pas des plus fa-

vorables, on lui devait la préséance comme prince de sang royal ; au surplus, les domaines de la maison d'Albany étaient d'une grandeur princière, même dans la France magnifique de cette époque-là. Beaucoup d'Ecossais de la noblesse et de la bourgeoisie avaient atteint à une richesse et une distinction en France bien au delà de ce que leur patrie pouvait leur offrir. Le sieur de la Bastie était accompagné d'Arran, cousin d'Albany. Les nobles écossais étaient fort mécontents ; la guerre avec l'Angleterre avait été excitée par la France et maintenant Louis XII faisait tous ses efforts pour empêcher le retour d'Albany en Ecosse, prétextant qu'il ne pouvait se dispenser des services d'un sujet si précieux, leçon terrible pour l'Ecosse à l'égard de la folie de ses alliances étrangères, mais dont elle n'avait pas encore la sagesse de bien se servir. La reine veuve épousa le comte d'Angus, chef de la famille de Douglas. Il se peut que ce mariage ait été la cause du schisme entre la noblesse formant le parti anglais et le parti français. Ce dernier était composé de la plus grande partie de la noblesse et fut soutenu par les sympathies du peuple, tandis que l'autre était presque négligeable.

Les difficultés et les perplexités pesèrent fortement sur le gouvernement pendant cette période. D'abord l'Ecosse ne pouvait pas compter sur des secours de l'Angleterre. Aussi ses rapports avec la France furent-ils moins amicaux. Après Flodden, l'Ecosse demanda des secours à la France, qui était engagée dans sa guerre italienne. François I^er^, qui commença son règne populaire en 1515, luttait contre Charles-Quint pour l'Empire. Les rapports entre la France et l'Angleterre devinrent plus intimes (1), Louis XII épousa la jeune sœur de Henri et un traité de paix fut conclu, ce qui était bien désagréable aux Ecossais. Arran, encouragé par le retard d'Albany, aspira à la régence et fut aidé par Lennox et Glencairn, ce dernier s'emparant de la forteresse de Dumbarton. Le très important château de Dumbarton était entre les mains

(1) Teulet, Papiers d'État n° 1.

du chevalier de la Bastie qui le réclama comme « locum tenens » pour Albany. Sur ces entrefaites, la France désira beaucoup que l'Ecosse fût d'accord avec elle à l'égard de l'acceptation de la paix entre la France et l'Angleterre. L'alliance entre les deux pays fut renouvelée et « c'est de cette époque que datent les commencements de la famille d'Anstrude en France. Vers 1515, Robert et David Anstruther passent sur le continent pour servir dans la Garde Ecossaise du roi François. Le premier, après avoir été enseigne, puis lieutenant de la garde, rentra en Ecosse. Le second, David, s'était fait accompagner par ses deux fils, Robert et David, se fixa dans notre pays et devint l'auteur d'une branche naturalisée française par le sang qu'elle versa au service de nos rois pendant une suite non interrompue de dix générations consécutives ». L'Ecosse espéra un jour se venger de ses ennemis, mais, pour le moment, ses conseillers ne voulurent faire obstacle à la paix. « La Balye et Macé de Villebresme étaient alors ambassadeurs de France en Ecosse » (1).

Albany, dont le voyage avait été longtemps retardé, arriva à Dumbarton, le 18 mai 1515, suivi d'une petite cour de gais compagnons français, peu faits pour plaire à un peuple fier et réservé. Si l'on avait pensé aux fortunes brillantes réalisées par des Ecossais en France, on aurait fait bon accueil à sa suite et leur aurait donné de l'avancement. En France, un Douglas avait reçu la province de Touraine, son compagnon Buchan avait été créé grand connétable, le rang le plus proche du sang royal. Plus tard un Hamilton succéda à un duché et les Ecossais qui tenaient de hauts rangs dans l'armée, l'Eglise, le droit, et dans les universités étaient innombrables. Ces aventuriers écossais avaient une capacité merveilleuse pour s'assimiler au peuple et aux conditions autour d'eux, mais leurs compatriotes chez eux ne s'attachèrent pas aux étrangers avec la même amitié.

Le luxe et l'élégance polie des visiteurs étaient bien contraires aux habitudes simples et à la réserve insulaire des Ecossais. La

(1) Michel, t. I, ch. xi, pp. 340 et 344.

longue lutte pour la vie nationale avait donné au peuple — nobles et bourgeois — un caractère fier et peut-être soupçonneux. Ils s'étaient accoutumés à ne se fier qu'à eux-mêmes et étalèrent une aversion vis-à-vis des étrangers, même de ceux qui se montraient amis. Ce sentiment se manifesta d'une façon peu aimable quand l'amiral de Vienne arriva avec une armée auxiliaire en Ecosse. Albany, le nouveau régent, aurait pu se gagner beaucoup d'appui, s'il ne s'était pas aliéné les Ecossais par un dévouement trop servile à la France. La faction anglaise présenta des arguments plausibles pour démontrer le danger de confier le gouvernement à une personne dans une position semblable à celle où se trouvait Albany. Ils contestèrent ses sentiments d'indépendance et de nationalité écossaise. N'ignorait-il pas la constitution du pays, sa langue, ses habitudes ? Sa loyauté envers le roi de France, dont il parlait toujours comme de son maître ; ses liens avec ce royaume où il avait passé sa vie, gagné ses honneurs, et où étaient situées ses plus belles propriétés ; sa descendance d'une mère française et son mariage avec la comtesse d'Auvergne n'était-ce pas tant de circonstances qui le rendaient incapable de ressentir pour l'Ecosse l'intérêt ardent qu'un régent devait éprouver ?

Tout cela explique l'accueil fait à Albany. Ce gouverneur se mit à remédier à tout par une action directe comme il l'avait vu faire en France. Selon Pitscottie, il ne comprit pas le naturel et les qualités du peuple, de sorte que, ne se trouvant pas suffisamment soutenu, il envoya chercher de l'aide en France. Trois vaisseaux arrivèrent et cela excita presque une insurrection. « En vain, maître Jean de Plains, conseiller du roi de France et son ambassadeur en Ecosse (les comptes du grand trésorier d'Ecosse nous le montrent à Edimbourg, le 10 février 1516) tenta de rétablir la paix entre les deux partis en remettant sur le tapis un arrangement déjà proposé à la reine ; cette princesse, mal conseillée, le repoussa de nouveau avec indignation (1). » Les partisans d'Angus se soulevèrent et Angus fut envoyé en France.

(1) Michel, t. I, ch. xi, p. 342.

« Peu de temps après le renouvellement de l'alliance entre les deux pays, en 1515, François de Bordeaux, sieur de la Poissonnière, arriva en Ecosse, en qualité d'ambassadeur de la cour de France ; il trouva le régent et le parlement dans l'impatience de savoir quel appui ils pourraient obtenir de leurs alliés contre les efforts persévérants et insidieux de Henri VIII. Leur attente ne fut pas longue, et ils reconnurent bientôt que la politique française vis-à-vis de l'Ecosse avait éprouvé un changement considérable..., la France n'avait en face d'elle qu'une seule difficulté, l'inimitié de Henri VIII. C'est là ce qui explique la froideur de François Ier pour ses anciens alliés, les Ecossais, qui ne manquaient jamais, cependant, de s'associer par des manifestations publiques à ses victoires (1). »

Albany, ayant passé une année en Ecosse, songea à retourner en France et, en novembre 1516, demanda au gouvernement la permission d'y aller pour trois ou quatre mois. D'abord on résista à sa demande, mais à la suite d'un message reçu du roi de France par l'intermédiaire de François de la Fayette et mettant en avant l'obligation de renouveler l'alliance, le duc d'Albany vint à bout d'arracher au parlement un consentement. En réalité, il semble qu'il lui tardait de revoir la France, de revivre la vie gaie de Paris et d'être délivré de l'existence triste et fatigante qu'il menait en Ecosse. En conséquence, il s'embarqua à Dumbarton, le 7 juin 1517, ayant dans sa suite Gawin Douglas, évêque de Dunkeld, le maître de Glencairn et une partie de ses serviteurs. Le traité conclu à Rouen, le 21 août 1517, a réglé pendant une grande partie du XVIe siècle les relations de la France et de l'Ecosse (2).

Or, Albany laissait derrière lui de graves causes d'offenses. Dans trois des châteaux forts : Dumbarton, Dunhar et Ynchgarvie, il avait mis des garnisons françaises. Eminent parmi ses suivants était le sieur Antoine d'Arces de la Bastie, dont nous avons déjà fait mention, un des hommes les plus distingués de son temps par sa bravoure et sa dextérité dans les tournois, et

(1) Michel, p. 348.
(2) Teulet, t. I, p. 39-43.

pour toutes espèces d'exploits de chevalerie. Il paraît qu'Albany remit entre ses mains la charge principale du gouvernement, mais les rapports officiels parlent peu de son action, comme si l'on s'était refusé à le reconnaître comme officier public. Par précaution, le duc d'Albany emmena en otage avec lui les fils aînés de plusieurs familles nobles. La Bastie était commandant des frontières et, après une dispute dans le sud, qu'il alla réprimer, il fut rejoint et tué. On y vit la revanche des amis du comte de Home qui « n'avaient jamais pardonné au duc d'Albany l'exécution de ce puissant et populaire rebelle et ils étaient en ce moment déterminés à saisir la première occasion de faire expier à la Bastie le crime de son maître » (1). L'assassinat de la Bastie était d'autant plus déplorable que l'alliance avec la France venait d'être renouvelée. Il y avait une clause spéciale qui déclarait que, si l'Angleterre attaquait l'Ecosse, la France enverrait à son alliée dix mille écus, cinq cents lanciers à cheval, autant de cavaliers et deux cents canonniers qui seraient au service et à la solde des Ecossais. De l'autre côté, quand la France serait envahie, l'Ecosse devait envoyer six mille hommes d'armes. Albany, pour l'Ecosse, et le duc d'Alençon, pour la France, avaient été les négociateurs. « La mort de la Bastie était un coup sérieux au maintien de l'autorité du duc d'Albany (2). » Le sentiment national qu'avait éveillé le meurtre du malheureux La Bastie devait encore se révéler plus tard par le rappel de cette sanglante catastrophe. « A La Fayette et Cordelle, envoyés en ambassade en Angleterre et ensuite en Ecosse étaient venus se joindre Robert Stuart, seigneur d'Aubigny et Jean de Plains, venus de la part de François I^er^ et arrivés à Dunbar, le 25 novembre 1520. Il était toujours de l'intérêt de ce prince de cultiver l'amitié de l'Angleterre. L'influence qu'il exerçait sur le cardinal Wolsey avait déjà valu à la France la restitution de Tournay et il espérait vivement que la ville de Calais lui serait rendue, politique qui donne la clef de ses négociations avec

(1) Michel, ch. xii, p. 351.
(2) Michel, ch. xii, p. 353

l'Ecosse (1) ». Lord Fleming fut envoyé en France chercher Albany, le menaçant, s'il ne revenait pas en Ecosse, que l'Ecosse se séparerait de la France et se rejoindrait avec l'Angleterre. Albany arriva en novembre 1521, plus impopulaire qu'auparavant. Il était encore plus Français et aussi aveugle au caractère particulier du peuple, dont il était gouverneur principal, soupçonné de vouloir emporter en France le jeune roi et l'élever comme lui-même en courtisan parisien, pour être un instrument convenable à la conversion de l'Ecosse en dépendance de la France, ce que les Ecossais craignaient beaucoup.

« Quelque temps après, le comte d'Angus et son frère, Sir George Douglas, s'exilèrent sur le continent. Ils passèrent en effet tous les deux en France, et vécurent dans la retraite la plus profonde, occupés, à ce qu'il paraît, d'études qui devaient rendre l'opposition du comte, à son retour en Ecosse, plus formidable qu'elle n'avait jamais été. C'est de cette époque que datent les commencements d'une famille écossaise en Picardie, une famille de Duglas, Gabriel Duglas, seigneur de Rugny, Charles Duglas, seigneur d'Aranay, etc, (2). » Henri VIII, s'abandonnant complètement à la politique égoïste de Wolsey, avait résolu de faire la guerre en même temps à la France et à l'Ecosse... il accusa auprès des Etats d'Ecosse le duc d'Albany d'avoir quitté la France, en violation du serment du roi, qui s'était engagé à l'y retenir, et il les somma de renvoyer le régent, les menaçant, en cas de refus, d'hostilités immédiates. A cette communication hautaine, le Parlement répondit d'une manière aussi ferme que digne et la guerre ne tarda pas à commencer. En ce moment, François I^er^, contre lequel Henri VIII et Charles-Quint s'étaient ligués, se rapprocha de ses anciens alliés, et une nouvelle ambassade partit pour l'Ecosse. Cédant à ses instances, le gouverneur convoqua un Parlement à Edimbourg, le 22 juillet 1522, et il y fut résolu que la guerre serait immédiatement déclarée à l'Angleterre ; mais aucun des deux pays n'avait envie de la faire, et

(1) Michel, p. 370.
(2) *Ibid.*

en même temps que François I^er^ envoyait son conseiller, maître François le Charron, en ambassade en Ecosse (1), le duc d'Albany faisait partir Jean de Barbon pour Londres au mois de septembre 1522, sans doute pour accompagner les ambassadeurs écossais. On l'y trouve environ deux ans plus tard en qualité de secrétaire du duc ».

Il n'existait pas encore un véritable parti anglais en Ecosse, mais on peut imaginer que l'aversion pour Albany et les liens français toujours croissants et menaçants en aient augmenté la puissance. Les progrès d'un tel développement politique, furent cependant brusquement interrompus par un événement fortuit. Henri VIII menaçait de faire la guerre contre les Ecossais, s'ils n'envoyaient pas Albany hors du pays et ainsi, quoi que le peuple pensât d'Albany, il leur fallait le soutenir pour quelque temps au moins. Cela arrêta le progrès de la faction anglaise. « Le duc d'Albany ne perdait jamais l'occasion de protester de son dévouement à François I^er^. Placé dans l'alternative d'entraîner son pays dans une lutte où il n'avait rien à gagner ou d'abandonner ce prince que Henri VIII refusait de comprendre dans la continuation de la trève entre l'Angleterre et l'Ecosse, il songea, contrairement à ses prévisions, à faire un nouveau voyage en France pour avoir une conférence avec le roi. Il nomma un conseil de régence composé des comtes de Huntly, d'Arran et du duc d'Argyle, auquel il adjoignit Gonzolles, un chevalier français qui possédait toute sa confiance, et il fit voile pour le continent le 14 octobre 1522 » (3). Il aurait pu y rencontrer Angus, son rival, qui avait trouvé l'Ecosse trop hostile pour lui, et qui s'était sauvé en France, où tous les Ecossais de rang étaient les bienvenus. Cependant la guerre sur la frontière continua, le pays était tellement dévasté que le duc se dépêcha de rentrer en Ecosse avec une armée, septembre 1523. « Il y arriva avec une flotte de quatre-vingt-sept petits bâtiments, quatre mille

(1) Les instructions données à cet ambassadeur à Blois, ont été publiées par M. Teulet, dans les papiers d'état, tom. 1, pp. 38-44.

(2) Michel, ch. xix, p. 375.

(3) Michel, ch. xiv, p. 376.

hommes d'armes, mille arquebusiers, six cents chevaux, dont cent étaient bardés de fer, et un beau parc d'artillerie. Il apportait aussi de l'argent, sans doute pour le donner en pâture à la vénalité des nobles écossais, dont les sympathies politiques ne résistaient jamais à l'offre d'une somme ou d'une pension » (1). Au lieu de recevoir cordialement ces auxiliaires français, les Ecossais les soupçonnèrent ; ils savaient, en effet, que c'était à cause de l'alliance française qu'ils se trouvaient en danger ; la guerre avec l'Angleterre continuant, Wolsey se décida à se servir de tous les moyens que son talent, son assiduité et son influence lui offraient pour favoriser l'alliance espagnole et faire du mal à la France. Séparer la France de l'Ecosse, ce serait arriver à son but ; en effet, cette séparation était absolument nécessaire pour l'action libre de l'Angleterre contre le grand ennemi. Sa correspondance fait voir (ce que les Ecossais comprenaient) que la paix entre l'Ecosse et l'Angleterre était impossible ; il fallait d'abord se débarrasser d'Albany et de l'alliance française. Les Ecossais consentirent à contre-cœur à marcher avec les auxiliaires français jusqu'aux frontières où le siège était mis devant le château de Wark, mais presque entièrement par les Français. Beaucoup de français périrent et ceux qui restèrent ne tardèrent pas à partir pour la France. Or Albany, craignant pour sa sûreté personnelle, demanda de nouveau la permission à la noblesse de quitter l'Ecosse pour quelques mois. « Sa demande, après beaucoup d'opposition, lui fut accordée à la condition que, s'il ne revenait pas le 31 du mois d'août, l'alliance avec la France et sa régence seraient considérées comme finies ; le voilà encore une fois prêt à partir laissant à Gonzolles, un Français, qui était en même temps capitaine de Dunbar, le soin de le tenir au courant de ce qui pourrait survenir (2). ». Il avait fait sa demande au mois de décembre mais les nobles l'avaient retenu jusqu'à ce qu'il livrât certains châteaux entre les mains du roi. Le 14 mai 1524 il s'embarqua pour la France, accompagné des étrangers

(1) Michel, ch. xiv, p. 377.
(2) Michel, t. I, ch. xv, p. 382.

dont la présence ennuyait les Ecossais. Il ne revint jamais en Ecosse, de sorte qu'une source de trouble dans les éléments politiques de l'Ecosse avait disparu.

Pendant l'hiver de 1524 arrivèrent deux vaisseaux de la France, en ambassade en partie du gouvernement, en partie d'Albany ; mais au lieu de pénétrer à la cour, ils continuèrent leur route jusqu'à Saint-André où ils se joignirent à une assemblée de nobles écossais. Avec eux se trouvait David Beaton, neveu de l'archevêque, ambassadeur d'Ecosse accrédité en France, et lui aussi, au lieu d'aller droit à la cour pour expliquer sa mission, poursuivit son chemin jusqu'à Saint-André. Dans les papiers d'Etat on voit que les Ecossais voulaient accepter le roi comme monarque en dépit de sa jeunesse. Par ce moyen, on espérait affaiblir le parti français et aussi empêcher le retour d'Albany. Gonzolles dut mettre ses fonctions de trésorier entre les mains de la reine, les comtes de Lennox et de Glineairn quittèrent la capitale, et le comte d'Arran, qui n'avait jamais cessé de considérer la régence de l'Ecosse comme un droit, resta seul à gouverner le pays.

Deux Anglais, Thomas Magnus et Roger Rateliff, furent envoyés en Ecosse où Gonzolles était à la tête de l'ambassade française. La balance oscillait entre l'intérêt anglais et l'intérêt français, quand, au commencement de l'an 1525, arrivèrent les nouvelles que le roi de France avait été vaincu et fait prisonnier à Pavie. Magnus trouva que le malheur du vieil allié national avait en Ecosse une influence nuisible à l'intérêt anglais. L'Ecosse sympathisa avec la France. Ce réveil d'amitié nationale amena seulement de l'affliction et du courroux contre les émissaires anglais. Ils devinrent impopulaires et cette impopularité pénétra jusque dans la cour. La sympathie avec la France aboutit enfin à une issue diplomatique avec l'Angleterre. Des commissaires se rencontrèrent sur la frontière pour négocier une paix durable, mais le traité fut signé seulement en 1528. On mit fin à ces luttes et à ces difficultés pendant quelque temps par une conférence pour traiter de la paix, une paix effective remplaçant la

(1) Pap. d'Etat, Henri VIII, 4/64.

trêve qui n'avait permis que des intervalles de repos inquiet. L'ambassadeur, M. de Beauvois, assista à cette conférence avec les commissaires écossais. Enfin la paix se fit le 12 mai 1534, et le traité fut ratifié.

En septembre 1536, nous voyons Jacques V passer en France où il fut accueilli comme un Français de la famille royale à cause de son prochain mariage avec Madeleine, fille du roi de France. « Pendant le séjour de Jacques V à Paris, trois de ses sujets obtinrent des lettres de naturalité et devinrent ainsi français : c'étaient Robert Fraser, Matthieu Stuart, comte de Lennox et Jean Stuart, capitaine de la garde écossaise, ces deux derniers neveux du maréchal d'Aubigny. La même année, James Coekburn, archer de la garde écossaise, recevait le don des biens de feu Thomas Coekburn, pareillement archer de la même compagnie (1). » Jacques V et sa femme firent voile pour l'Ecosse au printemps de l'année 1537. « Dans le cortège on remarquait surtout Mgr Jean de Langeac, évêque de Limoges, gentilhomme de grande expérience et de bon sçavoir, chargé par François I^er^ d'accompagner et conduire la nouvelle reine, et le poète Ronsard, que le duc d'Orléans, dont il était page, avait donné à Madeleine pour aller avec elle et voir son monde, comme dit Brantôme, et qui commença à prendre goût à la poésie » (2). A l'occasion de la mort de cette reine, quelques mois plus tard, Sir David Lindsay, célèbre poète et fidèle historien, composa des vers intitulés *The Deploration of the Deith of Quene Magdalene*. Le poème finit par un souhait patriotique, très gracieusement exprimé. Bien que la fleur céleste de France, la fleur de lis, mariée au chardon d'Ecosse, ait été déracinée par la mort et qu'elle ait perdu ses feuilles vertes, son parfum ne mourra jamais ; en dépit du sort, il conservera ces deux royaumes frères en paix et en amitié.

David Beaton, évêque de Mirepoix, alla en France comme chef d'une ambassade pour négocier un second mariage pour Jacques V avec la veuve du duc de Longueville. Ce même David Beaton devint archevêque de Saint-André à la mort de son

(1) Michel, ch. xvi, p. 411.
(2) Michel, ch. vii, p. 415.

oncle et parvint au comble de son pouvoir. Il s'intéressa beaucoup à la politique de l'Italie et de la France et était en effet par ses sympathies plus français qu'écossais. On peut attribuer pour beaucoup la réaction qui allait se manifester à la haine qu'inspira cet homme avec ses liaisons et ses influences étrangères. A partir du retour de Jacques V en Ecosse, on avait veillé strictement à tout ce que faisait Jacques ; le célèbre Sir Ralph Sadler fut envoyé en Ecosse comme ambassadeur. La garnison française continua à occuper Dunbar jusqu'au mariage de Jacques ; cette forteresse avait été occupée par le pauvre de la Bastie, assassiné plus de vingt ans auparavant. Elle était donc depuis longtemps en la possession des Français. Cela dénote une tolérance remarquable envers les étrangers.

« Le nouveau mariage de Jacques vint encore resserrer les liens qui unissaient ce prince à la France et le nombre de Français en mission ou établis en Ecosse ne fit qu'augmenter. Une lettre du connétable de Montmorency, en date du 26 décembre 1537, est annoncée comme confiée à la charge du seigneur de Lassigny « que le roy envoya présentement devers le roy d'Escosse », et les comptes du lord grand trésorier font mention de Mme Monrule, c'est-à-drie Mme de Montreuil pour laquelle quelque temps auparavant le roi d'Ecosse avait demandé un saufconduit au roi d'Angleterre, etc., etc. » (1). De même les relations deviennent, pour ainsi dire, journalières, surtout entre le roi et encore plus entre la reine et les divers membres de la famille des Guise. On adressait au duc de Guise, au roi de France, au Dauphin, à M. et Mme d'Aubigny, des haquenées, des chiens et des faucons par un certain John Bog qui ramenait trois sangliers pour le roi d'Ecosse et ce prince recevait un cheval de notre pays... Ces objets et ces personnes ne s'embarquaient pas toujours sur les bâtiments de commerce ; de temps en temps, les vaisseaux de guerre français et écossais traversaient la Manche, et abordaient dans l'un ou l'autre royaume » (2). Au nombre des Français qui se trouvaient alors à la

(1) Michel, ch. xvii, p. 424.
(2) *Id.*, p. 426.

cour écossaise, on ne doit pas oublier, le musicien Jappis (Jean Collumbe) mentionné séparément en 1538, mais il n'était pas le premier, car un certain nombre de musiciens, fifres et tambours, avait accompagné Madeleine de France de l'autre côté de la mer.

En étudiant les papiers d'Etat on peut comprendre pourquoi les Ecossais restaient fidèles à la France et détestaient l'Angleterre. Que l'Angleterre fût menaçante ou séduisante, son objet était toujours le même : s'emparer de l'Ecosse, tandis que les Français n'avaient jamais montré le désir d'agir contre l'indépendance nationale. Sadler dit que tout le royaume écossais était bien disposé envers la France, car on croyait que la France ne cherchait que son amitié et désirait voir les Ecossais maintenir la liberté de leur royaume. La France les avait toujours aidés avec de l'argent et des munitions. D'un autre côté, l'Angleterre ne cherchait qu'à les vaincre et à les bouleverser, ce que, naturellement, ils détestaient tellement qu'ils ne cèderaient que par force. Plus tard, on vit un changement, on craignit les projets français et le pays considéra de nouveau sa politique étrangère. « L'arrivée de Marie de Lorraine en Ecosse contribua puissamment à en changer l'aspect et y développa une civilisation encore dans l'enfance. Elle faisait venir de la France des fruits et des légumes etc., et on peut se faire une idée du nombre et de la variété des gens et de métiers qui passaient la mer au milieu du XVI[e] siècle pour aller exercer leurs talents en Ecosse » (1).

Pour secourir la reine d'Ecosse, maintenant veuve, François I[er] dépêcha bon nombre de gens de guerre et de l'argent, le comte de Lennox, de la maison de Stuart, neveu du maréchal d'Aubigny, qui était capitaine de cent hommes d'armes écossais. Naturellement, on espérait que Lennox, à cause de sa position et de ses intérêts, serait champion zélé du parti français, mais il devint soudainement partisan ferme de Henri, en Ecosse. La chose ne doit pas surprendre, car il n'était pas Ecossais, puisque

(1) MICHEL, ch. XVIII, p. 429.

sa famille habitait la France depuis des années, et il y avait été élevé. Ce changement soudain l'aida à rendre un bon service à son maître. Il était gouverneur du château-fort de Dumbarton, au moment où le sieur de la Brosse arriva de la France avec une flotte et de l'argent. L'argent fut reçu par Lennox et les portes du fort furent ensuite fermées, et ainsi l'argent fut perdu aux amis de la France pour qui on l'avait envoyé (1).

« Le 3 décembre, un Parlement s'assembla à Edimbourg, et le chevalier Jacques de la Brosse et le maître Jacques Mesnaige, conseiller au parlement de Rouen, ambassadeur du roi de France, étaient chargés de demander le renouvellement de l'ancienne alliance entre les deux couronnes et réussirent à leur mission » (2). Presque tous les membres des Trois Etats assistèrent au Parlement convoqué. Une accusation de trahison fut envoyée au comte d'Angus et les traités de paix et de mariage conclus récemment avec Henri VIII furent dénoncés par suite de l'injustice du monarque anglais qui avait fait saisir les vaisseaux écossais. Les ambassadeurs français, de La Brosse et Mesnaige, furent alors présentés et ils remirent le message du roi leur maître ; ils expliquèrent que François désirait renouveler l'alliance entre les deux pays et ils déclarèrent qu'il leur avait chargé d'offrir immédiatement de l'aide en défense de la liberté du royaume et de sa jeune reine, contre les desseins non autorisés de l'Angleterre (3). On reçut cette offre avec enthousiasme et le cardinal et un conseil choisi se mirent à faire la revision et le renouvellement des traités qui avaient si longtemps uni les royaumes de France et d'Ecosse. L'alliance fut approuvée, ratifiée et confirmée par un traité en date du 15 décembre (4). Cependant ce renouvellement n'était pas très durable. Michel dit (5) : « A partir du milieu du XVI^e^ siècle, l'alliance si forte entre les deux pays, commença à

(1) *Diurnal of Occurents*, 28.
(2) MICHEL, ch. XIX.
(3) *Diurnal of Occurents*, p. 30.
(4) TEULET, Papiers d'Etat, t. I, p. 137-142.
(5) Ch. XIX, p. 453.

se relâcher ; insensiblement les Anglais prenaient sur nous le dessus en Ecosse et le nombre des Ecossais qui venaient chercher fortune en France ailleurs que dans les rangs de la garde écossaise, de plus en plus favorisée, diminuait considérablement ; toutefois, on en voyait toujours à Paris, comme le fait remarquer un ambassadeur vénitien qui en fait la description en 1577. A cette époque, Marie Stuart n'occupait plus le trône de France ; elle était rentrée en Ecosse, ne laissant après elle que les Ecossais retenus chez nous par leurs intérêts ou par l'exercice d'un culte proscrit de l'autre côté de la Manche. Avant de rechercher leurs traces, parlons des Ecossais de la cour de François II et des Français de celle de Marie Stuart, à Holyrood ».

Les Ecossais ne se trouvaient pas toujours en France comme des amis, comme le montre un incident de l'année 1547. Le 29 juin seize vaisseaux sous Léon Strozzi, un seigneur florentin exilé à cause de son aversion pour la famille Médicis, amiral de l'escadre française, fit débarquer des soldats dans la baie de Saint-André..., le 15 août, il partit pour la France avec ses prisonniers ; William Kirkcaldy, Norman Leslie, John Leslie de Parkhill et Peter Carmichael de Kilmadie furent emprisonnés dans le château de Mont Saint-Michel ; James Melville de Cambic fut envoyé en Bretagne, emprisonné dans la tour à Brest ; John Knox avec Balfour de Monkquhamy et d'autres furent enchaînés aux rames des galères sur la Loire où ils passèrent l'hiver ; Balneaves de Halbill fut enfermé dans le château de Rouen et Sir James Kirkcaldy de Grange dans celui de Cherbourg.

En dépit de la sévérité avec laquelle Kirkcaldy et ses trois compagnons furent tenus prisonniers, ils essayèrent de communiquer avec John Knox qui ramait encore sur la Loire. Enfin Kirkcaldy et ses amis se sauvèrent sans verser du sang. Norman Leslie et son oncle John de Parkhill arrivèrent à Rohan dans la Bretagne intérieure tandis que Kirkcaldy et Peter Carmichael atteignaient Conquet près de Brest. Les deux derniers errèrent en France pendant trois mois, ayant toujours peur de communiquer avec les paysans, car ils étaient non seulement des étrangers, mais des protestants. Ils réussirent à s'embarquer comme de

pauvres marins écossais sur un bateau français et ainsi ils réussirent à débarquer sur la côte ouest de l'Ecosse.

A la cour de la France, les Ecossais étaient bien estimés pour leur courage et leur savoir. Les rois de ce pays en maintenaient constamment une garde près d'eux — la célèbre garde écossaise — dont le courage et la fidélité ont laissé en France un souvenir précieux. La présence de la jeune reine attirait un nombre extraordinaire de jeunes chevaliers des meilleures familles à la cour joyeuse de Tournelles et dans les tournois magnifiques ils conservaient la vieille réputation de la bravoure écossaise aussi courageusement que dans le champ de bataille contre les Impérialistes.

Dans ces tournois et ces fêtes champêtres, William Kirkcaldy se montrait un bon et vrai chevalier. Suivant le désir d'Henri, il combattait avec des rapières à son côté et ils luttaient souvent ensemble dans le jeu moins dangereux du tir à l'arc et à « l'arbalète » (1).

L'extérieur agréable de Kirkcaldy, sa jeunesse et sa valeur lui gagnaient toutes les grâces et l'admiration que le chevalier le plus ambitieux eût pu désirer. En entrant dans le service militaire d'Henri, une forte pension fut assignée immédiatement à William Kirkcaldy. Il accompagna Anne de Montmorency, connétable de la France, dans ses guerres en Picardie, et fut créé par Henri, capitaine d'une compagnie de Chevau-Légers, Sir James Melville et Norman Leslie prirent part à cette campagne. Sir James Melville, qui avait dix-huit ans, était venu d'Ecosse à la suite de l'ambassadeur, Jean de Monluc, le savant évêque de Valence, qui était rentré en France immédiatement après la ratification du traité d'Edimbourg, Melville fut nommé page d'honneur de Marie Stuart.

Dans les guerres entre deux des plus grands princes d'Europe, Sir William Kirkcaldy à la tête de ses Chevau-Légers avait mille occasions d'acquérir cette science de la tactique et de la discipline qui, depuis, lui donna le moyen de gagner Langside avec

(1) *Memoires de Melville.*

une centaine d'hommes, de tenir en échec les puissances d'un royaume et d'accomplir d'autres actions d'adresse et de courage qui ont rendu son nom si connu dans les annales de l'Ecosse.

A cette époque, les compagnies de soldats en France étaient bien différentes de la milice féodale de l'Ecosse et de l'Angleterre. A mesure que la féodalité de France était renversée, une armée permanente et nombreuse s'établissait. Des compagnies de soldats étaient maintenues ; le pays était chargé de grands impôts pour les soutenir ; le devoir et la discipline étaient réduites à une règle universelle qui servait de modèle et l'art de guerre s'améliorait dans toutes ses parties.

La Garde Ecossaise était alors comprise dans l'armée française : cent hommes d'armes, cent archers de la garde et vingt-quatre du corps. Ces hommes étaient sous le commandement de James, comte d'Arran (fils du régent, le duc de Châtellerault) et constituaient l'élite de l'Ecosse. La fleur de l'armée était la gendarmerie.

Pour comprendre pourquoi tant de nos compatriotes allaient à l'étranger donner leurs services, il faut en revenir à l'ancienne alliance entre la France et l'Ecosse. On ne trouve pas de raison pour supposer qu'aucune alliance française n'existât avant l'époque des guerres de l'Indépendance en Ecosse et les prétentions contemporaines des rois anglais à la couronne de France. Dans ces deux faits historiques, on trouve la source de cette sympathie qui réunit ces deux pays. Mais cette alliance ne se montre pas d'une manière prononcée avant 1418, quand la France, à l'heure de son plus grand danger, pria l'Ecosse de la secourir. Vers la fin de 1418, Charles, le dauphin, envoya des ambassadeurs à la cour d'Ecosse pour solliciter de l'aide contre le roi Henri V d'Angleterre qui avait débarqué en Normandie au mois d'août 1417 et l'Ecosse envoya des soldats. Mais c'est de 1445 que date l'établissement définitif des gendarmes écossais et de la Compagnie écossaise de la garde du corps du roi. D'un bout à l'autre du règne de François I^er^ les Ecossais occupèrent de hautes situations en France, ils se trouvaient à côté du roi à Marignan ainsi qu'à Pavie où François I^er^ fut fait prisonnier ; c'est

seulement au milieu du seizième siècle qu'on voit des signes d'un déclin de l'amitié entre la France et l'Ecosse. L'assassinat du cardinal Beaton par les protestants écossais fut le premier coup reçu par cette alliance et, quoique le mariage entre Marie Staurt et le dauphin semblât lier plus étroitement les deux peuples, il restait des sentiments indistincts qui allaient éventuellement détruire la vieille sympathie. La première pensée d'Henri semble avoir été le désir d'incorporer l'Ecosse avec la France, proposition qui n'était naturellement pas bien reçue par ses alliés. D'ailleurs la conduite des soldats français en Ecosse et les exigences des agents français dans ce pays produisaient un fort sentiment d'opposition parmi les habitants. Ainsi s'élargissait peu à peu la brèche, mais le sentiment général de mécontentement ne semble pas avoir affecté la conduite des régiments français.

Sous Henri III, beaucoup de catholiques écossais allèrent en France : la reine Marie les commit aux grâces du cardinal de Lorraine et Henri lui-même leur persuada de se réfugier dans son royaume. Il accorda à la Garde Ecossaise des privilèges plus importants que n'avait fait aucun autre monarque auparavant et il continua à tous les Ecossais en France les grâces et les privilèges dont ils se montraient dignes à cause de l'affection et la fidélité qu'ils témoignaient à cette couronne.

Nous avons vu comment Marie et ses compagnons étaient partis pour la France avec l'amiral Villegagnon et nous avons parcouru sa vie là-bas. On combattait en Ecosse, mais les soldats français commandés par M. d'Essé (1), et ensuite par le maréchal de Thermes, remportèrent enfin la victoire sur les Anglais ; une paix fut signée à Edimbourg, le 20 avril 1550, quelques jours après l'arrivée de M. de Lansac, envoyé du roi de France en Ecosse, chargé de désigner ses commissaires du côté des Ecossais (2). Au mois de septembre, la reine douairière d'Ecosse alla visiter sa fille, accompagnée de plusieurs nobles écossais et du ma-

(1) Il était accompagné de son ami intime, Jean de Beaugé, qui publia plus tard un récit de la guerre sous le titre « Histoire de la guerre d'Ecosse pendant les campagnes 1548 et 1549 ».

(2) Cf. Appendice.

réchal de Thermes, Leslie, évêque de Ross, était ambassadeur d'Ecosse à Paris, et, par conséquent, comprit mieux qu'aucun autre historien de l'époque ce qu'elle y fit. Elle réussit à obtenir le duché de Châtellerault pour Arran en échange de la régence d'Ecosse, dont elle s'empara le 12 avril 1554. « Marie de Guise se montra trop favorable à la France, à qui elle devait son élévation. Elle appela de Paris un avocat au parlement nommé de Rubay, pour remplir les fonctions de chancelier sous le comte de Huntly, qui n'avait que le titre ; le prieur de Capoue, Léon Strozzi, fut nommé garde du sceau, la place de contrôleur fut donnée à M. de Villemore, le gouvernement des îles d'Orkney à M. de Bonton, et la conduite générale des affaires à M. d'Oysel qui était son conseiller secret. Même les emplois inférieurs et les bénéfices ecclésiastiques tombèrent entre les mains françaises. Il est juste de dire que l'état du royaume semblait justifier ces choix » (1). « Ce d'Oysel était venu quelques années auparavant en Ecosse en qualité de lieutenant et d'ambassadeur du roi de France et avait mérité que le parlement assemblé à Edimbourg reconnut par des lettres officielles ses services pendant la paix et la guerre ». On croit néanmoins qu'il exerça une influence sur les conseils telle que personne sauf un Ecossais ne devait avoir.

En ce temps-là, on parlait beaucoup de la valeur des Ecossais, surtout d'Arch Monbrey, au siège du château de Dinan et de Normand Lesly, maître de Rothes, au siège de Renty. L'importance des Ecossais dans l'armée française au milieu du XVI^e^ siècle est bien connue. Michel fait remarquer « qu'à chaque instant, il partait de France de nos compatriotes et des Ecossais porteurs de lettres de recommandation pour la régente ; il n'y avait pas jusqu'à des Irlandais qui ne vinssent en Ecosse avec l'intention d'y servir Henri II. Les uns, comme Robert Crichton, évêque de Dunkeld, celui de Galloway, Sinclair et le capitaine Gaillard rentraient au gîte ou à leur poste ; d'autres, comme le capitaine Fauchet, se retiraient pour quelque temps hors du royaume, pour causes qui concernaient le service du roi, avec des lettres non seulement de ce prince, mais du cardinal de

1) Michel, ch. xxi, p. 481 et 483.

Lorraine et de Mme de Valentinois ; d'autres enfin, tels que le seigneur de Lassigny, le capitaine Camioux, Cabassoles, le seigneur de Montlue, maître des requêtes de l'hôtel, le seigneur Berthier, le chevalier de Seurre, le vidame de Chartres, étaient des agents politiques en mission temporaire. Parmi ces personnages était le baron de Fourquevaux qui fut envoyé en Ecosse pour porter secours à Marie de Lorraine, et, ayant séjourné là près de quatre mois, fut par la reine douairière, dépêché en France vers le roi pour hâter et solliciter l'armée que Sa Majesté lui avait promise et qui lui fut envoyée au printemps, commandée par le maréchal de Thermes ». Si l'on voulait relever ici les noms de tous les personnages de quelque importance qui, au milieu du XVI^e^ siècle, passèrent de France en Ecosse ou firent le chemin inverse, on arriverait à cette conclusion, que jamais rapports entre deux pays ne furent plus fréquents ; Henri II fit exempter par des lettres patentes les étrangers écossais des nouveaux impôts établis en 1554.

Le 24 avril 1558 fut célébré le mariage du Dauphin avec Marie Stuart. Le roi de France pendant l'hiver 1557 avait rappelé aux Etats écossais l'imminence de ce mariage. A cette occasion, Henri II « renouvelant les privilèges des Ecossais en France, donna à Villers-Cotterets, au mois de juin, les lettres patentes par lesquelles il accordait à tous les Ecossais, sujets de son fils et de Marie Stuart, la faculté de venir et de résider dans le royaume, d'y tenir et posséder bénéfices ecclésiastiques, et d'y acquérir biens, tant meubles qu'immeubles comme s'ils étaient originairement nés Français. [Lettres de Grande Naturalisation accordées par Henri II aux Ecossais à l'occasion du mariage de Marie Stuart avec le Dauphin : « Veult et statue que les Ecossais puissent tenir offices et bénéfices en ce royaulme y puissent acquérir biens, disposer d'iceulx et les transmettre à leur postérité, ainsy que s'ils estoient originaires, nez natifs et habitans perpétuels de ce royaulme, sans pour ce obtenir lettres de naturalité, payer finance ny estre subjectz à aultre particulière dispense. »] (1). « En conséquence de ces lettres-patentes

(1) Teulet, *Pièces*, I, 303.

et de l'arrêt d'enregistrement rendu à leur occasion, les trois Etats d'Ecosse, réunis en Parlement au mois de novembre 1558, firent un acte pour accorder les mêmes privilèges à tous les Français en Ecosse, et copie de ces lettres patentes fut enregistrée à Edimbourg. Les commissaires écossais reçurent aussi des marques de la satisfaction royale. Par commission en date du 28 avril, Henri II nomma le comte de Cassillis gentilhomme de sa chambre.Tout ce que l'Ecosse comptait de plus distingué était alors à Paris » (1).

Le mariage de Marie Stuart marqua le plus haut point de l'influence française en Ecosse. Arrivée là, cette influence ne tarda point à décliner. L'Ecosse en avait recueilli les avantages, elle n'en vit plus que les inconvénients. Elle sentit que son indépendance, protégée vis-à-vis de l'Angleterre, était menacée par la France, et elle ne voulait subir aucune domination étrangère. De son côté, Marie de Lorraine, parvenue à ses fins, ayant dépossédé de la régence le comte d'Arran, marié sa fille au plus grand prince de l'Europe, placé l'Ecosse sous le protectorat de la France, garda moins de ménagements envers ceux qu'elle ne croyait plus avoir, ni à employer, ni à craindre. Elle mit toute sa confiance en ses compatriotes, et elle aliéna la noblesse fière et jalouse de l'Ecosse ; son penchant et ses habitudes éloignèrent la reine de leurs sympathies. Les principaux barons, et à leur tête le duc de Châtellerault et le comte de Huntly, manifestèrent déjà leur défiance durant la guerre poursuivie par les Français et les Ecossais contre les Anglais et les Espagnols. Réunis à Kelso, ils refusèrent de pénétrer en Angleterre, alléguant qu'ils n'avaient aucun intérêt à prendre l'offensive, et qu'ils devaient se borner à repousser l'ennmi s'il attaquait leur royaume. Un autre parti que celui de la noblesse s'élevait aussi contre l'influence de la France, c'était le parti de la réforme qui faisait chaque jour de nouveaux progrès » (2).

Henri II mourut, les protestants avaient gagné du pouvoir en Ecosse et Marie de Lorraine demanda du secours à la cour

(1) Michel, p. 521.
(2) Michel, ch. xxii, p. 526 527.

de France, gouvernée maintenant par ses deux frères. La France envoya une expédition commandée par le marquis d'Elbeuf qui s'empara de Leith. A cette époque aussi est venu en mission en Ecosse le sieur de Béthencourt. « Le 16 juillet 1559, le sieur de Béthencourt sçaura bien dire à la royne régente d'Ecosse et sieur d'Oysel (commandant des troupes françaises en Ecosse et des troupes écossaises entretenues par la France), suivant ce qui leur a esté plusieurs fois escript depuis son arrivée, l'estat en quoy il trouva les affaires du roy, et les grandes et incroyables sommes de deniers qu'il estoit contrainct payer et desbourser pour l'effect et l'exécution des choses promises par le traicté... » (1). Voici le conseil de Cecil, secrétaire d'Etat d'Elisabeth, à l'égard de la situation : « Afin d'établir une amitié perpétuelle entre les deux pays, il faut arracher l'Ecosse à l'influence de la France, ancienne ennemie de l'Angleterre. Tant que l'Ecosse restera sous l'influence française, cet accord est impossible », Elisabeth fournit donc de l'argent à Châtellerault pour qu'il chassât les Français de l'Ecosse. Il en résulta que les Ecossais en France devinrent victimes de la haine générale. La reine douairière mourut le 10 juin 1560 et la paix fut conclue. « Par ce traité les troupes françaises devaient évacuer l'Ecosse, le duc de Châtellerault et les nobles écossais qui possédaient des terres en France y recouvrer les biens et les terres dont ils avaient encouru la perte par leur rébellion, et la garde comme l'administration du royaume n'être plus confiées désormais à des soldats et à des dignitaires étrangers » (2)... « Une autre révolution suivit de près la chute de l'influence française en Ecosse : l'ancienne religion céda partout la place à une nouvelle croyance, et de royal le gouvernement devint aristocratique. » MM. d'Oysel, de la Brosse, et les autres Français qui assistaient au siège de Leith rentrèrent en France et conseillèrent à Marie Stuart de retourner dans sa patrie (3). Alors le 14 juillet 1561, Marie Stuart, accompa-

(1) Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II, tirées du portefeuille de Sébastian de l'Aubespine, p. 12.

(2) Michel, ch. xxiv, p. 23.

(3) Cf. Leslie, Bannatyne Club ed., p. 75.

gnée du duc d'Aumale, du marquis d'Elbeuf, du maréchal d'Anvoille, de Brantôme et de beaucoup d'autres gentilshommes, se trouva en Ecosse, laissant en France bien des Ecossais retenus par des liens divers. Dans sa suite étaient René Benoît, son confesseur, Raullet plus tard remplacé (déc. 1564) par David Riccio comme secrétaire français, et Châtelard, qui souffrit la mort sur l'échafaud. Riccio était diligent en avançant le mariage entre Marie et son cousin Henry Stuart, Lord Darnley, le 19 juillet 1565 (2).

Le 17 décembre 1566 fut célébré le baptême du fils de Marie Stuart et de Lord Darnley, auquel assistèrent le comte de Brienne et l'ambassadeur du Croc, représentants du roi de France. Bientôt suivit le meurtre de Darnley dont on soupçonna Bothwell, Marie épousa ce seigneur Bothwell et bientôt après Charles IX envoya M. de Villeroy avec des instructions secrètes. « Du Croc, se conformant à la nouvelle politique de la France, qui aimait mieux abandonner la reine d'Ecosse que le royaume, offrit aux lords confédérés contre elle une compagnie d'hommes d'armes et des pensions. Il y a plus : Marie ayant été emprisonnée au château de Lochleven, le nouvel ambassadeur, M. de Villeroy, ne put être admis auprès d'elle. Arrivé le 23 juin, il repartit pour la France le 26 » (3). Immédiatement après, le comte de Murray, ayant reçu des nouvelles de sa sœur Marie, revint en Ecosse avec M. de Lignerolles « envoyé par Charles IX auprès des lords du conseil secret dans l'intérêt de Marie Stuart et du maintien de l'alliance entre les deux pays, menacée par l'ambassadeur anglais Sir Nicholas Throchmorton » (4). Pendant les tristes années qui suivirent, beaucoup de Français et d'Ecossais allèrent en France, cherchant de l'aide pour la malheureuse reine. Parmi eux étaient John Borthurck, M. de Vérac et plus tard La Mothe Fénelon. Dans l'année 1568 eut lieu la défaite de Marie Stuart à Langside qui marqua la fin de son autorité en Ecosse. « La France avait aussi cessé, depuis l'année

(1) Cf. Chalmers, *Mary, Queen of Scots*, Rizzio Sect. III, Châtelard Sect. V.
(2) Michel, ch. xxv, p. 60.
(3) Les instructions données à M. de Lignerolles ont été publiées par M. Teulet, *Papiers d'État*, t. II, p. 187-190.

1567, d'entretenir un ambassadeur ordinaire en Ecosse, tandis que Marie en avait un en France auquel elle avait envoyé des lettres pour demander du secours à Charles IX. » Ce n'était qu'en octobre 1585, plus d'un an après l'arrivée à Paris d'un ambassadeur écossais, qu'Henri III se décida à nommer un représentant auprès de Jacques VI. Charles de Prunelé, baron d'Esneval et vidame de Normandie, fut envoyé en Ecosse chargé d'une mission si délicate, qu'on pût dire que le destin subséquent et l'histoire de l'Empire britannique en était le résultat. Il fut envoyé en l'an critique 1585, faire un dernier effort pour continuer l'ancienne alliance. Cet effort fut fait à un moment où les Français ne pouvaient se permettre de se quereller avec l'Angleterre, et craignaient beaucoup le pouvoir des Guise chez eux.

Moins d'une année avant la mission de d'Esneval, lord Seton, ardent partisan de Marie et du catholicisme, parut à la cour française, autorisé à demander des aides et des concessions à la France. Il parla en faveur de la restauration de l'ancienne ligue et déclara que la France, comme honnête alliée fidèle, devait délivrer la reine d'Ecosse de sa captivité. Entre autres stipulations, figurait la restauration de la Garde Ecossaise dans la jouissance entière des privilèges qu'ils avaient achetés de leur sang, le paiement par la France d'une compagnie d'Ecossais qui servaient en Ecosse, — proposition pas du tout raisonnable — et certains privilèges commerciaux. Ces propositions furent mal accueillies par Henri.

De plus, de grands changements avaient eu lieu, qui, s'ils rendaient la position de Marie plus dangereuse, rendaient plus probable la succession de son fils, au trône d'Angleterre. La même série d'événements — la chute d'Arran, et la ligue avec l'Angleterre — effrayait la cour de France, car elle marquait la fin de l'alliance française, et c'est à ce moment que d'Esneval fut envoyé pour offrir autant de demandes écossaises rejetées que la France en pouvait donner alors. Il n'empêcha pas les rapports plus étroits qui s'établissaient entre l'Ecosse et l'Angleterre et revint en septembre 1586, sans avoir rien fait. La nouvelle de la Saint-Barthélemy (24 août 1572), répandue par des Ecos-

sais échappés au massacre, avait contribué puissamment à ruiner l'influence française en Ecosse. Aussi Marie Stuart s'abandonne-t-elle au désespoir après la mort du cardinal de Lorraine, qui était son appui principal à la cour de France, surtout en voyant Henri III renouveler son alliance avec Elisabeth. Les visites devinrent moins fréquentes quoiqu'en 1587, le sieur Guillaume de Saluste du Partas, poète huguenot très célèbre à cette époque, visitât l'Ecosse où il fut le bienvenu à la cour de Jacques VI. « Aussi bien le roi Jacques VI, encore qu'il fût moins puissant et moins glorieux qu'Elisabeth, commençait-il à appeler sur lui l'attention. Il y avait en lui de quoi justifier la sympathie de tous. N'était-il pas le fils de Marie Stuart ? Et, d'autre part, ferme protestant, héritier probable des deux couronnes il était l'espoir du parti huguenot. On avait songé, en 1587, à lui faire épouser la princesse de Navarre, et du Bartas, qu'il avait gracieusement invité, pour l'amour des Muses et de leurs « dieux communs », du Bartas chargé par Henri de négocier sous main cette union, lui avait rendu visite à Edimbourg. La visite n'eut point de conséquence politique, mais du Bartas, charmé de l'accueil reçu... faisait place à un très vif éloge de ce roi ami des lettres... (1) » On lui accorda tous les honneurs d'un prince et à son départ « the hing besides all his costis whith he diffraied gratefyed du Bartas at his acparture with a chain of 1.000 v and as much in redie money, made him Kinght and accompanyed him to the reaside, when be made him promise to retourne again » (2).

Depuis le temps où on réclamait en France la couronne matrimoniale d'Ecosse, l'effort pour annexer un royaume ancien et indépendant comme province d'un autre, non moins que l'intervention d'Henri avec le progrès de la réforme, contribuèrent à faire paraître cette haine intense vers la France, qui devint si forte que, dans le sixième parlement de Marie, il fut nécessaire de faire rendre une loi contre les personnes qui répandraient des calomnies contre la reine ou les Français « anent speaking evil of the queens grace of frenchmen. »

(1) G. Ascoli, p. 221.
(2) Dépêches de M Courcelles, p. 80.

Marie de Guise avait donné des situations importantes à quelques-uns de ses compatriotes, ce qui fit accroître la jalousie et l'aversion des Ecossais contre elle. Un Français appelé Villemont gardien du grand sceau et un troisième Bonnot, gouverneur des Orcades, tandis que le cardinal de Guise était administrateur des abbayes de Kelso et de Melrose, etc.

Les soldats bien exercés et disciplinés d'Oisel répandirent la peur et l'appréhension parmi un peuple qui n'avait pas d'armée permanente et, si l'on ajoutait à leur force, les Ecossais pouvaient craindre un coup mortel aux libertés civiles et religieuses de leurs pays. Des renforts successifs sont arrivés de France à la requête de la reine régente pour la secourir. D'abord est venu M. Octavius, frère du marquis d'Elbeuf (famille de Lorraine) avec plusieurs des anciennes bandes françaises qui débarquèrent à Leith ; dix autres compagnies sont arrivées avec le comte de Martigues (famille de Luxembourg), à leur tête, plus tard le duc d'Estampes, colonel général de l'infanterie de la France. Il y avait aussi le capitaine, le sieur Jacques de la Brosse, avec ses compagnies de cavalerie et d'infanterie, venus pour combattre les réformateurs et parmi ces gens se trouvait Pellive, évêque d'Amiens, et trois docteurs de la Sorbonne. Ces soldats de fortune espéraient, sans doute, de recevoir de grands titres et des récompenses magnifiques et s'accoutumaient par plaisanterie à se donner le titre de « M. le comte d'Argyle », « M. le prieur de Saint-André » etc., attendant de grands revenus en échange de sang et de coups.

Peu après la mort de Marie de Guise, les soldats français furent retirés de l'Ecosse, suivant le traité de paix, conclu à Edimbourg, le 5 juillet 1560 entre les plénipotentiaires d'Elisabeth et ceux du roi de France.

Etant du même avis que beaucoup des prudents et des bien disposés d'entre ses compatriotes, sir W^m^ Kirkcaldy était convaincu de l'inutilité et du danger de la ligue et de l'alliance française pour l'Ecosse. Quoique personne ne pût à cette époque prévoir que le temps viendrait où l'Ecosse, dépouillée de ses institutions nationales et de sa dignité, s'affaiblirait silencieusement

au rang d'une province même, il comprenait bien les avantages d'une ligue offensive et défensive avec l'Angleterre ; cela avait été rendu odieux aux Ecossais à cause de la politique barbare d'Edouard I^er^ que, jusqu'à l'ère de la Réforme aucune des deux nations ne s'en était beaucoup occupée.

Le temps était maintenant passé où la France et l'Ecosse pouvaient prétendre aux mêmes intérêts et regarder les Anglais comme leur ennemi commun : Jacques VI occupait le trône et les deux nations étaient une. Les Français sentaient que l'ancienne alliance ne pouvait plus continuer : comprenant et peut-être ressentant les nouvelles conditions, ils commencèrent à montrer moins de considération envers les régiments écossais. A la fin de 1558, la France était au comble de son ascendant en Ecosse, quand Henri II demanda la couronne matrimoniale d'Ecosse pour le Dauphin. Marie de Lorraine aussi avait atteint le plus haut point de son succès, mais peu à peu ses actions étaient opposées aux convictions du peuple. Le meurtre du cardinal Beaton, à Saint André, par George Wishart et ses amis protestants ouvrit plus grande la brèche entre les deux factions. L'année 1559 fut la plus importante dans l'histoire du peuple écossais. A partir de cette date, l'Ecosse fit une rupture avec le passé qui divise en deux son histoire. L'Ecosse craignait la France autant qu'elle craignait autrefois l'Angleterre et les gouverneurs du pays s'étaient décidés qu'à moins que leur patrie ne devint une province de la France, il faudrait agir. En outre, la nouvelle religion associa la France avec Rome et pour le triomphe de leurs opinions le peuple crut qu'ils se débarrasseraient de l'influence de la France.

Dès maintenant la religion et le patriotisme marchent ensemble. Marie de Lorraine mourut en 1560 et à partir du retour de Marie Stuart en Ecosse, il n'y eut pas beaucoup d'intervention étrangère pendant les quatre premières années. D'abord les peurs et les jalousies empêchèrent les autres pays de montrer une politique définie envers l'Ecosse, et ensuite la condition intérieure du pays ne présenta pas beaucoup d'occasions pour des entreprises étrangères.

CHAPITRE IV

INFLUENCES SOCIALES ET MORALES

Les longs rapports étroits entre l'Ecosse et la France ne pouvaient manquer de laisser quelques traces dans la constitution et la condition sociale de l'Ecosse. Jetons un coup d'œil sur ces faits qui peuvent être singulièrement suggestifs, car ils montrent combien une alliance politique avec une nation essentiellement différente de caractère peut changer la disposition fondamentale d'un peuple.

Ce grand pays, la France, héritier de la civilisation romaine, fut naturellement l'instituteur et le pays rude du nord, l'Ecosse, fut l'élève. Ainsi la France transmit à l'Ecosse ses propres institutions. C'était celles de l'Empire romain, pratiquées partout par les nations chrétiennes sur le continent, par lesquelles l'Ecosse s'affranchit de ces éléments de communion sociale, de ce *comitas gentium*.

Le développement des habitudes sociales et morales d'un pays offre un sujet bien intéressant et parfois très amusant. Il est curieux de constater qu'au moment même où l'influence de la France était la plus puissante en Ecosse, pendant la régence de Marie de Guise et plus tard sous le règne de sa fille Marie, on pouvait déjà voir le commencement des hostilités et de la séparation. En dehors des circonstances de la vie politique écossaise, la Réforme prit racine dans le cœur du peuple, personne ne pouvait la combattre. Mais, bientôt, la lutte ecclésiastique devint une lutte politique. Naturellement le parti réformateur se rangea contre

l'Eglise catholique, représentée en Ecosse par Marie de Guise, membre de la famille catholique la plus puissante de cette époque. Elle chercha du secours en France et bientôt les protestants écossais se battirent contre leurs anciens alliés français. Ces événements firent naître un esprit d'indépendance contre tous les étrangers. Néanmoins, pendant le seizième siècle, il y eut beaucoup de relations sociales et amicales entre les deux pays. La langue, les coutumes et les manières d'Ecosse devaient beaucoup à la France, parce que Marie, quoique reine d'Ecosse, était Française dans l'esprit et dans sa façon de penser.

Si l'Ecosse a joué un rôle très humble parmi les nations de l'Europe, il faut se rappeler que le confort et le progrès social sont les résultats d'une prospérité nationale. La littérature de l'Ecosse, même au moyen âge, avait atteint un niveau assez élevé, mais sa pauvreté était bien connue (1). Comme bien on pense, Perlin (2) s'intéresse fort à l'Ecosse. Elle lui paraît « assez pauvre en or et en argent, les terres labourables ne sont guère bonnes et la plupart du pays est désert » (fol. 27 v°) ; on trouve encore des sauvages « en quelques régions », mais le pays s'améliore chaque jour (fol. 36). Peu de villes, sauf Saint-André (Saint-Andrews), « qui est assez grand » (fol. 32), « Ennebroe (Edinburgh), en Français Lislebourg, laquelle est grande comme Pontoise » fol. 30). Pays pauvre, mais où « il fait fort bon vivre » (fol. 35). C'est là sans doute l'écho des difficultés survenues entre les gens d'Edinburgh et les Français de l'armée de secours, dont Perlin vante longuement les exploits ; j'imagine que de sa propre expérience il a pu tirer de plus favorables conclusions, plus conformes à ce que nous savons, à ce que nous avons éprouvé, des mœurs accueillantes de l'Ecosse. Ne l'avoue-t-il pas lui-même : « Toutefois, il y en a plus miséricordieux et plus humains » (fol. 31 v°). Froissart raconte qu'un seigneur français qui était venu en Ecosse en 1385 se demanda pourquoi il était venu, car, jusqu'à ce moment, il n'avait jamais compris

(1) G. Ascoli, *La Grande-Bretagne*, p. 102-103.

(2) Me Estienne Perlin, étudiant en l'Université de Paris, auteur de la *Description des royaulmes d'Angleterre et d'Écosse*, paru à Paris en 1558.

ce que voulaient dire la pauvreté et le dur travail (3). Même en Angleterre, jusqu'à la fin du quinzième siècle, le confort de famille n'était pas au niveau de celui qu'avaient atteint les principaux pays de l'Europe. L'Angleterre suivit naturellement comme guide la France, l'Ecosse plus encore. Henri, duc de Rohan, Huguenot qui irrita l'Ecosse en 1600, raconte que l'Ecosse fournit bien peu de quoi vivre, mais qu'elle possède un peuple bien vertueux. Car, outre la noblesse, qu'il trouva pleine de civilité et de courtoisie, le pays possédait une multitude de savants et de gens d'une telle fidélité et d'un tel courage que les rois de France choisirent parmi eux les soldats qui fournirent la garde du corps royal.

Le confort ordinaire de la vie ne remonte pas à une époque très ancienne. Les meubles de famille étaient très simples : bancs, canapés de bois solide, dais, qui sont les bancs avec dossier, quelquefois muni d'une espèce de tente ; au xv^e^ siècle, ils étaient couverts de soie et, plus tard, de damas. Avant le règne de Marie, on n'avait pas de tapis dans les maisons et même deux cents ans plus tard les maisons riches seulement avaient des tapis ; la plupart du temps on trouvait les planchers couverts de joncs, même quand les murs étaient décorés de tapisserie. Dans un poème de Henryson (2) intitulé « The Ewa Mice » se trouve cette description d'un chat qui attrape une sourie et joue avec sa victime : « Quhyll wad she let hir ryh under the stral », c'est-à-dire : sous la paille dont était couvert le plancher. Les anciens meubles nous intéressent, parce qu'ils évoquent des habitudes dont nous ne sommes plus familiers. Il ne reste que très peu de meubles écossais du xv^e^ siècle, mais la poésie offre beaucoup d'allusions à la vie de famille. Les mots même dont on se sert pour décrire les meubles de cette époque-là ont changé de sens ou ont disparu tout à fait de la langue. Selon Halyburton, les maisons écossaises contenaient beaucoup de meubles français. Le bois des lits dans les châteaux des rois et des barons était au xvi^e^ siècle magnifique et coûteux. On attachait au bois de lit, richement orné par des

(1) Cf. Appendice.

(2) Henryson (c. 1425-c. 1500). On n'a pas pu faire une chronique de ses poèmes.

peintres étrangers, des tapisseries brodées en or ou en argent. Les meubles du XVI^e^ et du XVII^e^ siècles sont représentés dans les inventaires publics. Dans le bail dressé par Alexander Macbroke pour la maison de l'abbé de Cupar à Campsie Craig, daté du 6 juillet 1551, le locataire à bail s'oblige à fournir pour l'abbé, ses frères et son équipage, quatre lits de plume, quatre autres lits avec des serviettes et des nappes, du genêt et d'autres combustibles. Il s'engage à court délai (24 heures) aussi à fournir des « pottis, pannis, platis, disches and utheris necessarys » (1).

Sir Richard Maitland donne beaucoup de détails sur la vie sociale après 1560. Il note un sentiment moins bienveillant entre les classes sociales. Parmi les riches commerçants, des notions nouvelles se répandirent avec le désir de porter de beaux habits. Tout cela, cependant, indique seulement de meilleures idées de confort, puisque les grandes maisons ont cessé d'être des forteresses. Le logement s'améliore. Les pauvres se couchent encore sur de la bruyère ou des roseaux couverts de peaux. On commence à se servir de futaine avec des draps de lin couverts de soie. Quelques gens du bas pays se permettent des lits de plume. Ces lits, comme aussi les fenêtres de verre, étaient mis de côté à l'abri du danger, quand le propriétaire partait en voyage. On fait mention du lit à quenouilles pour la première fois dans la liste de lits appartenant à Jacques V, en 1539. Vers 1550, Lawrence Murray de Tullibardine laissa parmi ses biens « twa clois beddis ». On peut voir ces lits en forme d'armoires dans des parties éloignées de l'Ecosse ; il existe encore en Bretagne des lits en bois sculpté de la même forme. A l'époque de Marie Stuart ces lits à quenouilles étaient très ornés, par exemple « of violett, brown veluot, pasmentit with a pasment made of gold and silver, furnished with ruif, headpiece and pandis ». Parmi les papiers d'Etat relatifs à la reine Marie s'en trouve un (n° 408), octobre 1587, qui donne une liste de « Devises sur le lit de la Reine des Ecossais ». Ce sont des devises allégoriques touchant les tristesses de la vie de Marie Stuart, par exemple, « une lionne avec son petit tout près d'elle », avec la devise « Unum quidem,

(1) Rental Book of the Abbey of Cupar, II, 68-71.

sed leonom ». Une coutume caractéristique de l'époque était d'avoir des lits de deuil aux rideaux noirs. Les habits de deuil ont été portés pour la première fois publiquement à l'occasion de la mort de la reine Madeleine, en 1537, si l'on en croit George Buchanan, et dans un ordre donné par le roi et inscrit dans les livres de la ville d'Edimbourg (juillet 1537) on lit : « The lords understandis that the Kingis grace and all the lieges of his realm hes instantly ado with blak veluott satyne dammes and all sorts of blak clayth... ». Il est curieux de citer ces morceaux tirés d'un poème intitulé « The wedow » par Dunbar (1508), où la veuve raconte qu'elle alla à l'église « clad in cair weeds » et parle de ses « dule habits » et ses « clokkis that are cairful (triste) in colour of sable ». A de telles allusions, on voit que c'était une coutume déjà établie de porter le deuil (1).

Nous devons à Moryson, voyageur anglais, qui visita l'Ecosse en 1598, des renseignements sur les repas dans les classes supérieures de la société (2)... Il remarque que les Ecossais « eat much red colewort and cabbage but little frest meat, using to salt their mutton and geese... They drink pure wines not with sugar as the English do, yet at feasts they put comfits in the wine, after the French manner, but they have not our vintners fraud to mix their wines ». Moryson, qui rendit visite à un seigneur, dit que beaucoup de serviteurs portant des bonnets bleus apportèrent la viande. On munit la table de grands tranchoirs de soupe où se trouvait un petit morceau de viande. La table supérieure avait un poulet avec quelques pruneaux dans la soupe. En ce temps-là, on ne se servait pas de couteaux et même quand, en 1740, Adam Smith était au collège de Balliod, les couteaux étaient enchaînés à la table ; on se servait d'une cuillère de corne pour la soupe et d'une fourchette pour la viande.

Sauf quelques châteaux qu'on avait bâtis dans le style français, les logis des meilleures familles consistaient en tours étroites et carrées où tous les moyens possibles avaient été épuisés pour

(1) Dunbar, *Poems* nº III. « Twa marrtt wemen and the wedo. »
(2) Moryson, *Itinerary*, Pt. III, p. 15.

les rendre fortes, ne laissant rien pour le confort et l'élégance. Les résidences royales, n'étaient guère meilleures. Les plus spacieuses portions des palais, à Linlithgow, à Stirling et à Falkirk, telles qu'on les voit aujourd'hui, n'existaient pas en ce temps-là. Le palais d'Holyrood est probablement une exception. C'était le palais neuf et il fut par conséquent bâti selon le goût et le luxe de l'époque. On l'avait terminé seulement quelques années avant l'avènement de Marie. Le parc d' « Arthurs Seat » l'entoura et les terrains de Duddingston, avec son lac, venaient d'y être joints. Ainsi des rochers, des arbres, de l'eau, le palais et son parc ressemblèrent un peu aux gloires de Fontainebleau.

Hygiène des villes.

Bien importants de nos jours sont le nettoiement des villes et la lutte contre la maladie. Avant l'arrivée de Marie Stuart, en Ecosse, les conditions étaient très mauvaises. A la suite de la visite de grande cérémonie faite par la reine Marie, en 1561, le conseil de ville de Dundee publia un édit qui exigeait que les débris soient emportés quotidiennement, et le 27 juillet 1591, le conseil ordonna au bourreau communal de faire nettoyer toutes les chaussées, les rues et les cours des églises. A Edimbourg aussi la reine fit tout son possible pour améliorer les conditions sanitaires. Des choses dégoûtantes existaient dans la capitale, que les autorités municipales n'avaient jamais encore réussi à supprimer. Par exemple, il arrivait souvent, à Edimbourg, du moins, qu'on jetait de l'eau sale par la fenêtre chaque soir entre dix heures et minuit. On criait : « Prenez garde à l'eau » en français, pour avertir le passant qui répliquait en patois : « Hand yere haund » (allez-y) ; cet usage malséant et d'autres également intolérables existaient dans la capitale.

La reine Marie fit changer aussi la manière d'ensevelir les morts. Pendant une seconde visite à Dundee, elle constata qu'on enterrait les morts au milieu de la ville, là où avaient lieu les marchés, etc., et, à cause de cela, la peste et d'autres maladies contagieuses se développaient. Sa Majesté y porta remède en donnant à la ville pour cimetière le site du monastère des « Grey-

friars ». Des conditions semblables se trouvaient à Saint-André, à Perth, etc. La crainte de maladies contagieuses était un épouvantail intolérable. Quand on annonça, en 1574, que la peste s'était déclarée à Leith et qu'un Français l'avait apportée de Londres, les administrateurs, à Edimbourg, ordonnèrent à tous ceux qui habitaient la même maison de rester chez eux. La peste se répandit. Ensuite on ferma toutes les portes de la ville, sauf le « Netherbow, et la « Porte de l'Ouest », qui étaient gardées par six personnes. Alors le Burgh Muir se changea en hôpital. En 1585, la peste reparut, on bâtit encore des hôpitaux et on punit ceux qui essayèrent de cacher la maladie, mais cela ne servit à rien. On ne songea pas à améliorer les égouts et la ventilation et, par conséquent, beaucoup de gens moururent. Parmi les divers moyens pour arrêter le progrès de la peste, il y en avait un qui semble très raisonnable, mais qui était le moins favorisé : en 1553, on suggéra aux administrateurs, à Edimbourg, qu'ils devraient faire bâtir un hôpital à quarante lits et le pourvoir de médecins, mais ce projet fut rejeté. Ceux qui pratiquèrent la médecine selon les règles scientifiques au XVI[e] et au XVII[e] siècles étaient désapprouvés, et c'est seulement peu à peu que l'opinion publique fut instruite dans l'importance de la médecine (1).

Les pauvres.

Il y avait à cette époque beaucoup de mendiants et, en dépit des mesures prises en 1535, le mal persistait encore. La noblesse — et on rapporte ceci à l'égard du comte d'Arran et sa suite, même en 1551 — ne pouvait voyager par les rues d'un endroit à l'autre sans être ennuyée par des mendiants. Les autorités de l'abbaye firent des provisions pour les pauvres et bâtirent des hôpitaux pour les malades. Soigner les pauvres, c'était un des principaux soucis du clergé réformé. Sous leur administration, les indigents reçurent des secours provenant en partie des quêtes aux portes des églises et en partie des loyers des maisons religieuses. De cette source, on avait un revenu beaucoup plus grand

(1) Edinburgh Town Council Records.

que celui qu'on pouvait obtenir des contributions volontaires. En avril 1561, un impôt de vingt-quatre sous fut créé par le conseil d'Edimbourg sur chaque tonneau de vin vendu dans la ville : cet argent fut réservé aux marchands et aux artisans qui avaient fait faillite. Pour l'avantage des pauvres, aussi bien que pour le soutien du clergé, la reine Marie, en décembre 1564, ordonna aux magistrats de la capitale de lever une imposition. Par ordre du comité de l'église d'Edimbourg, il fut réglé que chaque pauvre, non marié, recevrait deux schellings par semaine, et les indigents mariés, le double, quatre schellings. Par des actes de 1575, 1597 et 1601, les comités des églises et les presbytères étaient seuls autorisés à subvenir aux besoins des pauvres et à réprimer la mendicité.

L'Eglise.

On a vu que les conditions sociales s'améliorèrent, mais l'Eglise perdait son autorité économique, parce que la civilisation devenait peu à peu trop compliquée, et parce que les métiers qui s'étaient développés sous sa protection étaient maintenant trop particularisés et avaient besoin de chefs spécialisés dans les divers métiers. A mesure que l'Eglise perdait son autorité économique, elle perdait son influence sur le peuple. D'un autre côté, la révolte contre les corruptions de l'Eglise aidait beaucoup à développer parmi le peuple un jugement indépendant qui le préparait à l'influence politique qu'il allait bientôt exercer. Même les résultats historiques de la Réforme, l'abolition du pouvoir du pape en Ecosse et l'établissement de la religion réformée nous intéressent ici seulement à cause des conséquences sociales et morales. Ce fut la crise où l'esprit moderne chercha à remporter la victoire sur l'esprit du moyen âge ; l'Ecosse y trouva un combat dans lequel chacun pouvait s'engager et ainsi furent découverts son propre caractère et son propre destin. L'opulence de l'Eglise marque un vif contraste avec la pauvreté des habitants du pays, et c'est cette richesse qui est d'une importance décisive dans l'histoire de l'Ecosse au XVI^e^ siècle. Près de la moitié des richesses du pays appartenait à l'Eglise, la plupart

des marchandises importées dans le pays étaient des meubles, etc., consignés au clergé. La poésie écossaise du temps est pleine d'allusions aux défauts et aux vices du clergé. Dans la « Satyre of Thrie Estaitis », on fait voir sa rapacité et son oppression des pauvres et dans une autre satire on signale le luxe des prêtres et comment ils négligeaient leur devoir, par exemple :

« So mony preistis cled up in secular weid
With blasing breistis casting their claithis on breid.
Il is no need to tell of quhome I mein.
So few to tell the dargey and the beid
Within this land was nevir hard nov sene. »

L'organisation de l'Eglise.

Les événements de l'année 1567 marquent un changement dans l'histoire de l'Eglise aussi bien que de l'Etat. C'est pendant la crise de 1567, quand cessa soudainement le règne de Marie, et quand Murray gouverna au nom du fils de Marie, que la Réforme s'établit vraiment en Ecosse. Dans l'Eglise, on peut noter l'effet du changement. Pendant les sept années d'incertitude, l'attitude politique de l'Eglise protestante fut ferme et déterminée, mais il n'y avait que peu de signes de son autorité sur les citoyens. Les nouvelles règles ecclésiastiques étaient appliquées avec rigueur contre les ecclésiastiques pour conserver l'Eglise elle-même pure dans ses morales et stricte dans sa doctrine.

L'influence des Huguenots sur le presbytérianisme en Ecosse.

D'origine française, l'Eglise d'Ecosse ne pouvait pas manquer d'avoir beaucoup de signes de son extraction. L'organisation nouvelle fut le modèle exact des communautés huguenotes, sauf que les Ecossais firent des divisions permanentes de rangs et de devoirs. Le signe symbolique des Huguenots — le buisson de feu — fut adopté plus tard par l'Eglise de l'Ecosse. Le système et ses formes furent importés tout prêts. On en voit encore la racine. Le modérateur du synode est le

maître (président) du presbytère, mais après la réforme, on conserva le nom pour le président des cours et des assemblées des Huguenots. « Ce mot est plus latin que français, pour signifier le président d'une assemblée. Il était surtout en usage chez les Réformés de France pour désigner le président de leurs synodes. Ils élisaient *le modérateur* à la pluralité des voix (1) .» Les affaires de l'Association générale ou des autres cours presbytériennes en Ecosse sont précédées par « une ouverture » qui dérive directement d'une forme solennelle dans les parlements français.

Le destin de l'Ecosse était de subir plus encore l'influence de la France. Une cour despotique, pleine de riches courtisans, n'avait que peu de sympathie avec les Ecossais. Les Huguenots persécutés demandèrent de l'aide à l'Ecosse, qui n'aperçut pas que les Huguenots auraient été aussi tyranniques que leurs adversaires s'ils avaient été victorieux. Les protestants français partageant les sentiments de leurs frères en Ecosse étaient encouragés et il a été souvent remarqué par leurs ennemis, combien l'influence était mauvaise sur les rebelles de France qui virent le succès de leurs frères révoltés en Ecosse.

La possession d'une forme de culte était très utile à la nouvelle Eglise en l'aidant à économiser son pouvoir. On chercha si, dans la nouvelle forme du service religieux, il y avait quelque chose capable de compenser l'influence des cérémonies et des choses esthétiques de l'Eglise ancienne, et on le trouva dans la musique vocale. Comme les formes de la constitution de l'Eglise et de ses services dérivaient des Français, ainsi la musique, en tant qu'elle fut empruntée, fut apportée de l'Allemagne, où se trouvaient beaucoup de protestants écossais à l'époque où les principes de la Réforme s'étaient répandus en Ecosse, mais n'étaient ni fixés ni protégés. Le clergé, cependant, fit son possible, pour conserver les édifices de l'Eglise.

Avant la Réforme, l'Eglise pratiquait un système d'amendes qui, tout en fortifiant l'autorité ecclésiastique, contribuait à un ordre social. Quand les offenses sociales n'étaient pas traitées par l'Eglise, les peines étaient néanmoins exécutées sous la surveil-

(1) Dictionnaire de Trévoux.

lance du clergé. Bien que les réformateurs écossais renoncent à la doctrine et au rituel de l'Eglise romaine, pourtant ils s'en tiennent à la discipline catholique, négligeant seulement ces formes d'amende qui touchaient la superstition. Pour maintenir efficacement la discipline, la première assemblée générale (1560) ordonna qu'on choisît des anciens dans toutes les paroisses qui, avec le pasteur, constitueraient une cour paroissiale. Les réformateurs écossais réprimèrent les célébrations annuelles dérivant des usages superstitieux du passé, ainsi que les fêtes de l'Eglise romaine. La plupart de ces fêtes étaient associées avec les représentation burlesques, les processions désordonnées et les mystères, dont la répétition fréquente était socialement dégradante. John Knox et ses collègues réformateurs firent de grands efforts pour réprimer la continuation de ces démonstrations inconvenantes et pour limiter les célébrations religieuses au dimanche. Ceux qui observèrent les jours de fête de l'ancienne manière furent soumis à une discipline stricte : c'est ainsi que, pour avoir dansé le dimanche de la Trinité, David Wemyss fut condamné, le 6 janvier 1599, par le comité de l'église de Saint-André à être emprisonné dans le clocehr de l'église jusqu'à ce qu'il eût promis de se repentir. Avant la Réforme, le dimanche était sacré, seulement pendant les heures des cultes. On entendit que le jour commençât le samedi soir à 6 heures et se terminât le lendemain soir à la même heure. Cette manière de compter le commencement et la fin du dimanche continua pendant quelques années après la Réforme, car en mai 1594 le presbytère de Glasgow défendit à un joueur de flûte de jouer le dimanche depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Chaque maison aussi posséda une bible, car la bible de Bassendyne fut imprimée en 1579, et l'année suivante, le conseil de la ville d'Edimbourg ordonna à « all nychtbouris of this burgh substantious house halderis to haif ane bybill in thair housis under the paynes contenit in the actes of Parliament maid thairanent ». On trouva donc des maisons avec « ane grit houss Bybill » et quelquefois « ane little bybill » aussi (1).

(1) Acts of Parliament, t. III, p. 139, n° 10 A. D. 1579.

Avec la sanction et la faveur des réformateurs, les miracles, où les prêtres de l'Eglise romaine étaient des objets de dérision, furent joués le dimanche soir pendant quelque temps après la Réforme. Le 21 juillet 1574, le comité de l'église de Saint-André donna la permission qu'on jouât une comédie le dimanche le 1er août, mais il fallut que la pièce fût censurée par le pasteur et le président du collège de Saint-Léonard ; en outre, il fut défendu qu'on donnât la représentation pendant les heures des offices. En 1599, le presbytère d'Aberdeen défendit toutes représentations le dimanche.

On trouve aussi, avant la Réforme, des marchés le dimanche dans les cours des églises, les allées des cathédrales et les bornes monastiques, même quand ils furent défendus par le Parlement. Une loi passée en 1503 exigea que « there be na mercar nor faires haldin upon halie daies, nor yet within kirkes, nov kirksairdes, upon haslie daies, nor uther daies » (1).

Le 30 octobre 1560, le conseil de la ville d'Edimbourg décida qu'à partir de cette date, le congé du dimanche serait observé par tout le monde dans le bourg, et que personne ne devait vendre ni ouvrir les boutiques, mais que tous devaient assister aux offices le matin et le soir. Par un acte des Etats passés en 1579, des amendes furent imposées à ceux qui « on sabbath dayes attended mercattes and faires » ou s'engagaient à « gamming and playing, passing to tavernes and aile-houses » (2), ou qui s'absentaient de l'église. En 1568, le comité de l'église, à Aberdeen, ordonna qu'on assistât au culte et imposa une amende de douze sous aux bourgeois et de deux schellings aux anciens pour chaque offense.

L'Eglise aussi dut s'occuper des jeunes gens qui résistaient à l'autorité paternelle — après la première offense on fit couper le membre du corps — soit la langue ou la main ou le pied — et en 1598, le presbytère de Glasgow délibéra sérieusement à l'égard d'un jeune homme qui avait rencontré son père sans ôter son chapeau. Les « jurements » aussi étaient très fréquents, sur-

(1) Acts of Parliament, t. III, p. 245, Item 36 (15 mars 1503).
(2) Acts of Parliament, t. III, p. 138, n° 8 (AD 1579).

tout avant la Réforme. Les prêtres juraient par « les blessures de Dieu », « par Notre-Dame », « par le bois de la croix sacrée », « par tous les saints », etc., et sir David Lyndsay dans ses poèmes a présenté cinquante jurements différents, dont trente-trois dits par des personnes de qualité se rencontrent dans ses « Thrie Estaitis ». En 1518, le Parlement rédigea un statut qui fixa des amendes à ses jureurs ; ces peines augmentèrent selon le rang ou le grade social du coupable. Le 7 janvier 1585-6, le statut fut renouvelé en ces termes : « ...fynds it maist expedient that the baelyeis renew the ordour observet before in punesing of sic as blasphemys and bannis uther be ane pecuniare sowne or be pulting of them in the jogs according to the persoun place and tre pas, bayth thame quhom thai sall, happin to find swa doing or that sall be delaittet be the eldaris or deaconis » (1). En 1592, le presbytère et le Conseil de ville d'Aberdeen décidèrent de faire exiger par les patrons les amendes des employés qui juraient : l'argent fut déduit de leurs gages. Pour remédier à la dégradation sociale de l'époque, les magistrats d'Edimbourg en mai 1562 firent creuser un trou dans le « North Loch », où on jeta les personnes qui menaient une vie impure. Un autre étang était situé entre Edimbourg et Leith appelé « the corrall or quarry hole ». Quelquefois on exila le coupable ; le 16 mars 1565-66, Elspeth Logan, « one of the Queenis Grocis cukis », fut condamnée par le comité de l'église du Canongate, Edimbourg, « to he anis douckit in the Corrall hollis and banischit the gait ».

A cause de la Réforme, beaucoup d'églises étaient dépouillées de leurs nappes, etc., richement brodées et on se servit sans doute de ces choses pour orner les maisons qui étaient en ce temps-là un peu sombres. Le même mouvement, cependant, avait privé les brodeurs professionnels des moyens de gagner de quoi vivre et il se peut que ces circonstances aient fait introuduire les tableaux brodés en soie et en laine. Ces tableaux représentaient des histoires bibliques et romantiques et étaient très à la mode à la fin du XVI[e] siècle. L'ouvrage était en « petit point » et était

(1) Acts of Parliament, t. III.

fait probablement par les femmes qui passaient beaucoup de temps chez elles. Catherine de Médicis et la reine Marie étaient toutes les deux des brodeuses parfaites.

L'UNIVERSITÉ.

Pendant longtemps, les universités écossaises jouirent d'un grand succès. Elles étaient établies à temps pour servir les réformateurs qui montrèrent un zèle ardent pour l'érudition. Leurs adversaires voulaient s'armer de la même façon pour la controverse. C'est pourquoi, pendant les dernières années du XVI^e^ siècle et les premières années du XVII^e^ siècle, les universités étrangères fourmillèrent de savants écossais (1). « A l'Université de Paris, la « nation anglaise », dénommée « germanique » depuis la reprise de Paris sur les Anglais au XV^e^ siècle, était particulièrement florissante et comptait toujours avec plusieurs Anglais un grand nombre d'Ecossais (2). » Ainsi pouvons-nous constater, d'après la liste des procureurs de la « nation germanique », que ce fut le plus souvent un Ecossais ou un Irlandais qui y remplit ces honorables fonctions, et signaler qu'au cours du siècle une douzaine d'entre eux furent appelés dans l'Université de Paris à la dignité de recteur : William Manderston vers 1525, Herbert Heryot en 1538, William Cranston en 1542, John Stuart en 1550, Adam Blackwood, le légiste en 1567, son frère Henry, doyen de la Faculté de médecine, l'année suivante, James Cheyne en 1602, James Leith en 1603. On trouve des Ecossais aussi à Bordeaux, Poitiers, Toulouse, etc. Ils étaient peut-être et des professeurs et des étudiants, car la distinction absolue entre les deux grades n'était pas établie en ce temps-là. Les professeurs des universités écossaises étaient appelés des régents, c'est-à-dire gouverneurs ou administrateurs des établissements. Depuis longtemps, cependant tous les gradués de l'université jouissaient du privilège d'enseigner. Par conséquent, l'Ecossais qui avait profité de tout ce

(1) G. ASCOLI, *La Grande-Bretagne*, p. 164.
(2) COISSAC. *Les Universités d'Écosse*, 11-18 et 245.

qu'offrait son université allait travailler à l'étranger ou comme étudiant ou comme professeur, suivant ses moyens et ses motifs. Cela donna aux Ecossais, séparés de la communication de leurs alliés, des privilèges de droit de cité en Europe, dont l'influence est difficile à préciser maintenant. L'Université de Kings College à Aberdeen fut construite d'après le modèle de celle de Paris, dont les usages faisaient loi dans toutes les questions de forme et de pratique. Le fondateur de Kings College, l'évêque Elphinston, avait longtemps enseigné à Paris, comme avait fait aussi son premier principal, Hector Bocce. Dans les autres universités d'Ecosse, les formes, la nomenclature et les usages du moyen âge persistent, bien que quelques-uns aient naturellement changé de caractère avec le cours du temps. Dans l'université de chaque pays, il y a encore un chancelier — l'évêque était presque toujours le chancelier, à moins que l'université ne fût subordonnée à une grande institution monastique, dont le chef devint le chancelier. Dans les universités écossaises on semble avoir adopté les arrangements ordinaires du continent avant la Réforme — naturellement l'évêque devint chancelier. Les doyens de toutes espèces, laïques et ecclésiastiques, étaient caractéristiques de la France comme ils le sont encore de l'Ecosse. On se sert encore de ce titre dans les universités.

Dans les règles de Kings College à Aberdeen en 1546, il était obligatoire que les garçons-serviteurs sachent bien le latin de crainte qu'ils ne donnent l'occasion aux professeurs et aux étudiants de se servir de la langue du pays « ne dent occasionem magistratis et studentibus langua vernacula uti ». Le nom par lequel on les désignait est une indication curieuse des habitudes et des traditions françaises des universités du nord : on les appelait « garciones » — la source est bien évidente. L'objet de ces règles n'était pas de faire apprendre le latin, mais de décourager la langue du pays. Quelquefois le français était permis et ici on perd la comparaison avec la grande université de Paris. La raison d'une exception en faveur de cette langue moderne était l'ancienne alliance française : « Sermo omnium et singulorum ubique Latinus, Graecus aut Hebraeus esto : propter

antiquum inter Scotos et Gallos foedus Gallicum nostra addit fundatio » (1).

Touchant la législation aussi, l'Ecosse reçut implicitement de la France la plupart de ses lois civiles. On introduisit aussi un fac-simile exact du système français pour la poursuite publique du crime, pour la violation de la garantie dans l'assurance d'un vaisseau, par exemple. De telles choses sont typiques des lois que l'alliance française apporta en Ecosse.

Longtemps avant que l'Angleterre eût une loi autorisant la cession de biens, il existait en Ecosse la « cessio » ou cession faite à ses créanciers par un débiteur poursuivi en justice ; en retour de tous ses biens, il obtenait de la loi de ne plus être poursuivi. Selon un « act of sederunt » de 1606, les débiteurs ainsi protégés avaient « to caus mak and buy ane hatt or bonnet of yellow coloure to be worne in all tyme thairefter swa lang as they remane and abide dyvoris : with speciall provision and ordinance if at ony tyme or place efter the publication of the said dyvoris at said mercat-croce, ony person or personis declairit dyvoris beis fundin wantand the foresaid hatt or bonnet of yellow colour, *toties* it sall be lawful to the baillies of Edinburgh, or ony of his creditoris to tak and apprehend the said dyvor, etc. ». Le bonnet était nommé « l'habit du débiteur » et on s'en servit jusqu'au milieu du XVIII^e^ siècle.

En France aussi, il y avait la cession, qui constitue un parallèle assez exact de la cession écossaise. Là aussi, une coiffe spéciale était portée par le débiteur privilégié pour le distinguer de ceux qui n'étaient pas endettés ou qui, endettés, n'étaient pas protégés contre les châtiments de leurs créanciers ; en France, d'où on a tiré l'exemple, le bonnet était vert. « Le bonnet vert est la marque de ceux qui ont fait cession. L'usage du bonnet vert n'a pas été introduit en France par aucune ordonnance, mais par les arrêts des cours supérieures, notamment par celui du Parlement, du 26 juin 1582, en forme de règlement ; cet arrêt ordonne que ceux qui seront admis aux bénéfices de cession, après avoir justifié la perte de leur bien sans fraude seront tenus de porter

(1) Falti Aberd. 241.

le bonnet vert ; et que, s'ils sont trouvés ne l'ayant pas, ils seront déboutés du bénéfice de la cession et permis à leurs créanciers de les emprisonner (1). »

Il y eut aussi une adaptation bien marquée d'une autre institution française d'origine plus récente, quand la Cour d'assises fut établie en 1533. Avant cette année, les juges du roi administrèrent la loi comme on le faisait en Angleterre, mais on pouvait interjeter appel au Parlement et, puisque le Parlement faisait exercer ses pouvoirs judiciaires par des comités, ces comités devinrent virtuellement les cours suprêmes du royaume. La Cour d'assises, établie pour remplacer cette espèce de tribunal, était tout à fait un parlement français, une cour exerçant des fonctions judiciaires d'appel et d'autres d'un caractère législatif. Il y en avait peu en Ecosse, mais en France elles devinrent suffisamment nombreuses pour rendre inutiles les sessions du vrai parlement du pays, les Etats généraux.

La décadence de la féodalité.

Moins importante peut-être, mais pas moins intéressante est l'étude de la vie du peuple. Pendant le XVI^e^ siècle, les maisons en Ecosse étaient meublées avec simplicité. Cependant, à mesure que les conditions devenaient moins troublées et que la bourgeoisie gagnait plus d'influence, il s'introduisit plus de luxe dans les maisons des humbles, aussi bien que chez les seigneurs : du bois sculpté et doré, des étoffes riches et de la bijouterie. Le tartan, d'étoffe de laine à carreaux, fut porté seulement par les tribus celtiques. Le nom est dérivé du français « tiretaine » ou « tirtaine » et signifie de l'étoffe bon marché. On se servit de cette étoffe à la cour de Jacques V et on acheta en 1562, pour Marie Stuart, six manteaux écossais qui coûtèrent dix-huit livres. Pourtant, si les maisons étaient plus artistiquement meublées, elles remplissaient les mêmes buts que celles du XV^e^ siècle.

Vers le début du XVII^e^ siècle, un grand changement eut lieu dans les arrangements de la vie de famille, les maisons

(1) Denisart. Collection de Décisions (citation) « Bonnet vert ».

avaient un air moins sévère que celles du xv^e^ siècle et du commencement du xvi^e^ siècle. La féodalité était finie et on voit maintenant la naissance du monde moderne et la vie de famille se rapprochait peu à peu de celle de nos jours. Ce changement était très frappant et dérivait surtout de l'esprit moderne né de la Renaissance, qui devait tôt ou tard renverser le système du moyen âge. La nouvelle indépendance de pensée qui caractérisait cette époque devait produire de nouvelles relations sociales. Elle était stimulée par des rapports plus libres avec les pays de l'Europe, en raison de voyages à l'étranger, et de l'échange de la littérature imprimée. Mais, en dehors de ces causes générales, la Réforme, qui fut la crise au moyen de laquelle l'Ecosse sentit le mouvement de la Renaissance et y répondit, exerça une influence bien marquée sur les conditions sociales en Ecosse. On n'envoyait plus d'argent à Rome, les marchands ne rivalisaient plus avec l'Eglise et ainsi le commerce commençait à s'accroître et à trouver un développement naturel. Les artisans, une fois sous la protection du château ou de l'abbaye, se rendirent dans les villes, où ils continuèrent leur travail sous la protection des corps de métier. Ainsi, pendant que les châteaux perdaient leur importance, les villes gagnaient chaque jour de la population et de l'activité.

Progrès de la bourgeoisie.

L'évêque Leslie, écrivant vers la fin du xvi^e^ siècle, dit : « The Scottis peple is diuidit in thrie ordouris ; one of thame quhais pietie and hett studdie of religione had addicted themselves planelie to serve the Kirke ; the secunde of thame quhais nobilitie and hienes of blude hes placed (them) in the secunde degrie of the commoune weil ; the thrid, of thame quhome the tounes accnawleges amang to be frank and free ». Dans le développement politique du pays, chacun des ordres ou états exerça à son tour une influence prédominante. Après les pertes subies à Flodden par la noblesse, le clergé devint une classe puissante. L'Eglise se servit de cette influence pour encourager Jacques V à maintenir l'alliance française et la religion catholique. Alors

suivit contre l'Eglise une révolte qui augmenta à mesure qu'on croyait que l'Angleterre plutôt que la France devait être l'alliée de l'Ecosse. Tout cela prépara les Ecossais aux responsabilités dont il leur faudrait se charger à partir du moment où la Réforme priverait l'Eglise de Rome de son pouvoir séculier en Ecosse. Les seigneurs et les bourgeois s'occupèrent davantage des affaires publiques et les rois écossais ne pouvaient plus les négliger.

Le commerce. Les vins, etc.

Les rapports intimes avec la France se montrent aussi dans le commerce. Des fruits étrangers étaient achetés par les riches. Le sucre, mouillé et en pain, parvint des marchés de l'Italie ; des figues de Malaga, des fruits secs et des épices, de toutes les parties de l'Europe. Les vins principaux étaient ceux de Gascogne, de Bourgogne, des pays rhénans et du Levant. Les marchands écossais établirent des agences dans les ports étrangers. Des négociants en vin ouvrirent des marchés à Dumbarton et en d'autres villes sur les côtes. Le commerce du vin fut protégé par la loi; la frelaterie était un crime capital. Les marchands étrangers reçurent des marchandises en échange telles que la laine et le saumon. Le vin « Romany », espèce de Bourgogne, était consommé dans les monastères et, au XVI^e^ siècle, était reçu comme paiement du loyer. Le vin de Bordeaux, cependant, était la boisson ordinaire du riche bourgeois. Pour donner une idée des prix, on peut citer l'ordre du Conseil de la ville d'Edimbourg, le 24 décembre 1574 « that na wyne sek be sauld darrer nor fyve schillings sax penneis » (perpint). En 1577, on ne devait pas vendre le vin plus cher que 86 schellings le tonneau. Le vin de Bordeaux qu'on vendait au commencement du XVI^e^ siècle, à partir de douze sous la pinte, coûtait presque le triple à la fin.

D'après les annales d'Andrew Halyburton, marchand écossais établi à Middelburg, et faisant des affaires avec l'Ecosse, on apprend que les marchandises exportées de l'Ecosse pendant les dernières années du XV^e^ siècle se composaient de produits non manufacturés, des peaux, de la laine et du poisson. De l'autre

côté, les choses importées consistent en velours, soie, satin, etc. Voilà qui ne semble pas s'accorder avec la pauvreté du pays. La haute bourgeoisie montrait par ses habits son grade et sa position sociale. Les épiceries et les vins aussi révèlent un luxe extraordinaire pour cette époque. On ne peut évidemment trouver en Ecosse, ce qu'on avait par exemple en France, un pays de goûts recherchés et jouissant du luxe d'une cour brillante. Néanmoins, les Ecossais importèrent des olives, des figues, des amandes, des raisins secs, des dattes, du « claret Gaschon » « Mauvyssie», et d'autres vins. Le commerce des meubles destinés à l'église et à la maison, d'abord peu considérable, augmenta beaucoup pendant le siècle suivant. Parmi les matières premières manufacturées en Ecosse, on trouve de la garance, du fer, de la poudre à canon, de l'or et de l'argent. Tout le commerce de marchandises exportées de l'Ecosse était fondé non pas sur l'industrie organisée d'ouvriers et d'artisans, mais sur les vocations primitives du pêcheur, du berger et du chasseur, et pourtant ce commerce d'importation et d'exportation était fait sur des vaisseaux écossais, commandés par des Ecossais et fournis de marins écossais.

Quelques-unes des industries qui existent encore chez nous furent commencées sous Marie Stuart. La fabrique de papier, essayée en 1590, ne réussit pas d'abord, mais, plus tard, on établit une usine à papier sur les bords du « Water of Leith », à Edimbourg, où des ouvriers français travaillèrent avec beaucoup de succès. Le commerce des marchands de cuir aussi fit son début à Edimbourg, au XVI[e] siècle, et à Perth, sous le règne de Jacques VI, le tonnage fut poursuivi sur une grande échelle.

Parmi les descriptions des maisons de la bourgeoisie, on fait mention d'un rouet à filer dans la chambre à coucher et des outils pour carder la laine indiquent l'occupation des femmes. Ce n'est qu'en 1578, cependant, qu'on mentionne des glaces dans les inventaires royaux ; la reine Marie avait « ane fair steill glass » et une autre petite glace décrite ainsi : « ane uther les chawing monie faces in the visie ». On se servait aussi d'horloges dans les maisons des bourgeois, car ils étaient les premiers à éprouver le besoin de la ponctualité et de l'exactitude dans les af-

faires. On fait mention, pour la première fois, de montres qui sonnent, dans la correspondance de la jeunesse de Marie Stuart (1). Dans une lettre datée de mai 1577 (2), elle explique à sa mère qu'elle n'a pu lui procurer une montre qui sonne, parce que la personne qui les faisait avait été très occupée à travailler pour le roi, mais elle espère lui en envoyer bientôt. Nous voyons donc que ces montres étaient d'une invention française, et qu'elles précédèrent les montres à répétition de près d'un siècle. Il se trouvait aussi en ce temps-là des réveille-matin, « ane litill knok with ane wallinar ». Dans la même lettre, elle demande qu'on lui envoie des manches brodées, ce qui montre qu'elle ne dédaignait pas de favoriser les ouvrières à l'aiguille. Elle était enchantée aussi de porter le costume national, c'est-à-dire de s'habiller « à la sauvage » (3).

D'autres nouveautés furent introduites à cette époque : des éventails portés par la reine Marie, « culing fannis of litle wandis » et ce qui est le précurseur peut-être de l'ombrelle moderne, « ane litle cannabie of crammasie satyne of thrie quarter lang, furnisit with freinyes and fassis made of gold ans crammasie silk ; monie litle paintit buttons ; all serving to bear to mak schadow befoir the Quden. » Des chausse-pied sont mentionnés en 1522, et la vaisselle en verre en 1526.

Pendant le règne de Jacques IV, des mines d'or furent découvertes à Crawford Muir, pour lesquelles sir James Pettigrew reçut un revenu en 1511. En 1524, on monnaya l'or de cette mine à Cunzie House et deux ans plus tard, ces mêmes mines avec la permission du Parlement furent louées à une compagnie de mineurs de l'Allemagne et de la Hollande pour quarante-trois années. Ce projet, cependant, ne réussit pas ; mais, en mai 1539, des ouvriers de la Lorraine travaillèrent sous les ordres de John Mossman, orfèvre royal, et on produisit assez d'or pour faire les couronnes des rois et des reines ainsi que d'autres ornements. Les pièces de monnaie du commencement du règne de Marie

(1) Strickland, t. III, ch. II, p. 63.
(2) Lettres de Marie Stuart, par le prince Labanoff (Balcarres Collection).
(3) Brantome, *Recueil des Dames*, p. 45.

étaient faites en or écossais. La livre d'argent, en Angleterre, fut monnayée en trois livres (£ 3) et en Ecosse, en neuf livres douze schellings (£9/12). En Ecosse, elle monta jusqu'à quinze guinées en 1567, tandis qu'en Angleterre, la valeur resta fixe. En 1565, la livre d'argent était de trois livres sterling en compte et de dix-huit livres en monnaie écossaise. Keith raconte qu'en 1570, une livre écossaise valait sept fois plus qu'elle ne valait en 1734, date où il écrivit son histoire.

L'art du bijoutier et de l'orfèvre était complètement établi sous le règne de Marie Stuart et, comme ces commerçants étaient aussi des prêteurs d'argent, des membres de familles élevées s'y engagèrent. En 1598, Thomas Foulis, orfèvre à Edimbourg, qui appartenait à une riche famille de Colinton, prête au roi £ 14.594 et quelques années plus tard, un de ses parents, George Heriot, fut créé orfèvre royal. Même, à partir du règne de David II (XIV^e^ siècle), les bijoux de la couronne étaient suffisamment importants pour être mis souvent en gage pour des emprunts temporaires. Parmi les deux cent cinquante pièces de bijouterie appartenant à la reine Marie, inventoriées en 1566, sont une croix en diamants, nommée « the Great Harry », une chaîne ornée de rubis et de diamants, plusieurs colliers, bagues, etc., et une bague en émail rouge offerte à la reine par Lord Darnley, à l'occasion de leur mariage.

La reine Marie encouragea les artistes étrangers, mais la plupart des portraits de la reine qui nous restent sont peints par John Alexander, peintre habile du XVIII^e^ siècle. Quant aux autres arts, — la peinture et la sculpture — nous n'en avons pas beaucoup de témoignages à moins que nous ne comptions quelques décorations de manuscrits, faites dans les cloîtres, comme des spécimens d'art. Le bois sculpté des églises et la magnifique sculpture en chêne dans le palais de Stirling, connue sous le nom de « têtes Stirling », étaient sans doute le travail d'étrangers. Peut-être les plus beaux morceaux de sculpture en bois sont l'arrière-dos, les chœurs et les dais dans la chapelle de Kings College à Aberdeen, mais cela prouve la richesse de l'Eglise et son désir pour l'éducation, plutôt que la richesse de l'art na-

tional. C'est quelque chose de remarquable, partout, dans l'Europe, au moyen âge, et surtout en Ecosse, que l'art de bâtir de belles églises l'emporta sur tous les autres arts.

La musique aussi avait ses dévots. Jacques IV dota le collège de musique, construit par son père. Il fit venir des chanteurs de l'Italie, des tambourineurs de la France, des joueurs de harpe et des trompettes de l'Angleterre. Jacques V accueillit les musiciens à sa cour. La reine Marie, également musicienne, avait un chœur où David Rizzio chantait. Elle engagea aussi une bande de jeunes gens qui jouaient de la viole et, avant la Réforme, des orgues d'une construction supérieure étaient érigées dans les églises principales ; les artistes recevaient des appointements importants. On jouait aussi de la harpe, du violon et du luth.

Un courant irrésistible se développe dans la vie nationale du temps. Partout se manifeste le progrès ; on fait des recherches et des découvertes qui réflètent le mouvement général de l'époque. Cherchant dans les annales, on a, sous les yeux, deux choses significatives : d'abord la richesse de l'Eglise, hors de proportion avec la condition économique du pays, et ensuite le développement de la petite bourgeoisie, qui s'avance vite vers la richesse et l'importance sociale. Ces deux faits marchent ensemble.

Au XVI^e^ siècle, l'architecture de l'Ecosse commence à s'assimiler les traits les plus caractéristiques des styles français et flamand. Des maisons autrefois faites en boue ou en bois étaient bâties de pierre et elles varièrent de trois à douze étages. Des maisons comme ces dernières étaient construites à Edimbourg, sur la hauteur entre le château et le palais de Holyrood. Ensuite le style français prévalut avec ses tours princières, ses tourelles couronnées, ses pignons à pic, ses lucarnes et ses moulures bien ornées. Dans les maisons anglaises, le plâtre et le badigeonnage de la maçonnerie intérieure étaient très populaires au XIII^e^ siècle, mais ces styles ne furent introduits que bien plus tard en Ecosse. Quand on se servit du plâtre, on orna les plafonds avec du crépi, tel qu'on trouve dans Moray House, etc., à Edimbourg. Ces ornements représentent généralement des sujets scripturaux ou classiques. Sur la partie inférieure des murs, on trouve du lambris-

sage, et, au quinzième siècle, il était presque universel. Pendant le seizième siècle et après, les salles principales avaient des panneaux en chêne, et tant que ce style fut en faveur, les décorations peintes de l'époque précédente étaient couvertes de planches.

Les bâtiments, partout en Ecosse, témoignent encore, avec une précision extraordinaire, de sa longue séparation de l'Angleterre et de ses rapports intimes avec la France. Les Normands vinrent en Ecosse et bâtirent des châteaux féodaux, et, parmi les églises d'Ecosse, qui n'ont pas été gâtées par de mauvaises restaurations, il n'y a pas d'exemples du style Tudor ou perpendiculaire, comme on trouve partout en Angleterre.

En France, on se mit à surmonter et flanquer les tours rondes avec des toits coniques ; l'architecture des châteaux français a donc une richesse singulièrement légère. Le seigneur écossais couronna son bastion de la manière française, par exemple, Pinkie, Glamis, etc. Celui-là fut bâti par Seton, comte de Dunfermline, qui avait été élevé à l'étranger et, par conséquent, avait un penchant pour les goûts français. Heriot's Hospital, à Edimbourg, maintenant lycée de garçons, est un effort audacieux pour mettre de la symétrie dans une architecture qui avait grandi de cette façon irrégulière.

Il est remarquable qu'on continua en Ecosse à bâtir des châteaux à la mode française longtemps après que les bâtiments particuliers avaient cessé d'être des forteresses en Angleterre. Jusqu'à l'union des couronnes, la maison de l'Ecossais était son château.

A mesure que le pays se rétablit et acquit de l'argent, les barons commencèrent à embellir leurs édifices. L'Ecosse ne suivit pas l'exemple de l'Angleterre, mais prit comme modèle son amie, la France. Le caractère spiral de l'architecture des châteaux français était bien connu. Il avait commencé à apparaître en Ecosse, mais il n'arriva à son plein développement qu'au commencement du XVII^e^ siècle. Déjà même on se mit à adoucir les grandes tours carrées et renfrognées. Le toit spiral de la tour flanquante française fut construit au coin du mâchicoulis et, au moyen d'autres artifices tirés de la même source, une certaine variété

fut donnée au sommet du vieux clocher. Si les maisons de la petite noblesse avaient été soumises à l'influence du style Tudor, du manoir anglais, au lieu du château fran-

l'état intérieur de l'Ecosse. Elle était possible seulement dans un pays où il y avait un fort gouvernement central pour conserver la paix intérieure. Le squire anglais pouvait changer son château en maison seigneuriale deux cents ans avant que le seigneur écossais pût imiter son exemple.

En 1587, une loi fut faite par laquelle toutes les propriétés ecclésiastiques furent transférées au roi, qui, à son tour, fit des dons aux seigneurs. Au moyen de ces dons, Jacques VI réussit à faire venir les seigneurs à la cour et à les faire accéder à sa politique. Ce changement qui montre une transition dans l'atmosphère sociale du temps fut plus marqué en Ecosse qu'en Angleterre, par suite de l'Union des couronnes, en 1603, et des rapports avec une civilisation beaucoup plus riche. Les seigneurs trouvèrent leurs châteaux démodés et ornèrent les murs de panneaux en bois. Les meubles aussi étaient plus riches, — vers le milieu du XVI^e^ siècle, les chaises étaient couvertes de satin et de soie — surtout dans le palais royal. Plus tard, on parle de « twa grit bakit Inglis chyres, bust ana steikit in the sait with ane cover of ledder thairin and coverit lykwise with ledder on the bak and stampit ».

Quelques-unes des résidences royales montrent le caractère profusément orné de la Renaissance, on en voit des restes à Stirling, à Linlithgow, et à Falkland. On ne peut pas vérifier si elles étaient bâties par des étrangers ou par des indigènes, mais on peut supposer que l'Ecosse n'avait pas assez d'art pour entreprendre l'ouvrage délicat des palais et des églises et que des étrangers les avaient élevés. Le maçon doit travailler où son œuvre va rester et ainsi ces travailleurs en pierre ont dû venir en Ecosse. Tout ce qui était bon et digne dans la vie écossaise pendant cette époque se trouva dans les grandes maisons religieuses. Les habitants portaient le vêtement des religieux, mais

ils étaient laboureurs, marchands, avocats, médecins, constructeurs de routes, aussi bien que prêtres (1).

A partir du jour où Knox débarqua à Leith, le 2 mai 1559, beaucoup des plus belles églises d'Ecosse furent complètement abîmées ; ce ravage continua, une grande quantité de manuscrits, de registres des églises, d'archives, de vêtements sacrés, disparurent. La Réforme ne favorisa pas le développement de l'architecture gothique et la richesse n'avait plus d'occasion de se développer de cette manière. Quand l'Ecosse fut suffisamment rétablie, elle développa un style mieux adapté à des bâtiments domestiques que l'ancien style anglais. Le style à la mode en Angleterre était le style Tudor, par exemple la chapelle d'Henri VIII, à Westminster, à Windsor, la salle de Christ Church et Brazen Nose College à Oxford. Le style contemporain en Ecosse était une adaptation du style français flamboyant, tout à fait en désaccord avec les caractères du style Tudor : lignes étroites, horizontales ou perpendiculaires. Le flamboyant français se livre avec abandon à un style curviligne et montre une tendance à jeter d'un centre un dessin en courbes symétriques, par exemple les cathédrales de Dunkeld et de Brechin, l'église de Linlithgow et la chapelle de King's College à Aberdeen.

La cour.

Comme de nos jours, le peuple s'intéressait à la vie de la cour. Il y avait une très grande différence entre la cour de l'Ecosse et celle de la France. C'est que la reine et sa cour n'étaient pas protégées, car les Ecossais manquaient d'une garde armée pour suivre le personnage royal. En France, outre beaucoup de serviteurs armés appartenant à la cour, il y avait la garde écossaise bien disciplinée, des étrangers mercenaires, mais une troupe de braves hommes honorables, tout à fait dévoués à leur maître, et, étant étrangers, ils étaient tout à fait détachés de l'aristocratie du pays, contre laquelle la garde écossaise était le soutien principal de la couronne. Tandis que chaque chef de famille en Ecosse avait

(1) J. Skelton, p. 67.

quelque équipage armé, la couronne n'en avait pas ; mais les efforts de Marie, comme ceux de sa mère, pour constituer une garde permanente, échouèrent. La jeune reine, entourée d'éléments opposés, grands et petits, avait beaucoup de difficultés. Dévouée à l'Eglise de Rome, elle était venue parmi un peuple dont la plus grande partie, y inclus les gouverneurs, était devenue protestante. Il y avait peu de tolérance à cette époque, et c'était une chose à laquelle on ne songea pas en France. La lutte éclata le premier dimanche après son arrivée en Ecosse. Une proclamation exigea aussi qu'on ne moleste pas les membres de la suite française dans l'exercice privé de leur religion.

En France, la cour, à cause de son pouvoir et de sa richesse, pouvait s'isoler effectivement du peuple, mettant de côté tout ce qui était sordide ou désagréable. En Ecosse, les bourgeois se pressaient aux portes du palais et saluaient la reine et ses courtisans partout où ils allaient. Le contraste entre les deux peuples était assez considérable dans la classe inférieure de la société. Il augmenta plutôt qu'il ne diminua dans la bourgeoisie et atteignit son apogée parmi les courtisans qui se trouvaient tout près du trône. Il y avait en France, beaucoup de seigneurs à la campagne qui gardaient une hospitalité rude dans leurs propres domaines, mais qui se présentaient peu souvent à la cour, où on se moquait d'eux. Ceux qui fréquentaient la cour avaient atteint une élégance extérieure et avaient développé un goût difficile qu'on n'avait jamais vu auparavant. Bien que la cour jouît d'un certain degré de luxe et de politesse, elle était, en même temps, rongée de vices.

Il y avait, cependant, un avantage à la présence de la royauté. Non seulement Marie Stuart avait fait améliorer beaucoup d'usages publics, comme nous avons vu, mais elle avait l'occasion de montrer son amabilité et sa bienfaisance, qualités qu'elle posséda toujours en abondance. Elle avait été élevée dans un pays chargé de beaucoup de misère et de dégradation que, cependant, elle ne voyait jamais. Si toute cette misère avait été visible et accessible, on l'aurait trouvée trop puissante comme elle l'était pendant les siècles qui suivirent, pour être tempérée par la tendresse royale.

Mais la pauvreté de la bourgeoisie n'était pas une si grande difficulté. Marie Stuart s'intéressa aux pauvres de diverses manières, et les Anglais qui habitaient l'Ecosse admirèrent ses efforts patients et judicieux pour qu'on fasse droit aux pauvres dans les palais de justice. Elle stimula l'organisation destinée à aider et à protéger les pauvres plaideurs et quelquefois elle était présente au palais de justice quand on plaidait les causes. Il était tout à fait naturel aux rois Stuart d'agir de cette manière populaire et bienveillante envers leurs pauvres humbles sujets, comme fit surtout le père de Marie ; nous avons la preuve que sa mère, Marie de Guise, s'intéressa à la cause d'un plaideur sans ami : comme Marie elle-même, Marie de Guise n'avait pas eu souvent l'occasion de telles pratiques avant son arrivée en Ecosse.

Sports, jeux, divertissements populaires.

Les insurrections de la Jacquerie en France et des partisans de Wat Tyler en Angleterre, causées par le manque de nécessités de la vie et par la tyrannie des supérieurs dans les deux pays, révèlent un état auquel l'Ecosse n'offre pas de parallèle, car jusqu'au XVII[e] siècle les paysans d'Ecosse jouirent d'un degré de confort inconnu à la même classe sociale en France. Les statuts de la ville d'Aberdeen s'intéressent activement au bien-être du peuple et à ses divertissements, ce qui prouve qu'à la fin du moyen âge l'Ecosse avait assez d'argent et de loisir pour avoir des congés quand elle le voulait.

En 1552, on considéra que les réjouissances qui accompagnaient les « Lordis of Bonacord » n'étaient pas avantageuses pour le bourg. Cela même est une preuve que les citoyens intelligents des villes écossaises aspiraient à une vie sociale plus sérieuse que celle du moyen âge. Une autre preuve que le vieux règlement changeait et que les temps modernes commençaient, c'est que, pendant la seconde moitié du XVI[e] siècle, la bourgeoisie en Ecosse commença à jouer dans la vie nationale un rôle auquel leurs ancêtres n'avaient jamais songé. La chose était si frappante que Kiligrew, un Anglais qui habitait l'Ecosse, écrivant, en 1572, à Cecil à propos d'Edimbourg, dit qu'il croyait voir la noblesse

perdre un pouvoir que les barons et leurs inférieurs prennent plus en mains. Les siècles des rois et des nobles finissent et ceux de la bourgeoisie commencent.

Dans les « mystères » les plus sacrés de leur religion, les Ecossais trouvèrent leur divertissement principal. Avant la date où les réformateurs inspirèrent les conseils du pays, la plus haute conscience du peuple était déjà révoltée contre les excès brutaux des sports séculiers et des fêtes religieuses. La loi du 12 avril 1552 montre distinctement que, même sous l'ancienne religion, ceux qui étaient responsables du bien-être national avaient commencé à sentir que les amusements du passé avaient achevé leur rôle. Le parlement rédigea un acte pour supprimer la représentation de « Robin Hood », etc., avant le triomphe des protestants (1). Simultanément par toute l'Europe en dehors de la révolution religieuse, il surgit une renaissance du sens moral qui rendit impossible la continuation des goûts grossiers du moyen âge. Si tous n'avaient pas encore senti cette force vivifiante, du moins ceux qui tenaient l'autorité l'avaient sentie et cherchaient par des moyens différents à améliorer le ton de l'opinion publique. Au collège de Guyenne, à Bordeaux, Buchanan dit que des pièces de théâtre d'après les modèles classiques étaient écrites exprès pour remplacer les « mystères » du moyen âge. En 1547 aussi, le parlement de Paris fut forcé de supprimer, à cause de l'excès de bouffonnerie, tous les mystères de la Passion et d'autres mystères sacrés. Ayant donc recours aux voies coercitives contre les divertissements populaires, les réformateurs écossais ne firent que pousser à l'extrême un mouvement dont l'ancienne Eglise avait déjà senti la nécessité pour les intérêts de la moralité et de la décence ordinaire.

Comme les manières du peuple suivaient peu à peu celles de la bourgeoisie, de même la bourgeoisie prenait comme modèle la cour, et c'est dans le palais de la reine qu'on chercha les modes. Quant à ses habitudes personnelles, elle de-

(1) Un résumé de la représentation de « Robin Hood » et du « Petit Jean » se trouve dans « l'Abbot ».

meura dans un milieu d'élégance. Elle mangeait modérément, mais elle aimait qu'on servît tout avec délicatesse ; ses nappes et ses serviettes étaient d'une qualité très fine. Elle introduisit la façon de faire argenter ou dorer les griffes et le bec des perdrix et des coqs de bruyère qu'on servait à sa table. Elle se levait de bonne heure et traitait beaucoup d'affaires en se promenant dans le jardin. Elle s'intéressait beaucoup à l'horticulture et fit introduire des fruits, des fleurs et des légumes exotiques dans les jardins de ses palais de campagne (1).

Les mémoires et la correspondance de l'époque montrent que Marie Stuart chercha de l'amusement dans les sports et les divertissements populaires (2), elle aima surtout la chasse et les chiens. Knox dit que c'était à la chasse à l'oiseau près de Kinvors qu'elle prenait rendez-vous avec lui. L'art de tirer de l'arc semble aussi avoir été un de ses divertissements favoris. Elle avait des cibles à Kolyrood et à Saint-André, Randolph, dans des lettres à 1562 et encore en 1567, lui raconte que la reine et le maître de Lindsay concoururent dans ce sport avec Mary Livingston et le comte de Murray. Marie fut un archer accompli, naturellement les nobles aussi pratiquèrent ce sport qui était à la mode et Bothwell y prit part avec Marie, au palais de Seton, deux jours après l'assassinat de Darnley. Jacques VI comprit ce sport dans ses « jeux de dimanche ». Beaucoup des membres de la compagnie d'archers s'établirent en France sous le nom du « Royal scottish Guard ». Elle ne négligea non plus le jeu royal, le golf. Quelques jours après la mort de Darlney «she part to Sleytoun exercising hir one day richt oppinie at the feildis with the pall-mall and goif ». Enfin c'est à Marie que nous devons l'introduction des courses à cheval en Ecosse. En 1552, ces courses avaient été établies à Haddington, où le prix était une cloche en argent. La cloche en argent pour laquelle on concourt à Lanark date probablement de cette époque.

Les faucons étaient bien estimés, Jacques V envoya comme ca-

(1) Strikland, t. III, ch. 12.
(2) *History of Reformation*, t. II, p. 373.

deau au roi de France, au Dauphin et au duc de Guise des faucons apportés des aires de Caithners. Pour réserver aux propriétaires principaux, le sport de la chasse à l'oiseau, le Parlement de Jacques VI régla en 1594, que personne ne s'engageât dans ce sport s'il n'était pas héritier d'un terrain. Pendant le xvi^{e} siècle, les seigneurs et les barons, s'ils ne portaient pas d'armes, portaient des faucons. Hume de Godscroft raconte que quand Marie de Lorraine était régente, elle pria le comte d'Angus de recevoir une garnison royale dans son château de Tantallon ; il garda l'autour (goshawk) sur son poignet et s'écria : « Milan gourmand, vous ne serez jamais plein. Les membres de la noblesse amenaient leurs faucons jusque dans l'église et les dames en rendant visite chez leurs amis portaient des émerillons ou des éperviers sur le poignet. Les faucons valaient très cher. Pour un oiseau dressé, Jacques IV paya £ 189 au comte d'Angus et sous le règne de Jacques VI un couple de faucons était estimé £ 2.000. Le sport était si renommé qu'il fallut faire un acte pour interdire la chasse à partir du printemps jusqu'à la moisson tant on abîmait le blé.

Randolph, écrivant à Cecil, le 15 mai 1563, décrivait la vie à la cour d'Ecosse pendant les deux années qui suivirent le retour de Marie. C'était une succession continuelle de fêtes, de banquets, de masques, de courses, etc. C'est à Marie Stuart, comme témoigne Knox, qu'on doit l'introduction en Ecosse de ces représentations primitives connues sous le nom de « Masques » ou de «Triomphes». Elles devinrent bientôt si populaires, qu'elles formèrent l'amusement principal de chaque fête. La reine elle-même et ses dames d'honneur et surtout les quatre Marie y jouaient souvent un rôle ou déclamaient les vers fournis par la plume élégante de Buchanam. Elles chantaient des chansons dont les airs, adaptés à des vers plus modernes, sont encore chantés parmi les paysans écossais. Ces masques avaient lieu, non seulement dans les grandes salles des châteaux féodaux, mais aussi en plein air, près du petit lac, au pied d'Arthué's Seat.

Non seulement les demoiselles d'honneur, mais la reine aussi se déguisaient en hommes dans ces mascarades. Pourtant

le « Diurnal of Occurents » (1), rapporte sans exprimer ni indignation ni étonnement, le fait que « the Queens Grace and all her Maries and ladies were all clad in mens apparel » à la « maskery or mumschance » donnée un soir en l'honneur de l'ambassadeur français. A la fête du jour des Rois en 1563, Marie fit jouer l'amusement français « Le Roi de la Fève ». Toujours gaie, Marie revêtit de sa propre robe et de ses bijoux, Marie Fleming, une de ses demoiselles d'honneur, désignée comme reine par la faveur de la fève, le 6 janvier 1563. Randolph, ambassadeur anglais, qui assistait à la fête, décrit la scène d'une manière très animée dans une lettre à Lord Dudley, le 15 janvier 1563. En Ecosse comme en France, la fête principale de l'hiver est le jour de l'an, tandis qu'en Angleterre, c'est Noël. Les Ecossais, suivant l'exemple des Français, adoptèrent le 1er janvier comme le commencement de l'année, pendant les premières années du XVIIe siècle.

La danse.

Comme sa cousine Elisabeth en Angleterre, Marie aima beaucoup danser. La danse populaire parmi les habitants de chaque pays, était un divertissement favori des anciens Ecossais. Un catalogue de danses populaires au milieu du XVIe siècle est donné dans le *Complaynt*. La reine Marie fit introduire des danses de la France qui, selon des écrivains contemporains, n'étaient pas très convenables. Il faut se rappeler que les réformateurs n'aimèrent point la danse, car la pavane, par exemple, était tout à fait comme il faut. Les réformateurs considérèrent les bals et les gaietés qui les accompagnaient comme un péché et c'est pourquoi John Knox dénonça Marie pour avoir donné un bal à l'anniversaire du jour où les nouvelles du massacre des protestants à Vassy avaient été reçues à Edimbourg. Par conséquent, les réformateurs punirent en condamnant à une amende, ou en mettant au pilori, tous ceux qui contribuèrent

(1) *Diurnal of Occurents*, p. 87.
(2) *Complaynt of Scotland*, p. 66.

aux fêtes ou aux célébrations publiques. Ainsi l'opposition du clergé presbytérien retint, mais ne réprima pas tout à fait cette habitude. La danse est nommée parmi les jeux déclarés légaux dans « le livre des sports », du roi Jacques VI, publié en 1618.

Jeux de Salon.

Les amusements de salon en haute faveur à Holyrood étaient les échecs, que Jacques VI condamna comme une folie trop philosophiques, les « Tables », jeu qui ressemblait probablement au trictrac et aussi les cartes. On ne joue pas aux cartes simplement pour s'amuser, comme en témoignent les comptes du Lord Tresaurier qui rapportent le paiement de cinquante livres à Sa Majesté. Les bamboches (poupards) et les marionnettes étaient aussi très à la mode. Une collection de trente-huit avec un trousseau complet de « vardingaills, gownis, hirtillis, sairkis slevis and hois » est décrite dans un inventaire de l'époque où l'on parle de ces « pippenis » (vieille corruption écossaise du français « poupine »), vêtues d'étoffes coûteuses comme le damas brodé en or, la toile d'argent, la soie blanche.

Le théatre.

Avant le règne de Jacques V, les pièces de théâtre n'étaient que des pantomimes, et le divertissement donné en juin 1538, en l'honneur du mariage du roi avec Marie de Guise, était de ce caractère. La première représentation du drame articulé fut donnée le 6 janvier 1559-1560, quand Sir David Lyndsay produisit à Linlithgow sa « Satyre of the thrie Estatis ». En représentant cette satire dramatique qu'on reproduisit aussi à Edimbourg et à Cupar-Fife, Lyndsay introduisit des « entr-actes », où l'on donnait une pantomime pour le menu peuple. On avait joué des « Miracles », au quatorzième siècle, quand une bande de pèlerins, venus de Palestine, s'installa à Paris comme « confrères de la Passion ». Ce qui avait de l'influence dans un centre catholique fut imité dans un autre.

Maintenant, en résumé, on trouve que, malgré les meilleurs

efforts de l'historien, ce sont les affaires quotidiennes qui se trouvent toujours au premier plan. Notre impression finale d'une période particulière dérive du caractère et de la carrière des hommes qui s'intéressent aux affaires publiques, de ses événements saillants, de ses guerres et de ses révolutions. Pourtant, il se peut que toutes ces choses soient des accidents et non pas l'expression essentielle de l'époque et qu'elles puissent nous tromper complètement à l'égard des plus profonds mouvements de la conscience nationale. Ceci s'applique particulièrement à une époque comme le xv[e] siècle et la première partie du xvi[e] siècle, quand l'histoire politique renferme des dissensions personnelles, des luttes civiles et des guerres étrangères. C'est une époque où le confort et le culte de l'esprit étaient impossibles. Si, de l'autre côté, on regarde la législation de l'époque et qu'en même temps, on considère l'esprit national tel qu'il s'exprime dans la littérature, on arrive à des conclusions toutes différentes, et on garde l'impression d'une grande prospérité matérielle. L'ancien régime finissait et le pays se préparait pour un puissant développement économique, on s'intéressait beaucoup au commerce, on faisait des efforts pour établir des prix régulateurs. Sous le règne de Marie, on a vu des artisans étrangers s'installer en Ecosse et les métiers en Ecosse ne furent jamais si renommés ; on y trouvait des étrangers habiles à faire les bas, les manches et les gants. On fondait des écoles, des universités, et un Français au moins s'installa à Edimbourg, en 1574, pour enseigner la lecture, l'écriture, le français et le calcul (1). En dehors des changements sociaux, on a vu les efforts de l'Eglise pour améliorer la législation et les coutumes morales du peuple, en suivant l'exemple du continent à l'égard des pauvres et des mendiants.

---

(1) Cf Acts of Parliament of Scotland, vol. III, A. D. 1579; p. 174, n° 58; p. 178, n° 62.

CHAPITRE V

LES INFLUENCES DE LA FRANCE SUR LA LITTERATURE ET LA LANGUE DE L'ÉCOSSE

Les liens étroits qui, dans le domaine politique et social, unissent l'Ecosse à la France, présentent un trait bien frappant de l'histoire des deux pays. Les fréquentes alliances royales, les rapports réguliers et, par conséquent, l'échange réciproque d'idées entre les deux royaumes, à l'époque des Stuart, ne pouvaient manquer de laisser des traits reconnaissables sur les deux peuples. La civilisation écossaise avait été formée d'après le modèle français ; ses universités doivent leur constitution presque entièrement à des sources françaises ; ses institutions municipales furent en général copiées sur des exemples français ; sa religion à l'époque de la Réforme, fut guidée par des rites français, plutôt qu'allemands ; sa langue, ses coutumes sociales, ses affaires, ses divertissements étaient tous, plus ou moins modifiés par la croyance française. Pour comprendre à fond la civilisation écossaise, il faut chercher les traits les plus importants dans des sources françaises. Il faut se rappeler les rapports fermes entre les deux pays, la foule des Ecossais qui se rendirent en France pour faire leurs études ou pour entrer dans le service militaire et qui rentrèrent pour faire profiter leurs étudiants de leurs expériences ; il faut se souvenir aussi des courtisans français et des soldats qui sont venus en Ecosse à la suite de chaque alliance royale ; des savants de la Réforme qui essayèrent d'introduire les principes et les

formes des Huguenots. Ici, nous nous occupons de la situation littéraire.

Sous le règne de François Ier, la France était occupée de guerres qui ne lui apportèrent ni l'agrandissement ni la paix ; mais hors de l'arène politique, dans un milieu tout à fait différent de faits et d'idées, c'est-à-dire, dans le milieu intellectuel, François Ier réussit mieux. Il montra son goût pour ce qui était majestueux et beau, et honora et protégea les auteurs et leurs œuvres. Le moyen âge avait eu jusqu'au XVIe siècle une littérature latine, les philosophes, les théologiens et les chroniqueurs écrivaient en latin. Quant au règne de François Ier, plusieurs des écrivains français les plus illustres en poésie et en prose, Ronsard, Montaigne, Bodin et Etienne Pasquier sont nés pendant la vie du roi et la première moitié du XVIe siècle. Froissart s'abandonna à tous les plaisirs de son temps et parcourut toutes les cours d'Europe, cherchant partout de l'amusement et la satisfaction de sa curiosité. Philippe de Commynes, politique fort versé dans l'art de manier les grands événements et les personnages de son temps, comme écrivain, donna dès le XVe siècle à l'histoire et à la politique une langue que le XVIIe siècle n'aurait pas désavouée.

« Commynes n'est pas un artiste ; il écrit convenablement, rien de plus... Sa forme terne, embarrassée, parfois baveuse, n'est pas belle... D'ordinaire la pensée seule force l'attention. Cette pensée est d'une rare valeur ; on ne tarda pas à s'en apercevoir, et la chronique de Commynes fut traduite en latin, en italien, en anglais, etc... Avec lui, nous sommes bien loin de Froissart, si éclatant et si frivole... Villehardouin, avec sa fine prudence, est encore, parmi nos chroniqueurs, le plus proche parent de Commynes ; mais Commynes est un Villehardouin mûri, ouvert, allégé de bien des croyances anciennes, et lesté de bien des idées nouvelles (1). »

Dans l'histoire seulement, malgré le nouveau caractère que la

(1) *Histoire de la littérature française*, G. Lanson, p. 176.

langue française prit plus tard, cette littérature a eu l'honneur de conserver sa nationalité et sa gloire. Villehardouin, Joinville, Froissart et Commynes sont restés grands écrivains. Dans la philosophie et dans la poésie, une révolution profonde approchait : la réforme religieuse et le grand génie littéraire, aussi bien que la grande langue française du XVII^e^ siècle se préparaient à surgir au-dessus de l'horizon intellectuel. Mais entre le moment où de telles avances commencent à paraître et celui où elles éclatèrent, il y a presque toujours une période de transition incertaine et peu fructueuse et telle fut la première moitié du XVI^e^ siècle pendant le règne de François I^er^. Un seul poète, Clément Marot, obtint alors quelque réputation et Rabelais est le seul prosateur qui appartienne vraiment à cette époque. C'est par la fondation du Collège Royal qui devint le Collège de France qu'on peut accorder à François I^er^ de la renommée pour les services rendus à la science et aux lettres.

Comment la littérature et la langue de France ont-elles influencé celles de l'Ecosse ?

« La présence de tant de Français, autant que le penchant qui portait les Ecossais vers notre pays, explique comment il se fait que notre langue ait été de bonne heure répandue dans la leur. Le français semble, en effet, avoir été de mode à la cour des anciens rois d'Ecosse. Alexandre III, à son couronnement, prêta serment d'abord en latin, puis en français, ce qui montre clairement que cette dernière langue était généralement comprise par l'assemblée. Les négociations qui eurent lieu en 1291, à Norham, entre Edouard I^er^ et la noblesse écossaise, furent, à ce qu'il paraît, conduites en français pour la plus grande partie, circonstance difficile à expliquer, à moins de supposer que le français était la langue des deux cours (1). »

La première décade du XVI^e^ siècle fut un « âge doré » pour la littérature écossaise. Pendant le long règne de Jacques IV, le pays n'était pas harassé par des guerres et, par conséquent, la

(1) Michel, t. I. p. 20.

richesse et la civilisation du royaume avaient augmenté. Les grands barons, Angus, Mar, etc., et leurs femmes fréquentaient la cour, une des plus célèbres de l'Europe à cette époque.

« L'importation de moines français par Alexandre III dut contribuer dans une certaine proportion à répandre l'usage de notre langue en Ecosse. L'introduction des Franciscains en Ecosse eut lieu de la même manière..., arrivée, comme on sait en 1229, puis vinrent les Chartreux, qui n'eurent qu'un monastère près de Perth... Les abbés, jaloux d'opposer une barrière à l'ignorance qui envahissait les monastères, envoyaient leurs moines à Paris, d'où ils ne pouvaient manquer de revenir avec une connaissance plus parfaite du français (1). »

L'influence de la Renaissance s'était répandue au nord du Tweed. Les liens d'intolérance cléricale et de chicane scolastique avaient été rompus. Les trésors de la Grèce et de Rome que les grands savants d'Oxford révélaient aux Anglais, avaient pénétré jusqu'aux universités de l'Ecosse, Saint-André, Glasgow et Aberdeen. De plus, Jacques IV encouragea Walter Chepman et Andro Myllar, bourgeois d'Edimbourg, qui firent introduire l'imprimerie en Ecosse.

« Quand M. Thierry ajoute « qu'aucune histoire ne mérite à un plus haut degré d'être lue avec attention, et étudiée à ses sources originales, que celle de ce petit royaume, si longtemps ennemi de l'Angleterre et réduit maintenant à l'état de simple province de l'empire britannique », nous sommes parfaitement de cet avis ; mais attribuer le penchant qui nous porte vers l'Ecosse et pour ce qui en vient, comme pour ce qui la rappelle, à des événements presque modernes et dont le souvenir se borne à Marie Stuart, que les lettres, et les arts se sont plus à rendre populaire, c'est méconnaître l'ancienneté de ce penchant, bien antérieur au temps de cette princesse, et les principales causes qui lui ont donné naissance » (2).

Il n'y a pas d'époque plus brillante dans l'histoire d'Ecosse que

(1, Michel, t. I. p. 21,
(2) Michel, t. I, p. 24.

le règne de Jacques IV (1488-1513) : toutes les manifestations de la vie nationale présentent un progrès remarquable. On fit des efforts vigoureux pour maintenir l'ordre, et le commerce du pays augmenta énormément. Les arts et les industries manufacturières étaient protégés soigneusement et l'imprimerie fut établie en 1507 sous l'autorité de la couronne. Nous avons déjà vu aussi le progrès de l'éducation en Ecosse (1). Pendant que les affaires intérieures marchaient bien, l'Ecosse avait gagné une place d'importance en Europe.

Il est difficile de déterminer quelle est la part exacte de la littérature courante qui, dans la première moitié du XVI^e^ siècle en Ecosse, fut imprimée ; mais on peut deviner que cette part est minime et qu'il y a beaucoup d'œuvres qui restèrent en manuscrit. Les chansons populaires de l'Ecosse et les ballades de la frontière anglo-écossaise ont disparu et sans l'industrie de Maitland et de Bannatyne, même les productions d'un poète comme William Dunbar auraient sans doute été perdues. Quelques-uns de ses poèmes furent insérés dans le volume imprimé à Edimbourg, en 1508, par Chapman et Millar. Presque toute la littérature écossaise jusqu'à cette époque, était de la poésie. La seule œuvre considérable écrite dans la langue du pays avant la mort de Jacques IV était la traduction par Bellenden de « l'Histoire du peuple écossais », par Hector Bocce, ce qui est considéré comme un specimen admirable de la langue écossaise.

La religion, la politique et la littérature sont les trois forces les plus puissantes qui modèlent la société ; la religion et la politique seront traitées séparément. Il se peut qu'un bref résumé de la littérature écossaise comme force morale et spirituelle dans la formation du caractère écossais, aussi bien que dans l'atmosphère intellectuelle des hommes et des femmes contemporains soit attrayant et instructif. Voici un passage intéressant (2). « Assurément, la connaissance que nos Français avaient alors de leurs voisins et « anciens ennemis » peut paraî-

(1) *Lit. Hist. of Scotland*, J. H. Millar, ch. II.
(2) *La Grande-Bretagne*, G. Ascoli, p. 48.

tre fragmentaire, superficielle encore et parfois faussée par la passion. Mais il est intéressant de constater que, dès le moment où le peuple anglais s'est constitué en s'opposant au nôtre, certains de ses caractères dominants se sont révélés aux yeux clairvoyants de nos ancêtres. Ces caractères seront, dans des œuvres postérieures, plus fortement accusés et plus subtilement nuancés; peut-être ne sauraient-ils être indiqués avec plus de justesse... pour le moment, France et Angleterre, sans jamais se perdre de vue, vont être moins étroitement mêlées l'une à l'autre. Et, d'autre part, maintenant que la langue anglaise s'est affirmée comme langue littéraire à côté du latin, c'est comme une barrière infranchissable qui se dresse devant nos pères; pendant de longues années, elle dérobera à leurs yeux ce qu'il y a de plus caractéristique et de plus vivant chez les Anglais ; car personne, même parmi les plus curieux, même parmi ceux que les circonstances semblaient y inviter, ne se souciera, avant longtemps, d'entendre ou de déchiffrer l'idiome étrange et barbare ».

La poésie et la prose écossaises.

L'Ecosse avait produit des poètes, mais, certainement, pas beaucoup, depuis Barbour et Wyntour au XIV^e^ siècle, jusqu'à Henryson, Dunbar et Douglas, à la fin du XV^e^ siècle et au commencement du XVI^e^ siècle, qui s'étaient servis de la langue du pays. Par intervalles dans l'histoire littéraire de n'importe quelle nation, il y a une tendance par laquelle la convention poétique du moment peut devenir rigide et le langage poétique admis à l'époque, peut devenir cliché. Une telle tendance est fortement marquée dans la littérature écossaise à la fin du XV^e^ siècle et au commencement du XVI^e^ siècle. A Dunbar, le style d'Homère parut « aureate ». Il y a une différence immense entre ce style et les vers de société ou les jeux d'esprit que Dunbar, on peut le supposer, composa soit pour faire plaisir à la coterie privée de la cour, soit avant et après le mariage du roi. Il est bien singulier que, même cet art par excellence de Dunbar, n'empêcha pas que ses œuvres ne tombassent dans l'oubli pendant quelque temps. Bien plus quand on publia de nouveau plusieurs fois pendant le seizième

siècle les œuvres de Sir David Lynsday, et pendant qu'elles restaient en tout cas comme une tradition dans le souvenir du peuple, on avait oublié Dunbar et, sauf le travail de George Bannatyne et quelques autres écrivains, son œuvre aurait pu périr.

Les écrivains en prose cependant, étaient peu nombreux et, pour la plupart, étaient des chroniqueurs, surtout des moines qui écrivaient en latin. C'est ainsi que le plus grand historien, George Buchanan, écrivait en latin, et Bishop Lesley dut traduire en latin son histoire pour obtenir des lectures en Europe.

L'Ecosse entra très tard dans le champ de la littérature en prose. Ce n'est qu'au commencement du XVI^e^ siècle qu'on trouve la prose écossaise et elle existe seulement jusqu'à la fin de ce siècle : car après l'Union est venue la grande époque de Shakespeare, de Bacon, etc. La langue écossaise devint provinciale et fut abandonnée par les meilleurs écrivains écossais ; on continua, cependant, à la parler, mais de plus en plus rarement. Heureusement quelques-unes des meilleures parties du vocabulaire ont été retenues par les poètes et les romanciers écossais et ces mots sont passés dans l'anglais moderne. Déjà, avant le XVI^e^ siècle, l'influence anglaise s'est montrée en Ecosse : les œuvres de John Knox sont en anglais et sa vie révèle comment la Réforme unit plus étroitement les deux peuples et leurs langues avec ce résultat que l'anglais remplaça l'écossais comme forme classique de la langue.

La prose écossaise du XVI^e^ siècle montre tous les genres de littérature, sauf la science qui n'exista pas et la philosophie qu'on continua à écrire en latin, mais c'est l'histoire qui prédomine.

Les « makaris », — les poètes écossais, — voulurent s'adresser au peuple « to rurall folke myne dyting bene directit... to landwart lassis quhilkis kepith kye and yours » (1) et Henryson « in hamelie langage and in termis rude me neidis wryte » (2). Sir D. Lyndsay fut le critique des corruptions politiques, sociales et ecclésiastiques de son époque comme l'avait été Dunbar aupa-

(1) *Lyndsay*, I, p. 65 (Poet. Works D. Lainq, Edimbourg, 1871).
(2) Henryson, II, p. 4 (*Poems of R. Henryson*, Scot. Text. Soc.).

ravant. Il était moins poète que réformateur politique et social et, pour mieux exécuter son dessein, il employa « l'allégorie ». A partir de 1512, il était l' « attendant » personnel de Jacques V et voici le morceau mis devant son premier poème : « The Dreme ».

« Quhen thow wes young. I bure thee in mine arme
Full tenderlie tyll thow begouth to gang ;
And in thy bed oft happit thee full warme.
With lute in hand, syne, sweitlie to thee sang !
Sumtyme, in dansing feiralie I flang ;
And sumtyme, on myne office takkand cure », etc.

Il écrivit aussi « Ane Pleasant Satyre of the Ehrie Estaitis in commendatioun of vertew and vituperatioun of vyce ».

Cette satire est le seul exemple qui reste des morceaux de théâtre du XVI^e^ siècle, quoiqu'un acte de l'Eglise en 1575, pour la censure des « comedies, tragedies and other profane plays » nous montre que ce divertissement était populaire.

La renaissance en France.

Boileau date de Villon la poésie moderne (1).

« Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers »

et il n'y a pas de doute qu'avec Commines commença la prose française moderne. Ces deux écrivains possèdent ce qui fait la distinction entre la littérature moderne et celle du moyen âge : la prédominance de l'élément personnel, une perfection extraordinaire des formes les plus superficielles de la poésie dont on se soit jamais servi. Il écrivit surtout des ballades. Nul écrivain n'a jamais réussi comme Villon à employer les refrains et les rimes. Le commencement de la Renaissance montre un mélange des traits caractéristiques du moyen âge et du nou-

(1) Art poétique, ch. I.

veau savoir. Parmi les poètes de l'époque était Clément Marot qui, sa vie durant, jouit d'une grande popularité, quoique, après sa mort, un rival formidable se présenta en Ronsard. Saint-Gelais, disciple de Marot, fit introduire probablement le sonnet en France. Ses œuvres se composent de courts morceaux, d'épigrammes, de rondeaux, de dizains, de huitains, etc. Son style est coulant et gracieux, sans calembours ni aucune autre faute de l'époque. M. de Saint-Gelais n'est pas poète de premier ordre, mais comme poète de la cour et maître de la langue, il mérite une place parmi ses contemporains, inférieure seulement à Marot. Vers le milieu du XVI^e^ siècle, un mouvement eut lieu dans la littérature française, qui n'a pas son équivalent chez nous. Les auteurs de ce mouvement sont connus sous le nom de la Pléiade, nom donné à un groupe de sept hommes : Ronsard, Du Bellay, Baïf, Belleau, Daurat, Jodelle et Pontus de Tyard, qui tentèrent de ramener la langue française et les formes littéraires à un état plus comparable à celui des grandes langues classiques. Ils ne pensèrent pas à détériorer ou à détruire leur langue maternelle. Au contraire, ils furent animés d'un amour sincère et intelligent pour leur langue. Mais l'admiration intense des beautés de la littérature classique, qui était la note dominante de la Renaissance littéraire, se traduit dans leurs esprits actifs, par une détermination de rendre, s'il était possible, le français lui-même plus capable de rivaliser avec le grec et le latin. Mais, à peine la littérature de l'antiquité eut-elle pris racine en France, qu'on lui fit produire *novas frondes* et non *sua poma* de la littérature naturelle. Sans doute, les auteurs de la Pléiade commettent quelques absurdités, mais il ne faut pas oublier qu'ils avaient une base solide de vérité philosophique. « Les premiers humanistes qui essayèrent, dans des traductions ou autrement, d'appliquer la langue vulgaire à de hautes pensées, se sentirent fort embarrassés. Habitués au latin, au grec, à des langues mortes, dont ils trouvaient les formes fixes, les règles certaines, le type désormais immuable dans les écrivains anciens, ils cherchaient le français et ne le trouvaient nulle part... De là, l'extraordinaire extension de la langue française au XVI^e^ siècle. De là sa merveilleuse

et confuse richesse. Le vocabulaire s'enfle à crever. Il retient les mots du moyen âge... Il reçoit des mots et des formes des dialectes avec Ronsard, Montluc et Montaigne » (1). Du Bellay se sert de mois latins et « le grec fournit toute sorte de termes d'art, de science, de philosophie, de politique... Même mélange dans les constructions... ». Après tout le français était une langue latine et la Pléiade allait jouer son rôle en en faisant le français moderne. Le but de Pierre de Ronsard était par l'étude et l'imitation des anciens, de réformer la langue et la littérature françaises.

En 1549, le manifeste de ce groupe fut donné dans la « Défense et Illustration de la langue française », par Du Bellay, et, en 1550, la première illustration pratique fut donnée dans les odes de Ronsard ; en 1552, Jodelle écrivit la tragédie de « Cléopâtre » et, comme dit Ronsard, « françoisement chanta la gresque tragédie ». Voici les principes de la « Défense et Illustration ». L'auteur constate que les formes admises dans la littérature, — les dizains, les rondeaux, etc. — sont beaucoup trop faciles, que le langage est trop commun, que l'usage manque de gravité et d'art. Il voudrait que les odes à la manière d'Horace remplacent les chansons, les sonnets, les dizains et les huitains, etc. On loua le sonnet, tandis qu'on dénonça la ballade et le chant royal comme « épiceries », mais, en général, Du Bellay avait raison et il faut noter que son but était de fortifier et de réformer et non pas de changer ou d'endommager la langue française. Chez Ronsard, on voit les résultats de ces études classiques dans l'introduction d'un nouveau rythme dans la poésie française. Le défaut des formes artificielles des XIV^e^ et XV^e^ siècles, et des premières années du XVI^e^ siècle, fut qu'elles entraînèrent les écrivains à faire attention à l'arrangement des rimes et des stances, à négliger le vers lui-même dont le rythme était souvent imparfait et extrêmement prosaïque. Ajoutez à cela l'introduction de nouveaux mots venant du grec et du latin. Ronsard en avait beaucoup. On garda beaucoup de

(1) *Histoire de la littérature française*, G. Lanson. ch. II, p. 347.

vieux mots pittoresques et on se servit de diminutifs qui donnent un effet charmant aux plus gentils vers de Ronsard et de ses amis. Ronsard écrivit la *Franciade* en décasyllabes, Du Bartas établit l'alexandrin, comme le mètre indispensable pour la poésie sérieuse en France ; jusqu'à ce que la Pléiade l'eût perfectionné, le couplet alexandrin n'avait ni assez de souplesse, ni assez de dignité. Aussitôt qu'on lui eut donné la note classique, il s'établit.

Les mystères, les moralités et les farces continuèrent, jusqu'à ce que le siècle se fût bien avancé. Ils étaient extrêmement populaires et fournirent un moyen d'exprimer les usages politiques et sociaux que l'on avait depuis longtemps associés avec le théâtre. Même le triomphe de la Pléiade n'abolit pas tout de suite les mystères qu'on tolérait encore dans les provinces. La tragédie dans la langue classique et même les traductions n'étaient plus étrangères aux auditeurs français. Une ou deux années après que Du Bellay eut donné le signal des innovations, Jodelle répondit à l'appel avec une tragédie et une comédie et, au même moment, fonda la tragédie moderne française avec *Cléopâtre* et la comédie moderne avec *Eugène*. Les vers de huit syllabes autrefois consacrés au drame, sont remplacés dans *Cléopâtre* par un mélange de vers de dix syllabes et d'alexandrins.

Rabelais, comme écrivain représentatif de la Renaissance, présente toutes ses caractéristiques, son intérêt pour les questions religieuses et philosophiques, son culte pour la littérature et le savoir des anciens et le zèle ardent avec lequel on attaqua les affaires et les plaisirs du monde. Les quatre prosateurs les plus remarquables du siècle font voir ces caractéristiques. Montaigne, représentant presque aussi complet des dernières années du siècle que l'est Rabelais des premières. Calvin fut le premier écrivain de la prose moderne française, Amyot représenta l'érudition et Brantôme fit attention aux affaires mondaines et au plaisir, ce qui produisit tant d'écrivains de mémoires.

La seconde moitié du siècle n'était pas du tout une réaction contre la première. Chez Marot, la langue n'était pas encore arrivée à son développement complet. Elle n'était pas donc adaptée aux besoins d'une langue littéraire. Il fallait l'enrichir

et la fortifier, ce qui fut la tâche de la Pléiade. La Pléiade s'occupa d'abord de réformer la langue et la rhétorique et même, en 1580, Montaigne pouvait dire (Essais 1.36) qu'il y avait plus de poètes en France que de juges et d'interprètes de la poésie. Les réformes créatrices de la Pléiade consistaient en général dans la formation d'une langue poétique, l'introduction de nouveaux genres, la création de nouveaux rythmes, et l'imitation de la littérature classique. Entre 1500 et 1600, la langue avait ajouté à ses trésors les odes de Ronsard, les sonnets de Du Bellay, les écrits satiriques de d'Aubigné et les essais de Montaigne.

Ecrivains écossais, William Dunbar.

Dunbar était au comble de son éclat quand la nouvelle ère succédait à l'ancienne, quand l'ignorance et la superstition du moyen âge disparaissaient. Quoiqu'on ne puisse réclamer Dunbar comme produit de la Renaissance, et bien qu'il soit essentiellement du moyen âge, pourtant il y a en lui une liberté d'esprit et de diction qui le distingue de ses prédécesseurs. Il fut le poète de la ville comme Gavin Douglas le fut de la campagne. Il habita Paris vers 1480-1481 probablement, et savait bien le français, puisque, comme secrétaire et interprète à des ambassades diverses, il fut envoyé par Jacques IV à la cour de France. Il passa les dernières années du xv[e] siècle à la cour comme poète-lauréat.

Avec le commencement du xvi[e] siècle, nous arrivons à une époque dans la vie de Dunbar où les données historiques deviennent de plus en plus nombreuses et sur lesquelles on peut faire fond. On apprend par ce poème que des fonctionnaires des cours de la France et de l'Angleterre le remarquèrent.

« Quhen I was zoung and into ply.
And wald cast gammaldis to the sky,
I had heine bocht in realmes by,
Had I consentit to be sauld.
Schir, lett it nevir in toun be tald
[That I sould be ane Zuillis zald !] » (1).

(1) « The Petition of the Gray Horse Auld Dunbar ». p. 251 et 252, poème lxi, t. II de *Poèmes*, Scot. Tesch. Soc. — Reidpeth M. S. S. omet la dernière ligne.

Dunbar fut le plus célèbre poète écossais du xv^e^ siècle, — brillant et satirique — un esprit vigoureux. Il n'était pas courtisan, quoiqu'il fréquentât Holyrood. Il paraît qu'il fut moine franciscain pendant quelque temps et qu'il prêcha dans tous les coins de l'Angleterre, de la France et de l'Ecosse. Mais il fut employé par Jacques IV au service diplomatique en Angleterre et sur le continent. Dans les *Twa Maryit women and the wedo*, il attaqua les imposteurs de son temps dans une langue pure et claire. En outre, il présenta le spécimen unique de vers sans rimes qu'offre l'ancienne langue écossaise. L'allitération remplace la rime. Ce poème présente un tableau vivant quoiqu'un peu grossier des habitudes anciennes et c'est un exemple curieux de l'ancienne poésie.

La versification de Dunbar, qui eut l'honneur de conduire l'avant-garde des poètes du xvi^e^ siècle, est harmonieuse et exacte et ses descriptions sont souvent vivantes et pittoresques, mais il faut avouer qu'il y a trop de levers du soleil et de chants d'oiseaux dans toute la poésie du moyen âge : c'est ce qu'il a trouvé chez les écrivains français et provençaux et qu'il a répété à la satiété. Les caractères allégoriques de Dunbar sont tirés de la même source : comme poète il appartient à l'école de Chaucer et de Lydgate. Naturellement l'Ecosse n'avait pas participé à la renaissance italienne autant que le sud de l'Angleterre, mais le roi, contemporain de Henri VII, encouragea volontiers les lettres. Un statut de Jacques IV, en 1496, exige que les fils des seigneurs doivent être envoyés à l'école pour apprendre le latin. Le savoir n'avait pas fait beaucoup de progrès en Ecosse et les événements des vingt années qui suivirent ne l'encouragèrent pas. La traduction de l'Enéide, par Gavin Douglas, évêque de Dunkeld, complétée vers 1513, est une preuve, dit Warton, que l'écossais du sud et l'anglais était maintenant presque identiques.

Sir David Lyndsay.

A l'époque de Jacques V le pays était entre les mains de l'Eglise qui était devenue un pouvoir que les hommes d'Etats voulaient diminuer. Le roi Jacques encouragea Sir David Lyndsay à écrire

des satires qui ridiculisaient le clergé. Les satires de Lyndsay sont aussi audacieuses que celles de Buchanan, et il écrivit dans la langue écossaise. Elles présentent des tableaux curieux de l'état de la société et de ses usages et dénotent une connaissance considérable des écrivains latins. Il a eu la chance de nous laisser le seul exemple, non seulement dans la littérature écossaise, mais dans la littérature anglaise, d'une farce-satire politique, ou sottie, espèce de drame satirique joué en France, au XV^e^ et au XVI^e^ siècles. Cette *Satyre of the Thrie Estaitis* n'est pas un seul morceau, mais ayant pour modèle les compositions françaises, elle consiste en cinq morceaux : la première partie, deux intermèdes, la seconde partie et le troisième intermède. Sir David Lyndsay, allié des réformateurs, possède une liberté de discours, un style facile et éloquent. Dans *The Monarchie, The Thrie Estaitis*, il attaqua les injustices de l'Eglise avec une force remarquable. Vers le milieu du XVI^e^ siècle, on commençait à s'ennuyer et on demandait de la réalité et de la vérité. Ce mouvement déjà commencé en France inspira nos écrivains écossais, étudiants ou professeurs en France, avec de nouvelles idées qui influencèrent leurs œuvres. Dans la littérature comme dans la religion et la science, on trouve un vif désir pour retourner au *fait*. Combien on y réussit, combien on y manqua, c'est l'histoire du XVI^e^ siècle.

Jusqu'à l'apparition de Burns, Sir David Lyndsay resta le poète du peuple écossais et l'autorité infaillible de la langue écossaise (1). Dans *Marmion* Sir Walter Scott lui paie ce tribut.

« Still is thy name in high account.
And still thy verse has charms,
Sir David Lindesay of the Mount.
Lord Lion King-at-Arms ! » (2).

La vogue de Lyndsay fut due à la vigueur avec laquelle un homme de sa situation sociale attaqua l'ignorance, l'avidité et les vices du clergé. Il faut tenir compte du moyen avec lequel Lyndsay travailla.

(1) Of Bannatyne M. S. S. vol. XII.
(2) *Marmion*, canto IV, sect. VII

« Quharefore to colyeris, cairtaris and to cukis
To Jok and Thome, my rhyme sall be directit » .

Et c'est vrai que beaucoup des vers de Lyndsay ont une sincérité et une intimité qui les ont recommandés au goût populaire.

George Buchanan.

Parmi les plus illustres écrivains de l'époque suivante fut George Buchanan, qui se trouvait à l'âge de quatorze ans à l'Université de Paris, où il y avait environ deux cents jeunes gens écossais. L'Université commençait à perdre un peu de la renommée dont elle avait joui pendant des siècles, car elle était attaquée par les problèmes de la Renaissance et de la nouvelle religion, et à ces deux mouvements elle s'opposa. La lutte qui avait lieu a dû exciter son esprit de jeune homme.

Il arriva que l'Université de Paris fut le dernier grand centre d'études à ouvrir ses portes au nouvel évangile. L'érudition était tellement liée avec tous les intérêts de l'Université qu'il était difficile de faire un changement. Les expéditions des rois français en Italie avaient rendu les rapports entre les deux pays si étroits que les nouvelles conceptions des humanistes italiens ne pouvaient manquer de pénétrer à Paris ; mais on n'était pas disposé à donner une place d'importance dans l'Université à ces nouvelles études et jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle, les annales continuèrent à être écrites dans le latin du moyen âge. De ce style latin, nous avons un exemple parfait dans l'*Histoire de l'Ecosse*, par Jean Major, qui, même en 1530, fut un des grands personnages de l'Université de Paris.

Telle était l'attitude générale envers les nouvelles études de la part de l'Université, quand Buchanan y arriva en 1520. Lefèvre d'Etaples fit de grands efforts pour rendre raisonnables les sujets traditionnels d'études. Buchanan devait beaucoup, sans doute, à ce précurseur de Calvin et il célèbre ainsi les services rendus aux lettres par Lefèvre.

« Qui studiis primus lucem intulit omnibus artes
Edoctum cunctas haec tegit urna Fabrum.
Heu ! tenebrae tantum potuere extinguere lumen.
Si non in tenebris lux tamen ista micet » (1).

Outre la question des nouvelles études, une autre affaire d'une plus grande importance engagea l'Université. On acceptait les doctrines de Luther, et les hommes chez qui les opinions de Luther trouvèrent la plus grande faveur étaient les défenseurs ardents de la réforme des études universitaires. A travers le siècle, les nouvelles opinions se répandaient de plus en plus parmi les gens instruits, mais la couronne et l'Université y étaient opposées, de sorte que les réformateurs français manquèrent de faire la cause de la nation, la leur aussi.

C'est presqu'au commencement de cette double lutte que Buchanan se trouva en France où il put prendre part à cette lutte.

On aurait de l'activité intellectuelle de ces étrangers et de leur influence chez nous une idée bien incomplète si l'on ne retenait d'eux que leur érudition, leur curiosité philosophique, leurs controverses politiques ou religieuses. Humanistes déjà par ces préoccupations, ils l'étaient plus encore par leur goût pour la belle latinité (2). L'un d'eux même, Buchanan, témoigna d'un talent si remarquable que les meilleurs de nos poètes s'inclinaient devant lui comme devant un maître. Ainsi faisait du Bellay :

« Buchanan, qui d'un vers aux plus vieux comparable,
Le surnom de Sauvage ôtes à l'Ecossais,
Si j'avais Apollon facile en mon français
Comme en ton grec tu l'as et latin favorable. » (3).

« Buchanan a lui-même expressément indiqué dans quelles intentions il avait écrit ses tragédies ; il voulait détourner les jeunes écoliers des représentations dramatiques à la mode, et les ramener à l'imitation de l'art antique ; l'auteur de sa *Vie* pré-

(1) Epig. II, 77.
(2) *La Grande-Bretagne*, G. Ascoli, p. 199.
(3) *Regrets*, n° 187.

cise que ce qu'il voulait combattre, c'était l'allégorie qui sévissait encore au théâtre, comme elle avait sévi dans toute la poésie au siècle précédent. Si ces déclarations sont postérieures au retour à l'antiquité, tel que préconisèrent et le réalisèrent les poètes de la Pléiade, la composition de ces pièces était bien antérieure, et l'on comprend que Buchanan ait voulu, quand parurent les œuvres de l'école nouvelle, marquer, en publiant *Jephthé* et *Alceste*, qu'il partageait, qu'il avait même devancé leurs idées!» (1).

Même en 1529, les nouvelles méthodes dans la littérature et dans la philosophie n'étaient introduites que dans quelques collèges ; l'historien de Sainte-Barbe constate que c'est à Buchanan avec deux autres savants qu'appartient l'honneur d'avoir introduit dans ce collège l'instruction dans la langue classique (2). Buchanon fut régent, et c'est à cette époque qu'il écrivit ces épigrammes qui constituent une partie assez considérable de ses œuvres. Outre l'état général de l'opinion dans l'Université à cette époque particulière, il y avait d'autres influences auxquelles Buchanan fut soumis. Il faut considérer les hommes dont les actions pendant ces années furent tellement discutées. Représentant presque toutes les tendances diverses dans la religion et la littérature, les noms de Lefèvre d'Etaples, de Béda, de Budé, etc., étaient sur les lèvres de tout le monde intéressé à l'avenir de la religion et de l'érudition françaises. Budé exerça plus d'influence qu'aucun autre savant français de son époque par ses contributions solides à notre savoir de l'antiquité classique. Ses influences favorisèrent les nouvelles études. Béda fut l'incarnation véritable de la théologie scolastique à une époque où l'on ne s'y intéressait pas beaucoup. C'est avec ce même Béda que les hommes comme Buchanan devaient compter, quand, avec la plume ou la parole, ils dépassèrent les limites de ce qu'il estimait la tradition de l'Eglise dans les affaires humaines et divines.

Sa patrie était, selon toute apparence, enveloppée dans les nuages et les brouillards du moyen âge. Patrick Hamilton n'était

(1) Ascoli, *La Grande-Bretagne*. p. 201.
(2) Quicheret, vol. I, p. 157 (citation Hume Brown).

Luther et David Lyndsay n'avait pas encore écrit des satires pas encore de retour du continent pour prêcher les doctrines de contre l'Eglise et le clergé. Buchanan profita pleinement de son temps à Paris. C'est alors qu'il posa les fondements de son grand savoir et devint expert à écrire des vers en latin. S'il avait écrit dans la langue écossaise et qu'il eût fait la même attention à ses compositions comme à ses mots latins, ses œuvres auraient influencé l'histoire littéraire de la nation.

Vers le temps du siège de Metz (1553), Buchanan, qui était encore en France, se laissa persuader par ses amis d'écrire un poème de circonstance ; il ne le fit pas volontiers, car il ne voulait pas concourir avec plusieurs de ses amis, surtout avec Melin de Saint-Gelais. Les grands savants et les critiques français le placèrent au premier rang, comme fait par exemple, Henri Estienne qui dit que Buchanan était le poète le plus célèbre de son époque, « poetarum nostri saeculi facile princeps ». Les deux Scaliger, père et fils, manifestent le même enthousiasme.

Chaque écrivain pendant la Renaissance essaya d'imiter partout les grands écrivains de l'antiquité, etc. Un des plus beaux poèmes de Buchanan est l'ode qu'il écrivit sur le mariage du dauphin avec la reine Marie, en 1558. Buchanan était favorable à ce mariage, parce qu'il lia plus étroitement sa patrie avec sa chère France.

On voit aussi l'influence du milieu français dans les *Calindae Maiae* écrites probablement à Bordeaux, car le poète parle du raisin qui pousse sur la terre sablonneuse de la Gascogne. Le poème est plein des images d'amour, de joie et de la gaieté du midi ; le poème est instructif, quand il nous peint le côté naturel de ces grands réformateurs du XVI^e^ siècle, dont les personnes sentimentales modernes ne font jamais mention sans nous faire frémir.

La première édition complète de sa paraphrase des psaumes fut publiée en 1566, et dédiée à la reine Marie, dans une épigramme célèbre. A cause de la mort de son oncle et de sa propre maladie, ses études à Paris finirent brusquement, et il vint à l'Université de Saint-André où enseignait John Major, homme

de grand talent qui avait été à Cambridge, à Oxford et à Paris. Buchanan était de retour en Ecosse avec la reine Marie. La France était un pays de pensée et de littérature, et le contraste entre la France et l'Ecosse était aussi grand à cet égard que pour le climat et les conditions sociales. La France était le foyer de ce mouvement humaniste, dont Buchanan était maintenant le maître et l'Ecosse était peut-être le pays le moins affecté par cette grande vague de littérature et de savoir qui dispersa les idées et les sentiments du moyen âge et qui apportait une nouvelle ère de culture.

Des causes variées expliquent cela. Les Universités de l'Ecosse étaient encore pauvres et mal équipées, les étudiants allaient à Paris, la longue minorité de la jeune reine fournit l'occasion de luttes continuelles de la part des factions rivales dans l'Eglise et l'Etat ; l'intérêt pour la Réforme s'éveillait en Ecosse. C'est le mouvement religieux, et non pas le mouvement humaniste qui domina les esprits des Ecossais pendant la plus gande partie du seizième siècle. En Ecosse, la Réforme précéda la Renaissance. Buchanan, arrivé en Ecosse, en 1561, avait déjà étudié la vérité de ces questions que les Réformateurs avaient posées. La première partie de sa vie fut celle d'un humaniste ; la seconde, celle d'un réformateur, mais on remarque qu'il était encouragé par la Reine Marie et comme poète de la cour écrivit des « masques » en latin, des morceaux sur son retour de la France, sur le mariage de la reine avec Darnley et sur le baptême de son fils Jacques. Les « masques » étaient probablement d'origine italienne. « It is so natural a growth in the conditions which made dramatic entertainments the particular amusement of courts, that it requires no elaborate or precise pedigree. It may be de-described as a dramatic entertainment in which plot, character, and even to a great extent dialogue, are subordinated on the one hand to spectacular illustration, and on the other to musical accompaniment. It was thus a sort of precursor of the opera... » (1).

(1) *A Short History of English Literature*, G. Saintsbury. p. 335.

Buchanan crut aux *Casket Letters*, à ces lettres qu'on a discutées beaucoup, car si Marie les a écrites, elles témoignent de sa complicité dans le meurtre de son mari, Darnley. A ce sujet, Buchanan écrivit la *Detectio*, bientôt après traduite en français, en anglais et en écossais et sans doute ce livre influença beaucoup les cours de France et d'Angleterre et aussi l'opinion du peuple écossais contre la reine. Le titre même en écossais est suffisamment caractéristique : « Ane Detectioun of the Duinges of Marie, Quene of Scottes, touchand the murder of hir husband and hir conspiracie, adulterie, and pretensed mariage with the Erle Bothwell : and ane Defence of the trew Lordis mainteiners of the Kingis gracis, actioun and authoritie. »

Au commencement de 1569, Buchanan, comme Principal de St Léonard, devint le champion de la cause de la liberté nationale et du gouvernement constitutionnel, et en conséquence écrivit des brochures politiques en écossais : « The admonitioun of the trew Lordis » et le « Chamaeleon ». Elles montrent l'état de la langue écossaise comme instrument d'expression littéraire et avec quelle habileté Buchanan pouvait s'en servir, car il écrivait l'écossais avec une clarté et une puissance remarquables. Comme spécimen, voici un fragment d'une lettre à sir Thomas Randolph, résident anglais à la cour de l'Ecosse :

« I resaint twa pair of lettres of you sens my latter wryting to you, wyth the fyrst I ressaint Marianus Scotus, of quhylk I thenk you greatly, and specialy that your ingles men are fund liars their cronicles allegying on hym sie thyngs as he never said. I haif beyne vexit wyth seikness al the tyme sens, and geif I had decessit ye suld haif losit both thankis and recompens, now I most neid thank you...

« Be youris at al power,
« G. Buchanan ».

Buchanan était un produit caractéristique de la transition où la Renaissance exerçait une influence subtile et désagrégeante sur la société du moyen âge et bien que les champions de l'Eglise voulaient la réforme.

En résumé, on remarque que, pour Buchanan, la France était le meilleur pays pour la poursuite désintéressée de l'étude. On le trouve à Bordeaux, de 1539-1542. L'attachement de Buchanan à la France semble avoir été réciproque. Les Français étaient encore à cette époque mieux disposés envers les Ecossais qu'envers d'autres étrangers. La mention faite par Buchanan de Saint-Gelais nous paraît plus importante pour comprendre Buchanan que le poème écrit sur commande et relatif à la défense de Metz. Après la mort de Clément Marot, Saint-Gelais tint pendant un temps assez court, jusqu'à l'apparition de Ronsard, la première place parmi les poètes se servant de la langue du pays. Il a le mérite d'avoir importé le sonnet dans la littérature française et il montra une délicatesse spirituelle qui lui gagna sa réputation brillante. Saint-Gelais ne semble pas avoir négligé les contrastes que la poésie pouvait lui offrir et il se servit souvent de son savoir ecclésiastique pour faire des allusions un peu profanes. Néanmoins, Buchanan admira la poésie de Saint-Gelais. « En lisant les œuvres de Buchanan on est frappé de voir le grand nombre des personnages français avec qui il a été en relations. En dehors de ses amis bordelais et des grands seigneurs auxquels il a pu adresser des vers sans les beaucoup connaître, nous relevons dans ses *Epigrammes* et ses *Poésies mêlées* des pièces adressées à ou inspirées par Louis Le Roy, J.-C. Scaliger. Saint-Gelais, Budé, Lefèvre d'Etaples, etc. » (1).

Jusqu'à 1553, il n'y a pas de doute que Buchanan se considéra comme membre de l'Eglise de Rome. Il passa cinq années à étudier la Bible. En Ecosse, on réglait les différends, puisque les Ecossais s'étaient débarrassés de la tyrannie des Guise. En revenant chez lui il se rangea du côté de l'Eglise écossaise. Cependant, jusqu'à la veille de son retour en Ecosse et quand il avait déjà cinquante-cinq ans, il faut considérer Buchanan comme produit de la Renaissance, non pas de la Réforme.

Ses deux brochures *Admonition* et *Chamaelon* ont peut-être un intérêt plus puissant au point de vue littéraire et philologique

(1) *La Grande-Bretagne*, G. Ascoli, p, 173, n. 7.

qu'au point de vue historique. Le style particulier de ces pamphlets est unique dans la prose littéraire de l'Ecosse. On se souvient que Buchanan parla et écrivit une langue étrangère pendant plus de trente années de sa vie et l'étudia d'une telle ardeur qu'elle devint pour lui un moyen de s'exprimer aussi naturel que sa langue maternelle. Puisqu'il commença à écrire en écossais dans sa vieillesse, il n'est pas surprenant d'observer qu'il pensa en latin, mais écrivit en écossais. Ses brochures donnent l'impression de traductions exactes du latin. Mais, pendant que la construction des phrases est distinctement latine, aucune prose écossaise de l'époque n'est plus claire ni plus effective.

Le fait que Buchanan écrivit son histoire en latin et non pas en écossais, dont il était vraiment maître, témoigne que, même au dernier moment, Buchanan appartient à l'Europe plutôt qu'à l'Ecosse. S'il avait voulu, il aurait pu écrire son dernier et plus important livre dans la langue que tous ses compatriotes auraient pu comprendre. Mais les instincts de l'humaniste étaient encore trop puissants pour lui et l'ambition de parler à l'Europe érudite domina le motif plus patriotique de parler dans la langue écossaise au cercle limité de ses compatriotes. Buchanan croyait que tôt ou tard le latin remplacerait toutes les langues nationales de l'Europe. En écrivant en écossais, il croyait probablement qu'il retardait ce but désiré et en même temps qu'il condamnerait à l'oubli le chef-d'œuvre de sa vie. Il continua à se servir de sa réputation à l'étranger et s'intéressa beaucoup aux jeunes gens venant de la France ou allant en France. La lettre en français, adressée à M. de Segongues, chevalier de l'Ordre et capitaine, et gouverneur de la ville et chasteau de Dieppe, est le seul spécimen montrant sa connaissance de la langue.

L'histoire de l'évêque Leslie était écrite plus d'un demi-siècle après celle de Boèce et elle suggère une opinion publique plus élevée et une intention plus sérieuse de la part de l'auteur. Né en 1527, Leslie bénéficia de l'immense développement intellectuel qui eut lieu en Europe pendant la première moitié du XVI^e^ siècle. Par suite des circonstances de sa vie, il ne sentit jamais les influences de son siècle autant que Buchanan, qui,

par suite de son long séjour à l'étranger, fut également influencé par les idées de la Renaissance et par la révolution religieuse.

R. Lindesay de Pitscottie.

Les Chronicles of Scotland furent recueillies et écrites par Robert Lindesay de Pitscottie, 1532-1578, probablement contemporain du mouvement de la Réforme. L'Ecosse était encore un royaume séparé avec ses constitutions indépendantes. Quant à la politique, il se trouvait en Ecosse un parti français ou catholique et un autre anglais ou protestant avec lequel Pitscottie sympathisa, quoiqu'il n'y jouât jamais un rôle public. Bien qu'il fût un écrivain vulgaire, il comprit bien la valeur et la continuité de l'histoire. Heureusement, il écrivit en écossais, car ses chroniques étaient destinées à ses compatriotes. Il paraît qu'il était plutôt le seigneur qui jouissait de la vie de campagne que le savant qui avait fait ses études dans un collège. La Renaissance, venue en Ecosse pendant sa jeunesse, se fit sentir, mais c'était plus son aspect moral et religieux que son côté séculier et scolastique qui touchait Lindesay. Un très bon exemple de la langue écossaise était les annales de Wyntoun, mais elles étaient en vers qui ne sont pas le moyen le plus convenable pour l'histoire. Lindesay écrivit le premier en prose, c'était un signe d'une nouvelle ère.

Bellenden.

Bellenden, élevé à Saint-André et à la Sorbonne, rentra en Ecosse, pendant la minorité de Jacques V, devint grand favori et fut employé pour traduire en écossais, *The History and Chronicles of Scotland*, écrits en latin par Hector Boece. Dans cette traduction, il a introduit deux poèmes, *The Proheme of the Cosmographe*, qui est la plus poétique de ses œuvres et *The Proheme of the History*. John Belleden a été loué comme un des plus grands savants de son temps. Sir David Lyndsay, dans un poème, écrit probablement en 1530, fait ainsi son éloge :

« *Bot now of late is starte up haistelie*
Ane cunnying clark quhilk wrytith craftelie,
Ane plant of poetis callit Ballendyne
Quhose ornat warkis my wit can nocht defyne !
Get he into the court auctoritie,
The will precell Quintyn and Kennedie. »

Il semble que Bellenden fut renvoyé du service du roi, comme il ressort du *Proheme of the Cosmographe.*

« *And fyrst occurrit to my remembring.*
How that I wes in seruice with the kyng.
Put to his grace in zeris tenderest,
Clerk of his comptis, thoucht I wes inding,
With hart and hand and every other thing
That mycht him pleis in ony manner best.
Quhill hie muy me from his seruice kest,
Be thaym that had the court in gouerning
As bird but plumes heryit of the nest. »

John Belleden était un maître du style, il traduisit et publia de nouveau l'œuvre de Boèce. Voici un spécimen dont le sujet est bien connu : « Nocht lang efter hapnit ane uncouth and wonderfull thing be quhilk follourt sone, ane gret alteration in the realme. Be aventure Makbeth and Banquho wer passand to Fores, quhair King Duncane hapnit to be for the time, and met be the gait thre wemen clothit in ebrage (elvis, wild, and uncouth weid. Thay weri jugit, bethe pepill to be weird sisteris. The first of thaim said to Makbeth : Hale, Thane of Glammis ! The second said : Hale, Thane of Cawdor, and the third said : Hale, King of Scotland ! etc. » (1). On peut tracer les effets de son séjour sur le continent et dans ses idiotismes et dans son langage.

Les chroniques de Bellenden sont un des spécimens les plus anciens, mais les plus considérables de la littérature écossaise. De plus, c'est l'exemple le plus pur que nous possédions de l'an-

(1) *Soc. Hist. Lit.*, J. Ross, p. 241.

cienne prose de l'Ecosse. On peut expliquer le mélange de mots français par les rapports qui existaient entre les deux pays, car des familles normandes et écossaises s'étaient établies en Ecosse. Le dialecte de la cour et du peuple était le même et, de cette manière, la langue du continent était introduite directement en Ecosse, et, par conséquent, on trouve chez les anciens écrivains beaucoup de mots et de phrases qui n'ont jamais formé une partie de la langue anglaise. Il y a des romans de cette époque-là, français et écossais, qui se ressemblent, et beaucoup des histoires recueillies par Le Grand étaient connues par les paysans du XVI[e] siècle. Cela montre que l'élément français dans notre langue n'est pas dû entièrement à nos voisins du sud, mais que beaucoup de contributions continentales nous sont venues directement de la France.

The Complaynt.

On considérait *The Complaynt*, un des ouvrages les plus intéressants en écossais, imprimé à Paris 1549. Quand même ce serait une traduction, il y a des points d'un grand intérêt. Il est presque certain qu'il fut composé en France et que l'auteur était un partisan dévoué de la famille des Guise et de l'alliance française. Voici un exemple du style dans la dédicace à la reine douairière. « The immortal gloir that precedis be the rycht lyne of vertu fra your magnanime auansing of the public veil (weal) of the affligit realme of Scotlande, is abundantly dilatit, athort al cuntreis ; throucht the quhilk the precius germe of your nobilite bringis nocht furtht alcanerly (only) branchis and tendis leyvis of vertu ; but als veil it bringis furtht salutifirre and hoilsum frute of honour, quhilk is ane immortal and supernatural medicyne, to cure and to gar convallesse all the langorius desolat, and affligit pepil, quhilkis av al mast disparit of mennis supple (help) and reddy to be venquest and to be eum randrit in the subjection and captivite of our mortal ald enemis, bee rason that ther cruel invasions aperis to be onvemedabil. »

Le style du *Complaynt* justifie ce que dit Dr Murray « que nul écrivain écossais de son époque ou d'une autre ne nous a laissé une œuvre si pleine de mots étrangers. » Il est probable que le manque d'expérience littéraire, l'influence dominante de la langue française sur l'écossais écrit du xvie siècle et les fortes sympathies françaises de l'écrivain peuvent expliquer son hallucination extraordinaire touchant ses *barbir agrest termis*. Ses études profondes de la Bible l'ont persuadé que les grandes calamités nationales sont le résultat des offenses nationales et les cinq premiers chapitres sont une introduction morale à son sujet, par exemple : « The grite afflictione quhilk occurrit on oure realme in September MDXLVII Feiris, on the feildis besyde Musselburgh » n'était pas due à « the mal talent of dame fortoune the quhilk ymaginet op ione suld be detestit ! for fortune is no thyng bot ane vane consait ymaginet in the hartis of onfaythtful men. »

Les Sonnets de la Reine Marie.

Les détails personnels de Marie Stuart ne nous informent pas distinctement à quel degré elle savait comprendre ou se servir de la langue de ses sujets. Il n'est pas probable qu'elle sût parler couramment à son arrivée en Ecosse. Il n'y a pas de doute, cependant, qu'elle la savait, avant son départ pour la France, et que, pendant son séjour, il y avait assez d'Ecossais autour d'elle pour l'empêcher de l'oublier. Throckmorton dit expressément qu'à son entrevue avec Marie, le 6 août 1560, elle parla en écossais, et Randolph aussi raconte qu'elle s'adressa à son parlement, en mai 1563, en écossais, bien que le discours fut écrit en français (1).

Au sujet des sonnets attribués à Marie Stuart, Sir David Dabrymple dit que sa première impression est que les sonnets dans la langue française sont, comme on dit, une version du français. En cette affaire, M. Goodall estime, au contraire, que les sonnets aussi bien que les lettres semblent avoir été écrits

(1) *Foreign Calendar Eliz.*, III, 225.

d'abord en écossais. Chaque sonnet se compose de quatorze vers ; mais, malheureusement, deux d'entre eux, le troisième et le huitième dans l'*original* français n'ont que treize vers, et pourtant nous avons toujours les quatorze vers complets dans la *traduction* écossaise, de sorte qu'on peut raisonnablement supposer que *celle-ci* était l'original (1).

Il est vrai qu'il y a deux vers dans les sonnets écossais qui n'ont pas de vers correspondants en français, mais une traduction littérale de ces vers en français donne deux vers tout à fait agréables à la mesure, et même à la rime des sonnets. Ainsi Sonnet III, v. 13 « And mot the les my hart, ze dont of my constance » peut être traduit en français. « Et méfiez-vous pourtant, mon cœur, de ma constance. » Sonnet VII, v. 6. « For him I will stryve aganis wanweird » en français. « Pour lui je veux lucter contre malheur ». On peut tirer un argument concluant pour prouver que les sonnets écossais sont des traductions de ce fait que, dans plusieurs lieux, les mots sont écossais, tandis que l'idiotisme est français.

Quelques exemples peuvent suffire. S. I. v. 7. « En *la vie* incertaine » le sonnet écossais porte « in *the life* incertaine ». S. III, v. 12. « Par l'avis des parens elle eust votre accointance », le sonnet écossais porte « Scho had your acquentance be consent of hir friendis ». *Accointance* ici veut dire la société intime d'homme et de femme, pas *acquamtance* dans le sens anglais ; s'accointer d'une jeune fille ou d'une femme est quelque chose de plus grave que de faire la connaissance d'une jeune fille.

S. VII, v. 7. « Sans apparence » ! sonnet écossais, « without ony appeiring cause ». L'expression française veut dire « sans raison ou probabilité ».

S. VIII, v. 8, 9. « Que je n'ay bien... qu'à obéir », le sonnet écossais porte : « That I have na welth... but to obey him ». Le sens est : qu'à lui obéir, c'est mon seul *bien*.

Une autre circonstance tendant à la même conclusion, c'est que dans quelques lieux les sonnets écossais ont un sens obscur là où les sonnets français sont bons et clairs.

(1) *Annals of Scotland*, t. I, p. 127.

S. VI, v. 5. « Be woytings and painted learning », le français porte «Par les escrits tous fardés de sçavoir» c'est-à-dire par des écrits savants d'une manière affectée. »

S. IV, v. 14, « I lief in the belief », le français porte : « Je vy ceste foi » c'est-à-dire « These are my steady sentiments » ce sont mes sentiments constants.

De plus, dans plusieurs parties, les sonnets écossais sont inintelligibles ou ils expriment un sentiment qui diffère de celui que le sens semble exiger. Par exemple S. IV, v. 6. « And has conquest the same tyme your hart » ; le français porte : « Et a gaigné *pour un tems* votre cœur ». Le sens de l'expression est que c'était un des avantages que Lady Jane Gordon tira de son alliance avec le comte Bothwell, qu'elle posséda son cœur pendant un certain temps. S. IV, v. 7. « *Be yow* scho hes *plesure and gude luck*» ; le français porte: «*Par vous* elle a eu plaisir et *bon heur*». By you she has enjoyed pleasure and happiness. L'écrivain n'a jamais voulu parler au temps présent. *Bonheur* peut être traduit *good luck*, mais pas ici.

S. VI, v. 3. « To estime the lufe of sic ane luifer ». Le français porte « De n'estimer l'amour d'un tel aman ». Cela est tout à fait le contraire de l'autre, et c'est ce dont le sens de l'argument a besoin.

S. VII, v. 4. « And I cannot assure you of my truth », le français porte : « Et ne vous puis assurer de ma foi » ou : pourtant je ne peux vous convaincre de ma sincérité.

Ainsi, les sonnets dans la langue écossaise sont une version du français.

Touchant les sonnets français, il y a un passage célèbre chez Brantôme qu'on a cité bien souvent comme prouvant que des sonnets aussi grossiers et aussi médiocres ne pouvaient pas être écrits par Marie. Voici le morceau de Brantôme : « Elle se mêloit d'estre poete et composait des vers dont j'en ay veu aucuns de très beaux, et très bien faictz et nullement ressemblans à ceux qu'on luy a mis sus à avoir faict sur l'amour du comte de Baudonet, ils sont trop grossiers et mal-polis pour estre sortis d'elle. Monsieur de Ronsard estoit bien de mon opinion en cela, ainsi

que nous en discourions un jour et que nous les lisions. Elle composoit bien de plus beaux, et de plus gentils, et promptement comme le j'ay veu souvent, comme elle se retiroit à son cabinet, et sortoit aussi tost pour nous en montrer à aucuns honestis gens que nous estions. » Brantôme ajoute une remarque curieuse à propos de l'éloquence de la reine. « Mesme que sa langue naturelle, qui de soi est fort rurale, barbare, malsonante et seante, elle la parloit de si belle grâce, et la façonnoit de telle sorte qu'elle la faisoit très belle et très agréable en elle mais non en autres, voyés quelle vertu avoit une telle beauté, et telle grâce, de faire tourner un barbarisme grosier en douce civilité et gracieuse mondanité » (1).

Voici deux strophes d'une ode composée par Marie Stuart à l'occasion de la mort de François II, roi de France, ce que Brantôme dit « beau et gentil » et selon Brantôme, Ronsard « était de mon opinion ».

« Si par fois vers les cieux
Viens addresser ma veue
Le doux trait de ses yeux
Je vois dans une nuë
Soudain le vois en l'eau
Comme dans le tombeau.
Mets, chanson, icy fin
A si triste complainte,
Dont sera le refrain.
Amour vraye et non feinte
Pour la séparation
N'aura diminution ».

Pendant le XVI^e^ siècle, c'était la mode en France, d'écrire des vers. Le goût de l'époque n'était pas raffiné ; les règles pour la poésie n'étaient pas alors établies et les délicatesses de la cadence n'étaient pas comprises. Il s'en suivit qu'un excès de vers grossiers, bas et gauches, inonda la cour. A cette époque, une espèce

(1) *Recueil des Dames*, Payot, Paris. p. 44,

de poésie était à la mode qui, je crois, fut nommée « conversation-vers », c'est-à-dire de la prose avec les entraves de la rime. Marot était l'écrivain favori de ces jours. Rien ne sembla plus facile que d'imiter ses fautes et on les imita. S'il y a de la vérité dans ces observations, les sonnets attribués à la reine Marie ne seront pas trouvés si méprisables qu'ils ont été généralement réputés.

La poésie a la fin du XVI^e^ siècle.

On n'exagère pas en disant que la poésie qu'on produisait en Ecosse pendant les dernières années du XVI^e^ siècle et le commencement du XVII^e^ siècle n'est pas écossaise à moins que les poètes ne soient nés en Ecosse. Cela est vrai surtout des œuvres de William Drummond. On en trouve facilement la raison : les luttes acharnées à l'époque de la Réforme détruisaient la poésie du pays ; l'idiome écossais était peu à peu remplacé par la langue anglaise comme moyen d'expression littéraire, de sorte que tous les poètes qui voulaient des lecteurs, essayèrent d'écrire l'anglais aussi purement que possible. La poésie écrite en écossais cessa d'être un art national et, quand fut réalisée l'Union des Couronnes, la Muse écossaise devint seulement une suivante modeste dans le cortège de sa brillante sœur anglaise.

Il y avait aussi la concurrence du latin que beaucoup en Ecosse regardaient encore comme le véhicule naturel pour la poésie. Mais, outre l'influence anglaise, il y en avait d'autres qui continuèrent à avoir leur effet sur la littérature de l'Ecosse. Les liens d'amitié qui unissaient l'Ecosse avec son ancien allié, bien que beaucoup diminués, étaient encore une influence sur laquelle il fallait compter. De plus il était de mode d'envoyer en France, les jeunes gens écossais surtout ceux du parti royaliste. La littérature française, qui n'avait que récemment éclaté en une nouvelle splendeur dans les œuvres de Ronsard et de ses collègues, ne pouvait manquer d'arrêter l'attention des poètes écossais, dont beaucoup avaient été élevés sur le continent. Jacques VI se montra publiquement disciple des Français et encouragea la petite bande de poètes à chercher en France leur inspiration littéraire. Même Alexandre Montgomery, le dernier des « makaris » ou

poètes écossais, pendant qu'il se servait encore de la langue de son pays, était plutôt un poète exotique dans son choix de rythmes et dans son usage du sonnet modelé sur ceux de la France et de l'Italie. L'influence française, grande comme elle l'était sur ses prédécesseurs, atteignit son zénith dans la poésie de Drummond, grâce en grande partie à certaines circonstances de son éducation ; après avoir fait ses études à Edimbourg, il les continua à Bourges où il suivit les cours de droit, et ensuite à Paris, où il s'intéressa à la littérature. Sa bibliothèque témoigne de ses études en français ; outre deux cent cinquante volumes en latin, une soixantaine en italien, il en possédait cent vingt en français. A l'aide de rapprochements, il n'est pas difficile de comprendre combien il avait lu en français. Pour ne citer que quelques noms, on remarque que la poésie de la première moitié du xvi^{e} siècle fut représentée par Jean Le Maire de Belges et Clément Marot, et parmi les œuvres de la Pléiade se trouvèrent des morceaux par Pontus de Tyard, Peletier du Mans, du Bellay et Ronsard. Il ne négligea non plus les prosateurs, Rabelais, Montaigne, et les commentaires de Montluc.

Il sembla préférer comme modèles Ronsard, Desportes, Pontus de Tyard et Passerat. Dans son livre de notes, il écrivit des extraits copieux tirés de Ronsard. Bien que la renommée de Ronsard diminuât, elle n'était pas du tout passée quand Drummond, tout jeune homme, alla en France pour la première fois. Les œuvres de Passerat étaient en vente à Bourges l'année de l'arrivée de Drummond. Il aurait été curieux d'établir si le poète écossais avait résisté aux attraits du célèbre Guillaume de Salluste, seigneur du Bartas, au temps où on lisait ses écrits en Angleterre plus que dans sa patrie. Son admiration pour le poète français se montre dans plus d'un poème des *Flowers of Sion*. Sauf dans un certain passage du *Shadow of Judgment*, dans cette collection décrivant les trois furies, son imitation de Du Bartas est pénétrante plutôt que spécifique. Le *Cyprisse Grove* doit beaucoup à Montaigne et à Charron. Les poètes de la cour écossaise suivirent les auteurs de sonnets de la cour d'Elisabeth et de leurs contemporains français, dont tous les deux étaient bien versés dans

la littérature italienne, et ainsi tombèrent sous l'influence exercée par Pétrarque et ses nombreux partisans du seizième siècle. La poésie de l'Italie les influença aussi puissamment qu'elle influa sur les poètes français et anglais.

Quoique nous soyons entrés dans le dix-septième siècle, nous voyons chez Drummond, l'influence des poètes français du seizième siècle. Dans un assez grand nombre de ses poèmes, Drummond a assimilé ses modèles. Cela est surtout vrai touchant ses emprunts aux auteurs français de sonnets ; par exemple dans ses *Erreurs Amoureuses*, Pontus de Tyard avait écrit :

Sont-ce ces prez où ma Déesse affable,
Comme Diane allaigrement troussée,
Chantoit un chant de ma peine passée,
Et s'en rendoit soy-même pitoyable ?
Est-ce cest Orme, où d'un riz aimable,
Disant, A dieu gloire de ma pensée,
Mignardement à mon col enlacée,
Elle me fut d'un baiser favorable ?
Et deà, où est (ô prez defleurez) donq
Le beau tappiz qui vous ornoit adonq ?
Et l'honneur gay (Orme) de ta verdure ?
Languissez-vous pour ma nymphette absente ?
Donques sa veuë est-elle assez puissante
Pour, comme moy, vous donner nourriture.

Voici la version de Drummond, qui démontre comment il pouvait changer un tableau où manque la couleur en tableau vivant et pittoresque.

Are these the floury banks ? is this the mead
Where the was wont to pass the pleasant hours ?
Did here her eyes exhale mine eyes salt shours,
When on her lap I laid my weary head ?
Is this the goodly elm did us oerspread,
Whose tender rime cut out in curious flours.
By that white hand, contains those flames of cars ?
Is this the rustling spring us music made ?

Deflourished mead whise is your heauenly hue ?
Bank, where that arras did you late adorn.
How look ye elm all withered and forlorn ?
Only sweet spring nought altered seems in you.
But while hire changed each other thing appears,
To sour your steams, take of mine eyes there tears.

Voici un autre exemple, tiré de Ronsard :

« Quel sort malin, quel astre me fit estre
Jeune T' si fol T. de malheur si plein ?
Quel destin fit que tousiours il me plain
De la rigueur d'un trop rigoureux maistre », etc.

What cruell Starre into this world me brought ?
What gloomie Day did dawne to give mee Light ?
What vnkinde Stande to nourse me (Orphane) sought.
And would not leave mee in eternall night ?

La Littérature et la Réforme.

L'influence de la poésie avança la Réforme. Les écrivains italiens, Dante, Pétrarque, Boccace, avaient multiplié les commentaires sur l'ambition, le luxe et les manières scandaleuses du clergé, ce qui avait diminué la vénération qu'on lui avait autrefois accordée et on était persuadé qu'une réforme était nécessaire. Les écrits de Chaucer et surtout ceux de Langland avaient eu le même résultat en Angleterre. Quand la lutte religieuse eut vraiment commencé, une diversion assez considérable fut faite en faveur des réformateurs par les poètes satiriques de l'époque. Une pantomime, ayant pour but de dénigrer la cour de Rome et le clergé, fut jouée auprès de Charles V à l'assemblée d'Augsbourg, et, en 1524, une tragédie fut donnée à Paris auprès de François I^er^ où on fit représenter le succès de Luther, et où le pape et les cardinaux furent ridiculisés. On alluma un feu que, malgré tous leurs efforts, ils ne pouvaient éteindre. En Ecosse, on se servit des mêmes armes pour attaquer l'Eglise. Les premiers li-

vres protestants qui furent mis en circulation en Ecosse sont venus de l'Angleterre. La satire de Buchanan contre les religieux fransciscains, pour laquelle il fut jeté en prison, était élégante et poignante, mais comme elle était écrite en latin, les savants seuls pouvaient l'apprécier. Mais il se produisit dans la nation un enthousiasme pour la poésie écossaise à cause des compositions de quelques-uns de nos compatriotes de talent, et ces compositions commencèrent à être améliorées par les amis de la Réforme. Sir David Lyndsay exerça une grande influence sur le progrès de la Réforme. Sa *Satyre of the Thrie Estaitis* et sa *Monarchie* avaient comme objet principal de faire voir l'avarice, le luxe et le dérèglement des moines. On lisait les poèmes de Lyndsay presque partout.

Dans tous les pays protestants, il parut une version en vers des psaumes dans la langue du pays. La version française, commencée par Clément Marot et complétée par Bèze, contribua beaucoup à l'avancement de la Réforme en France. François I^er^, Henri II et leurs courtisans chantèrent ces psaumes et pendant quelque temps les catholiques se portèrent en foule aux assemblées des protestants pour écouter leurs psalmodies. On a dit qu'il y avait une version écossaise dans ces premiers temps. Il est plus certain qu'avant 1546 un assez grand nombre de psaumes fut traduit en vers, car Georges Wishart en chanta dans la maison d'Ormiston le soir où il fut appréhendé et, en 1556, ils furent chantés dans presque toutes les assemblées des protestants. Mais le moyen le plus singulier qui fut adopté pour faire circuler les sentiments réformistes en Ecosse, fut la composition de *Gude and godly ballates changed out of prophaire sanges for avoyding of sinne and harlotrie.* La mélodie, la mesure, la première ligne ou le refrain des ballades les plus chantées à cette époque furent changés en cantiques de prière. Quoique ces chants spirituels nous semblent un peu grossiers, ils ont édifié des multitudes de gens en ce temps-là (1).

Quand John Knox entra dans l'Université de Glasgow, en

(1) *Dalyells Cursory.* Remarques, p. 35.

1521, il est bien certain qu'il y avait des savants écossais, mais la plupart avaient reçu leur principale instruction à l'étranger. Le progrès que la Renaissance de la littérature avait introduit dans les écoles de l'Italie et de la France n'arriva que longtemps après dans les Universités de l'Ecosse, quoiqu'elles fussent organisées selon les modèles français et, même quand ce progrès arriva, le clergé, soupçonneux, le découragea.

De cette manière le clergé retarda le progrès social, car, parmi les causes diverses qui affectèrent l'état général de la société et le gouvernement de l'Europe pendant le moyen âge, on ne peut pas négliger l'influence de la religion. Il est intéressant de remarquer que la restauration de la religion et celle des lettres marchent ensemble. Partout la réforme exerça une influence puissante soit directement soit indirectement sur l'avancement général de la littérature. Elle amena les savants à étudier soigneusement les langues originales dans lesquelles on avait écrit les livres sacrés ; elle répandit du savoir parmi les hommes illettrés en révélant les Ecritures Saintes et en encourageant les hommes à les examiner pour eux-mêmes. Au sud de l'Europe, la renaissance des lettres précéda la réforme de la religion et facilita matériellement son progrès. Au nord, l'ordre fut en sens inverse et l'Ecosse surtout doit dater l'origine de ses acquisitions littéraires de la première introduction des opinions protestantes. A mesure que la religion s'établissait, la renaissance des lettres s'avançait, on commençait à étudier l'hébreu quand l'église protestante fut bien fondée.

Les intérêts de la littérature à cette époque furent inspirés tant soit peu par le retour de Buchanan dans sa patrie. Le savant, depuis sa fuite en 1538, avait visité les séminaires les plus célèbres du continent, il avait ajouté beaucoup à son savoir et donné des preuves de ces talents qui l'ont placé incontestablement à la tête des poètes modernes écrivant en latin.

Il est intéressant de lire chez le docteur Mc Crie combien les réformateurs : Knox, Row, Balneaves, Erskine, Maitland, Glencairn, etc., étudièrent dans ces jours-là (1). On lit que ces

(1) *Life of John Knox*, ch. VII, p. 211, etc.

hommes chez eux, entourés probablement d'une bande de jeunes élèves, causaient en français, et qu'on fit lire aux garçons la Bible en français, en latin, en grec et en hébreu. On ne négligea non plus notre langue écossaise à cette époque. David Ferguson, pasteur de Dunfermline, fut célèbre pour ses attentions à cet égard et réussit à purifier et à enrichir la langue écossaise par ses discours et ses écrits.

La Langue Ecossaise.

A partir du milieu du xv[e] siècle, on aperçoit un changement dans la langue littéraire. A cette période (1450-1620), on donne le nom « Middle Scots » ; on l'applique seulement à la langue littéraire : Henryson, Dunbar, Douglas, Lyndsay. La littérature écossaise jouissant d'une nouvelle ferveur montra le résultat de son enthousiasme dans son langage. On fit un grand effort pour transformer les simples mots et phrases en expressions « aureates » et d'ajouter « fresch anamalit termis ». Les principales forces modifiantes pendant cette époque du « Middle Scots » sont l'anglais, le latin et le français.

On attacha trop d'importance peut-être aux rapports politiques et sociaux avec la France, surtout touchant la littérature, et on négligea le latin dans la culture écossaise ; les deux influences sont également importantes, mais pour bien comprendre la civilisation écossaise, il faut chercher ses germes les plus importants dans des sources françaises.

L'élément français dans le «Middle Scots» représente trois périodes d'emprunts (1) : la matière incorporée pendant l'établissement d'une colonie anglo-française dans les « Lothians » (2) ; la matière, également anglo-française, tirée de Chaucer et enfin la matière d'une source française centrale pendant les rapports intimes d'ordre diplomatique entre les cours française et écossaise, et par conséquent le séjour d'étudiants écossais à l'Université de Paris et, plus tard, l'intérêt national au protestan-

(1) *Calendar of State Papers.* fév. 16 1560, p. 380, n° 737, 1.
(2) *Chronicles of Scotland,* t. I, p. 85, Edimbourg 1814.

tisme (1). Les emprunts à cette troisième source ne sont pas les plus importants. Quant au vocabulaire, presque tous les éléments qu'on peut tracer à la première ou à la deuxième source, sont d'origine latine. Même beaucoup des emprunts, qui sont d'une forme française et dérivés du français, étaient empruntés directement aux rhétoriqueurs, parce qu'ils offraient une provision toute faite de termes « aureates », et aidaient le projet des écrivains qui, comme Gavin Douglas, s'étaient mis à employer le latin pour améliorer la langue de leur patrie. C'est par accident que les intermédiaires étaient des livres français. Les formes littéraires firent appel à l'Ecossais qui parla et pensa en latin. De plus, beaucoup des mots qui sont certainement français, comme « ashet » et « gigot » appartiennent à la période de l'écossais moderne. Touchant ce sujet, voici une citation du *Complaynt*. L'auteur dit franchement que « it is necessair at sum tyme til myxt oure langage witht part of termis dreuyn fra lateen be reson that oure scottis tong is nocht sa copeus as is the lateen tong. »

La langue écossaise, il y a des siècles, était semblable à celle du nord de l'Angleterre. Une grande importation de mots et de tournures de phrases empruntés à la France fut le résultat du succès de la guerre d'Indépendance par laquelle l'Ecosse devint l'alliée de la France et l'ennemie de l'Angleterre. Ces relations existèrent jusqu'à la Réforme. Il faut distinguer cette influence continuelle de la France sur la langue écossaise de l'influence franco-normande déjà ressentie en Ecosse aussi bien qu'en Angleterre, par suite de la conquête normande et ses résultats. La Réforme et les événements qui la précédèrent et la suivirent pendant le temps où Pitscottie écrivait ses chroniques, eurent une influence contraire. Pas toute l'Ecosse, car elle était divisée en deux parties, protestante et catholique, mais une assez grande partie, devint anglaise par sympathie.

Les langues écossaise et française se formèrent de la même

(1) *Autobiography* et *Diary of J. Melvill*, pp. 17, 125, 367 (1536, 1592) [Edimbourg 1842]. Cf. *Les Écossais en France*, t. II, pp. 78-79.

manière et des mêmes éléments, mais indépendamment l'une de l'autre. Un habitant du sud était embarrassé pour comprendre un compatriote du nord ; dans une conférence entre Marie de Lorraine, reine douairière et régente de l'Ecosse, et un envoyé anglais, on parla d'abord en écossais, mais comme ce dernier ne comprenait pas bien cette langue, il fut obligé de parler français.

Le goût pour la langue et les habitudes françaises persistait depuis longtemps. Sir James Douglas et beaucoup des nobles qui suivirent le roi avaient été élevés en France et connaissaient les roman français. Lindsay de Pitscottie cite comme exemple un autre James Douglas « a man of guid conditione, and weill beseine in divine letteris, broucht up ane long tyme at the scooles in Paris, and luiked for the bischoprick of Dunkell », etc. On n'est donc pas étonné, si, en 1566, les nobles écrivirent leurs lettres « sume in Latin and sume in Frenche » ; on enseigna cette langue à Saint-André et, en général, dans toutes les écoles principales de l'Ecosse, « with the reiding and right pronunciation of that toung ».

Au seizième siècle, beaucoup d'Ecossais de tous les rangs sociaux et de toutes les sectes commençaient à attendre avec impatience l'Union des Couronnes. Les rapports avec l'Angleterre devenaient de plus en plus nombreux par l'éducation, les mariages entre deux familles et la circulation en Ecosse de livres anglais, dont la plupart étaient des livres de religion. Des imprimeurs anglais sont venus en Ecosse et l'influence anglaise sur la langue augmenta. Pitscottie écrivait au temps où le triomphe de l'anglais était imminent, mais pas tout à fait décidé. Il fut moins soumis aux influences anglaises que ses contemporains ; il ne traversa probablement pas la frontière. Il est historien local, et comme il représente la langue du peuple, on trouvera en appendice une liste de mots d'origine française trouvés dans ses chroniques.

Quant à Dunbar, il emploie l'anglo-saxon pur. Quoiqu'il se serve de beaucoup de formes latinisées et aussi de plusieurs qui montrent des traces de cette influence exercée sur le

style de nos écrivains écossais du XVI^e^ siècle par leurs rapports intimes avec la France, Dunbar préfère le plus souvent les dérivés saxons aux dérivés latins ou galliques, et on remarque chez Dunbar un vocabulaire très riche.

Il s'ensuit que la littérature française, répandue en Grande-Bretagne aussi bien qu'en Europe, fut une voie naturelle pour l'introduction et l'infusion de mots français dans la langue de l'Ecosse. Il n'y pas de doute que Dunbar et d'autres poètes du XVI^e^ siècle adoptèrent un style français et que beaucoup des mots dont ils se servirent ne devinrent jamais des mots du pays (*folk words*). Quelques-uns des mots ont perdu leur premier sens, mais restent encore comme des mots du pays avec un sens figuré.

L'Ecosse fut redevable à la France, non seulement d'un style d'architecture, et de la construction de beaucoup d'édifices ecclésiastiques, mais aussi d'un nombre considérable de termes applicables à des parties de bâtiments.

ARCHITECTURE.

Muralyeis, français, murailles, au sens de murs, fortifications.

Muryt, fr., murer, entouré de murs.

Orchle, fr. porche ou arceau, cf. pisé building fr. pisé.

Les Ecossais empruntèrent aussi *brettys*, fortification, tours en bois, ou forts fr. bretèches.

Kirnel, *kyrneill pl. kirnellis* (G. Douglas 1. 89. 6) un interstice dans un créneau est fr. créneau.

Parpane, vieux fr. parpeigne, fr. parpaing est un mur en général. Cf. *parpen* ou *parpane-wà* (Aberdeen), qui veut dire le parapet d'un mur.

Pittivout, une petite arche (Kincardine), est le fr. petite voûte.

Place, un manoir, un château, un fort.

Chemys, *chymes*, *chymmes*, *chymis*, bâtiment principal : c'est le vieux français chef-mez, chef-mois (lat. caput mansi).

Sale, *sail*, *saill*, un palais, un petit salon, du fr. salle.

Jam, *jamb*, *jambe*, un ressaut, une aile d'un bâtiment est le fr. jambe. En anglais ce mot veut dire le côté de la porte ou de la fenêtre.

D'autres mots qui marquent des parties d'un bâtiment sont *foundment*, fr. fondement, fondation.

Fenester, *fenyster*, fr., fenêtre.

Scuncheor, vieux fr. escoinson, escouisson, pierre pas polie du côté intérieur d'une fenêtre.

Rebbit, *ribbit*, fr. raboter, pierre polie.

Tarlies, *tirlers*, *tirlars*, *tirlies*, fr. treillis.

Turngreis, fr. tourner gré, tiré de degré, degrés, un escalier spiral.

Stage, *stege*, fr. étage, étage d'une maison.

Timpan, *tympany*, *gavel* (Moray), la partie au centre d'une maison plus élevée que le niveau du mur en forme d'un pignon, fr. tympan (cotgrave).

Corbie, steps (anglais corbel), fr. encorbeillement, corbelet, corbeille, la projection des pierres sur un pignon en forme de marches d'un escalier.

Garrit, *garret*, fr. guérite, tour d'observation, signifie en écossais la partie d'une maison immédiatement sous le toit.

Spairge, *sparge*, fr., asperger, crépir un mur cf. « to haarl » en écossais.

Spargeon, plâtrer un mur, *sparginer* un plâtrier.

Coruie, fr. corbeau, un fer courbe pour démolir des murs « a certaine warlike instrument » (Cotgrave).

Les Meubles.

On a vu dans le quatrième chapitre qu'en Ecosse au XVI^e^ siècle, il y avait beaucoup de meubles de France et de Flandre.

Dease (deis, dess, deas, dais). « The tapestrie quilk covered the kings dease and the colledge loft », etc., v. fr. : dais, canapé sans coussins, sofa Melvills Diarcq p. 69.

Sege, fr., siège.

Sell, fr., selle.

Dans les mots « ane paill above the princès bed of statis » :

Paill, écrit aussi pail, paile est v. fr., paille et semble vouloir dire un canapé (Criminal Trials t. I, p. 302, A. D., 1540).

Testor, la couverture d'un lit, v. fr., testiere.

Sublassment, fr., soubassement, partie inférieure d'un lit.

Almorie, almorie, ambry, amry, arvomrie, fr., armoire.

Scrutoire, scriptoux, fr. escritoire.

Boist (Abesd.), *buist, busht*, fr. boîte.

Back, backet, fr., baquet.

Basing, bassing, boîte pour la farine, fr. bassin.

Les Fêtes.

Mangerie, manjery, fr. mangerie, un festin mange, un repas.

Disjure, disione, v. fr. disjune, petit déjeuner.

Bel chere, banquet.

Bonalais, bonalay, etc., fr., bonne allée, verre de vin bu avec un ami en disant adieu.

La Cuisine, etc.

Scudler, scudlar, est sculier, celui qui s'occupe de la vaisselle, v. fr., escueillier, l'endroit où on met la vaisselle.

Escuelle, une soucoupe.

Sumleyer, symoler, fr. someillier, celui qui garda le linge, etc., de la maison royale.

Spens, spensar, spensere, employé dans la cuisine, fr., dépense.

Pantour, fr. panetier, celui qui était chef du garde-manger.

Dresser, dressor, fr. desssoir, espèce de buffet.

Trest, traist, trist, v. fr. tretel, fr. tréteau.

Broche, fr., broche, *say*, fr., seau, *broach*, un flacon, Cf., fr. broc, un pot.

Crusie, crusy, petite lampe du même nom en français.

Tais, tas, tasse, tassie, fr., tasse.

Verry, veres, fr., verre.

Accomie, ou *alcomye spunes*, v. fr., alquemie, des cuillers, fait d'un mélange de métaux.

Aschet, asset, fr., assiette.

Fadge, fage, fouat, gâteau d'orge, fr., fouace, petit pain beurré.

Kickshaws, quelque chose.

Pelticoat tail, petit gastel.

Flamb, flawme, flame, fr., flamber le rôti.

Chauffen, fr., chauffer.

Furmage, fr., fromage.

Cabbas, caboik, cabok, kebbuck, un fromage, fr. caboche.

Rammekins, fr. ramequin, plat d'œufs, de fromage et de miettes de pain.

Tartan purry, fr., tarte en purée.

Pateser, patticaer, etc., avec ou sans « sucker », s'appela flam, Cf., flan.

Parritch, qu'on servit dans un bassie ou bossie, fr. bassin.

Hotch potch, fr. hocher.

Hashie, hachie, fait d'un gigot.

Malmesy, malvesy, mawesie, fr., malvoisie, importé dans des « pièces », fr. pièces de « chyme », fr., chêne.

Arbres, Fruits.

Longavil, ou *longueville,* espèce de poire importée probablement par Marie de Guise.

Amyllier, v. fr., meslier (medlar-tree).

Chestan, v. fr., chastaigne, *fyger,* fr., figuier (fig. tree).

Gean, ou *guin,* fr., guigne (wild cherry).

Verger, fr., verger.

Groset, groser grosset, grozel, gooseberry, fr. groseille. A la campagne, on entend encore « grosart ».

Les seules fleurs dont on a emprunté les noms sont jeroffierys, *geraflorirys, jonette, overenyie* (southern-wood), *marjolyne,* fr. marjolaine, *roseir,* fr., rosier.

Bouguie, fr., bouquet, *burgeoun,* fr. bourgeon.

Les Vêtements.

Sir David Lyndsay compare les modes d'une « France lady » avec celles des dames écossaises, dont le « patron, patrone » (fr. patron), au moins, fut importé de la France !

« Hail ane France lady quhen ye pleis,
Scho wil discover mouth and neis ;
And with an humil countenance,
With visage bair, mak reverence.

Quhen our ladyis dois ryde in rance,
Suld no man have them at disdane
Thocht thay be coverit mouth and neis ». (1).

Naturellement Sir D. Lindsay dit que la mode française est meilleure et ailleurs il dit que « policie is fled agane in France. » (2).

Rouane, espèce d'étoffe, fr., Rouen.
Cammeraige, camroche, etc., fr., Cambrai, toile de Cambrai.
Lieno, fr., linion.
Blanchards, fr. blanchard, blancard (fr. blanc), toile de lin.
Chalmillet, Chamblet, fr., camelot.
Pan, velvet, fr., panne. velours.
Cannas, cannes, fr., canevas.
Cramesye, cramoisie, etc., fr., cramoisi, étoffe rouge.
Pourpoure, fr., pourpre, étoffe pourpre.
Soy, fr., soie, *ruben*, fr. ruban.
Orphir, fr., orfroi.
Tatch, une frange, fr., attache.
Traced, v. fr., tressier, faire un tissu.
On doit aussi les noms des coiffes, etc., de dames, au français.
Coil, ou *kell*, v. fr., calle, un bonnet.

«...*Quhar fro anon thare landis*
Anc hundreth ladyeis, lusty in to wedis.
Als fresch as floweris that in May up spredis,
In kirtillis grene withoutyn kell or bandis.
Thair brycht hairis hang glitering on the strandis
In tressis clere, wyppit wyth goldyn tredis.
With pappis quhite, and mydlis small as wandis » (3).

Callot, fr., calotte, bonnet sans bord, *capusche* fr. capuce.
Tokie, fr., toque, coiffe d'une vieille.
Bigonet, fr., béguin, coiffe de lin.
Cf. chanson écossaise « Therès nac luck about the Hoose ».

(1) Œuvres de Sir David Lyndsay « Supplication against Syde Taillis ».
(2) The Dreme : Œuvres de Sir D. Lyndsay, t. I. p. 239).
(3) « The Golden Targe, » st. 7, Dunbar, *Poèmes*, t. I, p. 13.

« *And gie to me my bigonet*
My bishopis satin gown », etc.

Curche, cursh, courche, etc., fr., couvrechef, v. fr., courcet ; espèce de coiffe dont on fait mention souvent dans les « Criminal Erials » Pitcairn.

Wympil, voile de dame.

Dans les inventaires des frais du mariage de Jacques VI, en 1590, on trouve *jup, jupe*, etc., fr., jupe, jupon, une soutane courte. Ce vêtement était souvent *stellat*, v. fr., estellé ou garni « de passements de clinquant ».

On est redevable au français aussi pour les noms des choses pour couvrir les mains.

Mitten, mittain (« The Wolf, the Foxe and the Cadgear », l. 109, parmi les fables de Hinryson, p. 185), gant sans doigts, fr., mitaine.

Chevron, fr., chevreau.

Poynie, fr., poing, punye, petit corps d'hommes est notre « poignée ».

Muffle, moufle, mufflie, fr., moufle.

Botyn, bottine, fr., bottine.

Spatril, espèce de soulier, fr., espadrille.

Mull, soulier, fr., mule.

Pantoufle, pantufl, etc., fr., pantoufle, cf. *pantoun*, chez Dunbar.

Gamaches, guêtres jusqu'aux genoux importées en Ecosse.

Tannerie, fr., tanner, apprêter du cuir avec du *tan*, écorce d'un jeune chêne, fr., tannerie.

On a déjà parlé de la monnaie de cette époque. En voici quelques mots dérivés du français :

Coinyie, cuinyie, v. fr., coigner, monnayer.

Cuinyie, house, *cuniyie*-house, *cunzie*, hôtel de la monnaie, cuinijoure, maître de l'hôtel de la monnaie, cuinyie, cunyie, pièce de monnaie.

« *My Lordis of Chacker, pleis yow to heir.*
My coumpt, I sall it mak yow cleir,

But ony circumstance or sonyie ;
For left neither corce nor cunyie
Off all that I tuik in the yeir » (1).

Argent content, fr., argent comptant.

Solutione de dettes, fr., solution. On fait banqueroute.

Dyvour, fr., devoir et le nom *dyvourie*, la faillite.

Chez Dunbar et chez d'autres poètes du seizième siècle, on trouve aussi des mots d'oiseau qui ne devinrent jamais des mots bien connus dans la langue telle qu'on la parlait. Un paysan n'aurait jamais compris « arrondell », par exemple.

L'Education.

« I send my sons to Pareis to che seuillis ». (Sir D. Lyndsay dans « An Satyre of the Thrie Estaitis », t. II, p. 264 l. 13, D. Laings Edition).

Dans la « Statua et leges ludi literarii Grammaticorum Aberdonensium (Miscellany of the Spalding Club, t., I, p. 399), il est exigé que les garçons ne parlent pas la langue du pays, mais le latin, le grec, l'hébreu, le français, où le dialecte gaélique. On enseignait le français à St. André, en 1566.

Primar, principal, fr., premier, principal, le chef d'un collège.

Grammariour, fr., grammairien.

Regent, professeur d'une université, fr., régent.

Censor, son devoir à l'Université d'Aberdeen, au moins, était de s'occuper du registre des étudiants, fr., censeur, qui, cependant, dans la Sorbonne, examine les candidats et dans les lycées surveille le travail des étudiants.

Sacrist, espèce de serviteur dans les salles de classe, fr., sacristain.

Session, « term », en anglais trimestre, fr., session.

Argument, une version (Aberd.), fr., argument.

To trap, corriger, fr., attraper.

Scholage, droits reçus par un maître, v. fr. escholage.

(1) « To the lordis of the Kingis Chacker », st. I, Dunbar, *Poèmes*, t. I, p. 909

La médecine

Quelques exemples de mots dérivés du français sont trouvés : *Chirurgiane, chirurgen,* etc., fr. chirurgien. Dans les opérations, il se servit de *sanourous,* fr., sain pour *panse, pense,* fr., panser la blessure (plaie), *palad, pallat,* etc., fr. palet, sommet de la tête, *joivis,* fr., joues, les mâchoires.

Le droit.

Au lieu du « barrister ou counsel » anglais, il y a l'avocat. Dans les affaires municipales *provost* v. fr. provost, prevost, fr. prévôt.

Bailies, fr. baillis.

Le collège de justice fut établi sur le modèle du parlement de Paris, qu'on suivit comme exemple, dans la direction des affaires de l'Etat.

« *Wee will conclude, as thay haif done in France.*
Let spirituall materis pas to spiritualitie,
And temporall materis to temporalitie. » (1)

et aussi :

It is statue that all the temporall landis
Be set in few, after the form of France. »

Les termes qui suivent, montrent combien la loi et les palais de justice écossais doivent à la France.

Adjornis, citer, fr. ajourner.

Aliment, fr. aliment, les frais de nourriture et d'entretien d'une personne.

Assoilyie (absoudre, acquiter), v. fr. assols, assoilé, absoillé, déchargé, absous, dispensé.

Censement, sensement, fr. recensement.

Chancellarie, fr. chancellerie.

Debout, fr. débouter.

Défaisance, v. fr. des faicte, fr. défaite.

Dushet, dussie, v. fr. doussier, fr. dossier.

(1) *Satyre of the Thrie Estaitis,* t. II, p. 73.

Gainage, fr. greffier (Burgh Records of Glasgow p. 113, A. D. 1579).

On a discuté les lois contre les vagabonds et les punitions et beaucoup de termes, comme on voit, sont français, par exemple :

Briganer, brigan, « qui les marchands espie », fr., brigue David Chambre, un écossais, appelle Robin Hood et Le Petit Jean des « brigans ».

Detrusane, fr., détrousser, un voleur.

Wolroun, fr., volereau, un voleur.

> « *Thow her thy clamschellis, and thy burdoun keild,*
> *Unhonest wayisall, wolroun, that thow wirkis.* » (1).

Scaumer, un pirate, fr., écumeur.

Cowkin, un mendiant, fr., coquin.

Hallion, coquin, fr., haillon.

Fure, le gibet, fr., fourche.

Jougs, jogges, juggs, fr., joug.

Rout, row, roow, fr., voue.

Boreau, burreau, etc., v. fr., bourrel, fr., bourreau.

Termes militaires.

Suddarde, suddart, un soldat, fr., soudard, soudart.

Commisser, fr., commissaire.

Bravity, v. fr., braveté.

Eschel, eschiell, eshele, v. fr., eschiele, eschele, escadron.

Punyie, poignée de gens, v. fr., puignie.

Garnisoun, v. fr., garnison, des provisions de guerre.

Range, l'avant-garde d'une armée, fr., rang, rangée.

Monstour, munstour, v. fr., monstre, monstrée, une vue.

Batail, battall, fr., bataille.

Les Fortifications

On a vu combien les Ecossais étaient redevables aux Français pour des idées d'architecture et cette influence se voit dans des mots en usage à cette époque.

(1) « Flyting of Dunbar Kennedy ». Dunbar, *Poèmes*.

Battaling, batteling, fr., bastille.
Quernallit, fr., crénelé.
Bastailyie, bastile, bastil, un fort.
Fousse, fousy, fr., fosse.
Machicoules, v. fr., machicolis, fr. mâchecoulis, mâchicoulis.
Bartizan, bertisene, v. fr., bretesche, bretèche.

Les Danses.

Au commencement du seizième siècle, les danses françaises étaient à la mode. Dans les comptes du Lord Trésaurier, il y a des inscriptions diverses touchant les danses françaises et les danseurs. Le 5 mars 1507-1508, « To the French menstrallis, that maid ane danss in the Abbay, be the Kingis command, 12 French crowns £. 8-8/. Item to thair dancing cotis to the said dans ».

Les écrivains de cette époque font mention assez souvent des danses et des danseurs de France. De cette manière, Sir D. Lyndsay parle de « ane new pairn of France » et d'un « gay gamond of France ».

« *Now hay for joy and mirth, I dance,*
« *Pak thair ane gay gamond of France.* » (1).
« *Quhat sayis thou of my gay garmoun ?* ».

Dunbar s'adresse au roi ainsi :

« *Schir, ye have mony servitouris.*
. . . . . .
Chevalouris, callandaris and [*Frensche*] *flingaris.*
Monsouris of France, gud claret cunnaris (2).

Ailleurs, décrivant une danse dans la chambre de la reine, il écrit :

« *Schir Jhon Sinclair begowthe to dance.*
For he was new cum out of France » (3).

John Knox se lamente que dans les masques et les pageants

(1) *Satyre of the Thrie Estaitis*, Pt I, t. II, p. 130, l. 10 (D. Laing's, édit, 1871)
(2) « Remonstrance to the King », Dunbar, ch I, 10, 41. *Poems*, t. I, p. 145-146
(3) *Ibid.*, t. I, p. 118.

qu'on donna à l'entrée de Marie Stuart à Edimbourg, les citoyens réformés « fools » copièrent la mode française. Voici quelques mots en usage.

Ginker, un danseur, fr., ginguer.

Caralying, carraling, fr., carolle, carole, querole, une danse.

Schamoris dance, du nom d'un instrument de musique, schawme, v. fr., chalemie.

Paspey, fr., passe-pied. Littré le définit ainsi « danse à trois temps et d'un mouvement très rapide. ».

Sincopas, fr., cinq pas, *soutra*, cf., v. fr. sauterelle, une danse.

Base dance, beass, une danse lente, fr., basse-danse, qui était populaire en France. Elle est mentionnée dans un poème attribué à Clément Marot.

Epistre au biau fiz de Pazy, v. 62.

« La petite jambe troussée
Pour danser. Laye de Bretaigne
Et les passepies d'Allemaigne
Il est vray qu'à la basse-dance
Je n'y viens pas à la cadence,
Mays de branle, et puy la recoupe ;
De deux piés je les vous recoupe
Menu comme chair à pasté. »

Pannan, paven, fr., pavane.

Brawl, brangill, bransole, fr. bransle, branle, dérivés de bransler, branler, secourir ; c'était une danse. « Le bransle ou branle gai est le nom générique de toutes les danses où un ou deux danseurs conduisent tous les autres qui répètent ce qu'ont fait les premiers. » Littré.

Rig-adown-daisy est le français rigaudon de Provence, qu'on croit être dérivé du nom de l'auteur Rigaud.

Galyard, fr., gaillarde.

Buffons, danse de pantomine, fr., les bouffons, verb. bouffer.

Cotgrave traduit « danser les buffons », to dance a morris.

Intermeis, fr., entremets (entre mets) intermède musical.

L'Ecosse suivit la mode française et on peut imaginer ce qu'était un intermède écossais par les lignes suivantes.

« The Droichtes Part of the Play », lt. 1-12. Dunbaris Works, D. Laingis, Edit., t. II, p. 37.

« Harry, harry, hobillischowe !
Si quha is cummyn nowe.

. . . . . .

A serjand out of soldane land.
A gyand strang for to stand,
That with the strength of my hand
Beres may hynd.
Yet I trowe that I vary.
I am the nakit, blynd Harry.
That lang has bene in the Farry
Farleis to fynd. » etc.

Les Jeux et les Amusements.

L'introduction de quelques-uns des jeux joués en Ecosse par la haute noblesse peut être attribuée à la France, si les noms indiquent d'où ils sont venus.

Cartis, cartes, Burgh Records, City of Glasgow, p. 96, A. D., 1572.

Le verbe « to wowl » dont on se servit dans les jeux aux cartes cf., fr., faire la vole.

Tabill, un échiquier ou un damier, fr., table.

The kiles, fr., les quilles, anglais « ninepins ».

Pearie, peery, French-pearie, fr., poire, anglais, peg-top.

Biles, bylis, fr., billes, anglais, « billiards ».

Racke\t, v. fr., raquette.

L'auteur de « The Complaynt » était évidemment un partisan ardent du parti français dans les luttes qui déchiraient l'Ecosse pendant la minorité de Marie Stuart, et l'objet de son œuvre était d'exciter ses compatriotes contre « our mortal old inemyis » les « rauand sauvage woffis », « cruel insaciat borreaus » et « incredule seid of ingland », contre lesquels son animosité n'a pas de bornes. Il pose cette question à l'opinion de « universal cristianite to juge quhidder that inglismen be sarrasyns or cristin men » et s'ils ne sont pas « excommunicat and denuncit god-

dis rebellis be al lanis for ther infidilité, incrudilité, cruauté, tirranye, sacreleige, etc. ». Naturellement, il ne comprit point de liaison avec la langue « Inglis ».

Plus tard, au même siècle, John Knox, qui écrivit beaucoup d'œuvres en prose dans la langue du pays, est célébré comme éloquent dans le « Scottis leid », dans un poème intitulé « Ane brief Commendation of Vprichtnes » par John Davidson, régent du collège Saint-Léonard, Saint-André.

« For wait that Scotland never bure.
In Scottis leid are man mare eloquent.
Into perswading also, I am sure.
Was nane in Europe that was mair potent
In Greck and Hebrew he was excellent,
And also in Latine toung his propirnes.
Was tryit trym, quhen scollers wer yresent,
Bot thir wer nathing till vprichtnes ».

Pourtant, le poème lui-même, quoique bien écossais, porte ces mots « set furth in Inglis meter ». Pour montrer l'incompatibilité, les poèmes de Henryson, publiés au même temps, dans le même dialecte et dans la même presse d'imprimerie sont « compylit in eloquent and ornate Scottis meter ».

Il paraît que le langage des écrivains écossais de cette époque était devenu bien différent de celui du XIV^e^ et du commencement du XV^e^ siècles. Une des grandes différences était l'introduction de mots d'origine française, résultat des rapports intimes entre l'Ecosse et la France pendant le XV^e^ siècle et la première moitié du XVI^e^ siècle. Des modifications de la langue sont dues à l'alliance française. La fameuse

« Weill keipit ancient alliance,
Maid betuix Scotland and the realm of france ».

(Lyndesay-Deploration of the Deith of Quene Magdalene), par laquelle l'Ecosse réussit à maintenir l'indépendance nationale gagnée de nouveau au XIV^e^ siècle, en fit l'élève de la France dans la connaissance, l'art et la politique pendant les siècles suivants. Les Ecossais finirent leurs études à l'Université de Paris et fon-

dèrent leurs propres universités sur des modèles français ; le système entier du droit du pays fut pris de la France et même aussi le système presbytérien de l'Eglise réformée ; des traces sont trouvées surtout dans la langue. Outre des particularités d'orthographe, il y a des exemples de la construction française contraire aux usages des écrivains de l'époque précédente.

Une autre trace bien évidente de la mode française se trouve dans les pluriels de certains pronoms et adjectifs comme « quhilkis », « the quhilkis personnis », « the saidis », the « forsaidis », « utheris », « principallis », fr., lesquels, les dits, les sus-dits, les autres, principaux. D'abord on les introduisit dans la langue judiciaire, mais ils devinrent d'un emploi courant chez les écrivains de « l'époque du milieu ». Mr. G. A. Murray n'est pas de cet avis et les croit empruntés au latin, puisqu'on les trouve dans la langue judiciaire.

Le vocabulaire des écrivains écossais fut beaucoup augmenté comme résultat de l'alliance. Beaucoup de mots français qui étaient entrés dans les dialectes du sud pendant la période normande et dans leurs formes normandes avaient été assimilés tout à fait aux éléments de la langue anglaise (1). Jusqu'ici on ne les avait pas reconnus dans les dialectes du nord, et, maintenant, on les vit adoptés par les écrivains écossais dans leurs formes françaises ; ce qui fournit un élément bizarre et incongru dans la langue comme gloir, mémoire, abilzement (habillement), arrace (arracher) ane (âne), assolzie, balein, barbare, baston, burdoun, cahute, compacience, covatyce, cure, debonaire, deray, disprise, dedeinzie, enseizie, exerce, feinzie, fenester, failzie, feulzeis (feuilles), galzeard, garnisoun, gentrice, gouvernaill, gyane, jereflour-re, ische, istablit, laurer, lawte, lanmer (l'ambre), mal-eis, malleurus (malheureux), mandements, manjory (un banquet), metalent, merjolyne, moblis ou meublis, moyen, muralzeis, nouvellis, nurice, olzie ou uilzie (huile), orlege, parage, paregale, pastance (passe-temps), perfumis, pyssance, pleinzie, plesaunce, poune, powné (paon), pourpoure, praltik, punze (poignée), railzeare,

(1) Cf. *Dialects of the Southern Counties of Scotland*, pp. 50-71. J. A. Murray, London, 1873.

randoune, remeid, repaitrit, rewis (ruès), reddoure, roche, rounge, roy, salust, sclavis, scripture (éscriptoire), sege, supplé, succure (sucre), syrurgiane, tailzeis (taillées), trelzeis, velis (veaux), viage, vesy, velounte, bew, comme en bew, schirris, beaux sieurs.

La plupart de ces mots sont tombés en désuétude ou existent seulement sous des formes plus anglaises, comme glorie, memorie, cair, disdain, gairrison, suggar, etc. Mais, parmi des mots français ou des mots d'une forme française qu'on a gardés, on remarque gigot, ashet, taiss ou tasse, fulzie (fouille, balayage d'une ville), glaur, porte, gein, (guigne, espèce de cerise), grosel (groseille), corbie (corbeau), houlette, botynes, servit serviot (serviette), drogue, droguiste, cordiner (cordonnier), tour (« wait tyll yer ain tour cums »), gou ou gow (goût), malisoun, boule, dour (dur), douce, touc O'drum (touche to quer), casse, cassey (chaussée), pennair, cuinzie, cuilzie, spinlzie, dule ou deuil, vague (errer), vague (vide), vacance, fasch, faschis (fâchense), dambord (jeu de dames), moutune, sussy (souci), baillie, contraire, ordinaire, extraordinaire, nécessaire.

De la même langue furent dérivés les noms des mois. Les mots français janvier, février, avril et juillet donnent les formes écossaises, Janevar, Janevere, Janiveir, Janivier, Janeuar, Janueir, Januar ; Feverer, Februeir, Februar ; Averil, Aperil, Apereyle ; Julet, Julzie, Juilzie, Juillie.

Les écrivains écossais empruntèrent beaucoup aussi à cette époque au latin, mais il est surprenant que bien peu de ces accroissements étrangers soient restés dans la langue. C'est parce que le langage du XVI^e^ siècle ne s'est pas perpétué comme moyen littéraire. Le langage du peuple se défit de la plupart de ces expressions étrangères et la langue redevint presque aussi germanique qu'aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Chez Johnvre, Bellenden ou Ballantyre, dans sa « Traduction de Livy », exécutée pour Jacques V, en 1533, on a un spécimen de la langue classique de l'époque. « The Complaynt of Scotland » est un exemple du style français. L'auteur déclame contre l'emploi de « lang-tailit words » et « uncoutht exquisite termis » et sa détermination « nocht til

hef fardit and lardit this tracteit with exquisite termis, quhilkis ar nocht dalie usit, but rather to hef usit domestic scottis langage, maist intelligibil to the vulgare pepill. » Avec cela, comparez l'adresse à la reine douairière : « To the *excellent* and *illustir*, Marie Queen of Scotland, the *margareit* and perle of *princessis*. The *immontal gloir* that *precedis* be the rycht *lyne* of *vertu*, fra zour *magnanime avansing* of the *public* veil of the *affligit realme* of Scotlande, is *abundantly dilatit* athort al *cuntreis*, *throucht* the quhilk the *precius germe* of zour *nobilitie*, bringis nocht furtht alanerly *branches* and *tendir* leyvis of *vertu* bot as veil it bringis furtht *salutiffere* and *hoilsum frute* of *honour* quhilk is ane *immortal* and *supernatural medicyne*, to *cure* to, gar *conuallesse* at the *langorius*, *desolet affligit pepil*, » etc.

On ne peut pas considérer cela comme « domestic Scottis langage maist intelligibil to the vulgare pepill » mais c'est un spécimen de ce que devenait la langue sous des influences françaises quand une autre influence parut qui changea tout : la Réforme. En Angleterre, la Réforme avait inauguré une époque brillante de la littérature, mais il en fut tout autrement en Ecosse, où, pendant les quarante premières années de la Réforme, il n'y avait pas de traduction des Ecritures en la langue du pays et il fallait obtenir des livres en Angleterre.

> « *Quhat buik is that, harlot, ints thy hand ?*
> *Out ! walloway ! This is the new Testament*
> *In Englisch toung, and printit in England !*
> *Herisie ! herisie ! fire ! fire ! incontinent* » (1).

Alors il semble que longtemps avant l'arrivée de Jacques VI au trône d'Angleterre, il y avait une assimilation bien marquée dans le langage littéraire de l'Ecosse et de l'Angleterre. Les Ecossais qui voulaient écrire, trouvèrent plus de lecteurs en s'exprimant dans la langue de l'Angleterre. Pour l'administration locale, cependant, comme les affaires du parlement et du palais de justice, les annales municipales et de tels documents, on continua de se servir de la langue du pays.

(1) Lyndsey, *Satyre of the Thrie Estaitis*. l. 1144.

Avec la fin du seizième siècle, l'union des couronnes des deux pays, l'Angleterre et l'Ecosse, s'approche, et, par conséquent l'anglais devient de plus en plus la langue littéraire. Il y a des siècles, les Normands avaient vaincu l'Angleterre, et, à cause de leur séjour, longtemps prolongé, ils ne manquèrent pas de laisser des traits bien marqués dans la langue et les coutumes du pays. Il faut remarquer aussi que ces immigrants formèrent plus tard la haute noblesse en Angleterre et à cause aussi de leurs rapports longtemps continués avec la France, on trouve leur influence dans des mots aristocratiques, le gouvernement, l'administration, la couronne, l'Etat, l'Eglise, la cuisine et la chasse. On se servit de français dans les cours de Justice jusqu'en 1731, quand il fut aboli par un acte de parlement. Cet élément anglo-français de la langue est aussi important et nécessaire que la partie d'origine anglo-saxonne. Ce dialecte se développa et devint tout différent du français tel qu'on le parlait en France.

Si les auteurs de cette époque estiment trop haut l'élément français dans la langue orale de l'Ecosse, le nombre de mots et d'idiotismes français qui sont déjà passés dans la langue est bien grand. Si les vieilles conditions extérieures n'avaient pas reçu un coup soudain et que la littérature écossaise eût joui plus longtemps de son activité vigoureuse, il est certain qu'une langue littéraire se serait produite.

Mais, avant que les influences qui perfectionnaient et fertilisaient la langue eussent le temps d'être bien absorbées, des circonstances surgirent qui empêchèrent le progrès littéraire. A peine la littérature écossaise eut-elle commencé à exister dans la langue du pays qu'elle ne fut plus. La Réforme l'étouffa et comme, en Ecosse, la Réforme était fort rigide dans ses lois, la poésie séculière et même presque toutes les formes de la littérature séculière furent interdites.

Chez Knox, on voit que le langage et l'orthographe sont ceux du sud de l'Angleterre ; il est presque certain que, puisqu'on se servait d'une version anglaise de la Bible et que beaucoup des brochures de Knox se trouvaient en Ecosse, l'importance de la langue écossaise comme dialecte littéraire diminuait. Le vrai

Knox littéraire se découvre dans « l'Histoire de la Réforme ». Vers la fin du seizième siècle, on se servit de plus en plus rarement de la vraie langue écossaise pour la prose littéraire. Les réformateurs anglais et écossais mélangeaient les livres, car les services étaient écrits par des Anglais et tout tendait au même moyen littéraire d'expression, c'est-à-dire à la langue de l'Angleterre.

(1) Voyez en Appendice une liste de mots dérivés du français et relevés chez Pitscottie.

CHAPITRE VI

LES INFLUENCES SUR LA POLITIQUE DE L'ÉCOSSE

Au commencement de la Renaissance en France, on trouve des influences politiques bien marquées : 1° la consolidation de la monarchie française ; 2° l'invasion en Italie ; 3° la prospérité matérielle de la France pendant le règne de Louis XII (1462-1515). La nouvelle idée politique d'un Etat centralisé, gouverné par une autorité unique et plus ou moins absolue, en contraste avec le vieux royaume féodal, est un des signes de la disparition des anciennes habitudes, ce qui rend le règne de Louis XII un des plus intéressants et des plus importants dans l'histoire politique. L'augmentation de force et d'unité gagnée par la France au moyen de la consolidation de son royaume, fut un préparatif très avantageux pour la nouvelle phase de civilisation où elle allait entrer. Si Louis n'avait pas fait de la France une nation grande et puissante, et surtout si la Bourgogne n'avait pas été démembrée, il n'y aurait probablement pas eu l'invasion de l'Italie, ni l'inspiration puisée aux relations avec l'Italie qui eut un effet bien marqué sur le développement de la Renaissance en France ; la France puisa copieusement à la source italienne.

François Ier.

Au seizième siècle, l'unité de la monarchie française était établie et le pays entier était soumis aux mêmes lois et au même maître dans les affaires religieuses et politiques. François Ier était à peine monté sur le trône que, en abolissant la Pragmatique

Sanction et en signant le Concordat de 1516, il s'attachait plus nettement à la papauté. La Réforme, naissante alors, ne rencontra en France ni l'une ni l'autre des deux circonstances importantes politiques qui rendirent ses premiers pas plus faciles et plus assurés, et en Allemagne et en Angleterre. C'était dans la cause de croyances religieuses seulement et par le moyen de la force morale qu'elle pouvait maintenir les luttes où elle s'engagea.

La défaite de Pavie et la captivité de François Ier, à Madrid, mirent le pouvoir du gouvernement pendant treize mois entre les mains des ennemis les plus puissants de la Réforme : la régente Louise de Savoie et le chancelier Duprat. La Réforme avait une origine double, moralement et socialement, une parmi le peuple, et l' autre parmi l'aristocratie et les savants ; elle n'était pas nationale et elle n'était pas acceptée par le gouvernement du pays. La persécution fut son premier et son seul destin sous le règne de François Ier et elle souffrit cette épreuve avec un courage et une patience admirable. C'est après l'époque de François Ier que la Réforme, au lieu de se soumettre avec dignité à la persécution, fit un grand effort pour y échapper, en devenant un parti politique et en s'occupant de la tâche de l'opposition, une opposition libérale et énergique qui demande ses droits et ses sécurités. Alors elle prit sa place dans l'histoire de la France comme un grand pouvoir public, organisé et commandé par de grands chefs.

Pendant la trève qui suivit la paix de Cambrai, en 1532, jusqu'en 1536, on aurait cru que la persécution en France s'affaiblirait. François Ier fut obligé de chercher l'appui des protestants de l'Allemagne contre Charles-Quint ; il balançait toujours entre cette politique et une politique tout à fait catholique ; en mariant son fils, Henri, en 1533, avec Catherine de Médicis, nièce du pape Clément VII, il sembla avoir décidé dans le dernier sens, mais, plus tard, il fit un mouvement dans une direction contraire. Clément VII mourut, et François Ier entra en rapport avec les plus modérés parmi les théologiens allemands protestants. Alors vint le commencement de la Réforme en France. Les nouvelles idées

se répandirent de bonne heure où elles firent leurs premières conquêtes parmi la société littéraire. Beaucoup des grands avocats français de cette époque acceptèrent la Réforme ou secrètement ou ouvertement. Un parti dans la cour elle-même la favorisa.

Henri II.

La politique de Henri II, quoique analogue à celle de François I^er^ envers les protestants, fut, dès le premier moment, beaucoup plus rigoureuse que celle de son père. Elle n'était influencée ni par la sympathie avec l'humanisme, ni par la nécessité de concilier ses alliés protestants. D'ailleurs c'était le seul point sur lequel tous ses conseillers fussent d'accord. Les influences opposées de Montmorency et de Guise s'unirent dans un but commun. La Chambre ardente fut fondée, en 1547, pour juger les hérétiques. En 1555, le protestantisme français fit des progrès définitifs, il commença à organiser ses églises.

Henri II appela au conseil, avec Montmorency, le duc François de Guise, capitaine actif, qui voyait bien ce qu'il fallait faire. Montluc dit : « Il n'y avoit homme qui ne le jugeât un des plus vigilants et diligents lieutenants qui aient été de notre temps, au reste si plein de jugement à savoir prendre son parti qu'après son opinion il ne falloit pas penser en trouver une meilleure ». Tous les Guise firent de belles alliances et étaient au-dessus de toutes les meilleures familles françaises, dans une situation politique sans égale. Montmorency, François de Guise et le maréchal de Saint-André furent les trois personnages prépondérants. Montluc dit : « Par les mains de ces trois, tout passoit. »

En politique, de concert avec ses conseillers, il a adopté une ligne de conduite qui fait de son règne un des plus remarquables de l'histoire de la France, nul autre n'ayant, à un égal degré, poursuivi des desseins plus judicieux, plus sains, plus clairement français et uniquement soucieux des réalités utiles et concrètes.

A l'égard de l'Ecosse « Henri II voulut s'assurer la possession

de ce royaume, si Marie Stuart mourait sans enfant. Il crut, par là, prévenir l'avènement des Hamilton au trône et annexer à la France le pays qui n'avait jamais souffert d'être incorporé à l'Angleterre. Le 4 avril 1558, quinze jours avant que Marie Stuart eût accepté les conditions apportées par les commissaires du parlement d'Ecosse, elle souscrivit à Fontainebleau deux actes secrets de la plus périlleuse gravité. Le premier de ces actes était une donation pure et simple de l'Ecosse aux rois de France, faite en considération des services que ces rois avaient rendus de tous temps à l'Ecosse... Evaluant à un million d'or ces sommes que l'Ecosse, dans son état de pauvreté, n'était pas capable de rendre, Marie Stuart ordonnait que le roi de France eût la jouissance de son royaume tant qu'elles ne seraient pas restituées. Avec l'assentiment de ses oncles, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, qui avaient été consultés, elle mettait ainsi l'Ecosse en gage pour des dettes que l'Ecosse n'avait pas acceptées... » (1).

Ainsi débutait dans la vie et dans le royaume, par un acte de faiblesse et de trahison, Marie Stuart, à laquelle on ne saurait reprocher cette faute, tant elle était encore jeune et livrée aux volontés d'autrui. Mais elle ne se souvint que trop tôt de cette détestable leçon.

« Les principaux barons manifestèrent déjà leur défiance durant la guerre poursuivie par les Français et par les Ecossais contre les Anglais et les Espagnols... Le désaccord fut bientôt poussé plus loin, sept mois après le mariage de la reine d'Ecosse et du Dauphin de France, Marie Tudor mourut, et sa mort brisa l'union étroite de l'Espagne et de l'Angleterre... L'avènement d'Elisabeth au trône, en 1558, changea et la situation de Marie Stuart vis-à-vis de l'Angleterre et les dispositions comme les rapports des partis en Ecosse. Telle était la reine (Elisabeth) dont Marie Stuart, mal conseillée, provoqua l'ardente animosité et qu'elle donna dès lors pour appui à tous les dissidents religieux et à tous les mécontents politiques de l'Ecosse (2). »

(1) Mignet, *Marie Stuart*. t. I, ch. II, p. 46-49.
2) Mignet, t. I, ch. II.

Les conditions féodales

En Ecosse, comme en Angleterre et en France, au XIV^e^ et au XV^e^ siècles, la condition féodale empêcha la consolidation de l'Etat sous le roi national. La politique de donner aux barons féodaux une parcelle du pouvoir avait peut-être été dans le passé, une méthode utile pour garantir de la loi et de l'ordre à une époque où l'autorité centrale n'était pas bien développée. Mais en même temps, cette politique plaçait beaucoup de pouvoirs entre les mains de la haute noblesse qui pouvait commander les services d'un grand nombre de vassaux (d'esclaves). En Angleterre, la guerre des deux Roses mina la grande noblesse féodale et conduisit à l'établissement de la monarchie et de l'Etat national. En France, la guerre de Cent Ans produisit le même résultat. En Ecosse, où il n'y avait pas de telles forces, les efforts des plus puissants rois réussirent seulement temporairement et l'anarchie périodique des barons se perpétua au XVI^e^ siècle.

Les circonstances à cette époque favorisèrent l'abus de pouvoir par les grands féodaux aux dépens de la communauté et du bien public. La minorité des rois avant Marie Stuart donna aux barons occasion pour la licence. De plus l'alliance franco-écossaise, en plongeant l'Ecosse dans l'inimitié permanente qui existait entre l'Angleterre et la France, fut un héritage désastreux pour la couronne écossaise. Cette alliance servit aussi quelquefois pour faire échec à la politique anglaise d'assujettir l'Ecosse à la couronne de l'Angleterre. Mais sous les règnes de Jacques IV et de Jacques V, elle ne produisit pas seulement un désastre national, mais elle donna du mouvement à la lutte factieuse dans le royaume.

Le gouvernement.

Pour le gouvernement effectif du royaume, un Conseil privé de nobles, temporels et spirituels, fut établi et fut rendu responsable envers le roi et les États pour leurs actions, février 1490. Cela semble un effort pour inaugurer un gouvernement réellement responsable. Mais dans le gouvernement, les Etats étaient

comme d'ordinaire, une force secondaire, ils ne faisaient que sanctionner les décrets de ceux qui tenaient le pouvoir, c'est-à-dire du roi lui-même, qui paraît bientôt comme le maître de l'Etat, le directeur énergique de la politique et de l'administration. Ce qu'on remarque est le fort gouvernement personnel du monarque : une tendance vers la centralisation du pouvoir dans la couronne et la formation de l'Etat national est évidente en Angleterre sous les Tudors, comme en France sous les derniers rois Valois. De 1490 à 1530, l'Ecosse montre la même trace de cette tendance vers l'exercice vigoureux de l'autorité royale qui se marque en Angleterre, en France et en Espagne.

La monarchie personnelle, comme on la trouve chez les rois contemporains de l'Angleterre, de la France et de l'Espagne, dont les exemples semblent avoir exercé une influence sur le roi de l'Ecosse, est le trait caractéristique de son gouvernement. En fait, elle est justifiée par l'avancement remarquable dans le bien-être national et dans le prestige pendant son règne. L'Ecosse jouit d'une prospérité qu'elle n'avait pas connue depuis l'époque d'Alexandre III, malgré de petits tumultes depuis l'avènement de Jacques I^{er}. Il devina la valeur de la marine pour sauvegarder son royaume et ainsi augmenta son influence dans la politique internationale. Il refusa, cependant, d'être averti par l'évêque Elphinstone et par d'autres conseillers contre la politique de déclarer la guerre contre Henri VIII en faveur de Louis XII, cette guerre qui amena le désastre de Flodden en 1513.

Pendant les quinze années, qui suivirent, l'histoire politique de l'Ecosse est celle de la lutte de la haute noblesse pour monopoliser le gouvernement. De là surgirent des factions suivant qu'un parti favorisait ou attaquait l'homme qui tenait le pouvoir pour le moment.

Le duc d'Albany, fils du frère exilé de Jacques III, fut invité par les Etats à venir de France pour se charger de la défense du royaume. Il remplaça la reine Margot, comme régent, et prit possession du jeune roi. Il était plus français qu'écossais et ses visites fréquentes en France fournirent l'occasion de nombreux tumultes. Sous les auspices d'Albany, le pays se fia encore à l'al-

liance française comme sauvegarde essentielle de son indépendance. Albany partit en 1524 et quatre années de guerre civile suivirent. Des historiens contemporains, comme Leslie et Buchanan et le poète sir David Lyndsay, portent témoignage des intrigues et des violences, bien qu'Angus fît des efforts pour réprimer les gens turbulents de la frontière (1). Jacques mérita le titre « the poor mans king », à cause de l'intérêt qu'il portait aux bourgeois. Jacques V se chargea de l'administration du gouvernement de 1524 jusqu'à sa mort en 1542. Le rendez-vous avec Henri n'eut pas lieu : il y a peu de correspondance jusqu'à février 1539-1540, où Henri envoya Ralph Sadler, son ambassadeur, en Ecosse. Il lui fallut gagner la faveur de Jacques V.

En essayant d'avancer et de soutenir l'autorité royale, Jacques adopta la politique de cultiver la faveur du clergé et de le préférer dans les hautes positions de l'Etat, pour faire échec à la noblesse. En 1528, il donna le « Petit Sceau » à David Beaton et l'envoya comme ambassadeur en France et en Angleterre. L'habileté et les manières gracieuses de cet homme en firent bientôt le favori de Jacques V qui l'envoya comme ambassadeur résident, pour l'Ecosse, à la cour de France en 1519, d'où il était de retour en 1525 et prit place dans le parlement. Il fut envoyé comme ambassadeur avec sir Thomas Erskine, secrétaire de l'Etat, pour former une ligue avec la France et aussi une alliance matrimoniale entre Jacques V et la princesse Madeleine. Quoiqu'il ne réussit pas dans cet objet-là, il est certain que Beaton se rendit très agréable envers François I^{er}, qui aperçut ses talents, sut l'influence qu'il exerça sur le roi d'Ecosse et fit tout son possible pour le gagner à l'intérêt français. « Bot quhene the king of Scotland gat word he was heavelie displeissit thairwitht and within schort quhill efteward send his ambassadouris to France againe for mariage, to wit, the lord Erskine and David Bettone cardinal of Scotand, archebischofe of Sanctandwïs and bischope of Mirapoise (Mirepoix en Languedoc) in France, abott of Arboth. Thir ambassadouris passit at the kingis command and be

(1) Buchanan, Actes, II, 288. Leslie, *Histoire*, II, 206. Leslie, II, 261.

the advyse of his consall, and his cimmissioun to France ffor marieage of the Duches of Loven (Loraine) quho was the Ducke of Guise douchler » (1). En 1536, quand le roi d'Ecosse vint en France pour se marier, M. Beaton fut un des seigneurs de la Régence chargés de diriger le gouvernement. En 1547, Beaton fut naturalisé Français et sacré évêque de Mirepoix. Il était de retour avec Marie de Guise et commença sa croisade contre ceux qui soutenaient les doctrines réformées. Ainsi il est certain que c'était par l'influence du roi de France que Beaton devint évêque et cardinal et rentra en Ecosse, espérant succéder à son oncle, l'archevêque de Saint-André, nomination confirmée par le pape. Il fut proclamé administrateur principal, mais après quelques jours, il fut forcé de rendre cette place au comte d'Arran, qui emprisonna Beaton pour son adhésion à l'intérêt français contre celui de l'Angleterre. Pourtant il travailla de sorte qu'il put non seulement quitter la prison, mais il l'emporta si entièrement sur ce comte, qu'il le fit évoluer de l'alliance anglaise à l'alliance française.

C'est lui qui tint plus tard la place la plus importante dans l'Eglise et l'Etat. Sous l'influence de cet homme, Jacques s'était décidé à sa détermination double de maintenir l'Eglise comme soutien de l'autorité royale et de conserver l'ancienne alliance comme garantie de son indépendance. Sa détermination augmenta l'éloignement entre lui et ses nobles. Le parti anglais avait de fortes raisons pour essayer de déplacer l'ancienne alliance franco-écossaise en s'entendant avec l'Angleterre. Ce parti avait existé depuis Flodden. Les papiers d'Etat d'un bout à l'autre du règne de Henri VIII révèlent l'existence de frictions entre les Français et les Ecossais qui, comme l'apprit Alhany, commençaient à s'impatienter de la politique qui les plongeait dans la guerre au profit de la France. Des présents faits par les Anglais, dans le but de corrompre, aidèrent peut-être à nourrir ce sentiment, mais la corruption française était également excessive dans cette concurrence anglo-française pour obtenir la soumission de l'Ecosse

(1) Pitscottie t. I, ch. 30, p. 377.

à leurs intérêts respectifs (1). En considération des effets déplorables produits par la politique de guerres périodiques et de luttes fréquentes à la frontière entre les deux nations, le projet d'un accord permanent avec l'Angleterre mérita d'être soutenu par les Ecossais patriotes.

L'autre mission de Sir R. Sadler était de persuader au roi d'Ecosse de rompre ses liens avec l'Eglise de Rome et de se servir des revenus des abbayes et des autres maisons religieuses pour augmenter ses propres revenus.

Jacques V s'occupa des lois et des coutumes de son royaume. Considérant que ses sujets étaient dans l'embarras, parce qu'il leur manquait une cour stable de justice, dirigée par des juges compétents dans la loi, il institua, la première en Ecosse, la « Court of Session ». Le duc d'Albany, pendant sa régence, avait commencé un projet pour établir une cour fixe de justice ; peut-être le roi en profita ou probablement ils s'inspirèrent tous les deux de ce qu'ils avaient vu en France. Le premier acte du parlement constituant la cour est du 7 mai 1537 et la bulle du pape qui l'autorisa est datée du 12 mars -594.

Peut-être sa visite en France et ses mariages avec des Françaises avaient-ils eu pour conséquence d'augmenter son pouvoir royal. L'influence de sa seconde femme, Marie de Lorraine, qui connaissait bien le système Valois de gouvernement absolu et l'exemple de son beau-père François I^er^, champion de la monarchie absolue, le dirigèrent probablement dans cette direction. La tendance fit effet certainement sous l'influence de la reine-mère et de sa fille Marie Stuart : si l'ancienne alliance s'était maintenue, elle aurait produit peut-être les mêmes résultats qu'en France sous le pouvoir absolu des Valois. Jacques lui-même allait trouver qu'il se trompait en soutenant cette alliance avec l'aide de l'Eglise contre la volonté de la noblesse.

Son règne vit les origines de la Réforme en Ecosse et les efforts de l'Eglise pour la réprimer. Le mouvement dégénéra en une révolte inévitable. Après sa mort, vint la réaction sous la

(1) Buchanan II, 285.

régence d'Arran, en faveur de la réforme et de l'alliance anglaise. En mars 1543, les Etats sanctionnèrent la traduction en anglais de la Bible. D'ailleurs Arran n'était pas homme à adopter une politique aussi radicale dans l'Eglise et dans l'Etat en face de l'opposition de la faction française, conduite par Beaton et la reine-mère. Il était irrésolu et indécis : « ce qu'il détermine aujourd'hui, il change demain », se plaint Sadler, ambassadeur de l'Angleterre, en avril 1543 (1). Il signa le traité négocié par les commissaires des deux pays, mais ni par son pouvoir ni par ses ruses de la politique, il ne pouvait le disputer à l'habile cardinal, qui l'obligea bientôt de revenir à la politique d'opposition et à la Réforme et à l'alliance anglaise. Sous prétexte que Henri avait violé la paix en saisissant les vaisseaux écossais dans les ports anglais, comme représaille pour le changement de politique, les Etats, en décembre 1543, abrogèrent le traité et confirmèrent l'alliance avec la France (2). Il en résulta une autre guerre qui dura, avec quelques intervalles, jusqu'à 1550 et exposa l'Ecosse à la dévastation de nombreuses invasions anglaises, qui culminèrent avec le désastre de Pinkie, en 1547. Les Ecossais n'étaient pas disposés à apprécier l'offre renouvelée d'une union militaire et continuèrent la lutte avec succès, avec l'aide de leurs alliés français, jusqu'à ce qu'ils fussent compris dans la paix de 1550 entre l'Angleterre et la France. En cette année l'alliance française et la vieille Eglise semblèrent être établies plus fortement que jamais. Dix ans plus tard toutes les deux étaient renversées pour toujours par les forces qui avaient travaillé énergiquement dans l'intervalle vers la Réforme de l'Eglise et de l'alliance.

La Réforme fut le résultat inévitable du régime de Marie de Lorraine, qui réussit, en 1554, à déplacer Arran de la régence. Sa politique de gouverner l'Ecosse en la faisant servir à la France avec l'aide de fonctionnaires français, aliéna la noblesse et ranima la faction anglaise. Elle échoua dans son essai, en 1557, de lancer l'Ecosse dans la guerre avec l'Angleterre pour l'intérêt

(1) Sadler, Papers 1, 115.
(1) Actes, II, 431, 432.

français : la noblesse refusa de suivre son chef français, D'Oysel, à l'autre côté du Tweed (1).

Le mouvement évangélique, commencé par Patrick Harmilton et continué par Wishart, avait fait des progrès considérables. Knox, devenu le chef, essaya d'utiliser la coopération de la noblesse et l'alliance anglaise pour réaliser la chute de la vieille Eglise et de l'ancienne alliance avec la France. Ce mouvement a une nouvelle importance considérable, au point de vue de la religion et de la constitution.

Le 8 juillet 1559, Henri II mourut et cette mort ne pouvait que beaucoup influencer les affaires de ce royaume. Sir James Melville raconte que nous avons subi une perte irréparable par cette mort. Car ce roi, ayant appris les troubles qui s'étaient produits en Ecosse à cause de la religion et que ces commotions étaient échauffées plutôt que tranquillisées par le mauvais conseil que les officiers français avaient donné à la reine régente, avait résolu, suivant le conseil du duc de Montmorency, d'envoyer M. Melville en Ecosse. Le roi voulait savoir si les Ecossais avaient pris les armes seulement pour la cause de conscience en défense de leur religion ou si le prieur de Saint-André agissait en dehors de l'insurrection, pour usurper la couronne. Il se demanda aussi si la Congrégation en Ecosse était enflammée par la falsification de promesses que leur avait faites la reine régente, ou si elle voulait qu'un autre lieutenant remplace M. D'Oysel en Ecosse, qui, comme avait entendu Sa Majesté, n'était pas agréable au peuple.

Au commencement de septembre, arriva M. de la Croé, pour informer à la reine qu'une armée se préparait à venir en Ecosse sous le commandement de son frère, le marquis d'Elbeuf. Il apportait aussi des lettres de la part de la reine et de François, le 17 et le 24 juillet, à Lord James. Le 19 septembre, arrivèrent en Ecosse Nicolas de Pelve, évêque d'Amiens, M. de la Brosse, etc., et trois docteurs en théologie. Leslie nous dit que l'évêque se mit à purifier la « High Church » d'Edimbourg, de

(1) Knox, I, 255. Leslie, II, 371-372. Buchanan, II, 391-392.

pollutions et d'hérétiques et que les docteurs de la Sorbonne réussirent bien à établir les personnes incertaines dans la croyance de la doctrine catholique.

On fit deux traités de paix avec l'Angleterre pendant cette année : 1° à Cateau-Cambrésis, le 2 avril 1559, entre les couronnes de France et d'Angleterre et 2° entre l'Ecosse et l'Angleterre. Le traité est en français et paraît avoir été rédigé à Paris le 22 janvier 1560.

La reine régente mourut le 10 juin 1560 et on voit l'établissement des doctrines réformées du royaume en août 1560. Six jours après la mort de la régente, arrivèrent en Ecosse des ministres plénipotentiaires de la France et de l'Angleterre, pour régler les différends qui étaient advenus dans ce royaume. Le 2 mai 1560, une mission est donnée par François et Marie à Chenonceau, à Jean Montluc, Nicolas Pelve, Jacques duc de Brosse, le sieur d'Oysel et le sieur de Randan, de se rencontrer à la frontière de l'Ecosse avec les commissaires de l'Angleterre, Sir William Cecil, Nicolas Wotton, Henry Percy et Peter Craw. L'Ecosse et l'Angleterre désiraient la paix autant que la France.

Le 23 août, un acte fut passé qui abolit la messe et autorisa le nouveau clergé à pouvoir seul d'administrer les sacrements saints. Ceux qui diraient ou entendraient la messe seraient punis : pour la première offense, on confisquerait tous leurs biens, pour la deuxième on exilerait le délinquant, la troisième offense serait suivie de la mort. Le 24 août on passa deux autres actes, l'un contre l'autorité du pape en Ecosse et l'autre révoqua tous les autres actes qui ne s'accordaient pas avec la confession de foi récemment ratifiée et approuvée par les Etats.

La réforme était plutôt un mouvement économique qu'un renouvellement religieux et le fait qu'une lutte de quelques années suffit à bouleverser la hiérarchie romaine, est une preuve, s'il n'y en avait pas d'autres, qu'il y avait de grandes influences sociales en faveur du parti des réformateurs. On ne peut pas comprendre la réforme à fond si l'on ne tient pas compte des à-côtés féodaux et si l'on ne remarque pas les abus sociaux et les motifs économiques qui préparaient la voie de la réforme.

Mais il faut rechercher plus profondément les grandes forces motrices de la réforme. Le relâchement des mœurs du clergé n'éveilla pas beaucoup d'excitation au XVI^e^ siècle, et pourtant la vieille Eglise tomba sans lutter. Les droits de l'Eglise furent appelés des dîmes et furent exigés également des produits des fermes et des profits de l'industrie ou du métier. Les marchands se plaignaient des quarante-cinq jours consacrés en dehors des dimanches, qui nuisaient à leurs profits. Le commerce alors se déclara favorable à la réforme. En 1598, un acte fut passé, qui déclara les lundis, jours de congé.

Ajoutez aux misères sociales et économiques des mendiants, des fermiers, des marchands et des artisans, la cupidité des barons et l'éloquence et la puissance attirante de John Knox et on comprend les conditions qui produisirent la chute de la hiérarchie catholique romaine. La vieille noblesse s'allia avec les réformateurs, avec une ferveur et un enthousiasme où entrait l'espoir de profits immédiats. L'Eglise absorbait la moitié des revenus des terrains en Ecosse et la noblesse désirait ardemment ce revenu. Voilà le secret de la réforme. M. Hume Brown déclare que « we know with what covetous eyes the needy scotch nobles regarded the vast revenues of the Church » (1).

Le résultat immédiat de la Réforme, pour la bourgeoisie, fut un désastre économique. Les barons avaient presque accaparé la puissance suprême dans l'Etat, absorbé les terrains et la richesse de l'Eglise, ce qui constituait la moitié de toute la richesse de l'Ecosse. Ils se moquèrent des demandes du clergé protestant, qui voulait dépenser de l'argent au profit des pauvres et de l'éducation. Partout on trouvait des mendiants et de plus il y avait des ordonnances qui empêchèrent les laboureurs d'immigrer dans d'autres parties du pays pour chercher du travail.

A partir du milieu du siècle, l'Eglise est étroitement liée avec l'Etat. Cette dépendance réciproque était un trait essentiel de la Constitution féodale sous laquelle le clergé formait un état du royaume et, par le parlement, exerçait une influence sur la légis-

(1) *Scotland in the time of Queen Mary*, p. 187.

lation. Des membres de l'épiscopat, par exemple le Cardinal Beaton, jouèrent aussi un rôle actif, comme grands officiers d'Etat, dans la politique et l'administration. De plus, sous la constitution féodale, les prélats, évêques, abbés, prieurs, tenaient leurs biens temporels comme vassaux de la couronne.

L'Eglise réformée, tout en reconnaissant le rapport entre l'Eglise et l'Etat et en attribuant au dernier le devoir de garder les intérêts de religion, assuma le droit de gouverner elle-même et dans le « Premier Livre de Discipline » elle élabora un système de politique ecclésiastique qu'elle se mit à exercer selon sa propre initiative et sans le consentement formel du parlement. Cette politique était essentiellement différente de celle qu'elle remplaçait. Elle établissait les fonctions d'ancien et de diacre, qui étaient élus par le peuple et chargés d'aider le pasteur dans la surveillance et l'administration de l'assemblée. Elle établit une série de tribunaux ecclésiastiques, consistant en « Kirk Session » (provincial svnod) et l'Assemblée Générale : celle-ci étant un comité de l'Eglise et le premier une assemblée du clergé. Le presbytère devait être ajouté plus tard. Cette constitution démocratique était empruntée pour la plus grande partie à celle de l'Eglise Réformée de la France, qui avait été influencée par Calvin et élaborée dans la constitution rédigée pour cette Eglise en 1559. L'assemblée générale, avec son modérateur élu, était dérivée de l'organisation des Eglises réformées qui jouirent de la direction de Calvin et qui comptèrent sur Genève pour les aider dans le travail de l'organisation.

Passant aux affaires d'Etat, on remarque qu' « en Ecosse, les rois n'étaient point parvenus à organiser une force publique qui leur appartînt. Ayant des revenus très médiocres, ils n'avaient aucune troupe permanente : le roi n'avait que quatre-vingt-dix mille écus en 1551, d'après un ambassadeur vénitien et d'après Lethington, secrétaire d'Etat de Marie Stuart, elle tirait en 1563, de l'Ecosse, deux cent mille écus par an. Les rois n'ayant point de force propre pour abattre la noblesse, n'avaient pas non plus d'administration régulière qu'ils pussent substituer à son autorité désordonnée... La noblesse reprit ce qu'elle avait

perdu de puissance et l'Ecosse retomba dans tous ses désordres. Ces périls s'accrurent encore pour Marie Stuart, pendant la minorité de laquelle s'accomplit dans les croyances religieuses une révolution qui ajouta de nouvelles causes d'insubordination et de lutte aux anciennes. La réforme protestante vint fortifier et étendre l'anarchie aristocratique. (1) »

L'esprit militant fut augmenté par la méfiance de plus en plus marquée pour le gouvernement qui tendait à bouleverser la constitution et même l'indépendance du pays. La reine douairière commença bientôt, comme témoigne l'évêque de Ross, à suivre le conseil des agents français résidant en Ecosse, plutôt que celui des nobles écossais, et le gouvernement, au lieu de lier l'Ecosse, comme l'attendait Henri II, plus nettement à la France, fut destiné à être le moyen de rompre l'ancienne alliance et à jeter les Ecossais entre les mains des Anglais (2). Aussitôt que Marie de Lorraine fut pourvue de la régence, en 1554, elle commença à former une nouvelle cour, à laquelle elle préféra un plus grand nombre de Français qu'il n'était agréable à ses sujets écossais : Vilmont fut contrôleur des revenus royaux ; Rouhay, maître du sceau et vice-chancelier du royaume, par ce moyen on dépossèda le comte de Huntly. Bonot devint gouverneur des Orkneys «Heirefter as uses to follow in change of court commounlie, at almaist ar castre out of thair office, and utheris to that office ar promouct. Now the erle of Cassilis is maid thesaurer of the realme. Willemor the frenchman gathirer of the Kingis custom, James Makgil clark register, Abbat of Couppar Keiper of the secreit seil and then Lord Rubie frencheman Keiper of the Kingis seil, and Bonot a certane frencheman was maid bailzie of Orkney. The Quene utterlie neglecting the scotis nobilitie, frenchemen onlie admitted on hir seench counsel, with verie few Scotis (3). » Ces promotions de Français remplirent le peuple d'indignation et de mécontentement. La reine régente elle-même se mit à rectifier les désordres de l'Etat. Les lois relatives à l'administration de la justice

(1) Mignet, t. I, ch. I, p. 20.
(2) Leslie, *Histoire*, p. 251. Voyez les Papiers de Teulet, t. I, pp. 12-13
(3) Leslie, *Histoire de l'Écosse*, p. 354, Scottich Text Society, Edinburgh, 1895

civile auprès de la «Session» furent beaucoup améliorées par Henry Sinclair, doyen de Glasgow. En juillet 1555, elle convoqua un parlement qui fit plusieurs bonnes lois pour garder la paix du pays. On ressentit vivement la présence de Français à la cour. Les rois de France et d'Espagne étaient en guerre et le roi de France pria la reine régente de déclarer la guerre à l'Angleterre, selon le pacte qui existait entre les deux couronnes. La reine régente convoqua les nobles, qui aperçurent que le seul objet de cette guerre était de donner de l'aide au roi de France. Ils savaient aussi que les Anglais avaient invité des commissaires de l'Ecosse pour traiter de la frontière, aussi le refusèrent-ils.

Elle s'était décidée à introduire en Ecosse le système français de gouverner et il est certain qu'elle était prête à sacrifier l'indépendance et les libertés du royaume aux intérêts français. Nous avons vu comment elle se servit de Français dans l'administration (1). Elle se proposa de maintenir une armée permanente et pour ce projet, d'exiger un impôt et y renonça seulement devant la forte opposition des nobles, qui se réunirent à Edimbourg et protestèrent contre le projet, puisqu'il était contraire aux privilèges, aux lois et aux coutumes de l'Ecosse. Le soupçon fut bien répandu que la reine mère et ses ministres français « had in their mind to turn Scotland into a province of France (2). »

Il paraît qu'on avait raison de soupçonner la politique de Marie de Lorraine ; on a déjà vu les négociations secrètes qui précédèrent le mariage de la jeune reine au Dauphin en avril 1558. Dans ces traités, Marie avait promis son royaume à son beau-père. Ces documents secrets se trouvent dans « Les lettres de Marie Stuart » (I. 507 Labanoff) ; ils prouvent incontestablement le caractère peu scrupuleux et la tendance de la reine régente vers le gouvernement absolu.

Pour assurer la réalisation de cette politique, il était nécessaire non seulement de tromper les Etats, mais de réprimer le mouvement réformé. La reine régente mit toutes ses forces à cette tâche ; il en résulta la guerre civile de 1559-1560 et l'établis-

(1) Voyez Buchanan, II, 387-390 ; Leslie, II, 361-363.
(2) Leslie, II, 373.

sement, d'accord avec l'Angleterre, de la réforme sur les ruines de l'ancienne Eglise et de l'alliance franco-écossaise. C'est pendant cette lutte que Knox résista si fortement au pouvoir royal. Marie de Lorraine, si Knox mérite créance, ne tint pas secret son droit de se servir de son pouvoir dans une telle cause sans tenir compte ni des supplications du parti réformé ni des restrictions de la loi ou de la constitution. Il ne s'agissait pas seulement de religion avec beaucoup de ceux qui aidèrent Knox plus tard contre l'Eglise et le gouvernement. Le mouvement avait son côté politique aussi bien que son côté religieux. Knox lui-même était partisan de la liberté constitutionnelle. Dans le domaine politique il appartenait à l'école de John Major : il était partisan de la monarchie limitée, et avec Majeur déclarait qu'un roi doit gouverner selon la constitution et le bien public du royaume. Sir David Lyndsay et Buchanan proclamèrent la même doctrine. En dehors de la religion il y avait dans le gouvernement et la politique de la régente des traits qui exciteraient l'opposition et de la noblesse et du peuple. L'emploi de Français éveilla la jalousie des grands. Le nombre de soldats français fut augmenté et le fardeau de nourrir et de maintenir ces troupes était très grand pour un pays qui pouvait à peine se soutenir. L'abaissement de la valeur de la monnaie et l'intrusion de fausse monnaie française furent d'autres torts. Il y avait donc assez de raisons pour attaquer son gouvernement et sa politique.

Dans une série de documents écrits par Knox, les lords de la Congrégation l'accusèrent d'avoir essayé de bouleverser la Constitution et les libertés du royaume. En 1557, un nombre de réformateurs, y inclus plusieurs nobles, qui s'appelèrent les « Lords of the Congregation », passèrent cette obligation « to defend the whole congregation of Christ against Satan and all his powers ; to hane prayers made and sacraments administered in the vulgar tongue ; in wonship to use only the Bible, and the prayer book of Edward VI » (2).

(1) Buchanan, II, p. 387.
(2) *Bysone Scotland*, D. Maxwell, p. 91.

1) N'avait-elle pas fait venir de temps à l'autre des troupes de soldats français et fortifié Leith sans l'avis ou le consentement du parlement ?

2) N'avait-elle pas au moyen de ces soldats étrangers essayé de gouverner le pays par des méthodes de terreur ?

3) N'avait-elle pas cherché à faire la guerre contre les sujets et à réprimer de force la doctrine réformée dans l'intérêt d'une Eglise corrompue et idolâtre ?

4) N'avait-elle pas rompu ou évité les conditions de la convention faite avec les lords de la congrégation, lesquelles la forçaient de cesser de persécuter et de donner de la liberté aux prédicateurs réformés ;

Telles sont les charges principales alléguées contre son régime pour prouver son caractère nuisible au bien public et pour justifier la résistance au nom de la religion et de la liberté. De son côté, elle nia toute intention de bouleverser les droits et les libertés de ses sujets. Les soldats français étaient nécessaires pour la protéger et pour conserver la paix et l'ordre contre les rebelles. En réponse à l'accusation de trahison contre l'Ecosse, elle répliqua par l'accusation d'intrigues du parti réformé avec l'Angleterre. Elle accusa les prédicateurs réformés de se mêler de politique et de faire déshonorer son autorité par leurs attaques contre le gouvernement.

Il y a naturellement du pour et du contre, quoique la balance semble pencher pour le parti réformé. Il semble que Knox désirait sincèrement établir la vraie foi par une autorité établie plutôt que par la violence. Dire qu'en cherchant à résister ou même à bouleverser l'Eglise, ils n'attaquaient pas nécessairement l'Etat, semble un peu contestable, puisque le gouvernement actuel comme représentant de l'Etat s'identifia avec l'Eglise.

Au point de vue politique, la question est tout différente. Malgré l'insistance de Knox à se défendre contre l'accusation de la régente de se servir de la religion comme prétexte, lui et ses associés luttèrent contre la reine pour la cause de religion, seulement le mouvement se développa bientôt dans une lutte pour des

buts politiques ausi bien que religieux. Il y allait de la liberté politique aussi bien de la liberté religieuse.

A l'égard des intrigues et des négociations secrètes avec la France, il est évident que la constitution et la liberté du pays étaient exposées à un danger entre les mains de Marie de Lorraine. Elle agit sous la direction de ses frères, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, et leur volonté était vraiment le grand ressort du gouvernement de l'Ecosse sous ses auspices. Le fait de gouverner l'Ecosse au moyen d'une armée française était suffisamment impolitique, en principe, et accablant en pratique pour justifier l'opposition déterminée que cette politique excitait éventuellement de la part non seulement des lords de la congrégation, mais d'autres membres de la noblesse, qui s'associèrent enfin avec eux. Cette expérience ne pouvait réussir en Ecosse, longtemps accoutumée au moyen de « bandes » ou d'associations pour l'intérêt personnel ou politique à l'opposition de la couronne.

Dans ce cas, l'opposition comprit des principes d'une importance profonde et dans la sphère religieuse et dans la sphère politique. Pour le comprendre, il suffit de parcourir le document où ils donnèrent leurs raisons pour exercer leur opposition, jusqu'à priver la régente de son autorité. L'accusation constate qu'on gouverne le pays inconstitutionnellement et tyranniquement au « great peril of the common weal and liberty thereof » et « the whole subversion and alteration of the remanent law of the realm » (1).

La reine-mère, étant française, quoiqu'elle ne manquât pas de talent et de ressource, s'était montrée incapable de gouverner l'Ecosse dans une circonstance où de nouvelles forces agissaient, qui formaient le destin du pays. Les méthodes françaises de gouverner et les agents français qu'elle employa ne pouvaient manquer d'exciter un soulèvement chez un peuple difficile à gouverner ; de plus, avec le stimulant de conviction religieuse pour augmenter les difficultés de la tâche, l'insuccès était inévitable. Knox représente Marie de Lorraine comme une personne rusée

(1) Knox, I, 444-448.

et impérieuse et constate qu'elle ne réussit pas à cause de sa prédilection pour la fraude et la force, comme un moyen indispensable de gouverner. Buchanan est plus objectif et mentionne l'opinion de quelques gens qui estiment que, si elle avait agi selon son gré, elle aurait suivi une politique plus modérée ; elle était l'instrument de ses frères, les Guises, et de ses conseillers français qui étaient déterminés à gouverner l'Ecosse suivant la méthode française. Cela est probablement vrai et est d'accord avec le jugement de l'évêque Leslie. Leslie la favorisa, mais lui aussi attribua son insuccès à sa préférence maladroite pour ses ministres français, ce qui aliéna la noblesse (1).

Les comtes de Glincairn, d'Argyle, de Morton, etc., des protestants, s'assemblèrent le 3 décembre 1557, décidèrent par un « covenant » de pratiquer ouvertement leur culte et formèrent un gouvernement insurrectionnel dans l'Etat sous le nom de « lords de la congrégation ». Les deux partis ainsi organisés restèrent encore quelque temps en présence sans en venir aux mains. La régente continua à ménager les protestants jusqu'à ce qu'elle eût marié sa fille avec le Dauphin, et que l'union de l'Espagne et de l'Angleterre eût cessé par la mort de la catholique Marie et l'élévation au trône de la protestante Elisabeth. Mais alors ses ménagements disparurent. Dans les premiers mois de 1559, elle s'associa aux desseins dangereux de la cour de France qui voulait assurer à Marie Stuart la possession de l'Angleterre, comme celle de l'Ecosse, en s'appuyant sur les catholiques des deux royaumes.

Influence française 1550-1560.

C'est alors que le gouvernement de l'Ecosse fut discuté dans les conseils français, comme s'il était une affaire française et l'on suggéra, même officiellement, que cette partie des Etats du roi de France pourrait faire un apanage convenable pour un deuxième fils de la famille des Valois. Les lords de la congrégation ne se trompaient pas beaucoup quand ils se plaignirent qu'on faisait des projets pour annexer l'Ecosse,

(1) *Histoire*, II, 430-431.

comme une province de la France. Il n'y avait aucun acte public, mais beaucoup d'incidents donnèrent peu à peu aux Ecossais l'impression que l'indépendance du pays était mise en danger par la France, et de telles idées étaient fortifiées par les actes de la régente et de ses amis. La manière d'unir les armoiries des deux pays éveilla les soupçons des Ecossais, qui affirmèrent qu'elle représentait l'annexion à la couronne, plutôt que l'union personnelle de l'Ecosse entre la famille des Valois et la famille des Stuart. Les armoiries de la France et de l'Ecosse étaient ajoutées à celles de l'Angleterre et l'ambassadeur d'Angleterre en France se plaignit que l'offense lui fût jetée sous les yeux, car ces armoiries étaient blasonnées sur la vaisselle qu'on plaçait devant lui dans les banquets royaux. Il se pouvait que l'Espagne, la France et l'Ecosse se jetassent toutes ensemble sur l'Angleterre, ce qui était vraiment formidable, et il y avait un grand parti, en Angleterre, qui coopérait avec des envahisseurs catholiques.

Il fallait absolument détacher l'Ecosse d'une telle combinaison. Jamais une alliance ne fut plus cherchée pour la sûreté de l'Ecosse que ne fut maintenant une alliance avec l'Ecosse pour la sûreté de l'Angleterre. On allait finir les négociations pour le grand traité européen de Cateau-Cambrésis ; on les finit le 2 avril 1559.

L'Angleterre avait lutté pour : 1° la restitution de Calais ; 2° la paix avec l'Ecosse.

De ces affaires sort une crise politique en Ecosse semblable à la période critique dans le destin de la nation en 1543. C'est à partir d'ici que la Réforme se montra une force puissante dans l'Etat. Comme dans presque toutes les nations, ses opérations ne suivirent pas l'une après l'autre le cours de changements intérieurs dans les opinions religieuses, mais agirent en conjonction avec les grands mouvements politiques extérieurs.

La régente, consacrant par son autorité les décisions d'un synode d'évêques, condamna toutes les innovations en Ecosse, et exigea le rétablissement complet de l'uniformité religieuse. A cette déclaration d'intolérance, le parti protestant répondit par une menace de révolte. La guerre dénoncée ainsi de part et d'autre ne

tarda point à éclater. Plusieurs villes avaient embrassé ouvertement la réforme : Dundee, Montrose et Perth. Knox était accouru de Genève, appelé par les lords de la congrégation et au commencement de mai 1559, il avait reparu en Ecosse pour y rester cette fois. Un armistice fut conclu le 24 juillet, jusqu'au 10 janvier 1560. Des deux côtés, on mit le temps de l'armistice à profit pour se fortifier. Henri II venait de mourir et les forces de la France rendues libres par la paix de Cateau-Cambrésis paraissaient être plus que jamais à la disposition de Marie de Lorraine dont la fille était montée sur le trône de ce puissant pays.

Elisabeth vint en aide aux insurgés et elle conclut une alliance avec John Wishart, lord Patrick Hamilton, etc. Cette intervention de l'Angleterre dans les affaires de l'Ecosse excita la surprise de la cour de France. Une flotte anglaise entra dans le Forth au printemps de 1560 et une armée pénétra en Ecosse. Dès ce moment les Français ne purent plus tenir la campagne contre des forces qui étaient de beaucoup supérieures aux leurs. Mais la Cour de France ne leur envoyait aucun renfort. Elle en était détournée par le mauvais état des finances et par la lutte qui venait d'éclater dans le royaume entre les protestants et les catholiques, les princes de la maison de Bourbon et ceux de la maison de Lorraine. La conjuration d'Amboise, découverte au mois de mars, avait réduit le duc de Guise et le cardinal de Lorraine à se défendre sans qu'ils pussent secourir la régente d'Ecosse, leur sœur.

Après que la domination étrangère eut été renversée en Ecosse, restait à y consommer la révolution religieuse. Les lords de la Congrégation maintinrent étroitement leur ligue jusqu'à ce que cette grande entreprise fût achevée. Leurs prédications se répandirent de tous côtés, et lorsque le Parlement s'assembla, l'immense majorité de ses membres se montra décidée à modifier la constitution religieuse de l'Ecosse. Les ministres de la nouvelle Eglise de l'Ecosse dressèrent ensuite « le livre de discipline » destiné à régler parmi eux le gouvernement chrétien.

Marie Stuart. Sa politique.

Toute différente de sa mère, la reine Marie qui, à partir d'août 1561, prit le gouvernement de l'Ecosse, tandis qu'elle favorisa la même politique francophile et était disposée par son éducation française à favoriser le système français de gouvernement, était douée d'une forte détermination et d'une grande ténacité pour arriver à son but. Après le retour de la reine Marie, le Parlement tomba encore une fois dans son ancienne position comme simple cour d'enregistrement et de nouveau on a un rapport de deux parlements dans la même année ; le dernier parlement de Marie est en avril 1567. Le développement constitutionnel est nettement lié avec les luttes politiques pendant la minorité de Marie. En 1543, il y avait encore des parlements rivaux convoqués par des conseils privés rivaux. L'absence de bourgeois et la présence de seigneurs qui avaient cessé d'assister au parlement, différencie à cette date une convention d'une assemblée des Trois Etats. Une convention en décembre 1531 se composa de quatorze conseillers privés, de quinze seigneurs et de deux chevaliers.

Malheureusement elle était impulsive et, comme sa mère, était plus française qu'écossaise par famille et par éducation. Son gouvernement était destiné à finir en désastre et en tragédie encore plus qu'avec ses prédécesseurs. Elle insista pour gouverner l'Ecosse comme une reine catholique. Les Etats avaient établi la religion réformée dans le pays. Elle accepta ostensiblement la situation et choisit comme conseillers principaux, deux des chefs de la Réforme, Lord James et Maitland. Mais il semble qu'elle chérit une politique secrète pour la restauration de l'ancienne Eglise, quoiqu'elle pût se montrer soumise au besoin à l'influence de l'intérêt politique et personnel (1).

Dans le cours de son règne, elle commit imprudence sur imprudences dans le domaine politique ; cela culmina avec le meurtre de Darnley et le mariage avec Bothwell. D'ailleurs comme sa mère et à un degré plus personnel, elle représenta le

(1) *Les Parlements de l'Écosse*, R. S. Rait, p. 144.

système autocratique de gouvernement, la grande notion de la prérogative royale qui existait en France et à cet égard aussi elle ne pouvait manquer de se heurter avec ses sujets protestants. Knox ne la laissa pas en doute sur ce point, et la reine était confondue par sa déclaration (1). Ce n'est pas ainsi qu'elle avait appris à comprendre le pouvoir royal dans l'atmosphère de la cour de France, bien que le parti réformé allât bientôt en donner une explication par des exemples tragiques dans la lutte civile des trente années qui suivirent. Un nouvel esprit est né dans la nation qui se fit sentir dans la sphère politique aussi bien que dans la sphère religieuse. Une reine qui ne pouvait le comprendre et essaya de régner suivant le type français ne devait pas gouverner longtemps l'Ecosse sans un renouvellement de soulèvement civil aussi bien que religieux et, considérant la personnalité de Marie Stuart, sans désastre final. Ce désastre se produisit en 1567, avec son mariage avec Bothwell et son abdication en faveur de son fils qui était couronné à Stirling, juillet 1567. Dans les articles présentés par le Parlement en décembre, la relation entre le prince et ses sujets est bien définie comme un contrat, et l'engagement du pacte est mutuel. Dans l'acte de parlement passé là-dessus, le roi est obligé par son serment de couronnement de conserver la religion réformée, de gouverner selon les lois de Dieu et du royaume, de réprimer toute oppression et toute injustice et de préserver pour tous la justice et l'équité (2).

Le Parlement.

Le parlement de l'Ecosse dans son origine et à travers son histoire était ouvertement un parlement d'Etats. A partir du XIV[e] siècle, quand la présence de bourgeois devint normale et la constitution de parlement était établie, le mot « Etats » était souvent employé comme synonyme de « Conseil général » ou de « Parlement ». Le terme « Etats » était emprunté à la France

(1) Knox, II, 281-282.
(2) Actes, III, 23-24.

où le mot était déjà connu et où les « Etats Généraux » n'avaient pas encore été différencié de la Cour de Parlement.

La présence au parlement d'abbés et de prieurs ne cessa pas avec la Réforme comme en Angleterre, et la circonstance est significative de l'importance attachée à la terre dans la constitution du parlement écossais. Avant la Réforme, quelques-unes des grandes maisons religieuses étaient données « en commende » et ces ecclésiastiques commendatoires étaient accoutumés à siéger au parlement comme des abbés ou des prieurs.

L'expédient de nommer des délégués pour exécuter les fonctions convenables à un Conseil général ou à un Parlement était donc un parallèle suggéré par l'histoire contemporaine de la France. Le 17 octobre 1356, les Etats généraux — convoqués pour discuter le désastre de Poitiers et la capture du roi Jean — nomma un comité. Ce précédent français de 1356-1357 influença probablement et la législation de pouvoirs par un parlement écossais à une commission au règne de David II et la demande du parlement écossais de contrôler le Conseil du roi.

Touchant la prééminence du parlement dans l'histoire de l'Ecosse pendant cette époque, les historiens, comme Cosmo Innes et Hill Burton ont appuyé sur son importance comme la « pierre angulaire » de la constitution du moyen âge. John Major, Boèce, Knox et Buchanan crurent fortement à la théorie d'une monarchie limitée par le parlement. A partir du XIV^e^ siècle, on assuma que le parlement se composa de Trois Etats, même si tous n'étaient pas présents. A cet égard, il ressembla aux « Etats généraux » de la France plutôt qu'au parlement de l'Angleterre. Maitland, écrivant à Cecil sur la Convention des Etats qui établit la Réforme, dit : « The Statis are so well assembled that I remember not in my time to have seen so frequent a parliamen » (1). La liste formidable de la noblesse moins puissante qui y assista, s'accorde avec les paroles de Knox et de Maitland et montre l'intérêt pour le bien public que la Réforme avait éveillé dans une classe, si longtemps indifférente à ses devoirs et à ses droits constitutionnels. La Réforme vivifia sans doute l'esprit de la liberté

(1) Knox, *Works*, VI, 115.

politique aussi bien que la conviction et la passion religieuse, et les moins puissants nobles s'occupèrent davantage des affaires publiques. Leur influence est visible également dans la révolution de 1567 qui priva la reine de sa couronne en faveur de son fils, Jacques VI (1).

Pendant la minorité de la reine Marie, des Conventions comme des assemblées de nobles spirituels et temporels qui exercèrent une autorité parlementaire, étaient très ordinaires. Pitscottie raconte qu'une Conventionn s'assembla pour élire Arran comme gouverneur ou régent en 1543, ce qui montre que des serments au nouveau gouvernement étaient prêtés par les lords spirituels et temporels avant l'assemblée du Parlement. Le règne actif de Marie Stuart marque une étape décisive dans l'histoire des Conventions. Le Parlement, vers la fin du XIV^e^ siècle, était un rendez-vous des « tenants-in-chief » dans le tribunal suprême du royaume. Le Parlement et le Conseil général étaient des assemblées des Etats et le mot « Etats », — quoiqu'il ne perdît pas sa signification plus large comme une classification du peuple, comme un ensemble — finit par être employé pour décrire un parlement ou un conseil général. Ni l'un ni l'autre n'était vraiment complet sans que tous les Etats y assistassent. Comme, cependant, les Conseils généraux furent convoqués jusqu'au XVII^e^ siècle, selon le gré royal et sans aucune règle définie, il était impossible qu'une assemblée qui ne comprenait pas de membres de la bourgeoisie soit décrite comme un Conseil général, et on se servit souvent de cette expression entre le milieu du XV^e^ siècle et la fin du XVI^e^ siècle, quand le plus ancien Conseil général se changeait en Convention plus neuve. Cette coutume était associée avec les intrigues pendant la minorité de Jacques V, de Marie Stuart et de Jacques VI, mais, même dans ces périodes, il était reconnu qu'une Convention, qui n'était qu'un Conseil privé élargi et qui ne comprenait pas de bourgeois, n'avait pas l'autorité morale, et peut-être pas même l'autorité légale d'une Convention des Etats.

Le grand conseil du peuple était maintenant complètement

(1) Teulet. *Papiers d'État relatifs à l'histoire de l'Écosse*, I, 614, Ban. Club, 1852-1860.

organisé. Il se composait des trois états, c'est-à-dire, du clergé, des barons et des représentants des bourgeois, et aucune loi, ni aucun grand acte national ne pouvait être fait ou défait sans leur consentement. L'idée de l'intérêt publie comme distinct de l'intérêt de ceux à qui on donnait droit de tenir place dans le conseil du roi, n'existait pas. Cette idée plus haute au point de vue moderne, arriva plus tard et comme en Ecosse, au moins, était développée pour la plupart par les luttes nées de la Réforme de l'Eglise.

On voit l'action des forces politiques et ecclésiastiques qui forment le parlement, à partir de la Réforme jusqu'à l'Union. Le parlement écossais était une législature féodale, non pas nationale, et ses trois états — prélats, barons et bourgeois — se réunirent dans la même assemblée. La Réforme ne toucha pas directement au système, mais elle mit en mouvement certaines tendances qui, dans le cours d'un demi siècle, allaient changer la constitution du parlement, ainsi que ses relations avec la couronne. Les barons, et non pas les prélats, furent les premiers réorganisés sous les nouvelles conditions.

Par un statut de 1425, 1° les locataires du roi devaient assister au parlement ; 2° si l'on ne pouvait assister, on pouvait nommer un mandataire. C'est seulement en 1587 qu'on établit comme loi du royaume la représentation des comtés.

Les Etats comprirent d'abord le clergé, les locataires en chef (tenants-in-chief) et les bourgeois. L'Etat spirituel comprit peut-être au XIV^e^ siècle des représentants du clergé, mais au XV^e^ et au XVI^e^ siècles, cette représentation n'était que la présence de quelques clercs qui étaient des fonctionnaires royaux et la spiritualité s'entendait des évêques, des abbés et des prieurs. La position de l'Etat ecclésiastique n'était pas touchée par la Réforme, des évêques titulaires siègèrent jusqu'à la Restauration de la hiérarchie en 1610 et des abbés et des prieurs titulaires jusqu'aux dernières années de Jacques VI.

L'état de seigneurs (locataires en chef) fut brusquement divisé au milieu du XV^e^ siècle par la promotion de quelques-uns d'entre eux comme « Lords of Parliament ». Leur nombre s'aug-

menta et vers le commencement du XVI^e^ siècle, la présence de seigneurs sous le rang de lords cessa, sauf la présence de quelques fonctionnaires dont le rang dans le parlement devenait ex-officio. La base même du droit original des seigneurs de siéger au parlement fut oubliée, et quand, pendant la crise de la Réforme, les seigneurs moins importants voulaient assister et voter, ils le firent selon des raisons historiques.

Le Parlement ainsi constitué développa un mécanisme particulier et caractéristique. A travers presque toute son histoire, sa direction des affaires publiques fut marquée par la délégation de ses pouvoirs à des commissions ou à des comités.

A part un grand contrôle sur les affaires parlementaires, le conseil privé, comme la partie exécutive du gouvernement, posséda et exerça des pouvoirs que nous regarderions aujourd'hui comme parlementaires. La distinction étroite entre le Conseil Privé et la Commission du Parlement au XIV^e^ siècle, entre le Conseil Privé et la Convention des Etats au XVI^e^ siècle, et entre les « Lords of the Articles » et le Conseil Privé à presque toute époque, entraîna naturellement une conception du Conseil comme corps législatif, suffisant pour une grande variété d'affaires, et pendant la période de la minorité absolue, le conseil, même au XVII^e^ siècle, fonctionne comme législateur.

On a aussi la Convention de « Royal Burghs » qui était d'abord une cour bourgeoise ou parlement. Jusque dans les premières années du XVI^e^ siècle, elle s'assemblait sous la présidence du Lord Chambellan, et jusqu'au règne de Marie Stuart, elle était convoquée quelquefois par lettres royales. La convention jouit de pouvoirs qui sont aussi décrits par l'éditeur de ses annales, Sir James Marnick : « Scarcely anything affecting Burghs of Scotland in their internal administration and in their commercial relations at home and abwad, escaped the cognizance of the Convention. It defined the rights, privileges and duties of Burghs, it regulated the merchandise, manufactures and shipping of the country, il exercised control over the Scottish merchants in France, etc., it sent commissioners to foreign powers and to great commercial communities, entered into treaties with them

and established the staple trade of Scotland wherever this could most advantageously be done :... it sometimes defrayed and sometimes contributed towards the expenses ; of ambassadors from the Scottish court to that of France and other foreign pavers in matters affecting the Burghs and the common weal. »

« Lords of the Articles ».

Le développement constitutionnel était encore plus entravé par l'institution singulière connue sous le nom de « Lords of the Articles ». Ces « lords » étaient un comité auquel les Etats déléguaient les affaires actuelles du parlement au lieu de discuter eux-mêmes les mesures pour l'examen desquelles le parlement était ostensiblement convoqué. Enfin il était convoqué seulement pour nommer les membres de ce comité et pour voter son approbation ou sa désapprobation des Actes ou des Articles qu'il présentait pour être sanctionnés. En vertu de cette pratique, il ne devint qu'un corps d'enregistrement, un peu comme le parlement de Paris auquel appartenait la fonction d'enregistrer les décrets royaux en France.

Le parlement d'Ecosse formait une assemblée unique. Le roi Jacques I[er] l'avait un moment divisé en deux chambres, comme l'était le parlement d'Angleterre, mais cette innovation n'avait pas été respectée. Revenu à son ancienne forme, le parlement d'Ecosse, où délibéraient en commun les lords séculiers, les lords ecclésiastiques, les députés des bourgs et les officiers de la couronne, était le grand conseil du pays. L'aristocratie territoriale y dominait facilement. Par une combinaison propre à l'Ecosse, une petite assemblée de trente-deux membres se détachait de la grande, sous le nom de « Comité des lords des articles » et préparait toutes les affaires qui devaient être traitées dans la session. Ce comité dirigeait le parlement, par lequel il était choisi » (1).

Sans doute le parlement anglais dans ses premiers temps et les états français après l'établissement de l'indépendance écos-

(1) Mignet. ch. I, p. 19.

saise exercèrent de l'influence sur le développement du parlement écossais. C'est de la France qu'on peut même expliquer, en quelque sorte, l'importance du côté judiciaire de parlement sur lequel M. Rait insiste beaucoup. Néanmoins il est difficile de comprendre comment un système bien développé comme celui de la France où le parlement « judiciaire » était bien différent du conseil « consultatif » au XIII^e^ siècle, aurait pu porter une force décisive dans un pays où la séparation du « collège de justice » judiciaire de l'assemblée délibérative commence seulement au XV^e^ siècle et n'est pas bien marqué avant le règne de Jacques V. Les annales originales des parlements de Jacques III jusqu'à la reine Marie sont perdues et les seuls restes se trouvent dans la collection de 1566. Les annales du règne de Marie Stuart sont défectueuses et, à l'exception du parlement de novembre 1588 et d'avril 1567 sont tout à fait perdues à partir de juin 1548 jusqu'à la fin de son règne.

Le parlement de Paris — une cour de justice possédant certaines fonctions politiques — remplaça virtuellement les Etats généraux de la France, et on peut dire qu'en Ecosse les « Lords of the Articles » remplacèrent de la même manière les Trois Etats en tant qu'était concernée leur fonction actuelle législative. Après son bouleversement, en 1528, le roi lui-même maintenant gouverneur actuel, fit sentir son influence dans la direction du gouvernement et de la législation. En 1535, il fit un décret sur ce sujet « with the advice and consent of the Three Estates » qui révèle la tendance d'assujettir les délibérations du comité à la volonté royale. Ce décret exprima la position constitutionnelle du comité au XVI^e^ siècle (1). Le parlement s'assemblait pour élire les « Lords of the Articles », et ces derniers contrôlaient virtuellement la législation à laquelle le parlement donnait son assentiment formel. Les « Lords of the Articles » exercèrent leur fonction importante sous le règne de Marie Stuart, quoique leur élection ne soit pas toujours spécifiée ; par exemple dans le cas du parlement de la Réforme 1560. Par Randolph, ambassadeur de l'Angleterre, on apprend la méthode de leur élection qui était

(1) Actes, II, 340.

générale à partir du commencement du XVI^e^ siècle. Une esquisse se trouve dans une lettre à Cecil, en juin 1563, du procédé du Parlement comme il existait sous le règne de Marie Stuart (1).

« The Court or Session ».

Jusqu'à une époque récente, les historiens, suivant Sir George Mackenie, ont constaté que la Cour de Session était modelée d'après le parlement de Paris. Cette assertion semble être sans fondement. « The Supreme Court » de l'Ecosse est le développement final de l'administration de la justice par des comités du parlement et du conseil pendant les deux siécles précédents. « Les rois d'Ecosse avaient essayé d'instituer une justice générale supérieure à la justice féodale (2). Cette justice fut d'abord ambulatoire par les assises que tinrent de trois en trois mois, dans les diverses parties du royaume, les « lords de sessions » créés par Jacques I^er^. Elle devint sédentaire sous Jacques IV par le tribunal des « lords du conseil journalier » établi à Edimbourg. Enfin elle fut rendue plus complète encore par Jacques V, qui fonda le « Collège de justice ». « Lesdits seigneurs sont au nombre de quinze, sçavoir est un président et aultres sept toujours de l'estat spirituel, et sept aultres gens laïques. » (3) Il paraît cependant, que les fonctions judiciaires se fondèrent sur celles du collège de justice. Pendant cette époque, le parlement exerça des fonctions judiciaires et civiles et criminelles. C'était tantôt le parlement, tantôt un comité choisi parmi ses membres qui exerça ces fonctions. Le collège de justice en Ecosse fut modelé sur le parlement de Paris et fut établi par Jacques V en 1547. La fondation de cette cour par le roi et sa confirmation par le pape furent sanctionnées par le Parlement en 1540, il se composa d'abord d'un président et de quatorze juges, la moitié laïques, la moitié clergé. Il n'y avait point d'imitation définie d'aucune institution étrangère, mais il y avait certainement une analogie entre la création de Jacques V et le parlement de Paris. L'assertion est fondée probablement sur un faux

(1) Calendrier des Papiers d'État. série étrangère Elisabeth 1563 n^os^ 381-382.
(2) Mignet, c. 1, p. 19.
(3) Rob Keith, *Public Record* 1734, p. 231.

rapport de David Chalmers. Dans son « Abbregé des Histoires de tous les Roys de France, Ecosse et Angleterre avec l'épitorme des papes et empereurs joinctes ensemble en forme d'harmonie ». Chalmers remarque qu'en 1533, Jacques V « par l'advis de trois estats, érigea une cour de parlement sédentaire à Edimbourg commencée par avant au temps de Jacques IV, son père, pour administrer justice suivant la forme de celle de Paris en France ». Partisan de Marie Stuart, client de Bothwell, et accusé d'avoir participé au meurtre de Darnley, il fut expulsé du parlement et se sauva en 1568, d'Ecosse en Espagne. Jusqu'à 1583, il demeura à l'étranger, surtout en France où il avait fait ses études en droit et en théologie. En 1572, il dédia son histoire à Charles IX, une œuvre importante comme un des plus anciens exemples de l'histoire comparée de l'Europe.

Un des objets principaux était de fixer dans la capitale du royaume la cour qui, jusqu'ici, avait été ambulatoire et avait suivi le personnage du roi, afin qu'on soutînt des causes à l'avenir avec moins d'ajournements ou « essoins ». Les mêmes juges dirigèrent les affaires et les mêmes défendeurs, qui furent à partir de ce temps appelés « advocatis » à Paris et non pas comme à Londres « barristers ». Il s'en suivit qu'on garda plus soigneusement les registres des arrêts et ainsi rendit la loi plus certaine. Pendant le XVI^e^ siècle, les arrêts des cours françaises semblent avoir eu plus d'autorité que dans les époques plus modernes de l'histoire de la loi française.

Tandis que l'influence française était évidente et produisait plusieurs points caractéristiques dans la forme et la pratique de la cour des assises, la cour écossaise était le résultat d'un compromis entre le roi, le clergé et les barons et ne se sépara pas des autres institutions judiciaires déjà fondées en Ecosse. C'était une réforme, non pas une révolution. Ce n'était pas exactement une copie du parlement de Paris, car le clergé gardait la moitié des places dans la nouvelle cour. La cour civile de l'Ecosse n'était pas divisée en trois chambres séparées : « la grande chambre », « la chambre des enquestes » et « la chambre des requestes », mais se composa d'un corps de quatorze per-

sonnes avec le président, les « lords extraordinaires » et le chancelier ou le roi qui présidait. Il y avait en Ecosse, du moins, de 1571 jusqu'à 1688, un fonctionnaire important, le maître des requêtes, dont le titre fut emprunté au français, mais son rôle était de recevoir des supplications adressées au Conseil privé. L'emploi en Ecosse de beaucoup de mots d'origine française indique les relations entre les deux cours. Il se peut que quelques-uns des mots aient été introduits en Ecosse avant l'institution de la « Court of Session », des lois civiles, et de la pratique des cours ecclésiastiques.

Maitland.

Maitland, qui était au service du roi depuis 1554, devint secrétaire d'Etat de Marie de Lorraine, en 1558. C'était à la veille de la Réforme en Ecosse. Les formes de l'ancienne société, moitié militaire, moitié monastique, qui appartenaient au moyen âge, existaient encore. Les années entre 1554 et 1558 marquent la ligne de séparation entre les deux époques, la vie politique de Maitland appartient à la nouvelle époque. Quand Lethington entra dans la vie publique, la concentration des fonctions administratives politiques et législatives de l'Etat dans la capitale avait fait un progrès considérable. Le monarque, dans un pays où la féodalité garde sa vitalité, n'a qu'une suprématie nominale. Tandis qu'en France et en Angleterre, les forces de désagrégation travaillaient librement et visiblement, en Ecosse le pouvoir des grands feudataires était encore évidemment complet. En Ecosse aussi, on avait sonné le glas de la féodalité. La « Court of Session », comme cour suprême et finale de justice avait été établie. Marie Stuart avait été la victime la plus récente dans la lutte obstinée et amère entre la couronne et ses vassaux ; et beaucoup de causes — outre l'hostilité de la noblesse — contribuèrent à sa défaite. Une éducation sévère et une expérience dure sont nécessaires pour lier une nation. Par les souffrances et les triomphes mutuels, les Ecossais avaient acheté le droit d'être un peuple. La vie nationale avait obtenu la cohésion. Le patriotisme était devenu une vertu.

Le temps passait et les nuages s'amoncelaient. Arran avait été bien disposé envers les protestants anglais et il avait autorisé la lecture de la Bible dans la langue maternelle. La difficulté politique était d'unir les anciens ennemis. Au XVI[e] siècle, les liens de patriotisme étaient détachés par une plus forte passion. Cette fois, la religion apporta la paix avec une épée. Les événements conduisaient vers la rupture finale entre la reine et l'Eglise catholique d'un côté et les lords de la congrégation de l'autre. La Réforme fut la vague de changement, qui, au seizième siècle, passa rapidement sur l'Europe catholique, c'était une protestation contre la pratique et la doctrine de la papauté. L'excitation et l'indignation spirituelle que la corruption des ordres monastiques avait éveillées étaient des forces qui se firent sentir en Ecosse.

Chez Knox, on apprend que même en 1555, Maitland tint une place reconnue et assurée dans le royaume ; c'est lui qui porta la parole du parti de la Renaissance plutôt que de la Réforme, des hommes d'une culture plus étendue et d'une croyance plus libérale. Il fut envoyé en ambassade par Marie de Lorraine à Londres et à Paris. Les rapports avec la régente auraient dû être bien confidentiels, p. e. « to the Regent £ 10 to play at the carts with the Earl of Huntly and young Lethington ».

George Buchanan.

Un autre grand personnage de cette époque fut George Buchanan. La position de George Buchanan comme précepteur du jeune roi, lui donna une importance réelle aux yeux de ses contemporains. Pendant ces années, la lutte entre le parlement et les pouvoirs catholiques de l'Europe passait par sa crise la plus sévère, et c'était une affaire de grande importance pour tous les deux de voir avec quelle faction Jacques s'allierait enfin. Par son dialogue « de Jure Regni apud Scotos ». Buchanan tient une place distincte dans le développement des opinions politiques en Bretagne. En 1584, cinq années après sa publication, ce dialogue et son histoire furent condamnés par un acte du parlement et chaque personne qui en possédait des copies était obligée de les

rendre en quarante jours, afin qu'on purifie ces livres de « offensive and extraordinary unatters » qu'ils contenaient (1).

Pendant les dernières années du XV^e^ siècle, il y eut un mouvement rapide vers le pouvoir absolu de la part de tous les grands princes de l'Europe. Au XVI^e^ siècle, cette tendance persiste encore. C'est la grande révolte protestante contre Rome qui fit avancer à une issue définie la question des rapports réciproques du roi et de son peuple. Dès le commencement de cette révolte, on sentit de chaque côté que les anciennes relations ne pourraient plus continuer si Luther réussissait. En France, surtout, pendant la première moitié du XVI^e^ siècle, la crainte d'un cataclysme social fit beaucoup, sans doute, pour arrêter le mouvement vers la réforme. En France, il fallait que les nouvelles opinions créassent pour elles-mêmes une série de conditions pour lesquelles nulle préparation n'avait été faite auparavant dans aucun Etat chrétien.

Calvin enseigna que le citoyen individuel n'était jamais justifié à résister à son prince, sauf dans le cas où il s'agissait de sa foi. Cependant Calvin ne défendait ni aux conseillers du prince, ni à aucun corps représentatif de l'Etat, de résister à une autorité tyrannique. Il est évident que cette position exprime complètement la politique du parti protestant en Ecosse dans sa procédure contre Marie. En France, le traitement affreux infligé à Bordeaux, par le connétable de Montmorency, à cause de son refus de payer la « gabelle », donna une impulsion formidable aux libres sentiments touchant les droits de la couronne.

Le lien politique et intellectuel entre la France et l'Ecosse fut pendant des siècles si étroit qu'on n'est pas surpris de trouver chez l'une les idées et les aspirations de l'autre. Avant Buchanan, Major et Boèce avaient traité des droits de la couronne, mais comme l'histoire de Major était publiée en 1521 et celle de Boèce en 1527, ni l'un ni l'autre n'était influencé par les grands mouvements et religieux du XVI^e^ siècle.

Marie Stuart et ses difficultés.

Revenons à Marie Stuart qui, malgré tout son mécontentement, se trouvait hors d'état de réduire par la force ses sujets à leur

(1) Acts of Parliament, vol. III, p. 296.

ancienne obéissance. Les troupes françaises avaient évacué Leith et le roi François II était trop occupé à soumettre les Huguenots et à dompter la résistance naissante des Bourbons et de leur parti pour entreprendre rien de hardi en Ecosse. Ses oncles, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, qui gouvernaient en son nom, pensèrent qu'il fallait gagner du temps, laisser les confédérés se diviser entre eux, et, en attendant, détruire toute opposition en France. Ils y travaillèrent avec autant de hardiesse que de vigueur. Mais leur politique de compression violente en France et d'adroite temporisation en Ecosse fut déconcertée par la mort de François II, survenue le 5 décembre 1560. Marie Stuart resta veuve ; les princes lorrains perdirent l'autorité, et par la séparation des deux couronnes d'Ecosse et de France, cessa la confusion des intérêts entre les deux pays. Avec Charles IX commença une autre politique sous la direction cauteleuse de Catherine de Médicis, qui redoutait les Guises, n'aimait pas Marie Stuart, et qui, ne voulant rien brusquer, s'appliqua dans le royaume à amener une transaction entre les partis et leurs chefs ; hors du royaume, à vivre de bon accord avec tout le monde. Voici cependant, un fragment d'une lettre écrite par Marie Stuart à Catherine de Médicis, de Tutbury, le 30 avril 1570, touchant la nécessité d'y envoyer de prompts secours, si on ne veut pas que l'Ecosse soit perdue pour la France, « seullement je vous diray que voiant une armée ascheminée jà sur les frontières pour entrer en Escosse, si jà ils n'i sont, et une proclamation pour fortifier mes rebelles et affoyblir mes fidelles subjects, je ne puis moyngs de vous ramanté voir de l'ansiène alliance de ces deux royaulmes, laquelle, auvesques mon dosmage, se perdra pour le Roy voltre fils, si prompt remède n'est donnay » (1).

Ainsi le mariage, que venait de rompre la mort, n'avait eu pour Marie Stuart que de tristes effets sans aucun avantage. Il avait affaibli en Ecosse la royauté par l'amoindrissement du pouvoir royal. Il avait uni la noblesse et fait prévaloir son gouvernement désordonné. Il avait amené le triomphe de la réforme protestante et ajouté aux périls qui provenaient de la turbulence

(1) Recueil des Lettres, Labanoff, t. II, p. 42.

féodale, ceux qu'amenait une démarche religieuse disposée à désobéir au prince, sous prétexte d'obéir à Dieu. Il avait rendu odieuse l'alliance française auparavant recherchée, et rétabli l'influence anglaise auparavant repoussée. Au moment où Marie Stuart redevenait simple reine d'Ecosse, elle trouvait sa noblesse accoutumée à la rébellion, et disposant de l'autorité, son royaume uni, malgré elle, avec un Etat voisin et jusqu'alors ennemi, son peuple professant une autre religion que la sienne : habitudes, pouvoir, politique, croyance, tout était menaçant pour elle. Marie Stuart trouvait en Ecosse des difficultés de plus d'un genre et toutes très graves : le protestantisme triomphant, la noblesse accoutumée à la révolte, une puissante voisine, la reine Elisabeth.

Avertie, cependant, des dangers qui l'attendaient, elle se conduisit d'abord d'une manière adroite, sous la direction prudente de lord James et de Lethington. Ces deux chefs protestants devinrent les conseillers intimes d'une reine catholique. Paraissant résignée à subir pour son royaume la révolution religieuse accomplie pendant son absence, elle ne demandait que la tolérance pour elle-même. Cette simple tolérance ne fut pas aisée à obtenir des sectaires ardents, qui regardaient le rétablissement de la messe comme le retour de l'idolâtrie.

Dans une assemblée générale réunie pour régler l'état et les moyens d'existence de l'église réformée, il fut décidé que le tiers du produit des biens ecclésiastiques serait remis à la reine pour l'entretien des prédicateurs, l'établissement des écoles, l'assistance des pauvres et l'augmentation de son propre revenu. La confession de foi resta la règle de la croyance. Les premiers actes de l'administration de Marie eurent pour objet une sorte de transaction entre les divers intérêts dans ce pays toujours prêt à la guerre civile. Domination religieuse du parti réformé, liberté particulière pour la reine ; partage de l'autorité dans un conseil mixte ; division des revenus ecclésiastiques entre le clergé catholique et la nouvelle église : tel fut l'arrangement qui prévalut au retour de Marie Stuart.

Cet arrangement fut dû en grande partie à l'influence crois-

sante de lord James, qu'elle investit des pouvoirs les plus étendus pour qu'il rétablît la soumission dans les districts insubordonnés des frontières. Il le fit avec une rare énergie et un prompt succès. Ce n'était pas, du reste, uniquement pour régner d'une manière moins troublée et plus facile que Marie Stuart montrait cette déférence envers Murray et envers son parti. Elle avait d'autres vues encore, et sa condescendance couvrait beaucoup d'ambition. Elle aspirait à être reconnue par la reine Elisabeth comme héritière du trône d'Angleterre et croyait y parvenir plus aisément avec l'appui du parti protestant qui était le parti anglais. Depuis la mort de François II, elle avait cessé de porter les armoiries d'Angleterre. Mais en renonçant à la déposséder, elle avait visé à lui succéder. C'est le but que lui avait proposé lord James lorsqu'elle était retournée en Ecosse, et vers lequel il n'avait pas cessé de la diriger. Lord James avait mis tout en œuvre afin qu'une étroite amitié s'établît entre les deux reines et pût conduire plus tard les deux royaumes à vivre sous la même domination et sous la même foi.

Tout en poursuivant ces grands desseins, Marie Stuart s'abandonnait aux entraînements de son âge et de son esprit dans la cour d'Ecosse, qu'elle animait de sa vivacité, de ses goûts, de ses charmes et de sa grâce. Elle y avait transporté les usages et les plaisirs de la cour de France.

L'avènement de Henri III au trône après la mort de Charles IX ranima les espérances de Marie Stuart. Comme duc d'Anjou, Henri III avait été le chef du parti catholique en France, et il avait acquis une réputation d'habileté et de fermeté qu'il ne conserva pas longtemps comme roi. Marie crut un moment qu'il prendrait sa défense avec plus de vigueur que ne l'avait fait Charles IX. Mais elle perdit alors son principal appui à la Cour de France, le cardinal de Lorraine, celui de tous ses parents à qui elle était le plus tendrement attachée et en qui elle mettait le plus de confiance. En même temps que l'appui du cardinal de Lorraine lui manqua à la Cour de France, elle vit se dissiper les espérances qu'elle avait fondées sur Henri III.

Telle fut l'issue de la longue lutte inégale des deux religions

dans la Grande-Bretagne. Marie Stuart succomba avec l'ancienne. Elisabeth s'affirmait avec la nouvelle. En soutenant une cause pour ainsi dire perdue, Marie Stuart ne fut ni heureuse pendant sa vie, ni vengée après sa mort. La position où elle se trouva placée dès son retour de la France en Ecosse et la croyance qu'elle ambitionna d'y établir, contribuèrent à ses infortunes au moins autant que ses passions et ses fautes.

L'assemblée après 1560.

L'organisation de l'assemblée fut graduelle, car la révolution ecclésiastique ne fut complète que beaucoup d'années après 1560 et les cours locales de l'église ne furent établies que peu à peu à travers le pays. L'assemblée exerça quelquefois une influence profonde sur la politique et elle n'hésita pas à adresser des remontrances vigoureuses à la souveraine. En 1565, elle pressa vivement Marie Stuart d'abolir la messe. Après la chute de Marie, le parlement se mit à réorganiser le pays. Elle s'assembla en 1567 et rédigea des recommandations pour le parlement prochain.

En 1582, et encore en 1583, l'assemblée essaya d'agir sur la politique étrangère en protestant contre l'alliance avec la France ou avec n'importe quel « pouvoir papiste ». Ces incursions dans des affaires évidemment non ecclésiastiques s'expliquent par cette circonstance que toute question de politique comprenait des considérations religieuses et touchait au salut de l'Eglise réformée. L'assemblée insista sur son droit de juger les membres du clergé pour des offenses ayant rapport avec leurs fonctions ecclésiastiques et elle cita à ses cours de justice ceux qui avaient violé ses privilèges. En 1582, elle cita l'avocat du roi pour expliquer une proclamation royale que l'on considérait comme insultante pour le clergé. L'assemblée dans ses premières années éprouva comme le parlement et la convention des « Royal Burghs », une sorte de répugnance d'envoyer des représentants, mais l'extension de son autorité augmenta le nombre des membres et à partir de 1578 jusqu'à 1596 elle était rivale sérieuse du parlement. Après la victoire royale sur l'église en 1596, son influence diminua.

Pendant la minorité de Marie Stuart, comme pendant celle de

Jacques V, le Conseil secret était élu non par le parlement, mais par la partie gouvernante de la noblesse. Au moment du transfert de la régence d'Arran à la reine douairière en 1554, le parlement n'avait pas part aux rapports pour le mariage de la jeune reine avec le Dauphin, quoiqu'il ratifiât ses rapports. Le progrès du protestantisme, jusqu'à la fin de la régence de Marie de Guise ne trouva pas d'issue dans des assemblées des Etats, car la législation répressive continua et les historiens de la Réforme n'indiquent pas qu'il y eut aucune résistance dans le parlement.

Ainsi donc, jusqu'à la Réforme, on ne peut dire que les Trois Etats exercèrent beaucoup d'influence sur la détermination de la politique nationale. Le contrôle sur les impôts était le pouvoir constitutionnel le plus important joué par le Parlement du moyen âge. L'autre affaire pour laquelle on peut faire crédit au Parlement pour un succès distinct est dans la sphère de législation — les Etats convoqués peut-être pour exécuter un procès d'amenace contre les ennemis de la faction dominante mirent généralement de la législation de réparation dans le livre de statuts.

Dès sa jeunesse la reine Marie apprit comment garder des secrets politiques et une allusion dans une de ses lettres montre que sa mère avait loué sa précaution. « I shall assure you Madame that nothing which comes from you shall be knoch thwougt me » (1). A ses oncles, elle montra en toute confiance les lettres qu'elle recevait et qu'elle envoyait. Les années qui suivirent le départ de la reine-douairière étaient si pleines d'événements actifs pour la France que même l'enfant le plus jeune a dû entendre parler des sièges et des batailles. Il suivit de la paix de Boulogne, une guerre entre Henri II et la maison d'Autriche. L'Angleterre fut conciliée afin que la France fût libre pour attaquer l'empereur Charles V. A Chambord, le roi signa un traité avec les princes confédérés par lequel il promit de saisir les trois évêchés de Metz, de Tours et de Verdun. C'est une preuve de l'influence des Guise que Henri n'osa pas, à ce temps, annexer la Lorraine à la couronne de la France.

(1) Labanoff, Recueil, t. I, pp. 5, 6.

La religion réformée se répandit à la cour de France à l'époque du siège de Metz. Voulant supprimer la nouvelle foi, Henri se trouva dans une position difficile, et la correspondance diplomatique de ces jours réflètent son embarras. Il s'était allié avec les protestants de l'Allemagne et avec Edouard VI tandis que chez lui, il était le persécuteur des huguenots.

Elisabeth monta sur le trône, novembre 1558, déterminée à reprendre l'autorité royale sur l'Eglise qu'avait soutenue Henri VIII. La nécessité de faire une révolution religieuse était vraiment douteuse, car à ce moment la France et l'Espagne finissaient leur longue querelle par le traité de Cateau-Cambrésis. Quoiqu'il n'y eût pas de danger immédiat d'une attaque directe contre l'Angleterre par la France ou par l'Espagne, l'alliance étroite entre la France et l'Ecosse était une menace sérieuse pour l'indépendance anglaise. Au mois de juin 1559, cependant, l'Eglise catholique était bouleversée en Ecosse, les rapports avec la France étaient répudiés et les Chefs protestants prièrent l'Angleterre de les aider. Elisabeth envoya une armée anglaise pour assiéger Leith, en juillet 1560, le traité d'Edimbourg détruisit l'influence française en Ecosse et augmenta beaucoup la réputation de la reine en Europe. En 1560, les guerres religieuses éclatèrent entre la France et Elisabeth, craignant que le bouleversement des Huguenots ne conduisît à une union étroite entre la France et l'Espagne, occupa le Havre, mais ne réussit pas à le garder jusqu'à la fin de la guerre civile. Désormais les guerres religieuses et les différends politiques entre les cours française et espagnole assurèrent l'Angleterre contre tout danger du côté de la France, et Elisabeth et Catherine de Médicis trouvèrent qu'elles partageaient beaucoup d'intérêts mutuels.

Pendant les quatre années qui suivirent (1564-1568), les événements d'Ecosse causèrent beaucoup d'anxiété au gouvernement anglais. Marie Stuart, à la mort de son mari, François II, était rentrée dans son royaume en août 1561, et, soutenue par tous les partis, était déterminée non seulement à être reconnue comme héritière présomptive au trône de l'Angleterre, mais à renverser Elisabeth du trône. Enfin vient le séjour de Marie en Angleterre.

Si l'on demande quel autre refuge était ouvert, on suggérera la France. Mais, ayant connaissance des affaires à cette époque, on peut hésiter à la considérer comme absolument sûre. Sans doute, c'était encore une des politiques préférées de la cour française de saisir la première occasion d'établir de nouveau l'ancienne influence en Ecosse et de mettre ainsi un frein à l'Angleterre du côté du nord. Mais si la France avait envoyé alors une armée pour aider la reine dans une lutte avec ses sujets révoltés et supprimé le projet de l'Angleterre de faire la même chose, c'était tout à fait différent de recevoir une réfugiée déplacée de son trône par un parti triomphant, duquel elle se sauva avec la tache de crimes sur son nom. Il n'y avait que peu de zèle pour sa cause à la cour de France, tandis que, de l'autre côté, il y avait la haine de Catherine de Médicis. Elle occupait encore une place très importante en France. Elle avait des rapports amicaux avec Elisabeth et n'avait pas encore révélé le grand secret, si elle allait être amie ou ennemie des Huguenots. Avec cette femme, Marie, quand elle était reine de la France, aussi bien que de l'Ecosse, à l'apogée de sa carrière, avait un rôle difficile à jouer. Sa correspondance, pendant cette époque critique, suffit à prouver qu'elle pressa vigoureusement la cour de France pour lui donner du secours. Lord Fleming était son ambassadeur en France, et elle écrivit à son beau-frère, Charles IX, et à son oncle, le cardinal de Lorraine, même à son ennemie personnelle, Catherine de Médicis. En plus de sa correspondance privée, nous avons un mémoire adressé au nom de Marie Stuart à tous les princes de la chrétienté. Teulet dit que « ce mémoire fut rédigé par les ordres de Marie Stuart à Carlisle en juin 1568 » (1).

En résumé, les nobles ont été factieux et déréglés et l'état du pays était misérable et déplorable. On est arrivé à l'époque où le pays a atteint ses bornes actuelles et où une loi était applicable à tous les sujets du roi. Les moyens par lesquels le gouvernement était dirigé, ont été plus développés, la législation a été modifiée

(1) Teulet, II, 241,

et les fonctions du roi et du collège de justice ont été expliquées.

La multitude du peuple — la nation entière comme opposée aux nobles — est devenue un pouvoir dans l'Etat, et la grande crise religieuse s'approche. Pendant la minorité de Jacques VI, Murray, Lennox, Mas et Morton sont régents. La conspiration Gourie montre la faiblesse désastreuse de la monarchie et le pouvoir, l'audace et la témérité de l'aristocratie et les luttes perpétuelles parmi les chefs montagnards du nord révèlent de l'anarchie dans le nord du royaume.

La Réforme fait naître beaucoup de disputes. Marie, de retour en 1561, consentit à laisser continuer la religion du peuple ; ainsi le pouvoir du pape en Ecosse était bouleversé et la réforme de l'Eglise écossaise virtuellement établie. A une assemblée générale de l'Eglise, en 1563, des résolutions étaient adoptées contre le papisme et la célébration de la messe. L'autorité du pape fut abolie en 1567, par ordre de Jacques VI. Dans le premier livre de discipline 1578, se trouve le système de presbytérianisme, y compris les sessions, les presbytères, les synodes provinciaux et les assemblées générales. Pendant le règne de Jacques VI, on introduisit des juges de paix dans le système légal de l'Ecosse, ce système existait depuis longtemps en Angleterre.

En résumé, nous avons exposé les conditions des deux pays, la France et l'Ecosse au début du XVI^e^ siècle et à travers le siècle nous avons vu comment la supériorité de la France sur l'Ecosse a pu se montrer dans les conditions politiques, littéraires, religieuses, sociales et morales des Ecossais.

L'étude de ces développements dans la vie écossaise est nettement liée avec celle de Marie Stuart et ses contemporains ; des Ecossais qui sont allés en France et des Français qui sont venus en Ecosse, surtout les savants écossais qui se sont installés dans les Universités de la France et étant de retour chez eux, ont enseigné dans les collèges de leur patrie, ou ont écrit les œuvres où se révèlent les influences françaises. Ces influences sont parmi les plus importantes et les plus durables et on se souvient que chez ces écrivains, la réforme a joué un rôle fort important.

L'examen des influences politiques a fait voir beaucoup de

morceaux intéressants et curieux, même quelquefois amusants, comme aussi l'examen des développements sociaux et moraux.

C'est un plaisir de trouver, parmi ces siècles d'autrefois si pleins de guerres, un, au moins, dont l'étude nous a présenté des intérêts plus élevés, plus intimement liés au bonheur et à la vie quotidienne du peuple.

APPENDICES

Chapitre II.

LETTRE I

Le sieur de Brézé au duc d'Aumule.
(Bibliothèque nationale fonds français, 20, 457. fol. 121).

Roscoff, août 18, 1548.

« Monseigneur ». Estant les gallères arryvées en ce lieu de Rossecou, je n'ay vollu faillir troys ou quatre jours après la descente de la petite Royne d'Escosse les envoyer à Rouan pour actendre le commandement du Roy de ce qu'il luy plaira qu'ils facent et a esté par le conseil du seigneur de Villegaignon, lequel s'enva devers le roy, ayant aussy bien faict son debvoir et aussi saigement que l'eussiez sceu désirer vous asseurant, Monseigneur que de ce que j'en puis cognoistre, il ne manquera rien de sa part quant à la charge qu'il a plu au Roy luy donner. Ne me voullant obliger Monseigneur, de vous advertir que si le Roy laissoit quelques forces en Ecosse que la Royne l'aurait fort aggréable, laquelle m'a commandé de le faire entendre au Roy. Qui sera l'endroict ou vous presenteray mes très humbles recommandations bien humblement à vostre bonne grâce, suppliant nostre Seigneur, Monseigneur, vous donner aultant d'heur et de contentement que je vous en ay toute ma vye désiré et désire.

De Rossegouf ce xviii[e] aougst 1548.

Vostre très humble et à jamais très obéissant, affectionné, fidelle serviteur.

« Brézé ».

« A Monseigneur, Monseigneur d'Aumale. »

LETTRE II

Lettre écrite par Marie à sa mère, le jour de son mariage avec le Dauphin, le 24 avril 1558. L'original n'a ni ponctuation, ni apostrophes.

Ma Dame, messieurs mes oncles m'ont adverti qu'ils depeschoit devers vous dequoy je este fort aise pour avoir trove le moyen de vous faire ce petit mot pour tous jours me ramantevoir en votre bonne grâce, ce que je suis bien marrye ne puis faire p[lu]s sou-

vent, mays Madame vous excuse bien le peu de moien que depuis quelque temps je eu et reseves la bonne voulonté et obeisante pour le fait...

Au reste, Madame, il faut que vous face partispante de l'onneur que le Roy et la Royne me font de m'aymer propre fille, comme il m'ont fait paroitre ce xxiiii d'Avril de m'avoir resceue pour leur belle fille, et pour ce, madame, que vous saures asses comme tout c'est passe, je ne vous en diray rien plus si non que je m'estime l'une de plus heureuses fames du monde... Je reseu vos dernieres letres, je fairays votre commandement, qui sera l'endroit ou je vous presenterays mes tres humbles recommendations a votre bonne grace, priant Dieu, madame, qui me donne la grace de vous faire cervise selon ce que je dois. Vous excuseres si j'écris si mal car les nocces de l'unde des filles de la Royne ne m'ont donne loysir.

Votre tres humble et tres obeisante fille.

MARIE.

CHAPITRE III.

The Journal of King Edward's reign p. 24 avril 3. Ces commissaires étaient l'évêque de Valence, le maître d'Erskine, ambassadeur d'Ecosse en France, etc. Note Michel, p. 469.

CHAPITRE IV.

cf. le roman d'aventure *Sone de Nansai*, où le héros, séjournant en Ecosse, se froisse de n'être « honoré de rien ». Mais il se souvient (vers 2820-2830), que l'Ecosse est un pays où l'on fait assez maigre chère. Les « pauvres Ecossais » dînent d'étranges «ponées», comme ces chiens faméliques qui rôdent dans les cuisines.

CHAPITRE V.

Chez Pitscottie on a « l'historien local », moins influencé par l'anglais que ses contemporains, et par conséquent son langage est plus celui du peuple. Voici des mots cueillis de ses œuvres, qui sont dérivés du français.

abet fr. habit II. p. 6 l. 5 « flor the said order, to wit, ane abet, maid according to the order witht ane gartorie of gould set witht precious stouns...

abuilzement abullzement, abulxement, abuilzements, abullzementis, fr. Rabiliment.

air circuit court II p. 186/12 « justice air » Aires pl. II 216/20, airis I 312/20. O. F. eire latin iter.

« thair was proclematiounis maid of ane Justice air throche all the schyres of Scotland. »

apply, verbe se servir de I 203/33 agree, yield II 146-21, applyit pl. applied II 23/2; applyabill adj. applicable II 71/14. v. fr. applier « saying he wald navayis apply to thair will and plesour till he saw farder about him. »

arrasis pl. tapestry. From Arras, the capital of Artois, where arras was first made I 336/16 « and hung witht fyne tapistrie and arrasis. »

arrayit verb pt. p. used as an adj. arrayed I, 54/27. « arrayit battell » i. e. in battle array. Arayit I 281/25; *arrait* II 96/12 ; arreyit I 118/14; areyit, arrayed I 343/22. II 14/25 v. fr. arréer to set in order — rei-order « standing in arrait battell. »

bonallayis pl. of bonailie, a drink taken with a friend when parting ; stirrup cups I 368/24 bonalles fr. bon allez « tuck thair leif in the samen maner with great bonallayis drinking on ewerie syde. »

bourdeth pr. t. mocks or plays with I 38/19 also concerns oneself with. v. fr. bourde « I desyne all mennes amitie and kindnes and speciallie of them that bourdeth witht the governance of the common weill. »

brawietie bravery or brawness, finery in dress II 16/32 v. fr. braveté fr. brave, braverie.
« and thairfoir daylie thir two lordis perseuit the court and the guerre with brawietie witht danceing, singing, etc. » Lennox. Bothwell.

broudinstaris pl. embroiderers I 334/4 fr. brodé, broder to stitch. v. fr. brodeure. James V sent for craftsmen « harnies makeris, tepestaris, broudinstaris, etc. »

brybour beggar or thief I 372/17 « that bailfull brybour » i. e. death. fr. briber from bribe, a pièce of bread.

burriour executioner II 55, buricoris pl. II 135/19 fr. bourreau. « and thairefter they sought burieoris and sought tours to bind him... »

buttis pl. butto, targets and places, where the targets, are set I 340/15. fr. bout an'end', an expression used for the target in archery « the said Englischmen sould schute aganis thame ether at prickis, reveris or at buttis as the scottis pleissit. »

cammes of. cambric, a kind of linen made at Cambray.

chaipit v. pt. p. escaped I 215/27; chaipped ph. p. II 204/2; chapit ph. t. eluded I 303/1 « chapit him be the ost one lyttill » v. fr. eschapper.

challmer room, chalmer II 7/13 challmeris pl. I 359/26. chalmeris II 252/1; chalmeris I 337/15. ! The spelling 'chalmer' is a history in itself; shouring first that when the French 'chambre' was introduced it was naturalised by dropping the 'b' recondly to indicate the length of the vowel, the scotch 'l' was introduced « Dialect of the Southern Counties » p. 123.

cheinzie a chain II 186/1 cheinze, chenzie, chinzie, cheinzeis pl. chennzieis, cheinzeit v. pl. t. v. fr. chaigne, fr. chaine, latin catena.

collvering a culverin, a long gun I 232/9; cullvering I 251/29; culwering II 222/30; culwerins pl. II 118/7 « twa hundreith of lang culwerins », etc.
fr.coulevrine from latin coluber, a serpent. The culwerin is so called from its long serpent-like shape or from its being ornamented with figures of serpents.

conzie coin, money, coining « to straick conzie » counze cunzie, cunzie, cunzie, cunzieis pl. II 180/25 fr. coigner. latin cuneas a wedge. « anent fallis cunzieis » concerning false coins.

conzie congé or leave II 306/20 « desyrand license and conzie. »

crear a slow-moving trading vessel II 243/29 crearis pl. II 216/5. v. fr. craier.

dag a short or hand gun. dage, dagar, doggis « and doubill doggis.» fr. dagge.

dameis damask « sataine and dameis witht taffatieis and uther silkis » fr. damas from Damascus.
II 252/1; chameris I 337/15. « The spelling 'chalmer' is a was introduced it was naturalised by dropping the 'b' secondly

damnage damage, dampnage, dampnag, dampnagis fr. damage from latin damnum II 212/34.

dantoun to daunt, put down, frighten, dountoun, dantined, dantounit, dantounit, dantenit, danttonitt, dantoning v. fr. donter. fr. dompter.

depassit pt. p. despatched « the bischope of Dunkell was depassit and gat his answer » v. fr. depêcher.

devyse will, testament « disivit ane priest to make his devyse. » v. fr. devise.

disaguysed adj. disguised, disagyssit, dissaguysed, dissagysed, dissagyssed, dissagyssit, etc., v. fr. desguiser.

disgeoun breakfast II 77/22; disihone, disiune, disjohne, disjone, disjoyn. fr. déjeûné « They past to thair disjone in the captans challmer. » II 77/24.

disperance despair, dread. v. fr. désespérance.

dispyt spite, revenge, dispyte, dispytfull, dispytit, dispyttit. v. fr. despit.

dulse sweet v. fr. dulce latin dulcis.

effeiris « as effeiris » as properly appertained to; as was fit « dew reverence as effeirit for ane prince » v. fr. aferir, to belong to.

escheit, escheat; escheittis, lands falling to the crown or superior by escheat. v. fr. escheate.

eschew to escape, avoid « to eschew the gouernoures present wraith » v. fr. esquiver fr. eschever.

faltt want. II 134/2 « lyk to tyne for faltt ». v. fr. faute.

felloun denoting anything extreme « that schot felloun neir » v. fr. fel.

fowsie, fosse, trench, fr. fosse.

frankis, francs « ten M francis in gould » The gold franc of the 14. Cent. was worth about 10/6.

freir a frail, a kind of basket made of rushes, capable of holding from. 30-75 lles II 278/22 « fyne freir of feggis » (figs) v. fr. frayel.

gouernance, control, gournance, gowernance. fr. gouvernance.

haberschone hauberk, breastplate, habeneunes, haberjounes, haberjouns, haberschounis, v. fr. hauberc.

hagbut hackbut, a kind of portable firearm used in early times. hagbutis pl. II 39/15 fr. Haquebut « Be than the bowis hagbutis and artaillyie schott on elk syde. »

haiknay a hackney, a riding horse, haknayis pl. fr. haquenée on ambling nag.

haret herald, harrott, herauld, herrald, herrauldis, pl. harottis, herauldis, v. fr. heraut II 124/8 « the proclamatioun with the herauldis of airmes ».

hoy a small vessel, usually rigged as a sloop and generally employed in coasting trade fr. heu huis pl. II 301/3.
« thair came in to leith four huis. »

ingyne mind, genius, disposition, ingynes pl. corruptouris of good ingynes fr. engin, latin ingenium.

ische to issue II 296/19 ischit v. fr. issir latin exire « the castell was inclosit that mane micht almaist ische. »

jack a coat of defensive armour covered with leather, jak jake, iake, jackis pl. II 225/20 fr. jaque, jacque « and raid all in jackis and speiris. »

jeastis pl. joists v. fr.

jenett a jennett, a riding horse v. fr. jenette (See Sheat).

lasour, leisure, lassour, lasure, lessur II 84/5. v. fr. leisère. fr. loisir « he could not get lessur. »

leiftennand été lieutenant fr. lieu + tenant.

lurdane heavy clownish, lurdanis, lurdans, v. fr. lourdin, lourd, heavy.

masione mason, maisonne, maissone, maissouns pl. messouns, fr. maçon.

mante lic. charge of falschood mantie « gif the lie and mante » probably shortened form of fr. dementi.

matulat probably error for immaculat'spotted, blotched « gren so matulat in anger. » v. fr. macule. latin maculatus; spotted.

mavasie malmsey wine fr. malvoisie.

mayan a kind of canon v. fr. moyenne, moyen : middle, sized.

mean way, design, influence, various spellings « mak thair moyens thairof » had means of knowledge, etc. fr. moyen.

meddill to fight with-mell, melling, meddillit, etc. v. fr. medlee, melle fr. mêlée cf. Enq. medley.
meinzie a company or crowd v. fr. maisnee a band.
mendis amends or nevenge « scho sould have ane sickar mendis of thame » v. fr. amende.
mister need, want. v. fr. mestier. fr. métier.
mow mouth, grimace « mowse or earnest » jest or earnest fr. moue.
newis pl. newis, novellis, nowellis, fr. nouvelles.
pairt pert, forward « campt perlie » i. e. came smartly. v. fr. apert. See Skeat. Lawis Glossary, Hamilton's Catechism.
pance to think, panse, pansit, panssit, fr. penser.
pand pledge, fr. pan.
pink sea-going vessel of small size « ane pink of fianderis » fr. pinque.
ple debate, contention « ple and commer » fr. plaider.
puffit drove or encouraged (by flattery) poussit fr. bouffer.
quhict which quhiche, etc. cf. fr. lesquelles.
reconter to encounter or attack fr. rencontrer.
schalmes wind instrument like a cornet or hautboy. v. fr. chalmie.
solitter solitary « to leive solitter » fr. solitaire.
stanche stop, put an end to. v. fr. estancher.
surfeit violent, severe « surfeit raidis » v. fr. surfait excess from surfaire.
schalop a large boat, usually schooner rigged « and schip with ane chalop » fr. chaloupe.
sussi care, fr. souci.
tass « one siluer tass ». fr. tasse.
trumperie deceit of. fr. tromperie, tromper to deceive.
valour value. fr. valeur.
voyes voyage fr. viage, latin via.
warisoun reward. v. fr. guarison.
wterance last extremity. fr. outrance.

BIBLIOGRAPHIE

Il n'y a aucune époque, dans l'histoire de l'Ecosse, qui ait suscité plus d'opinions différentes parmi les historiens que le règne de Marie Stuart. Non seulement des questions sentimentales ont souvent égaré les écrivains postérieurs, mais la plupart ont utilisé des sources d'information contemporaine, dont la valeur était très faible. Il importera donc de consulter avec précaution les ouvrages modernes et de chercher toujours les faits chez les écrivains contemporains et dans les papiers d'Etat.

I. Les Sources.

1. Les papiers de Marie.
2. Les archives diplomatiques.
   a) écossaises
   b) françaises.
3. Les œuvres littéraires.

II. Les Ouvrages Modernes.

1. Histoires générales.
   a) de France.
   b) d'Angleterre.
   c) d'Ecosse.
2. Biographies de Marie Stuart.
3. Histoires de la littérature.
   a) en général.
   b) influence française.

I. LES SOURCES

1. Les Papiers de Marie

Le Prince Labanoff.

Recueil de Lettres de Marie Stuart, 7 tomes de 400 pages. Londres 1852.

Ce recueil se compose principalement des Lettres et autres écrits

émanés directement de Marie Stuart. Leur nombre s'élève à 736 et plus de 400 de ces précieux documents étaient restés longtemps inédits et inconnus. Parmi ces derniers, environ 200, qui proviennent du State Paper Office de Londres, sont pour la plupart des lettres interceptées lors de leur envoi et qui ne parvinrent jamais à leur destination. La correspondance commence en 1550 et finit en 1587. Marie Stuart se trouvait à la Cour de France et avait à peine huit ans lorsqu'elle écrivait à sa mère, la reine douairière d'Ecosse et c'est le 8 février 1587 qu'elle traça les dernières lignes, adressées à Henri III son beau-frère et qui terminent cette collection. Cette correspondance embrasse donc la dernière moitié de ce XVI^e siècle, qui fut si fécond en terribles vicissitudes et si grand par les immenses résultats qu'il a produits. Publié sur les originaux et les manuscrits du State Paper Office de Londres et des principales archives et bibliothèques de l'Europe.

Recueil de Papiers relatifs à l'Ecosse et à Marie Stuart (1547-1603), H. M. Stationary House, Edimbourg 1898-1913.

Joseph Bain. Tomes I et II (chacun de 800 pages), 1547-69.

W. K. Boyd. Tomes III-VII (chacun 800 pages), 1569-85; Tome VIII (700 p.), publié 1914 par l'autorité de H. M. Stationary Office. Correspondance de Wotton, choisi par Elisabeth comme messager au roi des Ecossais. Tome IX (700 p.), 1586-88.

Maitland Club. Lettres de Marie à sa mère pendant sa résidence en France.

Scottish Tesch Society. John H. Pollen. Lettres de Marie au duc de Guise. Négociations papales avec Marie, reine d'Ecosse pendant son règne en Ecosse, 1561-67, tirées des documents originaux dans les archives du Vatican, etc. Edimbourg, 1901.

II. LES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

a) ÉCOSSAISES

George Buchanan.
Rerum Scotiacarum Historia (en latin et en anglais). Les lois anciennes et les coutumes des Burghs d'Ecosse, à partir de 1124. Scottish Burgh Record Society, 4 tomes. Les tomes II et III sont relatifs à notre époque (chacun de 600 pages). La traduction a été faite par James Ackman Esq. et publiée à Edimbourg, 1827.

J. Bain. Les Papiers Hamilton.
Lettres et papiers relatifs aux relations politiques de l'Angleterre et de l'Ecosse au XVI^e siècle. 3 tomes (chacun de 650 à 700 pages). H. M. Register House, Edimbourg, 1890.

Historical Manuscripts Commission.
Papiers relatifs à l'Ecosse : papiers des Stuarts. Tomes I-V, Charles Terry.

Sir Ralph Sadler.
Lettres et papiers d'Etat (Ed. A. Clifford, 1809 : notes par Sir Walter Scott).

Tome I. Ambassades en Ecosse en 1539-40 et aussi en 1543. Lettres pendant la Réforme.

Tome II. Lettres pendant la guerre de la Réforme écossaise, 1559-60. Le reste n'est pas si important (500 p.).

Tome III. Lettres et papiers relatifs à Marie Stuart pendant son emprisonnement en Angleterre. Le reste n'est pas important (environ 400 pages). Sir Ralph était ambassadeur du roi d'Angleterre en Ecosse.

Bannatyne Club. Teulet.

Papiers d'Etat relatis à l'histoire de l'Ecosse au xvi^e^ siècle.

Tome I (740 pages), Edimbourg, 1852-60.

Les Manuscrits Bannatyne.

Tome I. La politique fiscale de l'Ecosse avant l'Union. W. R. Scott, pp. 173.

Tomme III. Le presbytère et le papisme. Rév. R. Menzies Fergusson, pp. 20-26.

Tome IV Le parlement écossais. W. Law Mathieson, pp. 49-62.

Tome V. Marie Stuart et Maitland. Thomas Duncan, pp. 151-160.

Richard Bannatyne.

Journal des Transactions en Ecosse, 1570-73 (540 pages). Edimb., 1806. Richard Bannatyne était secrétaire de John Knox. Le journal est un ouvrage original, écrit pendant l'époque même à laquelle il se rapporte, les événements étant relatés bien souvent le jour même où ils sont arrivés. Il fit tout son possible pour donner de la force à ses opinions politiques. A cause de son travail il est hostile envers ceux qui sont attachés à l'intérêt de Marie. Il montre donc plus de politique que de religion, mais le style est meilleur que celui des ouvrages de la même époque. Une partie des manuscrits manque. L'histoire commençait probablement à la mort du régent Murray.

Maitland Club Miscellany, Tome II, partie I.

« A Diumal of Remarkable Occurents », 1513-75, tiré d'un manuscrit du xvi^e^ siècle, par J. Thomson.

Maitland Club Mixellany. Tome II, partie I.

Actes du Parlement et du « Privy Council » de l'Ecosse, relatifs à l'établissement et au maintien d'écoles, pp. 1-37; Tome II, partie II, pp. 283-359, 1561-1588.

Extraits des « Records of the Burgh of the Canongate neas Edimburgh. MDLXI-MDLXXXVIII.

Le « *Miscellany* » contient des papiers originaux et des documents explicatifs de l'histoire et de la littérature d'Ecosse, tome I, Edimbourg, 1840. Les lettres originales de Henri II de France se trouvent dans «Balcarras M. S. S.» dans la bibliothèque des avocats à Edimbourg et les autres documents étaient rassemblés probablement par John Lindsay, sénateur du Collège de Justice et secrétaire d'Etat, 1596.

Sir Henry et Sir Philip Sidney.

Lettres et Mémoires d'Etat, sous les règnes de Marie Stuart et d'Elisabeth. Tome I. Londres, 1746.

Sir David Dalrymple of Hailes.
Annales de l'Ecosse. Malcolm III jusqu'à l'accession des Stuarts. Tome III, vingt pages tirées du chapitre XII.

Courcelles.
Ambassadeur de France à la cour d'Ecosse, oct. 1586-sept. 1587 (85 pages). Des correspondances de M. Courcelles avec M. Brulart, ministre de Henri III : il paraît que M. Courcelles s'occupait des affaires du roi de France à la cour d'Ecosse pendant l'absence de M. d'Esnavalle.

Sébastien de l'Aubespine.
Evêque de Limoges, né le 31 avril 1518. Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II, tirées du protefeuille de l'Aubespine : publiées par Louis, Paris, 1841. Tome I. Bibliothèque de la ville de Rennes. Le mérite et la haute aptitude de Sébastien pour les affaires le firent apprécier de François I^er^ qui ne tarda point à l'employer. Documents inédits sur l'histoire de France. Tome I.

Berthold Zeller.
L'histoire de la France racontée par les contemporains depuis les origines jusqu'à la mort de Henri IX. Extraits des chroniques et des mémoires (17 tomes). Tomes 16-17 (170 pages).

Teulet.
Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Ecosse au XVI^e^ siècle.

Les œuvres littéraires

Sir J. Melville. Mémoires de son temps (1514-75).
On trouve chez sir James Melvil des renseignements intéressants sur ses contemporains. Les manuscrits de cet homme mort en 1617 furent perdus dans le château d'Edimbourg, mais trouvés plus tard (1660) par un pasteur qui y fut prisonnier, et les manuscrits furent donnés à Georges Scott, un parent probablement. Melvil montre une grande franchise et impartialité, une connaissance profonde des affaires qu'il raconte et où il a prit part. Melvil, appartenant à une famille de la haute noblesse de l'Ecosse fut envoyé à l'âge de 14 ans par la reine régente pour être page d'honneur à sa fille, femme du Dauphin de France, Il prit service avec le duc de Montmorency, voyagea à Venise, à Rome, etc., avant son retour à la cour de Marie, en Ecosse. Il dit qu'il est allé en France avec Jean de Montluc, évêque de Valence; il fit mention de la valeur de Norman Leslie, maître de Rothes et d'autres seigneurs qui se distinguèrent à Renty. Melvil fut observateur pénétrant et raconte que Marie prit conseil pour l'avenir avec des Français éminents qui avaient été en Ecosse pendant la dernière guerre. Il fit mention de De Martignes, d'Oisel, de La Brosse, l'évêque de Mayence et Roubay, qui ayant été vice-chancelier de l'Ecosse aurait dû voir quelque chose du caractère du peuple parmi lequel il lui fallait agir. Selon Melvil, le ton de leur avis était « to serve the time and to accommode herself discreetly and gently with her own subjects, an to be maist familiar with

my Lord James, Prior of St. Andvews, who had married Lady Jean Stewart, hir natural sister and to use the Secretair Lethington and the Laird of Grange maist tenderly in all her affairs : and in effect to repose maist upon them of the Reformed religion. » Memoirs 88.

Hector Boece, Canon of Aberdeen.

John Bellenden, Archdean of Moray Canon of Ross.

History and Chronicles of Scothland, written in Latin by H. Bocce and translated by John Bellenden. Edimburgh reprinted for w. C. Tait. 1821. 2 aols. 1st. 280 pp. 2nd 500 pp.

« Work of great rarity, highly prized by Collectors. Il was printed at Edimburgh about 1536 by. Thomas Davidsone, a Northlande man, borne on the water of Dee » (Complaynt of Scotland p. 25). There are two copies of Bellendens Bocce in Scotland, one in Edimburgh University Library.

Intro. With the reign of James V commenced the golden age of the early literature of Scotland. Eminent as a poetand remarkable for his love of learning, his court was filled with accomplished deholars and his praises were sung by his own as well as by foreign lands. The earliest historian during his reign was John Mair « De Gestis Scotorum » writtin in 1518 and first printed at Paris in 1521 by Badius Ascenius. Bocce b. E465-6, educated at Paris where he became a professor of Philosophy in the college of Montacute. During his residence there, he met Erasmus with whom he continued to correspond in later life became principal of Kings College Aberdeen.

The merito of Bocce a historian have been heenly disputed. His account of ancient manners is curious and interesting, tinged though it may be with fables of the golden age.

John Bellenden, of name Ballantyne — little known of him — took Doctorate of Divinity at Paris University and the effects of his residence upon the continent may be traced both in his idiom and language. His poetical talents restored him to court favour and in 1530 he is celebrated as the Court poet by Sir David Lindsay.

Jhone Leslie. Bishop of Rosse.

The Historic of Scotland. Scoh. Tesch Soc. Edimburgh 1895. Tome II. Voyez surtout le livre X.

J. Lesley. Histoire de l'Ecosse (1436-61) Bannatyne Club 1830.

Robert Lindesay of Pitscottie.

The Chronicles of Scotland written and collected by Robert Lindesay of Pitscottie. Edited by A. I. G. Mackay sheriff of Jife and Kinross (Wm Blackwood and Sons. Edin London 1899). Tome I, 414 pages (James II); tome II, 1437-1604.

Character as a writer of history graphic and in the main on homest chronicler, skilful in selecting salient points or charactéristies, able to represent them in a lively fashion, ready after the manner of his countrymen to moralise on the past. Defects some of the credulity of an earlier age; prejudices of his own time and party. His

dates, especially prior to 1542 and his genealogies require revision. Its language is one of the best specimens of Scottish prose of the 16 th. Cent. wrote as a partisan of the reformation : only one of the M. S.S. complete.

Joseph Stevenson.

« Selections from unpublished M. S.S. illustrating the reign of Mary, queen of Scotland » 1837 (Maitland Club). The History of Mary Stuart. By Claude Nau her secretary, now first printed from the original M. S.S. with illustrative papers from the secret Archives of the Vatican and other Collections in Rome. Edin. 1883.

Brantôme (Pierre de Bourdeille, seigneur de).

Recueil des Dames, publié d'après les manuscrits originaux avec des notes par Roger Gaucheron. Payot. Paris, pp. 42-89.

Pierre de Ronsard.

Poésies choisies, publié par Roger Sorg et Bertrand Guégan. Payot, Paris, 1924.

Blaise de Montluc.

Collection complète des Mémoires relatives à l'histoire de France. Livre I, 1547-94. Collection Petitot. Tome 20, Paris, Foucault, rue de Sorbonne, 9. 1821.

II. LES OUVRAGES MODERNES

1. Histoires générales

a) *de France.*

Ernest Lavisse.

Histoire de France. Chapitres concernant la Renaissance, rédigés par H. Lemonnier. Partie V, tome II.

Cambridge Modern History, tome II, ch. 9. La Réforme en France, par A. A. Tilley M. A. Fellow of King's College.

Cecil Headlam M. A. La France. 400 pages, Londres, 1913.

Guizot. Histoire de France, tome III, 625 pages.

b) *d'Angleterre.*

Hallam. Histoire constitutionnelle d'Angleterre, tome I, 1827.

J. A. Iroude. History of England from the fall of wolsey to the defeat of Spanish Armada. London, 1887.

H. D. Traill, D. C. L.

Social England. A record of the Progress of the People in Religion, Law, Learning, Arts. Industry, Commerce, Science, Litterature and Manner from Earliest Times to the Present Day. By various authors. Ed. by A. D. Traill Cassell et Co Ltd, London, Paris, Edinburgh, 1895. Tome III, 580 pages.

c) *d'Ecosse.*

Bishop Keith.

Histoire d'Ecosse (1734).

Cette histoire renferme une multitude de pièces. L'auteur a eu

à sa disposition la correspondance de Marie Stuart avec l'archevêque de Glasgow, déposée de son temps au Collège des Ecossais à Paris et qui a été détruite ou dispersée lors de la première révolution française.

P. J. Tytler.
Histoire d'Ecosse; ouvrage de recherches plus critiques que ceux déjà publiés (1247-1603). 1843. 4 tomes.

Principal W. Robertson.
Histoire d'Ecosse (1759). Ces deux dernières histoires font mention de la Collection Crawford de la bibliothèque Cotton.

Charles Sandford Terry.
Histoire d'Ecosse (pp. 153-286).

J. Shelton.
Maitland of Lethington and the Scotland of Mary Stuart; 2 tomes. Edimbourg, 1887-8 (épuisée).

Thomas Johnston.
History of the working Classes in Scotland.

James Machinnon.
Constitutional History of Scotland from Early Times to the Reformation, London, 1924, 350 pages. Part. III, from p. 187.

R. S. Rait. The Parliaments of Scotland Glascow, 1924, 534 pages.

J. Hill Burton. History of Scotland, tome IV.

P. Hume Brown. A Short History of Scotland. Edin. 1924.

W. L. Mathieson. Politics and Religion in Scotland, 15560-1695; 2 vol., 1902.

D. Hay Fleming. The Reformation in Scotland. Causes Characteristics, Consequences, 1910 (épuisée).

Warrack. Domestic Life in Scotland, 1488-1688 (1920).

R. Keith. History of Affairs of Church and State in Scotland.

P. H. Brown. Scotland before 1700.

Rogers. Social Life in Scotland.

2. Biographies de Marie Stuart

François Mignet. Marie Stuart, Paris 1854, 2 tomes.

D. H. Fleming. Mary Queen of Scots.

James T. Stoddart. Gvilhood of Mary Queen of Scots, London 1908.

Agnes Strickland. The Life of Mary Stuart, London 1888, 2 tomes, tome II (480 p.).

M. G. Chalmers. The Life of Mary Stuart.

Philippson. Histoire du règne de aMrie Stuart, 1891, 3 tomes cf. Revue Hist. 1888-89.
Dictionary of National Biography. t. 36, 1893.

3. Histoires de la Littérature

Cambridge History of English Litterature, pp. 277-300, W. P. Ker M. A.

a) *en général.*

G. Saintsbury. History of English Literature.

J. H. Miller. Literary History of Scotland 1903.

J. M. Ross. Scottish History and Literature of the Period of the Reformation, Glascow 1884.

b) *influence française.*

Franco-Scottish Society Transactions. L'article par A. Robert ? Tome II, 1898.

H. Hallam. Literature of Europe in 15 th., 16 th. et 17 th. Cents., 4 vol. London, 1882.

P. Hume Brown. George Buchanan. Edin. 1890, 380 pages.

T. M^e Crie D. D. Life of John Knox. Edin. 1850.

L. E. Kastner M. A. Poetical works of Wm Drummond; tome I, Manchester, 1913.

Faguet. xvr^e siècle, études littéraires.

Craigie. La langue écossaise.

Saintsbury. History of the Elizabethan Literature, Londres, 1887.

Hubert Hall. Society in the Elizabethan age. Londres, 1902.

Michel. Les Français en Ecosse. Tomes I et II.

Lanson. Littérature française.

Saintsbury. History of French Literature.

J. A. H. Murray. Dialects of the South Counties of Scot. London 1873. pp. 50-71.

O. Smeaton. Wm Dunbas and his Times. Edin. 1898.

Vu et lu

Le Doyen de la Faculté des Lettres :

H. Van Daele

Le 9 mars 1929

Vu et lu

Permis d'imprimer

Le Recteur, Président du Conseil
de l'Université

Alengry

Besançon, le 11 mars 1929

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE 1

CHAPITRE I. — La France et l'Ecosse au début du XVI^e^ siècle 4

CHAPITRE II. — Marie Stuart en France 19

CHAPITRE III. — Les Français en Ecosse, les Ecossais en France 46

CHAPITRE IV. — Influences sociales et morales 76

CHAPITRE V. — Les influences de la France sur la littérature et la langue de l'Ecosse 110

CHAPITRE VI. — Les influences sur la politique de l'Ecosse 166

APPENDICES 211

BIBLIOGRAPHIE 217

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUES ET DEMONTROND